Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15032 7 F

VENDREDI 28 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Paiement échelonné sur trois ans et maintien d'un contrôle national

Le capital des vingt et une sociétés privatisables sera largement ouvert aux actionnaires étrangers

Après son plan de relance, le gouvernement a adopté un programme de privatisations de grande ampleur concernant vingt et une entreprises du secteur concurrentiel. A cette liste vient s'ajouter le Crédit local de France, déjà partiellement privatisé par le gouvernement Cresson. Tout en maintenant un contrôle national sur ces sociétés, il est prévu à la fois d'ouvrir plus largement leur capital aux étrangers et de permettre un paiement de leurs actions en plusieurs fois. Les premières réactions syndicales témoignent d'une certaine résignation, mais la CGT demeure catégoriquement hostile. Quant au président de la République, il a tenu à souligner que certaines entreprises devaient demeurer propriété de l'Etat.

Une vague irrésistible

DEPUIS dix ans, la vague se fait irrésistible. Des pays les plus riches comme le Japon ou la Suède aux pays du tiers-monde les plus jaloux de leur indépendance comme l'Algérie ou l'Iran, l'Etat se désengage et cède au privé les entreprises qui opèrent sur des marchés concurrentiels. Pour ne rien dire des ex-pays communistes ou d'une *Chine populaire qui, sans formel*lement privatiser, fait de l'économie de marché son nouveau «Grand Bond en avant». Besoin d'argent, bien sûr. Echec historique des pays de l'Est, évidemment. Difficulté d'entreprendre une gestion rigoureuse, parfois. Mais aussi sentiment diffus que l'avenir économique dépend beaucoup plus de la régulation du commerce international et de l'environnement dans lequel opèrent les entreprises que de ce qui paraît, aujourd'hui, une chimère : la propriété publique des moyens de production.

A défaut, donc, de faire preuve d'originalité, Edouard Balladur y met de la constance. Le grand architecte des privatisations de 1986 n'a *jamais dévié, lui qui a toujours* considéré que *«pour remettre l'économie française sur une trajectoire de croissance* il [convenait] de reprendre la politique» menée pendant la première cohabitation. Les nouvelles réserves émises par François Mitterrand ne paraissent guère susceptibles d'entraver le cours des choses, même si le chef de l'Etat reçoit, sur tel ou tel cas particulier, le secours d'un député de la majorité.

Au maire de Toulouse, Dominique Baudis, qui s'inquiétait déjà, jeudi 27 mai, d'une possible privatisation de l'Aérospatiale – entreprise à la fois de très haute technologie et travaillant pour la défense nationale, – le premier ministre pourra toujours oppposer les exemples étrangers. Les Britanniques ont inventé la «golden share», cette action qui permet à l'Etat d'exercer un droit de veto, une fois l'entreprise privatisée. Les Américains, avec la récente tentative de reprise du missilier LTV par Thomson, ont à nouveau démontré qu'il était toujours possible, pour un Etat, d'empêcher qu'une entreprise jugée stratégique passe sous contrôle étranger.

POUR autant, les privatisations ne sauraient, à elles seules, tenir lieu de politique. Elles sont un moyen. Un accompagnement. Les experts s'accordent à dire qu'elles ont utilement contribué au redressement de l'Argentine, mais tel n'est pas le cas pour tous les pays.

Il y a d'ailleurs quelque paradoxe à faire appel à la vente des «bijoux de famille» pour desserrer le garrot financier des Etats endettés. Pour privatiser, il faut aussi que les vingt et une entreprises en cause aient été généralement bien gérées depuis leur entrée dans le patrimoine public, au lendemain de la seconde guerre ou en 1982.



L'avertissement de M. Mitterrand

par Thomas Ferenczi

François Mitterrand a renoué avec l'habitude qu'il avait prise, au cours de la première cohabitation, de «marquer» le gouvernement en faisant connaître, à mesure que celui-ci met en œuvre sa politique, son désaccord avec les mesures annoncées. La différence entre les deux périodes est que le président de la République s'exprime désormais en demi-teintes, en se contentant de formuler des *«réserves»* mais sans en expliciter le contenu. Cela avait commencé au conseil des ministres du 14 avril lorsque le chef de l'Etat avait fait dire, par son service de presse, qu'il désapprouvait les commentaires de Charles Pasqua sur l'insécurité. Au conseil des ministres du 12 mai, nouvelle observation : M. Mitterrand alerte le gouvernement sur les difficultés constitutionnelles que pourrait poser, selon lui, la réforme du statut de la Banque de France.

Lire la suite page 8
et nos informations page 17

Une satisfaction pour la France

Les Douze assouplissent leur politique agricole

A l'issue de la réunion des ministres de l'agriculture des Douze, jeudi 27 mai, il a été décidé de compenser la mise en jachère obligatoire de terres en augmentant de 27 % par l'augmentation de la prime, dont le montant passera de 2 000 F à 2 600 F par hectare. Accompagnée d'un relèvement de 0,6 % du quota laitier national, cette mesure donne satisfaction à la France qui plaidait pour une limitation des pertes de revenus des agriculteurs, afin d'éviter une explosion de colère dans le monde paysan.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Jeudi 27 mai à l'aube, à l'issue d'une réunion «marathon» de trois jours, les ministres de l'agriculture des Douze sont parvenus à se mettre d'accord sur une série d'aménagements à apporter à la réforme de la politique agricole commune (PAC) adoptée voici un an. Les corrections ainsi décidées ont pour objet d'apaiser le mécontentement des paysans, qui, dans l'ensemble de la Communauté, et de façon particulièrement bruyante en France, avaient mal accueilli une réforme destinée à freiner la production et, peut-être davantage encore, la course aux rendements. Leur principale critique portait sur l'obligation de mettre en jachère 15 % de la surface cultivée.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 18

Marseille au but

L'OM champion d'Europe de football



MUNICH

de notre envoyé spécial

La voilà enfin cette Coupe d'Europe, la plus belle de toutes, brandie par des bras français. Les joueurs de l'Olympique de Marseille l'ont secouée d'une impatience vieille de trente-sept ans (1). Ils l'ont embrassée, cajolée d'un désir aiguisé par une longue frustration. Ils l'ont touchée, tous, jeunes et vieux, footballeurs aguerris et titulaires récents, fondus dans la même euphorie, pour mieux s'assurer qu'elle avait décidé de ne plus échapper à leurs étreintes. Pour mieux s'assurer qu'ils n'ajouteraient pas leur nom à ceux des *prétendants déçus, éconduits par* un caprice interminable.

Ils le graveront au bas d'une liste prestigieuse, un inventaire des grands d'Europe, qui s'était toujours ingénié à bouder les équipes de l'Hexagone. Le temps d'un match, les Marseillais ont soldé tous les comptes, liquidé les vieux arriérés que traînait le football français.

Car la quête angoissée s'est paradoxalement dissoute, mercredi soir, dans un sentiment d'inéluctable.

JÉROME FENOGLIO

Lire la suite et les articles de PHILIPPE BROUSSARD et de JEAN-JACQUES BOZONNET page 12

(1) En finale de Coupe d'Europe, six tentatives avaient échoué : Reims (1956, 1959), Saint-Etienne (1976), Bastia (1978), Marseille (1991) et Monaco l'an dernier.

POINT DE VUE

Bosnie : enclencher la paix

par Alain Juppé

Faillite, trahison, nouveau Munich... Que n'a-t-on entendu depuis la présentation du programme d'action des Cinq sur la Bosnie, samedi dernier, à Washington !

Ces accusations me semblent reposer sur un grave contresens. Notre volonté a été tout au contraire de donner un coup d'arrêt à l'inacceptable et de reprendre en main une situation dramatique où les occasions non saisies, les lâchetés et les reculades ont souvent été de mise. Qu'on en juge, en se référant au texte même de ce programme d'action.

1. – Le plan Vance-Owen, affirme-t-on, est enterré. Ce n'est pas exact. Les signataires du programme d'action, c'est-à-dire, je le rappelle, la France, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Russie et les *Etats-Unis d'Amérique, ont* apporté un soutien sans équivoque (*«énergique»*, dit le texte) aux deux coprésidents de la conférence de Londres, Cyrus Vance et lord Owen. Ils ont réaffirmé avec tout *autant de netteté que leur objectif* restait un règlement négocié, *«fondé sur le processus Vance-Owen»*. Ils se sont déclarés prêts à encourager *«la mise en œuvre rapide des dispositions mutuellement agréées du plan Vance-Owen»* (point 7).

Cherche-t-on à appliquer un plan qu'on veut enterrer ? Faut-il ajouter que ceux qui nous prêtent, injustement, une telle intention et se font aujourd'hui les chantres du plan de paix en étaient naguère les détracteurs au motif qu'il favorisait trop les Serbes ?

Lire la suite et nos informations page 3

► Alain Juppé est ministre des affaires étrangères.

Un attentat fait six morts à Florence

Une voiture piégée a explosé dans la nuit de mercredi 26 à jeudi 27 mai à Florence, faisant six morts et provoquant de graves dégâts au musée de la Galerie des Offices.

Lire page 4

Une grève-test à la SNCF

Sur fond de crise commerciale et de déficit accru, les salariés de la SNCF *ont infligé au gouvernement Balladur* le premier mouvement d'arrêt de travail d'ampleur nationale. L'avenir paraît particulièrement sombre pour le chemin de fer, dont le nombre de clients et le trafic sont en diminution.

Lire page 17

Un entretien avec un dissident chinois

Xu Wenli a été libéré après douze ans de détention.

Lire page 4

Le terrorisme en Algérie

L'écrivain Taher Djaout grièvement blessé.

Lire page 6

Le sommaire complet se trouve page 24

LE MONDE DES LIVRES

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

Etat de grâce et rigueur de l'Etat

par Shmuel Trigano

AUJOURD'HUI, où l'on parle d'« état de grâce » pour le gouvernement Balladur, comme hier pour la période qui suivit l'élection de François Mitterrand et à laquelle mit fin la politique de « rigueur » du gouvernement Mauroy, on ne réfléchit pas assez au registre sémantique de ces mots, empruntés au langage de la religion, que nous employons pour définir notre existence, et aux enseignements qu'on pourrait en retirer...

A bien des égards, la France vit depuis plus de vingt ans un drame moral. Mai 68 n'a-t-il pas fait entendre une extraordinaire demande de grâce ? En faisant l'apologie de l'autodétermination radicale du sujet, de la libération des mœurs le plus effrénée et de la destruction des rapports sociaux, la culture qui en est sortie a montré que cette grâce fut recherchée comme le contraire de la loi. Devant les impasses et les excès de cette subjectivité égarée, les esprits – ceux-là mêmes qui furent les artisans de 68 – sont peu à peu revenus vers la loi et plus de rigueur, tandis que reculait comme une valeur illusoire la grâce autrefois exaltée. Elle restait cependant conservée dans un coin de la vie publique. Si la révolte d'une génération avait échoué, le socialisme français conservait en effet, de façon purement mécanique et objective (parce qu'il était dans l'opposition, vierge de tout pouvoir), l'étendard de l'espérance (« Changer la vie » !)...

Aussi, lorsqu'il arriva, « miraculeusement » évidemment, au pouvoir, on eut le sentiment que la politique pouvait coïncider avec l'espérance (l'état de grâce). Puis, très vite à l'épreuve des dures réalités de l'Etat, il fallut faire très consciemment le choix de la rigueur. Ce tournant pulvérisa la politique française, parce qu'elle était tout organisée sur le partage de l'espoir à gauche et de la gestion à droite. Cantonnée dans l'opposition de gauche, la grâce restait un inépuisable réservoir de rêves et d'espérances. Au pouvoir, le réservoir bienfaisant se vidait. A nouveau, on croyait expérimenter l'opposition irrémissible des deux vertus...

Toutefois, durant la décennie socialiste, le fantôme de la grâce continua à hanter la vie publique : elle ne pouvait plus être satisfaite par ceux-là mêmes qui en avaient été les héros. C'est pourquoi elle connut de fantasques développements. Il y eut là une énergie « captive » qui fut une ressource de choix pour le spectacle médiatique. Dans l'« humanitaire », le « droit-de-l'hommisme » et le caritatif médiatisé, l'opinion trouva matière à se nourrir comme dans des effets d'optique, car il y avait déjà longtemps que la grâce avait déserté l'Etat et que la rigueur le gouvernait, en laissant sur le bas-côté des cohortes de chômeurs et de laissés-pour-compte... Mais la grâce connut aussi des drames durant cette période. La fameuse expression *« responsable mais pas coupable »*, forgée pour rendre compte du pouvoir dans l'affaire du sang contaminé, exprime bien ce déchirement terrible des deux vertus. Ce n'est pas un hasard si la justice, instance de la rigueur, a été au premier rang de la crise... Aujourd'hui, la chose semble à nouveau se répéter mais, contrairement à hier, la grâce est fragile et a pour tâche de restaurer l'Etat, la rigueur ! Ne peut-on voir dans le suicide de Pierre Bérégovoy comme une métaphore du destin de la grâce et de l'espérance dans ce pays ? Il ne fait pas de doute cependant que, inéluctablement, l'attente de grâce va se faire entendre, que la rigueur ne pourra pas satisfaire. L'esprit de contestation et d'opposition a, en tout cas, des lendemains fertiles dans la France qui vient de sortir des urnes...

Sommes-nous condamnés à vivre dans les hauts et les bas d'une polarité éternelle de la grâce et de la loi ? Certes, cette opposition a une histoire théologique, mais doit-on s'y résigner ? C'est de la réponse à cette question des attributs respectifs de la rigueur et de la grâce, en apparence superflue mais que nos contemporains se posent avec une passion tragique, que dépendra une nouvelle donne politique.

La question dépasse ses termes français : elle concerne toute la démocratie, pour laquelle la grâce reste un mystère incompréhensible et impossible. Les rapports d'égalité, qui sont idéologiquement le fondement des convictions démocratiques, engendrent une relative indifférence à ce qui échappe aux rapports régis par la loi et entretiennent une certaine irresponsabilité. Chacun laisse à l'Etat régulateur – un être froid – le soin de s'occuper d'autrui. Qu'est-ce qui, dans la loi, m'obligerait envers les populations affamées du tiers-monde ou les SDF ? Rien.

L'« humanitaire » instance nouvelle

Or ces dernières années ont vu renaître cette très ancienne vertu de charité qui fait, par son sentiment d'obligation indépendant de la loi et laissé à la discrétion du sujet, l'expérience d'un au-delà de la loi, d'un surcroît moral qui exige plus de soi-même que la loi ne le demande... Ce besoin naît dans le sujet, certes, mais il met en jeu la politique, parce qu'il témoigne d'une recherche de « communauté », de fraternité, de surcroît, de don, « en plus » des structures impersonnelles et anonymes de la société bureaucratique qu'est devenue la démocratie industrielle, incapable de satisfaire cette demande.

Ainsi l'« humanitaire » est devenu une instance nouvelle dans la cité moderne, le signe avant-coureur d'une postmodernité politique, qui pourrait être un bien mais aussi une dérision caricaturale. C'est bien là tout le problème et la cause de l'égarement, car les modernes ne savent pas habiter ce lieu à eux inconnu avec les instruments de la modernité. Ils tentent en effet de l'habiter avec les figures de la loi et de l'Etat. Ce lieu socio-moral peut-il être habité par l'institution politique sans produire de monstruosité ? Nous en avons eu un exemple avec le fameux *« droit d'ingérence humanitaire »*, avec lequel la loi tout autant que la grâce perdraient leur âme. Poussé à son terme concret, il signifierait en effet la fin de l'Etat-nation et de son sacro-saint droit de souveraineté, tandis que seuls des Etats-nations (ou un consortium d'Etats-nations comme l'ONU) pourraient l'exercer... Les techniciens de l'humanitaire deviendraient des politiques (l'humanitaire d'Etat, un stratagème diplomatique) et l'humanitaire (la grâce) occuperait le champ de l'Etat, en une véritable faillite morale, car la grâce ne peut gouverner l'Etat sans le ruiner et la rigueur le champ de la grâce sans la pétrifier. Comment habiter ce lieu nouveau ? L'Etat ne peut aller seul dans ce domaine. Le débat actuel sur la bio-éthique est significatif. L'au-delà du droit et de l'Etat peut-il être structuré par des critères politiques et des figures du droit ? Remarquons que c'est là que s'engouffre le « retour du religieux » (plus que des religions)... Cela signifie-t-il que ce domaine de la grâce est le domaine sauvage de l'informe, du vague, du flou, du fantasque et de l'émotionnel ? Ce serait alors une grave menace qui pèserait sur ce lieu, surcroît à la sphère étatique, qui se surajoute à la citoyenneté au point de pouvoir l'englober, de devenir son esprit, son inspiration, sa morale. Peut-on agir dans le monde du surcroît ? (l'abondance de la grâce) comme si l'on était encore dans le lieu de la pénurie, du « compté, pesé, mesuré » (la rigueur) ? Cette question a aussi une portée très concrète : notre société est riche mais elle produit pauvreté et chômage. Nous ne savons plus juguler le plus et le moins...

C'est une civilité nouvelle qu'il nous faut inventer, qui ressaisira à la fois le sujet et la société, dans une nouvelle problématique de la loi et de la grâce où la grâce ne serait pas forcément semblable à l'*hybris* des Grecs, arbitraire et irrationnelle, mais plutôt ce qui traverse, anime et inspire la loi et la cité. Il y a dans la grâce laissée à elle-même un risque mortel, car elle ne produit que du fusionnel, mais il n'est pas bon que la rigueur soit seule, car elle engendrerait la destruction. La loi aide la grâce à se « racheter » et elle a pour finalité de l'aider à s'exercer dans ce monde dont l'épreuve essentielle est l'absence et la séparation. C'est un nouvel esprit public qui est en jeu. On ne peut renouveler la politique sans renouveler la morale.

► **Shmuel Trigano est écrivain et l'auteur de *Philosophie de la loi* (Le Cerf).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guin, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 – (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MQN 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

Et si nous avions perdu à gauche ?

par Bernard Poignant

UNE explication simpliste de notre défaite, de plus en plus « langue de bois », est couramment avancée depuis des années : le PS, parti de gauche, aurait finalement fait une politique de droite et se serait, ainsi, coupé de son électorat ! Dans une discussion, le premier qui avance cette analyse prend de l'avance et met son interlocuteur sur la défensive. C'est un raisonnement trop confortable. Méfiant envers les phrases toutes faites, je renverse la charge de la preuve : et si nous avions, aussi, perdu des électeurs de gauche pour avoir fait ou défendu des projets de gauche ? Et si certains de nos électeurs nous avaient quittés non parce qu'on les aurait trahis ou trompés, mais par désaccord réel avec nous et certains de nos choix ?

La fameuse CSG (contributions sociale généralisée), en ce moment vantée pour son équité, n'a pas été combattue seulement par la droite. La TDR (taxe départementale sur le revenu) a échoué parce qu'une partie de la gauche a accompagné la droite dans son opposition. L'une et l'autre font pourtant appel à de très vieux principes de gauche : la première intègre les revenus du capital et de la propriété pour financer la Sécurité sociale ; la seconde prévoyait d'intégrer les revenus pour la première fois dans la fiscalité locale. Evidemment, certains y gagnaient, et pas d'autres. Il arrive que les perdants aient voté pour la gauche. Certains ont pu en faire une raison pour la quitter.

Même le RMI (revenu minimum d'insertion), mesure d'humanité autant que de solidarité, a suscité des réserves dans une partie de notre électorat. Celui qui a un très bon salaire ne voit pas sa position modifiée par cette allocation. Celui qui perçoit le SMIC ou un peu plus trouve que son travail n'est pas rémunéré comme il faut. Ceux qui n'ont pas entendu cela pendant la campagne électorale sont sourds. Et, pourtant, il fallait faire le RMI.

Je pourrais ajouter d'autres exemples, y compris locaux. Maire d'une ville moyenne de soixante mille habitants, je me bats pour le logement social. Tout le monde dit que c'est une bonne cause. Pourtant, à chaque projet concret, il y a des résistances ou des oppositions, au nom de l'environnement. On se méfie à l'avance de ceux qui vont habiter ces HLM, et tous les fantasmes défilent ; on vous dit qu'un bâtiment HLM risque de dévaloriser le patrimoine du voisinage. Et ceux qui le disent ne sont pas tous des électeurs de droite !

Alors ? Et si nous avions perdu aussi pour avoir fait des réformes de gauche, fondées sur des valeurs collectives auxquelles je resterai attaché contre vents et marées : solidarité, recherche d'équité, intérêt général ? Or, aujourd'hui, l'individualisme règne en maître. Comment résoudre cette contradiction pour bâtir la politique sociale de demain : chacun ne pense qu'à soi, et la gauche espère toujours agir pour tous ? Bon sujet pour les états généraux de juillet...

► **Bernard Poignant, ancien député (PS) du Finistère, est le maire de Quimper.**

Acquis sociaux

A-t-on le droit de faire des enfants ?

par Hervé Fernandez et François Olivennes

LA préservation des acquis sociaux initiée par le président de la République a été l'objet pendant cette campagne électorale d'une touchante unanimité. C'est à qui en rajoutera le plus sur la retraite à soixante ans, la réduction du temps de travail, et le RMI.

Pendant ce temps, les salariés vivent des situations assez lointaines de ce tableau idyllique, et nous nous concentrerons ici sur certains de leurs problèmes. Deux acquis fondamentaux semblent en effet être de plus en plus attaqués dans l'entreprise : le droit à la grossesse et l'égalité professionnelle des femmes et des hommes. La menace du chômage désarme les salariés qui acceptent aujourd'hui des comportements patronaux qu'ils n'auraient probablement pas tolérés hier. Le souci de la compétitivité incline certains chefs d'entreprise à tout subordonner à la sacro-sainte productivité. Dans cet univers, il n'est pas étonnant que la grossesse soit l'ennemie numéro un et la femme enceinte la terreur des gestionnaires des ressources humaines. Nous sommes dans notre profession confrontés régulièrement et depuis longtemps à « la complainte des mères au travail ».

Quelle que soient leur conscience professionnelle et leur productivité effective, c'est toujours d'un mauvais œil qu'on les regarde : celles qui partent un peu plus tôt le soir, et qui, peut-être, s'absentent plus souvent. Il serait bon que, un jour, on étudie l'effet dévastateur de cette culpabilisation sur l'équilibre personnel de ces millions de femmes et son retentissement sur l'efficacité au travail. Cette « culpabilisation » franchit aujourd'hui une nouvelle étape. Nous voyons arriver dans la maternité la génération des grossesses quasi clandestines. Les femmes dissimulant le plus longtemps possible à leur employeur le fait qu'elles sont enceintes, craignant d'être l'objet d'une guerre des nerfs qui les conduirait à la démission ; quand il ne s'agit pas d'un licenciement économique qui vise à contourner l'interdiction de licenciement des femmes enceintes.

Dans certains cas, l'employeur demande un engagement écrit à ne pas être enceinte dans les premières années de l'embauche ; document illégal et sans valeur, mais assez symptomatique du mode de fonctionnement de certains chefs d'entreprise. De même, elles rechignent à accepter un arrêt-maladie alors qu'il est thérapeutiquement nécessaire et permettrait d'éviter une naissance prématurée, laquelle est source de risque pour l'enfant, de difficulté psychologique pour la mère et d'un coût non négligeable pour la collectivité lorsqu'on sait qu'une journée d'hospitalisation en soins intensifs d'un enfant très prématuré peut coûter 7 500 francs par jour et que son séjour peut se compter en semaines, voire en mois.

Enfin, les mêmes difficultés sont rencontrées dans le cas des nouvelles techniques de traitement de la stérilité, telle que la fécondation *in vitro*, qui représente un parcours du combattant pour de nombreuses femmes. Aux difficultés et au stress propres liés au traitement médical lui-même s'ajoute l'hostilité de l'entreprise. La grossesse est déjà un malheur pour certains patrons ! Alors la grossesse « aidée » semble constituer pour eux une perversion ! Nous avons vu récemment une de nos patientes stériles mutée volontairement à distance de son domicile pour compliquer encore plus l'épreuve qu'elle affrontait et dont elle s'était confiée à son chef d'entreprise.

Notre avenir collectif compromis

Cette inhibition de la grossesse au nom d'un impératif productiviste mal compris est insupportable et scandaleux. Elle constitue une régression profonde bafouant le droit des femmes et les acquis particulièrement importants que possèdent les femmes enceintes en France, situation qui n'est retrouvée dans pratiquement aucun pays du monde. Elle compromet également notre avenir collectif, et la baisse récemment remarquée du nombre d'enfants par foyer en France n'est peut-être pas étrangère à ce phénomène nouveau.

Ces acquis ne sont pas destinés à pénaliser l'entreprise mais à assurer la qualité de la prise en charge de la grossesse, et donc de la naissance. Cette attitude visant à dissuader les femmes d'avoir des enfants fabrique des milliers de foyers où l'un des désirs fondamentaux est interdit à cause du risque de perte d'emploi. Il est de plus stupide, du point de vue des entreprises elles-mêmes, car l'épanouissement personnel des salariées n'est pas contradictoire avec leurs performances professionnelles, mais il en est le gage. Il faudrait réfléchir aux organisations du travail qui permettraient aux femmes de mener leur « double vie » plutôt que de les conduire à gâcher l'une et l'autre.

Voilà un terrain d'action concret pour les partenaires sociaux et les hommes politiques. Il ne sert à rien de fixer la retraite à soixante ans si par ailleurs tout est mis en œuvre pour diminuer les naissances des cotisants de demain !

► **Le professeur Hervé Fernandez et le docteur François Olivennes travaillent au service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart.**

Le conflit bosniaque

Le « programme d'action » de Washington continue de susciter de vives controverses entre alliés

La Maison Blanche a précisé, mercredi 26 mai, que le rôle des Etats-Unis dans le cadre du « programme d'action » pour la Bosnie-Herzégovine, arrêté la semaine dernière à Washington, serait exclusivement de défendre les soldats de la FORPRONU chargés de protéger les six « zones de sécurité », pas de défendre les civils musulmans dans ces zones elles-mêmes. Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a de son côté répété que les Etats-Unis ne souhaitaient pas s'engager directement dans le conflit bosniaque, le risque étant, selon lui, qu'un tel engagement n'ait pas de fin et que la Bosnie se transforme *« en marécage »*.

Ces mises au point interviennent alors que s'est ouvert à Washington un débat sur le rôle des Etats-Unis dans le monde, après qu'un haut responsable du département d'Etat eut affirmé que l'administration Clinton, donnant la priorité aux questions économiques, entendait renoncer au « leadership » sur bien des affaires internationales, en prenant pour exemple la Bosnie. Tout en démentant que les Etats-Unis aient l'intention d'abandonner leurs *« responsabilités de chef de file »*, Warren Christopher a indiqué : *« Dans certaines situations, nous essaierons d'impliquer d'autres pays. Nous ne serions pas longtemps une super-puissance si nous devions tout faire par nous-mêmes. »*

Un autre débat, qui porte sur le « programme d'action » défini à Washington, s'est poursuivi mercredi, nous rapporte notre correspondant à Bruxelles, Jean de la Guérivière, lors de la réunion des ministres de la défense des pays membres de l'OTAN. *« Nous avons pris note de l'importance accordée aux zones de sécurité, ainsi qu'aux sanctions et autres mesures destinées à faire pression sur les Serbes de Bosnie et à les amener à accepter le plan de paix* (Vance-Owen). *Nous restons disposés à examiner favorablement toute nouvelle demande d'assistance que nous adresseraient les Nations unies »*, indique le communiqué publié à l'issue de cette réunion. Toutefois, des critiques ont été faites contre le « programme d'action » par l'Allemagne et la Turquie ainsi que par de petits pays membres comme le Danemark, estimant que ce plan risquait de figer les conquêtes territoriales serbes en Bosnie. Le ministre allemand, Volker Rühe, s'est ainsi opposé à ce que figure dans le communiqué l'expression selon laquelle les pays membres *« se félicitaient »* du programme de Washington.

Les Allemands protestent auprès d'Alain Juppé

Quant au secrétaire général, Manfred Wörner, il a renvoyé sur l'ONU les critiques faites à l'encontre de l'OTAN dans la gestion de la crise bosniaque : *« La Communauté européenne s'est tournée vers les Nations unies et non vers nous* (OTAN) *»* pour faire face à la situation. *« Nous avons toujours dit que nous serions prêts à aller plus loin mais nous ne sommes qu'un instrument »*, a-t-il ajouté.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a fait savoir qu'il s'était plaint mercredi, dans un entretien téléphonique avec son homologue français Alain Juppé, à la fois de la façon dont le « programme de Washington » avait été arrêté et de son contenu. *« Les décisions sur de futures actions de la communauté internationale pour venir à bout du conflit dans l'ex-Yougoslavie doivent être prises comme par le passé par les instances compétentes »*, à savoir le Conseil de sécurité des Nations unies et les organes mis en place par la conférence de Londres sur les Balkans, a souligné M. Kinkel.

Le ministre allemand a ajouté qu' *« il ne pouvait y avoir de modification des frontières par la violence, à savoir la conquête de territoires par les Serbes ». « L'intégrité de l'Etat de Bosnie-Herzégovine doit être assurée, et les sanctions contre la Serbie doivent être strictement mises en œuvre »*, a-t-il ajouté, en rappelant que les Européens s'étaient *« entendus sur ce principe de base et devaient s'y tenir »*.

Devant ces controverses que le programme de Washington déclenche non seulement dans la presse internationale mais entre alliés, le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a réaffirmé que le plan Vance-Owen restait la base de tout règlement politique, en ajoutant cependant qu'il ne pouvait être appliqué d'un seul coup et qu'il n'était pas *« immuable »*. – *(AFP, Reuter.)*

Enclencher la paix

Suite de la première page

2. – **Deuxième inexactitude** : nous aurions entériné les conquêtes serbes, et, du même coup, avalisé la purification ethnique.

Le texte dit précisément le contraire. Nous avons exprimé notre détermination à appliquer rigoureusement les sanctions imposées par le Conseil de sécurité à l'encontre de la Serbie et du Monténégro jusqu'à ce que soient remplies les conditions nécessaires, *y compris le retrait des troupes des Serbes de Bosnie des territoires occupés par la force »* (point 2). Je crois que l'on ne peut pas être plus clair. Les Serbes l'auront compris.

Nous avons simultanément appuyé la constitution rapide du Tribunal des crimes de guerre, *« afin que ceux qui se sont rendus coupables d'atrocités puissent être poursuivis en justice »* (point 6).

3. – **Troisième inexactitude** : nous aurions abandonné les Musulmans de Bosnie. Outre le maintien de l'assistance humanitaire (point 1), nous avons au contraire écrit que nous nous efforcerions d'assurer l'adoption rapide de la nouvelle résolution du Conseil de sécurité actuellement en discussion à l'initiative de la France, et qui vise à élargir le mandat et à renforcer les moyens de la FORPRONU dans les zones de sécurité. Toutes ces phrases ont leur valeur et personne ne doit s'y tromper, en particulier les belligérants.

Ce programme d'action dont je viens de rappeler succinctement quelques dispositions essentielles se suffit-il à lui-même ? Evidemment non ! Même s'il marque une volonté de durcissement et d'union de nos cinq pays, il doit être prolongé et étayé par des décisions du Conseil de sécurité des Nations unies, seule instance compétente pour utiliser la contrainte.

L'essentiel est donc à accomplir dans les prochains jours, et chacun devra prendre ses responsabilités. Nous prendrons les nôtres.

– Il faut d'abord contraindre Serbes et Croates à fermer leurs frontières avec la Bosnie pour couper les lignes d'approvisionnement des belligérants, et à accepter un contrôle international de cette fermeture.

– Il faut ensuite faire adopter par le Conseil de sécurité le projet de résolution élargissant le mandat de la FORPRONU dans les zones de sécurité, renforçant les moyens dont elle dispose et prévoyant la possibilité du recours à la force aérienne pour protéger lesdites zones. La Fédération de Russie s'est déclarée prête à mettre des troupes à disposition en Bosnie. Nous n'avons pu convaincre encore les Etats-Unis de faire de même. Mais ils ont d'ores et déjà confirmé leur engagement d'aider à la protection des forces des Nations unies dans le cas où elles seraient attaquées.

Il est indispensable que d'autres pays viennent appuyer l'effort que nous fournissons depuis des mois déjà, par exemple à Sarajevo ou à Bihac.

La définition du mandat, dont découleront les règles d'engagement des troupes, exigera un soin tout particulier. Si la France est suivie, la FORPRONU, trop souvent condamnée au rôle de spectateur du drame, pourra devenir un acteur à part entière, capable de dissuader les agresseurs. Ce serait un changement substantiel qui permettrait de faire des zones de sécurité de véritables points d'appui pour une mise en œuvre progressive du plan Vance-Owen.

– Il faut enfin endiguer le conflit, en augmentant notamment la présence internationale en Macédoine avec l'accord des autorités de Skopje. Les Etats-Unis envisagent d'apporter leur contribution à cet effort, ce qui constitue là encore un fait nouveau important.

Si nous parvenions à accomplir tout cela – qui est inscrit dans le programme de Washington, – alors nous aurions fait de grands progrès vers un cessez-le-feu durable. Nous aurions enclenché la paix. Il appartiendrait sans doute à une nouvelle session de la conférence de Londres d'en préciser les modalités et de faire évoluer, en accord avec toutes les parties concernées, les dispositions qui le méritent.

On voit à quel point ceux qui ont parlé de résignation se trompent. C'est au contraire une exigence de cohérence et d'action qui vient d'être exprimée. Elle doit se traduire dans les prochains jours par le vote des résolutions correspondantes du Conseil de sécurité.

Certes, l'effort qu'il nous faut engager pour concrétiser le programme de Washington est considérable. Mais si tous les Etats signataires et l'ensemble des membres du Conseil de sécurité des Nations unies le voulaient, il y aurait là un instrument d'action irremplaçable.

Où est l'alternative ? Qui peut dire, sans se mentir et sans mentir à ceux qui l'écoutent, qu'il est possible d'entreprendre la reconquête de la Bosnie en y lançant les 150 000 à 200 000 hommes nécessaires ? Qui peut prétendre à cela ?

On rétorquera qu'il suffit de donner les moyens de se battre à ceux qui ne les ont pas, en levant l'embargo sur la fourniture des armes. A-t-on bien mesuré les conséquences d'une telle décision ? Ce serait la fin de l'assistance humanitaire, et le retrait immédiat de la FORPRONU ; ce serait l'intensification des combats ; ce serait sans doute l'écrasement rapide des Musulmans ; ce serait l'internationalisation du conflit. Sommes-nous prêts à un tel engrenage ?

Il faut une bonne dose d'impudence à un ministre d'un précédent gouvernement pour oser écrire : *« Cette Europe adolescente, faute encore d'unité, de visions claires et de détermination politique, n'aura pas su imposer aux Serbes une contrainte suffisante. Les raisonnements justifiant la prudence furent bâtis sur des notions issues de la dernière guerre mondiale alors que tout avait changé. »* De grâce, que ceux qui n'ont pas tenu ce langage en 1992 ne nous fassent pas la leçon en 1993 !

Face à ce drame, laissons les polémiques inutiles, les calculs et les arrière-pensées. Nos efforts doivent aujourd'hui en priorité se concentrer sur la recherche de la paix et l'arrêt des combats. Il faut avancer pas à pas et combiner l'audace avec la patience et la détermination.

ALAIN JUPPÉ

□ **Le Parti socialiste « déplore » l'accord de Washington.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste a rendu public, mercredi 26 mai, un communiqué dans lequel il *« déplore l'adoption »* du plan de Washington pour la Bosnie et *« l'hypocrisie de sa présentation comme un succès de la diplomatie internationale ». « Cet accord,* estime le PS, *conduit à entériner l'inacceptable : les acquis d'une politique d'agression et d'expansion, la remise en cause par la force de frontières internationalement reconnues, la notion d'Etat fondée, non sur la citoyenneté, mais d'abord sur l'appartenance ethnique »*. Le PS demande *« la levée du siège de Sarajevo »* et *« un engagement rapide au Kosovo et en Macédoine, afin d'éviter une extension supplémentaire du conflit »*.

□ **Un appel d'intellectuels français en faveur de Sarajevo.** – Dans une lettre adressée aux intellectuels de Sarajevo et à Zlatko Dizdarevic, directeur du quotidien *Oslobodenje*, plusieurs personnalités du monde politique et journalistique français expriment *« leur honte croissante que nous font éprouver les mensonges, demi-vérités et manœuvres dilatoires des pays occidentaux face à des pogroms commis sous nos yeux, à nos portes.* (...) *Il n'est pas vrai que la force réunie de quelques-uns des pays les plus puissants du monde ne puisse interdire le massacre des populations civiles et la purification ethnique.* (...) *Nous disons aux intellectuels et artistes de France et d'Europe : il faut aller à Sarajevo ; il faut, dans la mesure de nos moyens et de nos compétences, forcer le blocus serbe qui est aussi une tentative d'asphyxie morale et intellectuelle, et rétablir dans cette ville martyre une présence culturelle européenne »*. Parmi les signataires de cette lettre, datée du 26 mai 1993, figurent notamment Alexandre Adler, Josette Alia, Michèle Barzach, Christine Clerc, Daniel Cohn-Bendit, Olivier Duhamel, André Glucksmann, Marek Halter, Eugène Ionesco, Laurent Joffrin et Serge Moati.

▶ **Renseignements à l'AICF, 34, avenue Reille, 75014 Paris.**

□ **250 journalistes du Kosovo d'origine albanaise en grève de la faim.** – Pour protester contre la mainmise serbe sur les médias en langue albanaise, deux cent cinquante journalistes du Kosovo, d'origine albanaise, ont entamé, mercredi 26 mai, une grève de la faim. Employés de la maison d'édition *Rilindja*, ils s'opposent à la prise de contrôle de leur entreprise par le groupe serbe, *Panorama*, qui a leur a donné jusqu'à jeudi pour reconnaître son autorité, sous peine de licenciement. Ils se sont également associés à la grève de la faim commencée, mardi, par l'écrivain Adem Demaqi, président du Comité des droits de l'homme et rédacteur en chef de la revue *Zeri* pour *« défendre le droit d'expression contre le régime hégémoniste et militariste de Belgrade »*. – *(AFP.)*

Les forces serbes ont lancé une nouvelle offensive dans le Nord

Maglaj est une ville du nord de la Bosnie (45 % de Musulmans, 30 % de Serbes et 20 % de Croates, avant le début de la guerre) bombardée de façon intermittente par les forces serbes depuis le mois d'août mais qui n'a pas été prévue pour devenir une « zone de sécurité » – comme Sarajevo, Bihac, Goradze, Srebrenica ou Zepa. Or, depuis une dizaine de jours, les bombardements serbes sur cette ville tenue par les forces musulmanes et croates bosniaques se sont intensifiés, faisant, selon un porte-parole de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), des tués et de nombreux blessés quotidiennement. De plus, la situation alimentaire y est *« très grave »*, toujours selon les « casques bleus », étant donné les difficultés rencontrées pour y acheminer l'aide humanitaire.

Etablir un nouveau corridor

Un obus serbe s'abat toutes les dix minutes sur Maglaj, et aucune maison de cette ville de 32 000 habitants n'a été épargnée, a, de son côté, rapporté une équipe de l'agence Reuter qui a pu s'y rendre et constater l'extrême dénuement de ses défenseurs musulmans et croates. *« Nous manquons de vivres et de matériel médical. Un convoi de secours a tenté de nous joindre hier, mais les violents bombardements l'ont contraint à rebrousser chemin »*, explique Ivica Jozic, commandant des forces croates locales.

« Nous manquons aussi de munitions », note Selim Krzic, commandant des unités musulmanes de Maglaj, dont la défense est organisée par un commandement commun croato-musulman. La ville est située dans une vallée, à une cinquantaine de kilomètres au nord du bastion musulman de Zenica, auquel elle est reliée par un étroit couloir serpentant entre de larges poches aux mains des Serbes.

Avant le début de la guerre, il y a un an, Maglaj comptait 43 000 habitants. Selon un rapport du Haut Commissariat pour les réfugiés, les 32 000 civils restés dans la région, pour la plupart des Musulmans et des Croates, sont au bord de la catastrophe. Ivica Jozic estime que les forces serbes ont intensifié leurs attaques pour tenter d'établir un deuxième corridor entre les territoires du nord-ouest de la Bosnie qu'ils contrôlent et la République de Serbie.

Pour sa part, un observateur de la Communauté européenne, Christian Mulders, raconte que des obus serbes sont tombés à proximité de son groupe lorsqu'ils sont entrés à Maglaj, mercredi 26 mai. *« Je pense que le monde entier devrait savoir ce qui se passe à Maglaj, que les Serbes continuent de tenter de s'emparer de toute la région nord malgré le prétendu accord de cessez-le-feu »*, a-t-il dit à Reuter.

Par ailleurs, le président Alija Izetbegovic a réaffirmé, mercredi, après une entrevue avec le médiateur international Thorwald Stoltenberg, que le programme d'action allié pour la Bosnie-Herzégovine était inacceptable. Le programme, présenté samedi par les Etats-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, présente *« trois aspects négatifs »*. Il ne garantit pas, selon lui, les conditions de sécurité nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire ; il ne prévoit aucune mesure pour arrêter l'agression serbe et n'établit aucun calendrier pour le retrait serbe de certains territoires conquis, comme le stipulait le plan Vance/Owen.

M. Stoltenberg, le successeur de Cyrus Vance, se trouvait en Bosnie pour tenter de convaincre le président bosniaque du bien-fondé du programme d'action. M. Izetbegovic a également réitéré son appel à la levée de l'embargo sur les armes à destination des Musulmans. *« S'il n'y avait pas d'embargo, nous serions en mesure de régler ce problème nous-même. »* – *(AP, Reuter.)*

M. Karadzic ne livrera pas de criminels de guerre au tribunal international

Les Serbes de Bosnie ne livreront pas de criminels de guerre présumés au tribunal international mis en place par l'ONU, a assuré, mercredi 26 mai, le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, à l'agence yougoslave *Tanjug*. M. Karadzic a affirmé que la « République serbe » de Bosnie était *« souveraine et qu'elle dispose d'une justice souveraine et du droit souverain de juger tous ceux qui ont commis des crimes de guerre, fussent-ils Serbes, Croates ou Musulmans »*. Il a indiqué que des observateurs internationaux pourraient assister à ces procès, qui seront publics.

Le leader serbe bosniaque a estimé que la création de ce tribunal était *« très problématique »* et ressemblait *« à une revanche du lobby allemand pour Nuremberg et à une tentative de choisir la partie qui doit être proclamée coupable dans le conflit yougoslave »*. – *(AFP.)*

HONGRIE : après la démission de son secrétaire général

Le Forum démocratique est menacé d'éclatement

BUDAPEST

de notre correspondant

La stabilité du gouvernement hongrois est menacée après la démission surprise, mercredi 26 mai, du ministre de la défense, Lajos Für, de son poste de secrétaire général du Forum démocratique (MDF), la principale composante de la coalition conservatrice au pouvoir depuis trois ans. M. Für a annoncé sa décision au cours d'une réunion de trois heures de la direction du MDF qui s'est déroulée dans une *« atmosphère dramatique »*, selon le porte-parole du parti.

En jetant l'éponge, M. Für, figure historique du MDF, semble porter le coup de grâce à son parti, ébranlé depuis un an par une offensive des courants d'extrême droite. Il a indiqué qu'il se retirait car il n'a pas pu *« préserver l'unité du parti »*, déchiré entre les extrémistes dirigés par le député démagogue Istvan Csurka, et les centristes, regroupés autour du chef du gouvernement, Josef Antall. Même si la crise couvait entre ces deux camps, le MDF avait toujours réussi à maintenir une unité de façade. Mais la démission de M. Für ne peut qu'accélérer le dénouement de cette épreuve de force. Visiblement bouleversé, le « père spirituel » du MDF, Sandor Lezsak, a déclaré qu'il envisageait, lui aussi, sa démission si M. Csurka était exclu, comme le réclame depuis des mois l'aile libérale du MDF.

Lâché par les grands fondateurs du parti, le premier ministre est aujourd'hui cautionné par Istvan Csurka, lequel avait mis le feu aux poudres en publiant, l'été dernier, un pamphlet aux accents antisémites contre le gouvernement. S'il se résigne à l'exclure, M. Antall provoque l'éclatement de son parti à un an des prochaines législatives. Sinon, il restera otage de l'extrême droite. Le débat devrait être tranché, lundi, lors d'une session extraordinaire de la direction du MDF.

En tout état de cause, cette situation illustre l'échec de la tactique de M. Antall : maintenir M. Czurka au sein du MDF pour mieux l'isoler. Il se retrouve avec un parti en lambeaux dont la déconfiture menace la stabilité de son gouvernement.

Attaquée sur sa droite et critiquée par ses partenaires de la coalition, jamais la position de M. Antall, dont l'état de santé est en outre inquiétant, n'a paru aussi fragile. Dans l'immédiat, la marge de manœuvre du premier ministre est étroite et, note, jeudi, le quotidien *Magyar Hirlap*, *« il doit désormais envisager de gouverner avec une chambre minoritaire pour échapper à l'emprise des extrémistes »*.

YVES-MICHEL RIOLS

A-t-on le droit
...faire des enfants ?
...Fernandez et François Olivennes

Notre avenir collectif compromis



EUROPE

ITALIE : près du Musée des Offices

L'attentat de Florence a fait six morts et une trentaine de blessés

Une forte explosion a fait six morts et une trentaine de blessés, en plein centre de Florence (Italie), à quelques dizaines de mètres du Musée des Offices, endommageant aussi le patrimoine culturel, dans la nuit de mercredi 26 à jeudi 27 mai. Alors que, dans un premier temps, les enquêteurs avaient avancé l'éventualité d'une fuite de gaz, le directeur général de la protection civile italienne Elveno Pastorelli a annoncé, jeudi matin, qu'il s'agissait d'un attentat à la voiture piégée : selon lui, l'explosif aurait été déposé dans une Fiat « Duna » au pied de la tour des Pulci.

La déflagration a détruit l'édifice abritant la plus vieille académie de sciences agraires du monde, l'Académie des Géorgophiles (amis de la Terre, 1783) sur l'étroite rue Lambertesca donnant sur les Offices, ainsi que la tour des Pulci attenante, où logeaient quatre des victimes, la gardienne, son mari et leurs deux enfants, une fillette de huit ans et sa sœur de quelques mois. Les corps carbonisés de deux autres personnes, non encore identifiées, ont été retrouvés, de l'autre côté de la rue, dans un bâtiment ravagé par un incendie. La Galerie des Offices, l'un des plus célèbres musées du monde, a été sérieusement endommagée et devrait rester fermée pendant plusieurs mois.

Plusieurs œuvres exposées dans le musée ont été endommagées dont une *Nativité* de Gherardo Delle Notti (Gerrit van Honthorst). Les toiles les plus célèbres sont restées intactes, mais ce sont les dégâts causés au bâtiment, construit par Vasari au XVIᵉ siècle pour abriter les bureaux (*Uffizi*, Offices des Médicis) qui sont les plus inquiétants. Selon la directrice du musée, Mme Petrioli Tofani : *« Nous devrons enlever toutes les œuvres. S'il commence à pleuvoir, ce serait une catastrophe. »*

Cette explosion survient deux semaines après l'attentat à l'explosif qui a éventré un immeuble à Rome, faisant une vingtaine de blessés. Une revendication au nom d'une certaine « Phalange armée », une organisation inconnue qui avait déjà revendiqué d'autres attentats dans le passé, n'était pas prise au sérieux par les enquêteurs, jeudi matin. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : les suites de l'« Irakgate »

Un ministre est accusé de « dissimulation de preuve » par un ancien député conservateur

Selon Sir Hal Miller, ancien député conservateur, le gouvernement de Mme Thatcher aurait laissé condamner à tort des industriels accusés d'avoir livré les éléments d'un « super-canon » à l'Irak à l'insu des autorités.

LONDRES

de notre correspondant

Sir Patrick Mayhew, actuel ministre chargé de l'Irlande du Nord, occupait les fonctions de ministre de la justice en 1990. C'est en cette qualité qu'il serait intervenu pour empêcher la divulgation de preuves pouvant disculper des hommes d'affaires arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'exportation illégale d'armements en Irak. Cette grave accusation est portée par Sir Hal Miller, ancien parlementaire et ancien vice-président du Parti conservateur. L'affaire est celle du « super-canon » irakien, qui avait commencé d'être assemblé, en 1988-1989, grâce aux matériaux fournis par des entreprises britanniques.

L'arrestation de trois dirigeants de la société Walter Somers, en mai 1990, suivait la saisie, un mois plus tôt, par les douanes, de huit tuyaux d'acier de forte dimension qui étaient des éléments du « super-canon ». Peter Mitchell, directeur général de Walter Somers, entendu par la justice, risque donc gros, et Sir Hal décide d'intervenir : il rencontre Sir Patrick Mayhew à la Chambre des communes et lui fait part de son intention de fournir à la justice les preuves qui disculperont M. Mitchell en montrant que le gouvernement était parfaitement au courant de ces exportations illégales. Cela provoque, selon Sir Hal, une réaction horrifiée du ministre de la justice, qui demande instamment à son interlocuteur de se taire.

Sir Patrick a formellement démenti, lundi 24 mai, ces accusations, et a rappelé qu'en novembre 1990 il a conseillé à l'administration des douanes d'abandonner les poursuites judicaires, ce qui fut fait. Sir Hal, de son côté, souligne que, averti par les dirigeants de Walter Somers dès juin 1988, il a très vite mis en garde le gouvernement et les services secrets : il conserve des preuves écrites de ses dires. Tout cela n'empêchera pas qu'au moment de la saisie des éléments du « super-canon », en 1990, le ministre de la justice, Nicholas Ridley, affirmera que le gouvernement n'était au courant de rien...

Parole contre parole

Bref, c'est la parole de Sir Hal contre celle de Sir Patrick. Le problème est que le témoignage du premier a été fait devant la commission d'enquête judiciaire présidée par un magistrat, M. Scott, formée en novembre 1992, dans le cadre de l' « Irakgate ». Il s'agissait alors d'une autre affaire, celle de la société Matrix Churchill, dont les dirigeants furent également accusés d'avoir exporté illégalement en Irak des machines-outils servant à la fabrication d'armements (*le Monde* du 12 au 19 novembre 1992). Or, on sait maintenant que non seulement le gouvernement, dirigé à l'époque par Mme Thatcher, était au courant de ces livraisons au régime de Saddam Hussein, mais qu'il les avait encouragées.

Le juge Scott, un homme qui a une réputation de ténacité et de probité, poursuit ses auditions de témoins : il n'a pas perdu espoir d'entendre le premier ministre, John Major, ainsi que son prédécesseur. Sir Patrick Mayhew devait être entendu jeudi 27 mai par la commission.

LAURENT ZECCHINI

□ **Un remaniement du gouvernement a été annoncé.** Les services du premier ministre britannique ont annoncé, jeudi matin 27 mai, que John Major allait procéder incessamment à un remaniement gouvernemental. Ces dernières semaines, d'intenses rumeurs ont couru dans les milieux politiques de Londres, faisant état notamment du départ de Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier. – *(Reuter.)*

□ **RUSSIE : les chefs des Républiques appellent au compromis sur la Constitution.** – Les chefs des Républiques faisant partie de la Fédération de Russie, réunis à Moscou mercredi 26 mai, ont refusé d'appuyer le projet de Constitution de M. Eltsine, en appelant à faire une synthèse de ce projet et de celui défendu par le Parlement. Selon le porte-parole présidentiel, M. Kostikov, cette réunion fut *« une grande victoire »* pour M. Eltsine car *« personne n'a voté contre* (son) *projet »*, les chefs des Républiques ayant même promis « oralement » de le soutenir lors de la conférence constitutionnelle convoquée pour le 5 juin ; mais le numéro deux du gouvernement, M. Choumeïko, a reconnu que les chefs des Républiques ont refusé de signer une déclaration de soutien au projet présidentiel avant l'application de mesures concrètes sur l'autonomie des Républiques. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Les Arméniens du Haut-Karabakh refusent le plan de paix.** – Les Arméniens du Haut-Karabakh, invités pour la première fois à se prononcer séparément sur le plan turco-russo-américain visant à instaurer un cessez-le-feu dans leur région, ont fait connaître leur refus, mercredi 26 mai, estimant qu'il ne procure pas de *« garanties suffisantes pour leur sécurité »*.

ASIE

Un Chinois incorrigible

Le dissident Xu Wenli, libéré après douze ans de détention, n'affiche aucun repentir

PÉKIN

de notre correspondant

Incorrigible ! Il y a cinq heures qu'il est sorti de son cachot, et le voilà qui déjà polémique sur l'une de ses marottes. *« Montesquieu : quand j'ai lu que sans même venir en Chine, il avait compris que l'un des problèmes essentiels de mon peuple était qu'il ne pouvait s'empêcher de tricher dans le commerce, je me suis dit que ses théories politiques ne pouvaient qu'être justes. »* Et d'appuyer son propos d'un pouce levé pour saluer un Siècle des Lumières dont l'admiration l'a conduit dans une geôle solitaire où il a vécu douze ans (*le Monde* du 27 mai).

Sa libération s'est produite avec la même désinvolture policière envers la procédure qu'autrefois son incarcération. Mercredi matin, les policiers sont venus chercher son épouse et sa fille au domicile familial, petit appartement dans une résidence ouvrière. Direction la prison numéro un de Pékin à bord d'un minibus. Xu Wenli venait de se voir ordonner de faire ses bagages, dont six caisses de livres. Voilà tout. Il n'a pas insisté pour obtenir une explication.

Aux journalistes étrangers, il fut indiqué que cette clémence résultait de sa bonne conduite, et certes pas de la nécessité de donner un os à ronger au *lobby* du Congrès américain partisan d'infliger une punition commerciale à la Chine pour sa politique des droits de l'homme. Attablé en famille, il fête sa libération à l'aide d'une larme de cognac. *« Il me fallait un alcool de France. »* Montesquieu, toujours. Sur la porte, il a affiché un mot pour s'excuser de n'être pas disponible : épuisement et émotion... Mais il y a aussi la joie de parler, de retrouver de vieilles connaissances. La dernière fois que nous nous étions vus, quelques jours avant son arrestation, il tentait de faire revivre un mouvement pro-démocratique dont la plupart des principales figures, s'étant rendues célèbres par leur campagne d'affiches sur le « mur de la démocratie », étaient déjà incarcérées. C'était huit ans avant Tiananmen. Déjà...

Rires et pleurs

Non sans fierté, il rit de son matricule en prison. *« D'abord 002, puis 001 ! Pour nous autres dont les noms étaient connus à l'étranger, cela a été plus facile. C'est peut-être un signe que la Chine s'ouvre... »* Son œil luit de malice. *« Dans l'ensemble, j'ai été bien traité »*, raconte-t-il. Il a bien perdu quelques dents et quelques cheveux, mais enfin... Il a pu suivre l'évolution du monde dans le journal officiel et à la télévision. Et se maintenir en forme physique par des exercices, en forme morale par la lecture, assortie d'une certitude : *« J'ai voulu œuvrer pour mon pays. »*

Pas une once de regret. Il récuse fermement le motif de son incarcération : *« Organisation d'une clique visant à renverser le gouvernement »*. Il considère encore aujourd'hui avoir eu raison de publier un samizdat à la chinoise, *Tribune du Cinq Avril*. Il demande des nouvelles d'autres dissidents, dont certains sont à l'étranger. La grande question : le dernier des grands noms de l'époque, Wei Jingsheng, pour qui Xu avait pris fait et cause, sera-t-il le prochain à être libéré pour donner un nouveau gage à l'Occident ? *« Peut-être avant l'année prochaine »*, mais c'est une spéculation, pas plus.

Au souvenir de sa mère, décédée il y a cinq ans (il n'eut pas le droit de sortir de prison), Xu pleure. Triste, mais aussi inquiet d'une éventuelle incompréhension. *« Croire ou non en Dieu, cela n'a pas d'importance, hein ? Nous sommes bien pareils ? »* Il souffre à l'idée de ce qu'a enduré sa femme, fonctionnaire. Il avait refusé l'offre de ses geôliers de se « réhabiliter » aux yeux de sa famille en reconnaissant sa « culpabilité ». En fait, s'il est une raison pour laquelle sa famille a résisté à l'épreuve, c'est son obstination. Il le devine, sans en être encore sûr.

Dans la cour, une petite vieille promenant un nouveau-né nous regarde d'un air curieux. Il fait beau et chaud. Pas de policier en vue, du moins à première vue. Quantité d'autres familles ordinaires vivent dans ce semblant d'urbanisme aux normes léninistes, au vide-ordures puant, au délabrement programmé par l'architecture. Avant de parler de l'avenir, Xu demande un délai pour rassembler les fils d'une vie mise entre parenthèses pendant douze ans par le fait du Prince, pour n'avoir fait que critiquer ce Prince. On aurait mauvaise grâce à le lui refuser.

FRANCIS DERON

□ **Pékin admet qu'il y a eu des manifestations à Lhassa.** – L'agence Chine nouvelle a reconnu pour la première fois, mercredi 26 mai, que des manifestations avaient eu lieu l'avant-veille et la veille à Lhassa, fomentées par des *« fauteurs de troubles »*. L'agence officielle du gouvernement chinois assure que la situation est *« redevenue normale »*, et ne fait pas état d'arrestations ou de victimes. Elle précise que *« la police a pris des mesures pour mettre un terme aux troubles après avoir au préalable parlé aux agitateurs »*. Selon des informations non confirmées répercutées par le gouvernement du dalaï-lama en exil en Inde, trois personnes ont été tuées et plusieurs ont été arrêtées durant ces troubles. – *(AFP.)*

CAMBODGE : devant le succès populaire des élections

Le prince Sihanouk prend ses distances avec les Khmers rouges

Alors que se déroulait, jeudi 27 mai, l'avant-dernier jour du scrutin au Cambodge, et que près de 90 % des inscrits ont voté, le prince Sihanouk a pris publiquement ses distances envers les Khmers rouges avec lesquels il entendait, récemment encore, constituer un gouvernement de « réconciliation nationale ».

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le prince Sihanouk n'aura pas été le dernier à tirer les leçons, sans même en attendre les résultats, du succès populaire des élections organisées par l'ONU au Cambodge. Il tourne le dos aux Khmers rouges en *« renonçant définitivement »* à sa proposition de former un *« gouvernement quadripartite de réconciliation nationale »* – comprenant donc des représentants de Pol Pot. Se ralliant franchement à la légalité « onusienne », il *« laisse au seul gouvernement et à la seule Assemblée nationale, tous deux issus des élections de mai 1993, le soin de décider de l'inclusion ou de la non-inclusion des Khmers rouges dans un futur gouvernement »*.

Dans une déclaration publiée mercredi 26 mai et présentée comme un condensé des propos qu'il avait tenus le matin même devant des parlementaires français et européens, le prince indique aussi qu'il sera candidat à la présidence de la République, quels que soient le type de scrutin retenu et les pouvoirs du futur chef de l'Etat. Il n'évoque plus une *« deuxième croisade »* sihanoukiste pour sauver le Cambodge. Le voici donc revenu dans le cadre de l'intervention de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, avec laquelle il avait même envisagé de rompre le dialogue l'hiver dernier.

« Défaite historique »

Ce revirement ne peut être pris à la légère car, selon l'un des participants aux entretiens, le prince aurait déclaré, à propos des élections qui s'étalent sur six jours et prendront fin vendredi 28 mai, que *« les Khmers rouges ont essuyé une défaite historique dont ils ne vont pas se relever »*. Autrement dit, Norodom Sihanouk, qui a longtemps boudé une opération électorale dont il n'attendait rien de bon pour son pays, s'est rendu compte, comme d'autres, que le succès du scrutin – participation massive dans un calme relatif – introduisait une nouvelle donne dans une situation qui demeure, cependant, fort complexe. Tout en n'ayant pas voté, il a réagi assez vite pour prendre le train en marche. L'ambiance, surtout depuis le début du scrutin, prouve, en effet, que la popularité de l'ancien monarque demeure un facteur important.

Voilà donc Sihanouk réintégré dans le circuit alors que le scénario électoral s'est déroulé sans lui. Mais les Khmers rouges, qui prennent ainsi une deuxième gifle, ne sont pas pour autant rayés du paysage. M. Akashi, le patron de l'APRONUC, en estime aujourd'hui les effectifs à 15 000 hommes entraînés et récemment rééquipés. Sans aller si loin, les Khmers rouges peuvent encore s'appuyer sur 10 000 hommes au moins, et ont élargi, ces derniers mois, les zones sous leur contrôle, notamment sur la frontière thaïlandaise. Dans le contexte cambodgien, ils auront donc leur mot à dire pendant quelque temps encore. Le régime issu des élections sera fatalement fragile avec des moyens militaires limités et une économie en ruine dans un pays où les armes continuent de circuler par dizaines de milliers.

Mais que Norodom Sihanouk entende, sans attendre, contribuer à calmer le jeu est de bon augure, d'autant que, depuis quelques semaines, ses amis chinois ont pris, eux aussi, certaines distances envers les Khmers rouges. Pour accélérer le mouvement et, peut-être aussi, dans l'éventualité d'une chambre « ingouvernable », il propose même qu'une majorité simple (et non, comme prévu, des deux-tiers) soit requise pour l'adoption d'une constitution qui, aux termes des accords de Paris, doit avoir lieu dans un délai de trois mois.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD : pour sortir de la crise « nucléaire »

Pyongyang rouvre le dialogue avec Séoul et Washington

La crise ouverte en mars par l'annonce du retrait de la République populaire démocratique de Corée (RPDC, Corée du Nord) du traité de non-prolifération nucléaire est entrée dans une phase qui laisse penser qu'elle pourrait se résorber.

TOKYO

de notre correspondant

A deux semaines du 12 juin, date à laquelle la décision de Pyongyang de dénoncer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) deviendra effective, deux développements indiquent que la Corée du Nord et ses principaux interlocuteurs, les Etats-Unis et la Corée du Sud, cherchent à sortir de l'impasse.

Dans un message signé du premier ministre nord-coréen Kang Song-sam, la RPDC a proposé, mardi 25 mai, de rouvrir le dialogue avec Séoul et d'organiser le 31 mai à Panmunjom une rencontre entre vice-premiers ministres pour examiner la possibilité d'un sommet entre les deux pays. Le message précise que la question nucléaire pourrait aussi être à l'ordre du jour. Il est probable que Séoul, qui avait proposé la semaine dernière une reprise du dialogue, répondra favorablement à l'initiative de Pyongyang.

Le même jour, le département d'État américain a annoncé une rencontre, le 2 juin à New-York, entre le secrétaire adjoint aux affaires politiques et militaires, Robert Galluci, et le vice-ministre des affaires étrangères de la RPDC, Kang Sok-chu. Ce sera la première rencontre à haut niveau entre Américains et Nord-Coréens depuis seize mois. La question nucléaire sera au centre de ces entretiens.

Pyongyang, qui n'a pas de relations diplomatiques avec Washington, cherche à sortir de son isolement en établissant des liens avec les Etats-Unis qui permettraient de débloquer également la situation avec le Japon, dont la RPDC attend une aide économique une fois que les relations bilatérales auront été normalisées. Depuis qu'elle a annoncé son retrait du TNP, la RPDC a insisté pour qu'aient lieu des négociations à haut niveau avec les Américains, qui seules, estime Pyongyang, peuvent permettre de résoudre ce problème.

Ces dernières semaines, une intense activité diplomatique en coulisse entre Nord-Coréens et Américains en poste à Pékin indiquait qu'un compromis était cherché. La Chine semble avoir eu un rôle actif d'intermédiaire. Début mai, le Conseil de sécurité a adopté une résolution au ton mesuré (en réponse au souhait de Pékin, qui s'était cependant abstenu) demandant à la RPDC de reconsidérer son retrait du TNP.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

Une « première » à Casablanca

Un ministre israélien a participé à la conférence sur l'environnement en Méditerranée

CASABLANCA

de notre correspondante

Ministre israélien de l'environnement, M. Yossi Saridaura réussit le tour de force d'être le premier membre d'un gouvernement israélien à participer – en dehors du processus de paix au Proche-Orient – à une réunion régionale dans un pays arabe en passant presque inaperçu. Il s'agissait de la Conférence sur l'environnement en Méditerranée, qui a clos ses travaux mercredi 26 mai à Casablanca.

En fait, personne n'avait vraiment envie de donner à cette « première » une importance particulière : les Européens, parce que cela, selon le mot de l'un d'eux, était *« dans l'ordre des choses »*, et les Arabes, parce que l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de paix aurait pu rendre embarrassante la présence de M. Sarid. L'Organisation d'action démocratique et populaire, une petite formation marocaine d'extrême gauche, a vigoureusement protesté contre l'invitation lancée aux Israéliens par la Banque mondiale, cofondatrice de la conférence, et *Libération*, organe de l'USFP (gauche) a estimé que la venue de M. Sarid était *« inopportune »*.

MOUNA EL BANNA

□ **Amnesty international s'inquiète du nombre de civils tués dans la bande de Gaza.** – Dans un communiqué publié jeudi 27 mai à Londres, Amnesty international estime que l'augmentation du nombre de civils palestiniens tués *« de manière injustifiable »* dans la bande de Gaza est *« extrêmement inquiétante »*. L'organisation de défense des droits de l'homme, dont une délégation vient d'effectuer une visite à Gaza, souligne que depuis la déportation, en décembre, de quelque 400 activistes présumés vers le Liban, *« plus de 100 Palestiniens ont été tués par les forces israéliennes, dont au moins 70 dans la bande de Gaza »*. Amnesty précise qu'au moins 30 des victimes n'avaient pas plus de seize ans. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : deux ingénieurs américains enlevés.** – Employés de la compagnie pétrolière Hunt, deux ingénieurs américains et leur chauffeur yéménite ont été enlevés, mardi 25 mai, dans la région de Maareb, à 250 kilomètres à l'est de Sanaa, par des membres d'une tribu, ont indiqué mercredi des ouvriers travaillant dans cette région. Selon des sources bien informées, cette prise d'otages serait destinée à obtenir la libération de quatre membres d'une tribu récemment condamnés à mort pour l'assassinat d'un policier. – *(AFP.)*

ASIE

Chine : le réveil de l'« empire »

Face à la montée des régionalismes, le régime de Pékin flatte le nationalisme de la population

PÉKIN

de notre correspondant

La rétrocession de Hongkong à la Chine constitue *« l'ardent désir commun à tous les descendants de l'empereur Yan et de l'empereur Jaune de par le monde »*, déclarait récemment le représentant de Pékin dans la colonie britannique. Dans cette réflexion se trouve toute la pensée archaïque du régime.

« L'empereur Yan » et *« l'empereur Jaune »* n'ont jamais existé que dans la légende, qui veut qu'ils aient régné voilà plusieurs millénaires. Mais qu'importe... En panne idéologiquement, trop incertain de lui-même pour jeter aux orties la feuille de vigne socialiste qui dissimule encore le recours au capital, sommé par les circonstances de présider à un décollage économique brutal *le Monde du 27 mai)*, Pékin imprime à sa propagande une dérive nationaliste qui touche au chauvinisme.

Ce phénomène était apparu dès avant la crise de 1989. Après Tiananmen, le régime avait tenté de raviver la xénophobie en blâmant les étrangers pour *« les troubles »*. Il a, depuis, à la fois affiné et amplifié la manœuvre, qui se double d'une insistance marquée sur le rôle de l'armée. La propagande insiste sur l'omniprésence des militaires dans tous les secteurs d'activité, et affiche une esthétique ambiguë : jeunes gens aux cheveux courts, uniformes impeccables, déplacements martiaux au parfait ordonnancement...

La campagne pour l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2 000, que Pékin réclame à cor et à cri, participe du même esprit : honneur pour la nation, fierté devant l'Histoire, mobilisation générale de la population, décoration de la ville comme une caserne un jour de fête. La moindre occasion est prétexte à démonstration. Les récents jeux sportifs d'Asie orientale se sont ouverts à Shanghaï sur un défilé de chars de carnaval où l'on voyait, entre autres, la couronne anglaise disparaître progressivement des regards sur un gratte-ciel représentant Hongkong.

L'excellence de la « race »

Le régime pékinois estime de sa responsabilité de léguer à la postérité une Chine réinstallée dans les frontières dont jouissait son ancêtre, l'empire mandchou, avant le milieu du dix-neuvième siècle. Jusqu'à récemment, il s'était vu faciliter la tâche par une communauté internationale empressée à lui plaire. Ainsi récupéra-t-il le Turkestan chinois et le Tibet. Les démocraties ont accepté sans broncher de rompre avec Taïwan pour ouvrir des ambassades à Pékin. Puis, en 1984, ce fut Margaret Thatcher qui signa l'accord de rétrocession de Hongkong sur des bases satisfaisantes pour Pékin.

Ce n'est que récemment que Taïwan, marché substantiel pour les économies capitalistes, a commencé à poser un cas de conscience aux gouvernements des pays industrialisés et que des émeutes à répétition ont attiré l'attention sur la situation du Tibet. Il n'y a qu'en Mongolie extérieure – arrachée par Staline à Mao – que Pékin a reconnu l'indépendance d'une des parties constituant autrefois l'empire mandchou.

Y A UN ÉTRANGER QUI CHANTE L'INTERNATIONALE !

PÉKIN

Aux arguments historiques présentés par Pékin pour justifier ses revendications territoriales, la communauté internationale a répondu par l'acquiescement. Cela a renforcé les gérontes communistes, qui avaient passé leur vie à faire la guerre dans ce but réunificateur, dans leur conviction qu'il n'y aurait aucun obstacle sur cette voie. On imagine bien la fureur que M. Deng aurait, dit-on, manifesté à découvrir que Londres revenait sur ce qu'il croyait avoir été conclu à propos de Hongkong.

Le nationalisme permet en outre d'attirer vers le continent une partie des richesses accumulées ces dernières décennies par la communauté chinoise d'outre-mer. Même si celle-ci préfère vivre dans les confortables cités capitalistes, elle n'est pas indifférente à ce chatouillement de la fibre ethnique – elle qui n'a pas partout entretenu avec les populations autochtones des rapports dénués de tensions (par exemple en Indonésie). Cela explique en partie les développements épisodiques de la presse de Pékin sur l'excellence de la *« race »* chinoise.

Mais la raison principale de cette bouffée de nationalisme se trouve probablement dans la peur qu'éprouve un régime puissamment centralisateur à constater son affaiblissement face aux potentats provinciaux enrichis par la libéralisation économique. Les insultes adressées au gouverneur de Hongkong, Chris Patten (traité, entre autres, de *« prostituée en fin de carrière qui se met à prêcher l'abstinence »*), rappellent les injures déversées sur les *« nouveaux tsars »* du Kremlin lors des affrontements à la frontière sino-soviétique en 1969. Alors, la Chine officielle sortait aussi de ses gonds, à un moment où le régime était très divisé. Les tendances centrifuges traditionnelles forçaient Pékin à une crispation contre un adversaire extérieur afin de réaffirmer son pouvoir.

Juguler le séparatisme

Le nationalisme contraint aujourd'hui les bureaucrates les plus modernistes et les pouvoirs provinciaux à se réaligner sur le discours du « trône ». Certaines des tirades les plus dures contre les Occidentaux proviennent de personnalités connues comme assez libérales, qui se lavent ainsi de soupçons pouvant peser sur leurs convictions.

Ce nationalisme est encore accentué par la réelle évolution de Taïwan. Là, l'électorat a porté au pouvoir des hommes qui ne considèrent plus la réunification de la Chine comme un objectif immédiatement envisageable. Leur préoccupation est de gérer le *statu quo* permettant à la classe d'affaires locale de traiter avec le continent sans en dépendre trop.

De plus, l'exaltation de la nation est, pour Pékin, un moyen de juguler les tentations séparatistes des marches aux frontières peuplées de non-Chinois. Le régime n'a pas caché, ces derniers temps, son souci de les faire participer davantage au décollage économique, remède indispensable – avec l'endoctrinement dans le respect du pouvoir souverain – au séparatisme. Sans doute est-ce là, pour ces populations, le résultat d'une heureuse, quoique tardive, compréhension du malaise qui règne de façon latente dans ces marches et explose à l'occasion, comme au Tibet.

Enfin, le phénomène nationaliste chinois va de pair avec une réelle montée en puissance militaire. Les efforts d'armement de Pékin ne sont plus un mystère. Plusieurs pays de la région en nourrissent la crainte que la Chine ne soit en passe d'occuper le vide créé, en particulier en Asie du Sud-Est, par un début de repli américain consécutif à la disparition de l'URSS. La présence dans la haute direction politique de l'amiral Liu Huaqing, un officier connu pour vouloir donner à la marine des moyens supérieurs, effort déjà entrepris à grande échelle, n'est pas faite pour les rassurer.

Les dirigeants de Pékin démentent à qui mieux mieux que leur pays dépense plus qu'il n'est nécessaire au maintien d'une armée *« exclusivement défensive »* : 6 dollars par tête, contre 1 000 aux Etats-Unis ou 300 au Japon. Ou encore : 7,3 milliards de dollars dans le prochain budget officiel – contre 274 milliards pour Washington, 37 milliards pour Tokyo...

Une armée peu belliqueuse

Certes, le contexte n'est guère propice à des aventures militaires. La classe dirigeante chinoise est dans l'ensemble consciente que le pays n'est plus en mesure de vivre seulement selon ses propres règles.

Son appartenance à la communauté internationale – responsabilité nucléaire, siège au Conseil de sécurité, imbrication dans l'économie mondiale, candidature au GATT, etc. – joue contre des risques de dérapage. Le néo-nationalisme est principalement à usage interne.

Pour autant, en Chine même, il ne met pas tout le monde à l'aise. La population ne donne pas l'impression qu'elle serait enthousiaste pour des gesticulations destinées à impressionner tel ou tel voisin, à faire plier Londres sur Hongkong, à faire frémir Taïwan, ou à récupérer la propriété exclusive des archipels de la mer de Chine méridionale, revendiqués par cinq autres pays du Sud-Est asiatique.

Des dissidents ont même comparé la dérive nationaliste à celle de l'Allemagne nazie. En 1992, une publication du ministère de la culture a été fermée pour avoir publié un article critiquant le refus du régime de prendre en considération le concept occidental des droits de l'homme. Son auteur demandait en substance : quelle différence y a-t-il entre Hitler et un gouvernement (chinois) qui mesure son succès au revenu par habitant sans souci des autres aspects du progrès humain ?

On peut aussi douter que l'armée se mobiliserait de gaieté de cœur pour une opération autre que défensive – elle dont l'encadrement tout entier est impliqué dans le commerce national et international. Ses cinquante mille usines et ateliers d'armements se sont diversifiés, en quelques années, au point que, selon une estimation généralement retenue, leur production est faite à 65 % de leur valeur de produits industriels civils, parfois en collaboration avec des firmes occidentales. La célèbre firme de ventes d'armes Polytechnology, tenue par des enfants de vétérans de la Longue marche, vient d'élargir sa surface sociale en emménageant dans un nouvel immeuble intitulé, en gigantesques lettres dorées, « Poly Plazza ».

Toute opération extérieure qui risquerait d'assombrir à nouveau dans la région l'image de la Chine réparée après Tiananmen à grands efforts de relations publiques, serait suicidaire pour un programme de modernisation qui repose autant sur la façade de maturité du pays que sur les contributions financières de la communauté internationale. L'armée et ses émanations en seraient des victimes majeures.

Si les arguments historiques invoqués par Pékin pour justifier telle revendication de souveraineté peuvent faire sourire en Occident, ils relèvent d'une pratique à laquelle les voisins de la Chine sont depuis longtemps habitués. Ce n'est pas pour autant qu'ils les voient ressortir sans inquiétude, surtout en des temps de succession mal maîtrisée.

FRANCIS DERON

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant, directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ALGÉRIE : le procès de l'attentat de l'aéroport d'Alger

Trente-huit personnes ont été condamnées à mort

ALGER

de notre correspondante

Comme prévu, c'est un verdict sévère qu'a rendu, mercredi 26 mai, après plus de vingt jours de procès, la Cour spéciale d'Alger, en condamnant à la peine capitale trente-huit des cinquante-cinq personnes accusées d'avoir participé à l'attentat à la bombe commis, le 26 août dernier, à l'aéroport d'Alger. Cet acte terroriste, attribué au Mouvement islamique armé (MIA), avait fait neuf morts et plus de cent vingt blessés.

Les juges ont dépassé les réquisitions du procureur, qui avait demandé la peine de mort contre quinze des vingt-neuf inculpés présents et la *«peine maximale»* contre vingt-six autres accusés en fuite. Mais le représentant du ministère public avait, il est vrai, ardemment défendu le principe de la peine capitale *«eu égard à son exemplarité et à son effet dissuasif»*.

Parmi les douzé condamnés à mort qui étaient dans le box des accusés figurent un élu de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Hocine Abderrahim, un commandant de bord d'Air Algérie, Rachid Hachaichi, et le vice-président d'une commune d'Alger, Saïd Soussène. Il y a aussi un «compagnon de route» de Mustapha Bouyali (un des premiers islamistes algériens à avoir pris le maquis, où il fut tué en 1987), Mansouri Meliani, condamné en même temps que les *«poseurs de bombe»* d'Alger, du fait de ses activités antérieures à la tête d'un *«groupe armé»*.

Mandats d'arrêt internationaux

Ce sont les mêmes chefs d'accusation – *«constitution de groupe armé»* et *«atteinte à la sécurité de l'Etat»* – qui ont été avancés pour justifier la condamnation à mort de la plupart des inculpés. Ces derniers, par la voix de leurs avocats, ont, pour la plupart, plaidé non coupable et affirmé que leurs aveux – seules pièces «consistantes» versées au dossier – avaient été extorqués sous la *«contrainte»*, voire la *«torture»*.

Parmi les condamnés à mort par contumace, figurent trois fils de l'ex-*«numéro un»* du FIS, Abassi Madani (qui purge, avec Ali Benhadj, une peine de douze ans de prison) et celui qui se présente comme le porte-parole du FIS à l'étranger, Rabah Kebir. Les quatre hommes, contre lesquels un mandat d'arrêt international a été lancé, vivent en Allemagne. Le quotidien *Liberté* n'a pas hésité, mercredi, à fustiger la *«complaisance certaine»* du gouvernement de Bonn, accusé d'avoir laissé se créer une *«véritable base arrière de la subversion islamiste»*. La France, en revanche, malgré *«l'ampleur de la compromission du pouvoir socialiste»*, fait l'objet d'un jugement moins brutal : *«Apparemment, la droite ne compte pas composer avec les islamistes»*, estime le journal.

Le verdict rendu par la Cour spéciale d'Alger porte à cent sept le nombre des condamnations à la peine capitale prononcées contre des intégristes, depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février 1992. Six de ces peines ont été exécutées au mois de janvier : deux contre des militaires, quatre contre des civils.

CATHERINE SIMON

Les intellectuels visés à leur tour

L'écrivain Tahar Djaout grièvement blessé dans un attentat

ALGER

de notre correspondant

Dix jours après que le directeur du quotidien indépendant *El Watan*, Omar Belhouchet, eut échappé, sain et sauf, à une tentative d'assassinat, c'est une autre personnalité du monde intellectuel algérois, Tahar Djaout, écrivain et journaliste, qui a été la cible de tueurs, mercredi 26 mai, alors qu'il quittait son domicile, situé dans la cité résidentielle de Baïnem, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la capitale. Grièvement blessé à la tête, M. Djaout était, mercredi soir, dans un *«coma profond»*, selon les médecins.

Longtemps rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, Tahar Djaout avait participé, au mois de décembre 1992, à la fondation de l'hebdomadaire *Ruptures*, dont il était le directeur de l'information. Agé de trente-neuf ans, il continuait, en parallèle, une œuvre de poète et de romancier francophone, discrètement entamée, en 1975, avec *Solstice barbelé* (édité chez Naaman, au Québec). C'est en 1984, avec la publication de son roman *les Chercheurs d'os* (édité au Seuil), que son travail d'écrivain avait commencé à être reconnu. Ce livre, comme, en 1991, *les Vigiles* (Le Seuil), avait suscité des grincements de dents au sein de la classe politique au pouvoir, qui s'y voyait dépeinte sous un jour peu radieux.

L'annonce de l'attentat a provoqué un profond émoi dans la capitale, en particulier dans la presse. C'est la première fois, depuis le déclenchement de la vague d'attentats imputés aux islamistes, qu'un journaliste est grièvement atteint. Le ministre de la culture et de la communication, Hamraoui Habib Chawki, a aussitôt condamné *«cet acte odieux qui a visé, à travers la personne de Tahar Djaout, toute la communauté intellectuelle»*. Les assassinats, en mars, de Djilali Lyabès, ancien ministre des universités, de Hafid Senhadri et de Laadi Flici, tous deux membres du Conseil consultatif national (CCN), avaient déjà fortement ébranlé cette même *«communauté»*, que la presse arabophone qualifie souvent d'*«élite francophone»*, voire de *«franco-communiste»*. A quelques semaines du premier anniversaire de la mort du président Mohamed Boudiaf, assassiné le 29 juin 1992, ce nouvel attentat vient alourdir considérablement le climat politique.

C. S.

AFRIQUE DU SUD : après l'arrestation des dirigeants du Congrès panafricain

Malaise au sein du gouvernement

Le Congrès panafricain (PAC) ne reprendra pas sa place à la table de négociations tant que les soixante-deux membres de sa direction arrêtés mardi (*le Monde du 27 mai*) ne seront pas libérés, a annoncé mercredi 26 mai son président, Clarence Makwetu. Une certaine gêne est perceptible dans les milieux proches du gouvernement, à la suite de ces arrestations aux motifs encore flous.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Pour M. Makwetu, le président du PAC, cinq préalables conditionnent la participation de son organisation aux négociations, parmi lesquels la libération immédiate des personnes arrêtées et la formulation d'excuses publiques. La position du PAC n'est cependant pas tout à fait claire puisque, sans craindre de se contredire, M. Makwetu a précisé qu'une réunion de la direction de son organisation déciderait bientôt de la conduite à tenir à l'égard des négociations.

En revanche, une déclaration de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche militaire du PAC, expédiée de Dar-es-Salaam, où siège la direction du mouvement, indique qu'après la *«déclaration de guerre»* que constitue l'action de la police, l'organisation est *«prête à créer une situation d'insécurité totale dont les effets se feront sentir dans chaque secteur de la communauté des oppresseurs»*. Pour le moment, ces menaces n'ont pas été suivies d'effet. Mercredi, quarante-cinq sympathisants du PAC ont été arrêtés alors qu'ils manifestaient devant les locaux de l'organisation à Johannesburg.

Les commentaires politiques portent surtout sur les circonstances qui ont entouré l'action de la police. Personne ne semble mettre en doute la responsabilité du PAC dans plusieurs des attentats qui ont ému l'opinion publique blanche ces derniers mois. Mais beaucoup se demandent quelles sont les véritables raisons qui ont poussé les autorités à agir au risque de compromettre des négociations qui semblaient sur le point d'aboutir.

Des explications confuses

Des explications quelque peu confuses des uns et des autres, il ressort surtout qu'aucun des principaux ministres n'était averti des préparatifs de l'opération. Bien que «patron de la police», Hernus Kriel, ministre de la loi et de l'ordre, n'en ait été informé qu'à peine quelques heures avant son déclenchement. Il en a été de même pour le président De Klerk. Mercredi, au Parlement, le chef de l'Etat a expliqué aux députés que, l'opération étant strictement policière, et non pas politique, elle n'avait nul besoin d'une approbation présidentielle qui, d'ailleurs, n'avait pas été recherchée. Aux mêmes motifs, il n'y avait aucune raison pour que les négociations en soient affectées.

Mardi, le chef de la police, le général Johan van der Merwe, avait ingénument déclaré que la rafle avait été fixée au 25 mai parce que les députés devaient débattre ce jour-là du budget de la police, ce qui leur donnait l'occasion de discuter à chaud de l'actualité.

Ces surprenantes explications ne semblent pas avoir, loin s'en faut, dissipé le malaise qu'ont suscité les événements de mardi. Car de deux choses l'une : soit le chef de l'Etat, comme il l'affirme, a été mis devant le fait accompli, et l'affaire témoigne d'une dangereuse autonomie des services de sécurité; soit il a donné son accord et, en affirmant le contraire, il risque de faire douter ses partenaires de négociation de la pureté de ses intentions. Une hypothèse qui risque d'être retenue après la publication, mercredi, dans le *Financial Times*, d'une interview dans laquelle M. De Klerk met à nouveau sur la table des propositions sur l'avenir constitutionnel du pays qui avaient été écartées au cours des négociations.

GEORGES MARION

□ **Visite en Egypte du ministre sud-africain des affaires étrangères.** – «Pik» Botha a achevé, mercredi 26 mai, une visite de quarante-huit heures en Egypte, la première d'un chef de la diplomatie sud-africaine depuis trente ans. La question de l'ouverture au Caire d'un *«bureau de représentation»* sud-africain a été évoquée lors de ses entretiens avec le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Amr Moussa, qui a indiqué que l'examen de la situation en Afrique du Sud *«occupera une place importante à l'ordre du jour du prochain sommet de l'OUA»* devant s'ouvrir au Caire le 28 juin. Mais l'admission de l'Afrique du Sud au sein de l'Organisation de l'unité africaine n'est pas encore à l'ordre du jour. – *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

Malgré le «oui» du Danemark à Maastricht

Le Parlement européen n'échappe pas au scepticisme ambiant

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Dans son intervention, qualifiée de *«discours d'angoisse»*, Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, le plus important du Parlement européen, a dénoncé, mercredi 26 mai, la passivité de la CEE face à tous les maux qui accablent la construction européenne : *«La Communauté, qui ne fait rien, n'est même plus capable de protéger nos emplois, nos marchés, qu'elle brade aux Américains, la santé de nos enfants, parce qu'elle est incapable de réprimer le trafic transfrontalier de la drogue.»*

M. Cot a encore été plus sévère lorsqu'il s'est attaqué à la politique de Bruxelles en affirmant que les opinions européennes *«se révoltaient contre le grand marché»* et qu'il était désormais établi que *«l'emploi ne découlait pas naturellement de la croissance»*. Enfonçant le clou, le chef de file des socialistes européens a stigmatisé une Communauté qui *«s'acharnait»* dans ses errements, *«au nom d'une idéologie libérale archéo-thatchérienne dont elle constituait quasiment le dernier refuge»*.

Même s'il reconnaît volontiers la part *«politicienne»* de sa nouvelle position, – il est maintenant dans l'opposition en France et les élections européennes auront lieu dans un an – M. Cot se défend d'être animé par cette seule préoccupation. *«Il n'est plus possible de faire comme si de rien n'était*, a-t-il expliqué, *et de continuer à cautionner une politique dans laquelle l'électorat populaire ne se reconnaît plus.»* Le président belge des démocrates chrétiens européens, Léo Tindemans, estime, pour sa part, que *«l'affaire Hoover* (1) *est significative du danger que court l'Europe de revenir aux vieux démons des années 30»*. *«A cette époque*, considère-t-il, *les pays européens ont tous voulu surmonter leurs difficultés intérieures au détriment de leurs voisins, et nous avons foncé dans le mur.»* Bien que favorable au principe de l'élargissement de la CEE, M. Tindemans en arrive, tant sa déception et son inquiétude sont grandes, à remettre en cause les décisions du Conseil européen d'Edimbourg. *«Il y a un an, on nous disait que de nouvelles adhésions n'étaient possibles qu'après une réforme en profondeur du fonctionnement de la CEE (...) Voilà quelques mois, les deux opérations devaient s'effectuer en parallèle et, aujourd'hui, il s'agit de se saisir de la question de la réforme après l'élargissement»*. Le parlementaire belge est d'autant plus préoccupé que la Suède et surtout l'Autriche reviennent ouvertement à la charge pour conserver leur statut de pays neutre.

Le président de la Commission, Jacques Delors, a également exprimé ses inquiétudes : *«Nous ne pourons pas continuer à avancer dans le brouillard en disant : élargissons-nous, c'est un signe de confiance, on verra après...»* Pour le reste, le président a posé, avec beaucoup de détachement, un regard «extérieur» sur l'évolution de la construction européenne.

Sa fonction lui *«interdisant de s'exprimer sur la tragédie yougoslave»*, il s'est limité à *«quelques réflexions»* sur *«la situation économique assez désespérante»* et la nécessité de réfléchir à *«un nouveau modèle de développement»*, étant entendu que *«le chômage massif s'accroît, sans espoir (...) de revenir à une situation nettement meilleure avant trois ou quatre ans»*. Quelques rares et maigres applaudissements ont ponctué cette intervention : même M. Delors ne fait plus recette à Strasbourg...

MARCEL SCOTTO

(1) Transfert de France en Grande-Bretagne d'une usine de ce groupe pour raison de «dumping social».

□ **Accord sur le mode de financement de la force de l'ONU à Chypre.** – La Russie, qui s'était opposée le 11 mai, au sein du Conseil de sécurité, à une proposition de résolution concernant le mode de financement de la force de l'ONU à Chypre, a accepté mercredi 26 mai, la nouvelle version proposée. Celle-ci spécifie qu'une part importante du financement *«proviendra de contributions volontaires et une petite partie des contributions obligatoires»*, ce qui allégera la contribution russe. Toutefois le texte ne précise pas les proportions respectives des deux quotes-parts. – *(AFP.)*

□ **Les candidatures de Monaco et de l'Erythrée à l'ONU approuvées.** – Le Conseil de sécurité a approuvé mercredi 26 mai la demande d'adhésion aux Nations unies de la principauté de Monaco et de l'Erythrée. Leur adhésion formelle doit être prononcée par l'assemblée générale, qui sera ainsi portée à 183 membres. L'Erythrée a accédé officiellement à l'indépendance lundi 24 mai après trente ans de lutte contre l'Ethiopie. Monaco, qui avait depuis 1955 le statut d'observateur, deviendra le plus petit pays de l'ONU en superficie (environ 2,5 km²), mais pas en population, le record étant détenu par Saint-Marin avec 30 000 habitants. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

VENEZUELA : impatience dans l'opinion

La Cour suprême tarde à entamer l'instruction du procès du président Perez

CARACAS

de notre envoyé spécial

La tension est soudainement montée d'un cran, mercredi 26 mai à Caracas, où une violente manifestation de 12 000 étudiants et professeurs en grève a été dispersée sans ménagement par la police devant le Congrès. Les manifestants, brandissant des banderoles hostiles à Carlos Andres Perez, au président provisoire, Octavio Lepage – qu'on appelle déjà ici avec ironie Octave le Bref – et au parti gouvernemental Action démocratique, ont été acclamés par la population à leur passage en cortège serré et bruyant à travers la capitale.

On a relevé un certain nombre de blessés. C'est la manifestation de rue la plus spectaculaire depuis février 1992. Elle reflète le mécontentement et l'inquiétude de l'opinion face à l'immobilisme et à la confusion des autorités alors que la Cour suprême tarde à entamer l'instruction du procès du président Perez, inculpé de détournement de fonds publics. La volonté manifeste du Parti d'action démocratique de rester aux affaires jusqu'en 1994 exaspère chaque jour davantage les secteurs d'opposition.

Le pays est pratiquement paralysé. Les milieux d'affaires réclament des décisions économiques urgentes alors que l'Etat est au bord de la cessation de paiement.

Le procureur général Ramon Escovar Salom, qui a relancé en mars la demande de jugement du président Perez, est intervenu, mercredi, pour réclamer lui aussi la désignation par le Congrès, dans les trente jours, d'un président intérimaire jusqu'à la fin de l'actuelle législature. Il a critiqué publiquement le comportement de M. Perez.

Dans ce climat trouble et tendu, les militaires commencent à donner de la voix. Le ministre de la défense a affirmé que *«l'indécision actuelle est grave et crée une instabilité préoccupante»*. *«Si le vide de pouvoir se prolongeait, les militaires pourraient le remplir.»* Cette mise en garde vient à la fois curieusement de l'entourage de M. Perez et aussi des rangs d'une opposition multiforme.

MARCEL NIEDERGANG

EN BREF

□ **COMORES : nouveau premier ministre.** – Un nouveau premier ministre, Saïd Ali Mohammad, a été nommé par le président de la République, Saïd Mohammad Djohar. Il devra former le neuvième gouvernement comorien depuis l'accession au pouvoir de M. Djohar, en mars 1990. Deux fois ministre, d'abord aux affaires islamiques, puis à la justice, M. Ali Mohammad avait assuré l'intérim du pouvoir durant la tentative de coup d'Etat du 26 septembre dernier, alors que le président de la République se trouvait en visite en France. – *(AFP.)*

□ **ÉQUATEUR : deux policiers blessés à l'issue d'une journée de grève nationale.** – Deux policiers ont été blessés et un véhicule de police a été incendié, mercredi 26 mai à Quito, lors de manifestations à l'occasion d'une première journée de grève nationale à l'appel des syndicats. Le mot d'ordre de grève illimitée a été suivi par de nombreux étudiants, enseignants et par les populations indigènes. Il vise à contester la politique économique et sociale du président conservateur Sixto Duran Ballen, ainsi que *«l'ingérence»* du Fonds monétaire international dans les affaires du pays. Les manifestants réclamaient notamment des hausses de salaires et un gel des prix des combustibles et des services publics. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE : un mort et 50 blessés lors d'une manifestation à Conakry.** – Une personne a été tuée, poignardée, et cinquante autres blessées au cours d'une manifestation pour la démocratie, organisée mardi 25 mai à Conakry par l'opposition. Des témoins ont vu des partisans du Parti de l'unité et du progrès (PUP, au pouvoir) attaquer les protestataires à coups de couteau et de bâton à la fin de cette manifestation au cours de laquelle plusieurs milliers de personnes ont exigé du président Lansana Conte l'organisation accélérée d'élections démocratiques. – *(Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : attaque des rebelles dans les faubourgs de Monrovia.** – Le Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor, engagé depuis la mi-mai dans une guérilla contre la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), a lancé, mercredi 25 mai une attaque d'envergure contre Paynesville, une commune située dans les faubourgs de Monrovia. Selon des témoins, les rebelles ont détruit un centre de communications par satellite et une station d'écoutes-radio américaine. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Le cardinal Posadas aurait été tué par méprise

Le procureur de l'Etat de Jalisco, Leonardo Larios, a estimé, mercredi 26 mai, que le cardinal Juan Posadas, tué lundi dans une fusillade à l'aéroport de Guadalajara (*le Monde* du 26 mai), aurait été victime d'une méprise, lors d'un règlement de comptes entre bandes rivales de trafiquants de drogue. Ses agresseurs l'aurait confondu avec le baron de la drogue Joaquim Guzman, chef du cartel mexicain de Sinaloa, qui se déplaçait dans une voiture du même type que celle de l'archevêque de Guadalajara.

Le cardinal a reçu quatorze balles dans le thorax et son chauffeur dix. Parmi les cinq autres personnes tuées dans la fusillade figuraient deux des tireurs, *«complètement drogués»*, d'après le rapport d'autopsie. Cette version officielle est contestée par la presse. On ne sait toujours pas avec certitude où a commencé la fusillade et le nombre de protagonistes. La quantité d'armes et le matériel radio sophistiqué retrouvés dans une camionnette donnent à penser que l'opération avait été minutieusement préparée. On ne sait pas non plus si la police était présente ou non au moment des faits. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Le débat sur la loi de finances rectificative et la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale

M. Fabius annonce un recours au Conseil constitutionnel contre la déductibilité de la CSG

Les députés ont entamé, mercredi 26 mai, après la séance de questions au gouvernement, la discussion générale du projet de loi de finances rectificative (« collectif » budgétaire) pour 1993. L'UDF et le RPR ont apporté leur soutien au texte gouvernemental. Le PC et le PS l'ont critiqué, le second envisageant même de saisir le Conseil constitutionnel sur la CSG (contribution sociale généralisée). La discussion s'est achevée dans la nuit, et l'examen des vingt et un articles, qui ont suscité quelque deux cents amendements, devait commencer jeudi après-midi.

Trente-trois orateurs ont pris la parole, mercredi, au Palais-Bourbon, pour donner leur avis sur le projet de loi de finances rectificative pour 1993. La discussion, qui a commencé vers 17 heures, s'est prolongée jusqu'à 1 heure du matin en présence de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, fidèle à son banc dans un hémicycle quasiment désert lors de la reprise de séance à 21 h 30. La retransmission télévisée de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions entre Marseille et Milan faisait, à cette heure-là, sérieusement concurrence au collectif budgétaire !

Les députés de la majorité ont annoncé, comme on pouvait s'y attendre, qu'ils voteront le projet gouvernemental, mais l'UDF a présenté plusieurs propositions pour l'améliorer. Député de Paris, Gilbert Gantier a notamment incité le gouvernement, au nom du groupe UDF, à s'engager dans *« un plan de réduction des impôts »* comme promis lors de la campagne électorale ; il a désapprouvé le choix d'une hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) déductible.

Des recettes « vieilles comme l'injustice »

« Vous auriez pu, a-t-il déclaré, *décider – il n'est d'ailleurs pas trop tard – d'atténuer la progressivité de l'impôt sur le revenu grâce aux gains retirés de la non-déductibilité (...). Ce geste aurait montré la volonté du gouvernement de réformer l'impôt sur le revenu et aurait été d'autant mieux apprécié par les Français que le collectif exige d'eux de nombreux sacrifices. »*

Les « sacrifices » – mais pas les mêmes – ont été critiqués, aussi, par Louis Pierna (PC, Seine-Saint-Denis). *« Les recettes que vous préconisez*, a-t-il dit, *sont vieilles comme l'injustice : prendre aux salariés pour alléger les charges du grand patronat. » « Nous ne sous-estimons pas l'ampleur des déficits publics*, a-t-il continué, *mais ils ne peuvent être comblés que par une politique de croissance et d'emploi, rigoureuse à l'égard de la spéculation. »*

Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) a reproché au collectif de *« n'être ni juste pour les impôts ni efficace pour les emplois »*. *« Vous prétendez combattre la récession et vous décidez une ponction qui ne pourra que la renforcer »*, a-t-il affirmé, en évoquant les hausses des impôts indirects et de la CSG, qui pèseront sur les ménages. En outre, a souligné l'ancien premier ministre, *« vous ne subordonnez à peu près aucune de vos mesures économiques à des engagements fermes des entreprises en matière d'emploi »*. M. Fabius a ajouté que les socialistes souhaitent, au nom du principe de l'égalité devant l'impôt, que la déductibilité de la CSG ne soit pas retenue. *« Si vous rejetez cette proposition*, a-t-il prévenu, *nous saisirons le Conseil constitutionnel. »*

La CSG sera au cœur du débat entre la majorité et l'opposition, mais aussi au sein de la majorité. Au nom du RPR, Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique) a exprimé sur le sujet une position très différente de celle de M. Gantier, puisqu'elle a émis le souhait *« pour les années à venir, quand nos finances le permettront, un élargissement de la déductibilité à l'ensemble de la contribution, avec une compensation pour les petits salaires qui ne tirent pas bénéfice de la déductibilité »*. Dans le collectif, cette déductibilité ne s'applique en effet qu'à l'augmentation de la CSG, qui passe de 1,1 % à 2,4 % du revenu.

C. B.

□ **L'UDF et la baisse des prélèvements obligatoires.** – Un groupe de travail sur la baisse des prélèvements obligatoires a été constitué, mardi 25 mai, au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Ce groupe de travail sera animé par Laurent Dominati, député de Paris, et François Sauvadet, député de Côte-d'Or, qui avaient préconisé une telle initiative dans une tribune publiée dans *le Monde* du 29 avril.

□ **L'UDF souhaite une initiative européenne.** – Dans le numéro du mercredi 26 mai de son nouveau bulletin d'information quotidien, l'UDF estime que *« le gouvernement ne doit pas sous-estimer les initiatives qui doivent être rapidement prises sur le plan européen mais aussi en matière régionale »*. La confédération présidée par M. Giscard d'Estaing explique qu'après *« le vote positif des Danois, un sursaut européen est urgent »* et souhaite une *« accélération de la décentralisation »*.

Le gouvernement envisage d'accroître la prise en charge du chômage partiel

La séance des questions d'actualité, mercredi 26 mai, à l'Assemblée nationale, a été occupée essentiellement par le problème de l'emploi. Interrogé par l'opposition sur les licenciements récemment intervenus dans certaines entreprises, et par la majorité sur la baisse des charges, le gouvernement a tenté de rassurer l'une et de donner espoir à l'autre, notamment sur la compensation du chômage partiel par l'Etat.

Les parlementaires russes, venus en délégation pour assister aux travaux de l'Assemblée nationale, ont dû trouver leurs collègues français bien agités, mercredi, lors de la séance des questions au gouvernement. Etait-ce la chaleur du jour ou la perspective du match du soir ? L'ambiance était, en tout cas, mutine, et Philippe Séguin ne manquait pas de marquer son agacement devant la dissipation de ses collègues.

C'est dans cette atmosphère distraite que le gouvernement a dû justifier sa politique de l'emploi. Pierre Garmendia (PS, Gironde) s'est étonné de l'annonce de certaines privatisations. *« Certains ouvriers étaient motivés par le plan de restructuration, mais aussi attentifs aux déclarations du gouvernement, selon lesquelles il n'y aurait pas de licenciements dans le secteur public*, a-t-il dit. *Comment pouvez-vous expliquer aux syndicats, aux cadres et employés de ces entreprises que les suppressions d'emplois et la réduction très importante de la sous-traitance servent à lutter contre le chômage ? »*

Le ministre de l'économie a fait mine de *« s'étonner »* de la *« surprise »* du député socialiste. *« D'une part*, a expliqué Edmond Alphandéry, *les privatisations étaient prévues dans la plate-forme UDF-RPR, que le peuple français a approuvée à une immense majorité.* [D'autre part,] *le précédent gouvernement avait déposé un projet de création d'une caisse garantie des retraites, gagée sur la privatisation d'entreprises publiques, celles-là mêmes que nous reprenons dans notre projet. »* Vives protestations sur les bancs socialistes.

A son tour, Georges Sarre (PS, Paris) s'est inquiété des *« licenciements-minute »* intervenus ces derniers jours dans certaines entreprises. L'ancien secrétaire d'Etat aux transports a demandé au ministre du travail comment il compte agir pour faire appliquer la loi du 25 janvier 1993, dite loi Aubry, prévoyant un contrôle renforcé sur les plans sociaux. Michel Giraud a tenu à le rassurer. *« La loi sera respectée*, a-t-il affirmé, *« et la morale et l'humanisme* [seront] *pris en compte dans toutes les circonstances. »* Il a précisé que des instructions avaient été données en ce sens par circulaire.

« Raison, décence et morale »

Sur le terrain de la défense de l'emploi, le Parti communiste n'a pas voulu être en reste. Maxime Gremetz (PC, Somme) est donc revenu à la charge. *« La loi sur l'interdiction du licenciement doit s'appliquer*, a-t-il martelé. *Elle ne s'applique pas. Allez-vous enfin faire appliquer la loi ? »* Le ministre du travail a donc répété que *« la loi sera appliquée avec raison, décence et morale »*, sans se priver d'ajouter : *« Si le chômage s'est aggravé et s'il doit s'aggraver inexorablement dans les prochains mois, c'est du fait d'une économie déficiente et des dispositions qui ont conduit à une dégradation de la situation. »*

L'argument risque de ressortir plus souvent qu'à son tour, exaspérant un peu plus, à chaque fois, les socialistes. Les députés de la majorité n'ont pas été en reste. François Sauvadet (UDF, Côte-d'Or) a déclaré que *« le problème du chômage réside dans les charges très lourdes qui pèsent sur les entreprises, en particulier sur les PME et les entreprises artisanales »*. *« Le montant des prélèvements est à la limite du supportable »*, estime-t-il. *« Envisagez-vous de proposer un plan de réduction de ces prélèvements ? »*, a-t-il demandé au gouvernement, au milieu des protestations des rangs socialistes et communistes.

Michel Giraud les a fait redoubler en déclarant que *« l'alourdissement du coût du travail est une des causes de l'aggravation du chômage »*. *« C'est pourquoi*, a-t-il continué, *le gouvernement a entrepris une politique d'allégement, en commençant par la budgétisation des allocations familiales, qui représentera, à terme, 150 milliards d'allégement pour les entreprises. »* Charles Gheerbrant (UDF, Pas-de-Calais) a tenu, lui aussi, à faire des propositions en matière d'emploi, pour améliorer la procédure des licenciements économiques par un aménagement de la réglementation du chômage partiel. Il a suggéré de faire assumer totalement par l'Etat la charge de l'indemnisation, *« afin d'inciter les entreprises à ne pas licencier »*, et de porter la durée de cette indemnisation par l'Etat, des quatre semaines consécutives actuelles, à six mois.

Le ministre du travail a déclaré que le gouvernement travaille en ce sens et envisage d'augmenter l'allocation versée par l'Etat au salarié pour compenser sa perte de salaire. M. Giraud, ayant satisfait sa majorité, pouvait prendre, au banc du gouvernement, un repos bien mérité.

SYLVIA ZAPPI

هكذا من الأمل

POLITIQUE

Rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale

Philippe Auberger député et technicien

Côte à côte, ils assistent au défilé des députés qui montent à la tribune pour donner leur avis sur le collectif budgétaire. Ils écoutent, prennent des notes avec la même attention. L'un est ministre, l'autre rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée. L'un est sur la scène, l'autre dans la coulisse.

On ne saurait pourtant imaginer personnalités d'allure plus différente que Nicolas Sarkozy et Philippe Auberger. Le premier est petit, brun, vif, incisif ; le second, grand, blond, calme, posé. L'un serait latin, l'autre germain. L'image ne déplairait pas forcément à Philippe Auberger, germanophile de longue date. Parlant l'allemand depuis le lycée de Strasbourg, où le métier du père, ingénieur, avait conduit la famille Auberger, il connaît bien l'Allemagne pour y être allé régulièrement pendant des années. En 1967, il effectue son stage de l'ENA à Bonn. Cette particularité le distingue de la majorité des Français, généralement peu tournés vers leurs voisins d'outre-Rhin, et le rend bien plus « européen » que beaucoup de ses collègues du RPR.

Fidèle à Jacques Chirac

Polytechnicien et énarque, Philippe Auberger, âgé de cinquante et un ans, a des allures de haut fonctionnaire. C'est d'ailleurs par l'administration qu'il est entré en politique, à laquelle rien ne le prédestinait vraiment. D'une famille originaire de l'Yonne, département dont il est député depuis 1986, il a passé sa jeunesse en province. *« Quand on était bon élève, en province, la tradition, c'était de préparer des concours scientifiques »*, explique-t-il. Il entre à Polytechnique en 1961 et songe même, un moment, à faire de la recherche scientifique, mais Valéry Giscard d'Estaing – *« un de nos anciens »*, dit-il – lui apparaît, à l'époque, comme *« un modèle de réussite »*. Voilà comment Philippe Auberger se décide à marcher sur les traces de VGE et à préparer l'ENA. D'autant que son frère aîné, Bernard Auberger, actuel président de la Banque Cortal et ancien directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole, l'y avait précédé.

Sorti de l'ENA, Philippe Auberger devait entrer à la direction du budget. Les hasards de la gestion du personnel le laissent disponible. Rapporteur général du conseil des impôts en 1972, il part en mission pendant trois mois, en 1973, au Brésil, pour étudier les problèmes de l'inflation. Il en rapportera un livre, *le Modèle brésilien de lutte contre l'inflation*.

1974 : Jacques Chirac cherche un jeune inspecteur des finances pour son cabinet au ministère de l'intérieur. Jacques Friedmann lui recommande Philippe Auberger, qui devient conseiller technique chargé des questions économiques. Quelques mois plus tard, il suit Jacques Chirac à Matignon. Il « planche » sur des projets de loi fiscaux et commence à fréquenter l'Assemblée. En 1976, Jacques Chirac quitte Matignon. Philippe Auberger rejoint les finances et entre en politique par fidélité à l'ancien premier ministre. Quand celui-ci fonde le RPR, en décembre 1976, il en devient le délégué régional pour la Bourgogne. En 1977, il se présente aux élections municipales à Joigny, dans l'Yonne, sur la terre de ses ancêtres. Maire depuis cette date, conseiller général et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1982, il lui faudra attendre 1986 pour devenir député.

Avec son côté raisonnable, qui lui fait préférer les choix techniques à ses convictions politiques – ainsi a-t-il accepté la décision gouvernementale d'une hausse de la CSG, alors qu'il était favorable à une augmentation de la TVA, – on ne sait pas très bien où le classer. *« Je suis plutôt de centre gauche sur les problèmes économiques et plus à l'aise avec les « durs » du RPR sur les problèmes de société »*, dit-il.

Cela ne suffit pas à lui donner une carrure d'homme politique, ni à ôter l'image du bon technicien qui lui colle à la peau. *« On me considère comme un garçon sérieux et spécialisé, fidèle à Chirac »*, reconnaît-il lui-même avec une franchise presque naïve et, peut-être, une pointe d'amertume. S'il avait été plus « politique », n'aurait-on pas pensé à lui pour le ministère du budget ?

CLAIRE BLANDIN

Polémique entre le RPR et l'UDF sur le soutien à M. Balladur

Dans un entretien publié par *le Parisien* du 27 mai, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, répond aux critiques formulées par Valéry Giscard d'Estaing sur le plan Balladur, mardi, devant les membres du bureau politique de l'UDF (*le Monde* du 27 mai). *« Lorsqu'on fait partie d'une équipe, il faut être solidaire plutôt que de chercher systématiquement à la faire chuter »*, déclare M. Debré, en ajoutant : *« Approfondissons notre soutien plutôt que de cultiver notre différence. »*

Selon le porte-parole du parti néogaulliste, *« les conséquences de l'intervention »* de M. Giscard d'Estaing *« risquent de porter atteinte à l'unité de la majorité et à l'efficacité du gouvernement »*. *« Au RPR, nous voulons être impeccables dans notre soutien, ce qui ne veut pas dire que l'on se tait »*, précise le député de l'Eure.

M. Debré s'est attiré une réplique de Pierre Lequiller, député (UDF) des Yvelines, secrétaire général des Clubs Perspectives et Réalités. Regrettant *« les propos intolérants »* de M. Debré envers le président de l'UDF, M. Lequiller ajoute : *« Solidaires du gouvernement, nous le sommes. Mais nous entendons garder notre liberté de penser, le droit de nous exprimer et celui de faire des propositions dans les instances compétentes en vue d'assurer le succès du redressement national. »*

Interrogé sur les réticences de l'UDF, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a répondu, mercredi soir sur France 3 : *« Je ne veux pas croire qu'il y ait des tentatives suicidaires »* au sein de l'actuelle majorité. M. Sarkozy a réaffirmé le *« besoin d'une majorité unie »* tout en acceptant qu'il y ait *« débat au sein de cette majorité »*. *« Nous avons été élus pour faire du bon travail à la tête de la France, et pour cela nous avons eu besoin d'une majorité unie*, a affirmé le maire de Neuilly-sur-Seine. *C'est toujours le cas huit semaines après les élections. »*

Interrogé sur Europe 1, mercredi 26 mai, au sujet des critiques émises par Valéry Giscard d'Estaing sur le plan de redressement d'Edouard Balladur (*le Monde* du 27 mai), Bernard Bosson (UDF-CDS), ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a regretté que *« les coups contre le gouvernement viennent de la majorité »*. *« Je pense que cette petite guerre doit cesser »*, a-t-il ajouté avant de déclarer : *« Le fait que l'effort demandé se passe dans le cadre de la CSG, qui permet que l'on fasse payer aussi bien les revenus du travail que ceux du capital, est la solution la moins injuste. Je ne comprends pas que l'on critique cette position et je suis heureux que le peuple français, lui, nous ait compris. »*

□ Précision. – Adrien Zeller, député (UDF-CDS) du Bas-Rhin, nous prie d'indiquer que, contrairement à ce que nous avons rapporté dans *le Monde* du 27 mai, il ne s'est pas associé, lors de la réunion du bureau du groupe UDF, mardi 25 mai, à la condamnation par M. Giscard d'Estaing du plan de redressement du gouvernement. M. Zeller assure qu'au contraire il a contredit l'analyse de l'ancien chef de l'Etat, en déclarant, notamment qu'*« il fallait améliorer le plan Balladur et non pas le démolir »*.

Le projet de révision constitutionnelle

Le Sénat modifie la composition du Conseil supérieur de la magistrature

Après avoir repoussé à une très large majorité une demande de renvoi en commission défendue par le groupe communiste, les sénateurs ont poursuivi, mercredi 26 mai, l'examen du projet de loi constitutionnelle présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Ils ont tout d'abord supprimé, dans le texte déposé en mars dernier par Pierre Bérégovoy, les dispositions relatives à l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, puis modifié la composition et les compétences du Conseil supérieur de la magistrature.

Pas plus qu'en 1990, le Sénat ne s'est montré favorable à l'élargissement aux justiciables de la saisine du Conseil constitutionnel pour le contrôle de la conformité des projets de lois avec la Constitution. La majorité sénatoriale n'a pas voulu examiner cette procédure d'exception d'inconstitutionnalité. Le gouvernement ne s'est pas montré plus enthousiaste, Pierre Méhaignerie se contentant d'indiquer que le sujet mérite une réflexion *« plus approfondie »*.

A droite, comme il y a trois ans, seul Jean-Marie Girault (Rép. et ind., Calvados), fidèle à ses convictions, a protesté contre cette occasion manquée. Après avoir proposé tout bonnement, mais en vain, le remplacement du Conseil constitutionnel, qu'ils honnissent, par une commission constitutionnelle composée de parlementaires, les communistes se sont en revanche réjouis de ce coup d'arrêt porté au pouvoir du Conseil. Chez les socialistes, favorables au contraire à l'élargissement de la saisine, Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) n'a pu résister au plaisir de pointer, dans le texte soumis aux sénateurs, les mesures qu'ils avaient adoptées en 1990 (les incompatibilités entre les fonctions de membre du Conseil et d'autres fonctions ; la suppression de la qualité de membres de droit du Conseil pour les anciens présidents de la République) et que la droite a, cette fois-ci, repoussées.

Deux formations

L'examen des dispositions relatives au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'a pas posé beaucoup de problèmes. Le gouvernement, par la voix de M. Méhaignerie, s'est en effet « rallié » aux propositions du rapporteur, Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) à propos de la composition et des compétences du CSM. Le Sénat a tout d'abord décidé que le garde des sceaux en resterait le vice-président de droit, alors que le projet stipulait que le vice-président serait désigné par le président de la République, lequel nomme actuellement les neuf membres du CSM.

Parmi toutes les formules proposées pour la composition du CSM, les sénateurs ont souhaité qu'il comprenne deux formations, où les magistrats seraient majoritaires. La première serait compétente pour les magistrats du siège ; elle serait composée de onze membres : le président de la République, le garde des sceaux, cinq magistrats du siège, un du parquet, un conseiller d'Etat et deux personnalités n'appartenant ni à l'ordre judiciaire ni au Parlement, désignées par les présidents des deux Assemblées ; la seconde formation serait compétente pour les magistrats du parquet. Elle serait composée des mêmes membres que la précédente, exception faite des magistrats (cinq du parquet, un du siège), et sa compétence consultative, pour avis, serait étendue à la nomination et à la discipline des magistrats ; elle serait alors placée sous l'autorité du procureur général près la Cour de cassation.

Cette nouvelle physionomie n'a pas satisfait Charles Lerderman (PC, Val-de-Marne), qui estime qu'avec la présence du président de la République et celle du garde des sceaux le *« cordon ombilical »* entre le pouvoir politique et la justice *« n'est pas coupé, mais renforcé »*. Tout comme M. Dreyfus-Schmidt, M. Lederman s'est insurgé, en outre, contre les modalités de désignation des magistrats, *« par tirage au sort au sein de collèges élus »*, modalités qui seront précisées par une loi organique. Les deux sénateurs ont jugé risqué *« de s'en remettre au hasard »*. M. Méhaignerie s'est contenté d'indiquer que l'élection au sein des collèges se ferait *« au scrutin uninominal »*, afin de lutter contre les risques de *« corporatisme »*...

Les sénateurs devaient aborder, jeudi, le point du texte qui suscite le plus de réserves : la réforme de la Haute Cour de justice. A moins d'un compromis, deux conceptions s'affrontent à propos de la Cour de justice de la République instituée par le texte pour les ministres : la « juridiction parlementaire », présidée par un politique, que souhaite la commission des lois, et la « juridiction judiciaire », présidée par un magistrat, que veut le gouvernement.

GILLES PARIS

L'avertissement de M. Mitterrand

Suite de la première page

Une semaine plus tard, par la voix de Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, on apprend que M. Mitterrand s'est exprimé sur la question des contrôles d'identité et qu'il a appelé à la *« vigilance »*. L'Elysée refuse, là encore, d'en dire plus.

En prenant la parole, mercredi 26 mai, sur le projet de loi de privatisation, et en le faisant savoir par son porte-parole, le chef de l'Etat est donc intervenu publiquement pour la quatrième fois en conseil des ministres depuis la nomination d'Edouard Balladur à la tête du gouvernement. *« Le président de la République a rappelé les principes qui sont les siens en cette matière, en particulier pour les entreprises dont le maintien dans le service public lui paraît conforme à l'intérêt du pays »*, a indiqué Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, qui s'est refusé à tout commentaire et qui n'a pas voulu préciser, en particulier, lesquelles des vingt et une entreprises privatisables tombent sous le coup de la « réserve » manifestée par le chef de l'Etat. On peut supposer que celle-ci vise la présence d'Aérospatiale, d'Air France, voire de la SNECMA, sur la liste. Mais M. Mitterrand ne le dit pas expressément : pour lui, il s'agit en effet, une fois de plus, de faire entendre sa différence sans donner l'impression d'ouvrir une polémique.

Le précédent de 1986

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, n'a pas manqué de souligner que *« le gouvernement avait pris soin que cette liste corresponde à la liste établie par le gouvernement de Pierre Bérégovoy, au moment où celui-ci envisageait de créer un fonds pour les retraites auquel seraient affectées les cessions d'actifs »*. Quant à Edouard Balladur, il a reconnu que, la France étant *« plus impliquée dans le droit communautaire »*, *« le processus des privatisations avec protection des intérêts nationaux était certainement plus difficile à mettre en œuvre et à réaliser en 1993 qu'il ne l'avait été en 1986 »*. Pour autant, selon le premier ministre, la loi de 1993, reprenant *« l'architecture de la loi de 1986 »*, ne saurait être contraire aux principes auxquels le président de la République se dit attaché.

La controverse entre les deux hommes n'est pas nouvelle. Les « principes » du président de la République en matière de privatisation ont été énoncés en 1986 lorsque le gouvernement de M. Chirac a procédé aux premières privatisations. A l'époque, M. Mitterrand avait expliqué, le 14 juillet, son refus de signer l'ordonnance sur la privatisation, contraignant le premier ministre à déposer un projet de loi devant le Parlement.

Auparavant, le 9 avril, le chef de l'Etat avait indiqué, au cours du conseil des ministres, qu'il ne signerait pas *« d'ordonnances portant sur le principe et les modalités de la privatisation d'entreprises nationalisées en 1981 »* ou *« qui transgresseraient les règles d'évaluation admises lors du passage du secteur privé au secteur public »* ou *« qui entraîneraient des mesures contraires à la démocratisation du secteur public »*. Cette intervention, qui avait été précédée de déclarations privées allant dans le même sens, avait été rendue publique par le porte-parole de l'Elysée.

« A ces trois critères – la date de la nationalisation, le montant de l'évaluation, la démocratisation – s'en était ajouté bientôt un quatrième, celui-là même sur lequel M. Mitterrand insiste aujourd'hui : le respect de l'indépendance nationale. Le 14 juillet 1986, sur TF 1, le président de la République confirmait en effet son refus de signer l'ordonnance, estimant qu'il n'avait pas *« les assurances »* nécessaires. Il rappelait que le Conseil constitutionnel avait posé deux conditions en disant, d'une part, qu'on n'a pas *« le droit de vendre une fraction du patrimoine national moins cher qu'elle ne vaut »*, d'autre part, qu'on n'a pas le droit de *« nuire à tout ce qui pourrait être utile à l'indépendance nationale »*.

« Ces deux arguments, vraiment, je les retiens », affirmait M. Mitterrand, qui ajoutait : *« Mais moi j'ai une responsabilité supplémentaire. Je suis non seulement chargé de veiller au respect de la Constitution, mais (...) je dois être le garant de l'indépendance nationale. Je ne peux donc pas accepter que ces biens, qui appartiennent à la nation, soient vendus de telle sorte qu'on puisse retrouver demain des objets, des produits, des marchandises nécessaires à l'indépendance nationale dans les mains d'étrangers. »* Le chef de l'Etat soulignait que c'était pour lui *« un cas de conscience »* mais que la conscience qu'il avait *« de l'intérêt national »* passait *« avant toute autre considération »*.

L'identité de la gauche

Edouard Balladur, alors ministre des finances, de l'économie et de la privatisation, répondait que le gouvernement avait retenu *« intégralement »* les principes posés par le Conseil constitutionnel et qu'il n'entendait ni *« vendre aux intérêts privés le patrimoine national »* ni *« vendre ces entreprises à l'étranger »*. *« Dans ces conditions,* disait-il, *je considère que le souci exprimé par le président de la République a été totalement pris en compte. »*

« Il importe que le dernier mot reste maintenant à la représentation nationale qui exprime la volonté populaire », déclarait le surlendemain Jacques Chirac en annonçant qu'en raison du refus de M. Mitterrand le gouvernement renonçait à la procédure qu'il avait choisie et transformait le projet d'ordonnance en projet de loi. *« Cela finit comme cela aurait dû commencer »*, concluait le chef de l'Etat.

L'attitude adoptée aujourd'hui par M. Mitterrand rappelle donc celle qu'il avait observée il y a sept ans, la menace de crise en moins. M. Balladur, en effet, n'a pas retenu, comme M. Chirac en 1986, la voie des ordonnances, et le chef de l'Etat, pour sa part, a préféré rester allusif dans l'expression de son désaccord. La petite phrase du président de la République n'en relance pas moins un débat à travers lequel s'exprime encore, sous une forme atténuée, ce qui reste de l'identité de la gauche.

Pas plus qu'en 1986 M. Mitterrand n'a le pouvoir d'empêcher les privatisations envisagées par le gouvernement de M. Balladur. Mais il n'entend pas laisser oublier qu'en 1988, dans sa déclaration de candidature à l'Elysée, tout en se disant opposé à de nouvelles nationalisations, il voulait *« en finir aussi avec cette sorte de contagion des privatisations »*. C'était la théorie du « ni ni », confirmée ensuite par la *Lettre à tous les Français*, dans laquelle le président de la République souhaitait laisser *« s'apaiser les bouillonnements que le va-et-vient nationalisations-privatisations ne prolongerait pas sans dommage »*. Au cours de son face-à-face télévisé avec Jacques Chirac, le 28 avril, il maintenait sa position en déclarant : *« Je pense qu'on ne peut pas faire un remue-ménage permanent. »*

M. Mitterrand n'a pas changé d'avis sur ce point, même si le dogme du « ni ni » a été quelque peu écorné depuis 1988 par des ventes d'actifs publics et en particulier par la réforme du statut de Renault. Le chef de l'Etat tient à montrer que, dans les limites de ses pouvoirs, il continuera de faire preuve de vigilance à l'égard des possibles dérives du gouvernement Balladur. Par petites touches, il dessine ainsi les contours d'une cohabitation qui n'est ni tout à fait conflictuelle ni tout à fait consensuelle.

THOMAS FERENCZI

□ *Le Coup d'Etat permanent* de nouveau en librairie. – *Le Coup d'Etat permanent*, pamphlet de François Mitterrand dans lequel le futur président de la République affirmait son opposition à la Vᵉ République et au général de Gaulle, reparaît dans quelques jours dans la collection de poche « 10/18 ». Ce livre était épuisé et le président de la République s'opposait jusqu'ici à sa réédition. L'éditeur précise que la nouvelle édition est en tous points conforme à la première édition, qui date de 1964.

En l'église Sainte-Clotilde

Des parlementaires ont participé à une « veillée de prières »

« Veillée » de prières comme *« vigilance »*, avait prévenu le Père Alain de La Morandais. Le curé de l'église Sainte-Clotilde à Paris, voisine de l'Assemblée nationale, délégué du cardinal Lustiger auprès des élus et hommes politiques, avait invité, mercredi 26 mai, ses « paroissiens », toutes tendances confondues, à une cérémonie sobre et émouvante. Derrière Jacques Delors, président de la Commission européenne, et Michel Giraud, ministre du travail, avaient pris place une centaine de parlementaires, assistants, conseillers et fidèles.

« Vigilance », d'abord, de la mémoire. La présence au premier rang de Gilberte Bérégovoy rappelait la disparition de l'ancien premier ministre, auquel avait été associé le souvenir de Jean Roux, ancien vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire, lui aussi tragiquement décédé. Aux grandes orgues, le *Requiem* de Fauré résonnait comme une modeste réplique des funérailles de Nevers, il y a moins d'un mois. Et Jacques Delors a pris de nouveau l'assistance à témoin, en disant : *« A-t-on le droit d'acculer des hommes à de tels actes ? »* Après avoir célébré les *« valeurs »*, qui avaient fondé la vie de Pierre Bérégovoy, syndicaliste, militant politique et *« homme d'Etat »*, il en a appelé, *« au-delà du chagrin, à l'espérance d'un au-delà de nos existences »*.

« Vigilance », ensuite, dans l'action politique. Bruno Bourg-Broc, député (RPR) de la Marne, a parlé aussi d'*« espérance »* en un combat politique respectueux, qui n'omet rien des convictions et légitimes différences : *« Nous ne sommes jamais seuls à détenir la vérité. Il y a toujours une part de vérité dans l'autre. La politique, c'est toujours l'écoute de l'autre, de ses besoins. »* Et invitant les chrétiens à rompre avec *« leur scepticisme, leur absentéisme par rapport à la chose publique »*, il a sorti son petit catéchisme en rappelant qu' *« il n'y a pas de politique chrétienne, mais une manière chrétienne de faire de la politique »*.

Cette formule rejoint exactement l'intention de l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, quand il avait créé, en mars 1992, le secrétariat pastoral d'études politiques, dirigé par le Père de La Morandais, non pas, comme certains l'avaient craint, pour prêcher aux hommes politiques, mais pour leur permettre, s'il y a lieu, d'exprimer leurs convictions religieuses. A la fin de la veillée de Sainte-Clotilde, Christian Pierret, ancien député socialiste des Vosges, avait d'ailleurs ce mot : *« Entre l'attitude confidentielle des uns et l'attitude complètement décomplexée des autres, il y a sans doute, pour l'homme politique, un moyen terme à trouver. »*

HENRI TINCQ

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

nposition
magistrature

Des parlementaires ont participé

MÉDECINE

Selon une étude menée en France

L'utilisation de la pilule abortive RU 486 pourrait être améliorée et simplifiée

Dans son prochain numéro, le *New England Journal of Médicine*, daté du 27 mai, publie les résultats d'une étude menée auprès d'un millier de femmes enceintes souhaitant avorter (1). Ils montrent une simplification possible de l'usage de la pilule abortive RU 486, au risque de relancer la polémique sur sa banalisation.

Le RU 486 ou mifepristone, du laboratoire Roussel-Uclaf, filiale française du groupe pharmaceutique allemand Hoechst, est une molécule qui inhibe l'action de la progestérone, substance indispensable au développement de la grossesse. Cette propriété explique l'action abortive du RU 486, sujet de polémiques depuis une dizaine d'années déjà. Il est toutefois apparu, lors des essais cliniques, que le RU 486 utilisé seul, ne permettait pas d'obtenir une réelle efficacité dans le déclenchement de l'interruption de la grossesse. En revanche, l'association de cette molécule et d'une certaine catégorie de médicaments (la famille des prostaglandines) laissa vite espérer une augmentation notable de l'effet abortif (*le Monde* daté 2-3 décembre 1984).

Ainsi les équipes spécialisées dans la pratique de l'interruption de grossesse en sont-elles progressivement venues à proposer une association de RU 486 et de prostaglandine, cette dernière molécule augmentant notablement la contractibilité du muscle utérin. Une telle association réalisait selon ses promoteurs un avortement dans plus de 90 % des cas. En France, un dérivé de la prostaglandine de type E2 (ou sulprostone) était administré par injection intramusculaire entre trente-six et quarante-huit heures après l'administration de RU 486 chez les femmes où la grossesse (calculée à partir du dernier jour des dernières règles) ne dépassait pas sept semaines. En Grande-Bretagne, cette association était réalisée au moyen de gélules intravaginales d'un autre type de progestérone, au cours de périodes plus longues (jusqu'à neuf semaines).

Le système de pharmaco-vigilance mis en place en France devait recenser trois cas d'infarctus du myocarde, dont un mortel, sur un total de soixante mille inductions d'avortements à partir d'une telle association (*le Monde* des 10 et 24 avril 1991). Cela devait conduire à la réduction des indications, l'association RU 486-prostaglandine ne pouvant être prescrite chez des femmes de plus de trente-cinq ans ou fortes consommatrices de tabac. Ces différents éléments ont conduit les concepteurs du RU 486 et les praticiens spécialistes de l'interruption de grossesse à proposer une association plus simple à partir d'une prostaglandine pouvant être administrée efficacement par voie orale.

Les premiers travaux ont été menés auprès de cent femmes et publiés en 1991 dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences en France, puis, la même année, dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *The Lancet*. *« Le ministère de la santé nous avait demandé de mettre au plus vite en place une étude confirmant l'efficacité de l'association RU 486-prostaglandine administrée par voie orale*, nous explique le docteur André Ulmann, responsable chez Roussel-Uclaf du développement du RU 486. *Dès que nous avons pu disposer de cinq cents dossiers, il y a un an environ, nous avons pu obtenir une modification des indications de l'autorisation de mise sur le marché. Depuis mai 1992, les femmes françaises souhaitant avorter peuvent disposer d'une telle association de deux médicaments administrables par voie orale. »*

Des risques de banalisation

Les résultats publiés par le *New England Journal of Medicine* ont été obtenus grâce au volontariat de près d'un millier de femmes enceintes souhaitant avorter dans des centres agréés français. Une première étude a touché 505 femmes enceintes (de moins de sept semaines), qui ont reçu, dans un premier temps, une dose (600 milligrammes) de RU 486, puis, quarante-huit heures après, une dose de prostaglandine par voie orale. Un calcul de l'efficacité obtenue (arrêt de la grossesse, expulsion totale du fœtus) se situe en moyenne à 96,7 %, c'est-à-dire à un taux voisin de celui obtenu avec la prostaglandine administrée par voie intramusculaire.

La seconde étude a concerné 390 femmes qui, lorsque l'avortement n'était pas obtenu cinquante-deux heures après l'administration d'un tel traitement, recevaient une nouvelle dose de prostaglandine. L'efficacité de la méthode atteint alors 98,7 %. Au total, les auteurs concluent qu'une telle combinaison médicamenteuse est efficace pour les interruptions précoces de grossesse. Ils soulignent notamment que l'impact sur le système cardiovasculaire est moins important que lors de l'administration intramusculaire de prostaglandine.

Une telle évolution dans les méthodes d'administration conduira-t-elle bientôt à une banalisation de l'usage de cette méthode abortive? La réponse est négative pour le docteur Ulmann. Selon lui, les possibles complications hémorragiques, notamment, imposent la prescription médicamenteuse en milieu spécialisé et hospitalier, comme c'est le cas en France. On pourrait malgré tout, estime encore le docteur Ulmann, envisager sur le territoire américain que le RU 486 puisse être prescrit au cabinet du gynécologue agréé et la prostaglandine administrée trente-six ou quarante-huit heures plus tard en milieu spécialisé, les femmes étant dûment informées de la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

Dans un éditorial signé du docteur Allan Rosenfield (Colombia University of Public Health), le *New England Journal of Medicine* élargit le propos. Il rappelle que la firme Roussel-Uclaf a dû adopter une politique commerciale extrêmement restrictive aux Etats-Unis, compte tenu de l'attitude des groupes anti-avortement. Il souligne également que la réglementation française (concernant l'agrément des centres d'orthogénie et les règles très strictes de délivrance du médicament) tient plus à des considérations politiques et scientifiques et, qu'au total, les choses pourraient peut-être outre-Atlantique avancer plus vite que ne le souhaitent les militants des mouvements *pro-life*.

JEAN-YVES NAU

(1) Cette étude est signée de neuf spécialistes du département médical du laboratoire Roussel-Uclaf, du centre d'orthogénie de l'hôpital Broussais (Paris) et de l'INSERM.

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

L'aura du professeur Montagnier

Le professeur Luc Montagnier a déclaré, mercredi 26 mai, devant la 13e chambre de la cour d'appel de Paris : *« Je pense que l'on a sous-estimé les dangers du sida. Quand je dis « on », c'est l'opinion, les médecins, le monde politique et les chercheurs. »* Son témoignage, tempéré mais sans faiblesse, a notamment permis d'éclairer la cour sur le rôle que chacun a tenu ou aurait dû tenir en 1985.

Le professeur Luc Montagnier n'est pas un témoin comme les autres. L'aura du découvreur du virus LAV, agent causal du sida, semble le placer dans cette situation particulière qui donne une coloration absurde au rituel judiciaire. On se surprend à se demander pourquoi il lui faut dire sa profession et jurer de dire la vérité. Car ce témoin est respecté des deux côtés de la barre. Manifestement, pour les avocats des victimes comme pour ceux de la défense, et même, semble-t-il, pour l'accusation, il est l'arbitre, l'autorité indiscutable, la vérité.

Une vérité toute en nuances que le professeur Montagnier exprime pourtant clairement. Ainsi, répondant à une question de Me Michael Zaoui, avocat d'hémophiles contaminés, donne-t-il un regard global. *« C'est un drame pour les personnes contaminées et il ne s'arrête pas en 1985. Pour moi, l'affaire continue et le meilleur service que l'on peut rendre aux victimes, c'est de trouver les moyens d'empêcher l'évolution vers la maladie. La société leur doit réparation* a posteriori, *pour certains malheureusement, en s'occupant d'eux tout particulièrement. »*

Le virologue de l'Institut Pasteur se penche ensuite sur le cas particulier des hémophiles contaminés. *« Il y a eu faute de la société, faute de l'Etat à leur égard, par la sous-estimation du risque qu'on leur a fait encourir. C'est là qu'il y a scandale. »* Interrogé par l'avocat général, Christine Thin, sur le chauffage des produits destinés aux hémophiles, le professeur Montagnier n'élude pas les incertitudes. *« Ce n'est pas un problème de tout ou rien. Au début, on n'était absolument pas sûr que la technique du chauffage était efficace. Elle était préférable à utiliser. J'ai été convaincu en février 1985. »* Et plus tard, il ajoute : *« En 1985, on savait que le chauffage inactivait le virus, mais le CNTS et d'autres n'ont pas réalisé l'importance de cette connaissance. »*

Comme une gifle

Dans sa modération, la phrase est pourtant sévère pour le docteur Garretta car, chez ce témoin si particulier, la plus légère réprobation sonne comme une gifle. Aussi, le docteur Garretta entame-t-il un dialogue avec le professeur Montagnier. Le ton de l'ancien directeur du CNTS se fait presque suppliant. Il veut savoir si la décision prise en mai 1985 de chauffer les produits était *« une bonne décision »*. Le virologue confirme : *« Oui, c'était une bonne décision. Elle aurait peut-être dû être prise plus tôt. »* De même, pour la surcontamination provoquée par la fourniture répétée de produits non chauffés aux hémophiles séropositifs, le professeur Montagnier indique : *« A l'époque, et encore maintenant, on n'a aucune certitude d'aggraver le sida par de nouvelles contaminations. Mais, dans le doute, il valait mieux s'abstenir. »* Plus généralement, le professeur constate : *« Quand il y a un risque en matière de santé publique, c'est aux décideurs de prendre ce risque en compte.*

– Vous voulez parler du ministre de la santé?

– Du ministre de la santé et des décideurs dont vous étiez, M. Garretta. »

Le docteur Garretta proteste. Il ne disposait pas à l'époque d'écrits ou de publications permettant de l'alerter . *« Si des gens nous avaient dit : « Il ne faut pas », on aurait eu des discussions, un choix (...). Pour des gens opérationnels comme nous, le doute n'est pas venu jusqu'à nous. »* Le professeur Montagnier en convient. *« Je regrette qu'il n'y ait pas eu davantage de communication entre les chercheurs et le CNTS. »* Mais le docteur Garretta semble catastrophé par le mot *« scandale »* prononcé par le chercheur, qui explique : *« Il n'y a pas eu scandale en 1983 et 1984. Il y a eu des retards. Mais l'information médicale et scientifique n'a pas été traduite suffisamment tôt dans les faits. C'est là qu'il y a eu scandale... Je ne pense pas que le scandale porte sur une personne, sur vous, M. Garretta. Je pense, c'est un problème général, qu'il y a eu des dysfonctionnements, une déconnection entre la médecine, les autorités scientifiques, le monde médical et le monde de la transfusion. Cela ne doit plus se reproduire. Il faut pour cela des structures permettant la communication. »*

Clair, limpide, le professeur Montagnier contraste avec les spécialistes entendus jusqu'alors. Même lorsqu'il entre dans des explications techniques, la logique domine au travers de la prudence. Pendant plus de trois heures, les avocats l'interrogent sans tenter d'induire ses réponses ou de le bousculer comme un témoin ordinaire quand la réplique ne convient pas. Il est le seul à pouvoir constater sans représailles une erreur dans une question de Me Sabine Paugam. Il cultive le bon sens. Pour illustrer l'affaire, il imagine : *« Mon fils est hémophile. Qu'est-ce que j'aurais fait? J'aurais essayé de ne pas faire l'erreur de lui donner des concentrés sanguins à titre prophylactique. Si mon fils avait eu un accident, j'aurais été obligé de lui en donner. J'aurais demandé des produits chauffés. S'il avait été séropositif, j'aurais aussi demandé des produits chauffés. S'il n'y en avait pas eu, j'aurais pris le risque... »*

MAURICE PEYROT

Sorti en librairie

Le rapport Dormont précise les conditions d'utilisation de l'AZT dans le traitement du sida

Un rapport sur la *« prise en charge des personnes atteintes par le VIH »*, établi sous la direction du professeur Jean Dormont (*le Monde* du 24 février), vient d'être édité par les éditions Flammarion (1).

La sortie en librairie du rapport Dormont devrait permettre à quiconque s'intéresse à l'épidémie de sida de disposer des informations médicales et pratiques les plus fiables. Ce document a un intérêt supplémentaire. Il a été actualisé à la suite de la publication des résultats préliminaires de l'essai franco-britannique Concorde tendant à montrer que l'administration d'AZT à des personnes infectées par le virus du sida, mais encore asymptomatiques, n'induit pas d'effets bénéfiques significatifs (*le Monde* des 3, 10 et 11-12 avril).

Trois questions se posent aujourd'hui à propos de l'utilisation des trois médicaments antiviraux (l'AZT, le ddI et le ddC) ayant une activité inhibitrice de la réplication du VIH : à quel moment faut-il débuter un traitement anti-viral? Y aurait-il un bénéfice plus important et plus prolongé à attendre d'une combinaison d'anti-rétroviraux par rapport à une monothérapie ou à une alternance? Après qu'une monothérapie par AZT a été prescrite en première intention, ce qui est la règle aujourd'hui, quand et comment doit être assuré son relais?

« La logique, peut-on lire dans le rapport, *voudrait que l'on prescrive ce traitement le plus tôt possible afin d'empêcher la contamination d'un nombre croissant de cellules, puisque l'on sait qu'il existe une réplication virale à tous les stades de l'infection. »* Cependant, l'essai Concorde a montré qu'il n'y a pas de bénéfice clinique à long terme résultant d'un traitement par l'AZT débuté précocement. Dans ces conditions, que faire?

L'AZT, estime le rapport Dormont, *« est toujours le premier anti-viral à utiliser. Les doses quotidiennes communément prescrites oscillent entre 500 et 750 mg »*. Cependant, ajoute le rapport, *« le bénéfice du traitement par l'AZT est souvent de durée limitée, tant sur le plan clinique que sur le plan biologique (chiffre de lymphocytes CD4). La diminution d'efficacité de l'AZT coïncide avec l'émergence de souches virales plus virulentes et/ou avec l'apparition d'une résistance in vitro à l'AZT liée à certaines mutations du génome viral (...) Le rapport bénéfice du traitement/risque d'induction de résistance ou de sélection de souches pathogènes devrait donc conditionner la prescription aux différents stades de l'infection »*. En pratique, la rapport recommande la prescription d'AZT aux personnes présentant des signes cliniques d'immunodéfiscience et aux personnes asymptomatiques ayant moins de 200 lymphocytes CD4 par microlitre de sang.

Les traitements futurs de l'infection

En ce qui concerne le relais par la ddI, le rapport Dormont reconnaît qu'il *« est impossible, sur la base des données actuellement disponibles, de définir avec précision le moment où devrait intervenir un traitement par ddI chez un malade traité par AZT »*. Le rapport ajoute qu'on *« ignore actuellement s'il est préférable d'associer la ddI à l'AZT ou de substituer la ddI à l'AZT. La réponse à cette importante question ne pourra être apportée que par des essais thérapeutiques »*.

Dans l'immédiat, le rapport précise que les données préliminaires sur l'efficacité de la ddI administrée en première intention *« incitent à considérer que l'AZT reste à ce jour le traitement initial de référence »*. Pour ce qui est de la ddC, le rapport Dormont indique que son efficacité en monothérapie *« n'a pas été actuellement démontrée »*. En conséquence, ce traitement *« ne doit être recommandé isolément qu'à un stade avancé de la maladie lorsque qu'il y a eu intolérance ou échec patent de l'AZT »*. En outre, des données préliminaires indiquent que l'association AZT-ddC est dans l'ensemble bien tolérée à court terme et qu'elle entraînerait une augmentation un peu plus nette des CD4.

L'avenir du traitement du sida sera-t-il donc fait de l'association d'anti-viraux? *« Il est plausible*, lit-on dans le rapport, *que les traitements futurs de l'infection par le VIH reposeront sur des combinaisons thérapeutiques, associant de façon simultanée et/ou séquentielle des anti-viraux ayant de préférence des modes d'action différents. »* Deux grands essais en cours, l'américain ACTG 175 et l'européen DELTA, permettront de comparer l'efficacité des associations AZT-ddI et AZT-ddC à celle des monothérapies par l'AZT ou la ddI.

Enfin, le rapport Dormont précise que de nouveaux médicaments anti-rétroviraux font actuellement l'objet d'essais cliniques préliminaires et pourraient donc justifier dans un proche avenir la mise en œuvre d'essais plus importants de phase III. Cela concerne en particulier des médicaments proches de l'AZT, comme le 3TC et la D4T (stavudine), ainsi que d'autres molécules antivirales comme les antiprotéases et les anti-*tat*.

FRANCK NOUCHI

(1) Edité conjointement avec le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, ce rapport de 136 pages est commercialisé au prix de 49 francs.

Revendiquant trois des quatre attentats contre les agences du groupe de tourisme

Le FLNC-canal historique reproche à Nouvelles Frontières sa « mainmise » sur l'hôtellerie corse

Trois des quatre attentats ayant récemment visé le groupe de tourisme Nouvelles Frontières ont été revendiqués par le Front national de libération de la Corse (FLNC-canal historique). Dans un communiqué diffusé mercredi 26 mai dans l'île de Beauté, l'organisation clandestine a reproché au groupe de tourisme sa *« mainmise »* sur l'hôtellerie insulaire. Estimant avoir joué le jeu du développement local, Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, avoue sa perplexité.

Deux organisations clandestines se disputent en fait les quatre attentats commis contre les agences de Nouvelles Frontières depuis le milieu du mois de mai. Les explosions de Paris, Ajaccio et Bastia ont été revendiquées par le FLNC – canal historique dans un communiqué authentifié et daté du 27 mai. Mais, la veille, un mystérieux *« Front paoliste de libération nationale »* avait pris les devants en s'appropriant deux attentats. Cette organisation, dont le nom apparaît, semble-t-il, pour la première fois, avait signé les opérations de Marseille et de Paris. La destruction de l'agence parisienne du boulevard Saint-Michel se trouve ainsi doublement revendiquée, ce qui ne clarifie pas le dossier.

Si les revendications du *« Front paoliste »* sont vagues, celles du FLNC font l'objet d'un long communiqué. *« Nouvelles Frontières, deuxième tour operator français, a réalisé en peu de temps une véritable mainmise sur deux fleurons de l'hôtellerie insulaire*, énonce l'organisation nationaliste. *Qu'en est-il de la « corsisation des emplois, de la formation ? (...) Qu'en est-il des retombées du "miracle économique" promis à la région ? (...) Continue-t-on les mêmes pratiques de clientélisme, de passe-droit, d'attribution de marchés aux copains de toutes sortes, défavorisant systématiquement les entreprises corses ? »*

Pas d'acquéreur pour le complexe hôtelier

Le recours à ces thèmes classiques de la revendication nationaliste provoque l'incompréhension de Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, qui se croyait à l'abri de tels reproches et affirme *« vouloir jouer le développement économique de la Corse »*. Sans doute son groupe a-t-il bien acquis les deux *« fleurons »* évoqués par le communiqué : il s'agit de l'Hôtel des Calanques, sur la route des Sanguinaires près d'Ajaccio, et du Grand Bleu, à Calcatoggio. Cette dernière affaire, un complexe hôtelier trois-étoiles, a ainsi été achetée en avril 1992 après être restée en vente pendant des années sans trouver acquéreur. *« Nous avons proposé des participations financières aux hôteliers de l'île ainsi qu'à la région avant de reprendre l'affaire*, précise Jacques Maillot, *mais sans obtenir de réponses favorables. »* En septembre 1992, la société Corsimm, filiale de la société de transports maritimes Corsica ferries, est toutefois entrée dans le capital en acquérant 33,34 % des parts du *Grand Bleu*. L'achat et les travaux ont été financés par un établissement tout autant insulaire, assure encore le PDG du groupe de tourisme.

« D'un montant de 22 millions de francs, les travaux ont été confiés à des entreprises corses, plaide encore M. Maillot, multipliant les signes de bonne volonté. *Peut-être certains nous reprocheront de ne pas avoir choisi les "bonnes" entreprises locales, mais c'est quand même à nous de décider à qui nous voulons confier nos travaux! Sur les quarante et un salariés de l'hôtel, trente-trois sont corses. Je souhaite toujours arriver à 100 % d'employés corses, mais certains postes n'ont pas trouvé de candidats. »* L'argumentation est comparable pour l'Hôtel des Calanques, exploité en association avec des personnes *privées* corses et avec une majorité de salariés natifs de l'île de Beauté, comme pour les deux agences de voyages ouvertes à Bastia et à Ajaccio, qui emploient exclusivement des travailleurs corses.

La perplexité du PDG est d'autant plus grande qu'il estime avoir de *« bons rapports »* avec l'ensemble des composantes de la vie politique insulaire, les nationalistes de *Corsica Nazione* et du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) y compris. Une incompréhension accrue par le fait que M. Maillot affirme n'avoir reçu aucune lettre de menaces, de rackett ou d'*« impôt révolutionnaire »*. On se souvient qu'une précédente vague d'attentats avait décidé l'autre grand tour operator français, le Club Méditerranée, à se replier de l'île de Beauté. Sans que l'on sache vraiment si les explosions étaient alors à mettre sur le compte d'hôteliers jaloux ou d'entrepreneurs écartés, de l' *« impôt révolutionnaire »* ou du rackett organisé.

ERICH INCIYAN

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'appel de Paris

Réduction des peines de prison ferme pour les frères Chaumet

La cour d'appel de Paris a modifié, mercredi 26 mai, les peines prononcées par le tribunal correctionnel de Paris le 17 décembre 1991 contre les frères Chaumet à la suite de la faillite de leur joaillerie en mai 1987, réduisant les peines de prison ferme à six mois que Jacques et Pierre Chaumet ont déjà effectués durant leur détention provisoire, en 1987. La neuvième chambre de la cour, présidée par Jean-Yves Launay, a condamné Jacques Chaumet, âgé de soixante-cinq ans, à cinq ans d'emprisonnement dont six mois ferme, et Pierre Chaumet, âgé de soixante-quatre ans, à quatre ans d'emprisonnement dont six mois ferme également, pour *«banqueroute, escroquerie, abus de confiance et exercice illégal de la profession de banquier»*. En première instance, le tribunal avait condamné Jacques Chaumet à cinq ans de prison, dont deux ferme, et Pierre Chaumet à quatre ans de prison dont dix-huit mois ferme.

François Falletti nommé directeur des affaires criminelles et des grâces

François Falletti, avocat général à la cour d'appel de Lyon et chargé de mission auprès du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, pour les affaires pénales, pénitentiaires et celles concernant la protection judiciaire de la jeunesse, a été nommé directeur des affaires criminelles et des grâces, mercredi 26 mai. Il succède ainsi à Franck Terrier, qui occupait ce poste depuis 1990. Nommé par Pierre Arpaillange, Franck Terrier, qui est aujourd'hui avocat général à la cour d'appel de Versailles, s'était vu retirer sa délégation de signature par Pierre Méhaignerie, mercredi 21 avril *(le Monde* du 23 avril).

[Né le 8 décembre 1949 à Annecy (Haute-Savoie), François Falletti est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un doctorat de droit. Auditeur de justice le 1er février 1975, François Falletti a été nommé substitut à Lyon en 1977, puis juge au tribunal de Pantin en 1978. Magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice à partir de 1984, il a été sous-directeur de la législation criminelle à la direction des affaires criminelles et des grâces de 1987 à 1992. Nommé avocat général à la cour d'appel de Lyon en février 1993, François Falletti a été appelé au cabinet du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, où il suivait les affaires pénales, pénitentiaires et celles concernant la protection judiciaire de la jeunesse depuis le mois d'avril.]

□ **Une procédure annulée pour défaut d'avocat pendant la garde à vue.** – Le tribunal correctionnel de Paris, devant lequel se présentait un participant à la manifestation du 10 avril, organisée dans le XVIIIe arrondissement, après la mort d'un jeune Zaïrois dans un commissariat parisien, a annulé l'ensemble de la procédure au motif que les policiers n'avaient pas appelé un avocat après vingt heures de garde à vue. Interpellé par des policiers lui reprochant des jets de boulons, le jeune homme avait été placé en garde à vue au commissariat des Grandes-Carrières. Il avait été informé de son droit de demander la visite d'un avocat après vingt heures de garde à vue, comme le prévoit le code de procédure pénale depuis le 1er mars. Mais les policiers se seraient trompés dans le calcul des heures écoulées et aucun avocat n'avait été prévenu.

□ **Suicide d'un détenu à la prison d'Epinal.** – Un détenu de la prison d'Epinal (Vosges) s'est suicidé par pendaison, lundi 24 mai, dans sa cellule. Arrêté en mars 1992 à Auxerre (Yonne) et accusé d'avoir violé une jeune fille, André Potier était en détention provisoire depuis quatorze mois. C'est le cinquième suicide d'un détenu dans cette nouvelle maison d'arrêt depuis son inauguration en 1989.

DÉFENSE

Selon un rapport parlementaire

Le coût des actions extérieures de la France va doubler en un an

Il en coûtera deux fois plus à la France en 1993 qu'en 1992 pour intervenir militairement à l'étranger. Dans un rapport rédigé au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, René Galy-Dejean, député RPR de Paris, évalue le coût des actions extérieures qu'il estime victimes d'*«une espèce de dérive non contrôlée»*.

Les dépenses de la France liées à l'emploi, hors des frontières, de ses forces par l'ONU ou pour ses propres interventions extérieures vont quasiment doubler, passant de 2,4 milliards de francs en 1992 à 5,3 milliards cette année. Dans les faits, la France retrouvera en 1993 le montant de ses dépenses de 1991 dans ce secteur, soit 5,4 milliards de francs, lorsque son engagement militaire dans le Golfe fut, à lui seul, évalué à 4,5 milliards de francs. En 1993, ce sont les opérations en ex-Yougoslavie qui sont en forte hausse, avec un quadruplement des frais par rapport à l'an dernier.

Toutes ces estimations figurent dans le rapport que René Galy-Dejean, député RPR de Paris, vient, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée, de consacrer à la «dérive» de certaines dépenses militaires due aux opérations extérieures. Le rapporteur parlementaire note, à ce propos, que ces coûts ne figurent dans aucun document budgétaire – comme s'ils n'avaient pas d'existence légale – et qu'ils ne sont ni adoptés ni *a fortiori* contrôlés par le Parlement. Or, écrit-il, *«le coût croissant des interventions extérieures a atteint des niveaux qui désorganisent l'exécution du budget de la défense»*, au point que des programmes majeurs d'armement sont annulés, ralentis ou réduits pour compenser ces dépenses.

M. Galy-Dejean dresse la liste de ces différentes actions à caractère humanitaire, qui mobilisent 12 000 soldats français dont 9000 «casques bleus» (le sixième des forces de l'ONU).

Au Liban, la participation française à la force intérimaire des Nations unies qui y stationne depuis mars 1978 est de 530 hommes, soit un coût de 146,5 millions de francs en 1992. Au Proche-Orient, pour la surveillance de la trêve depuis juin 1948, la mission française est de 18 officiers, et la dépense de 3,2 millions de francs en 1992. En Irak et au Koweït, la France a dépêché 15 observateurs, pour 2,4 millions de francs en 1992. Au Salvador, depuis 1990, il s'agit d'une quinzaine de cadres et d'une dépense de 5,4 millions de francs en 1992. Au Sahara occidental, la France a envoyé 30 observateurs de l'ONU pour 710 000 francs. Dans le Golfe, le contrôle naval de l'embargo mobilise trois frégates et revient à 181,3 millions de francs; la surveillance aérienne du nord de l'Irak a coûté 56 millions de francs en 1992 (avec une douzaine d'avions) et celle de l'espace aérien au sud, 13,6 millions de francs.

Une dérive incontrôlée

Les deux opérations pour le compte de l'ONU les plus chères sont celle du Cambodge (avec 1 470 hommes), soit une dépense de 340,3 millions de francs en 1992, et celle de l'ex-Yougoslavie (avec 4 890 hommes), soit un coût de 455,6 millions de francs en 1992 et une prévision de 1,7 milliard de francs pour 1993. *«Porter nos forces de 5 000 à 8 000 hommes*, a calculé M. Galy-Dejean, *coûterait 2 milliards de francs supplémentaires»*, selon les hypothèses pour la Yougoslavie.

Dans le cadre de l'ONU, il demeure la mission en Somalie (1 100 hommes, venus pour moitié de Djibouti). *«Ce dernier engagement*, note le rapporteur de la commission, *a mis en lumière l'espèce de dérive non contrôlée qui tend à donner à la France une sorte de vocation générale sans fin à intervenir en tous lieux, pour peu que l'ONU ou les Américains envisagent de s'y intéresser. Cette politique doit être reconsidérée.»*

Outre ces actions «onusiennes», la France a pris, en 1992, à son compte deux opérations d'aide et d'assistance. L'une, à Djibouti, a coûté 59,5 millions de francs et la seconde, au Rwanda, a entraîné une dépense de 55,7 millions de francs. La multiplicité de ces interventions aboutit au résultat contradictoire que l'équipement des armées françaises et leur potentiel s'usent à un rythme accéléré, alors même que les réductions budgétaires empêchent tout renouvellement des parcs de matériels existants ou des stocks en réserve. Fonctionnant sur leur acquis, les armées consomment donc, sans remplacer.

Une autre difficulté tient à un remboursement par l'ONU *«de plus en plus aléatoire»* et *«incertain»*, écrit M. Galy-Dejean, qui déplore *«le désordre administratif et budgétaire de l'organisation internationale»*. D'une manière générale, pour ce qui concerne la France, les remboursements sont partiels (environ 35 % des dépenses réelles) et tardifs (trois à quatre ans de retard en moyenne), en raison de la crise de trésorerie de l'ONU qui n'est, elle-même, subventionnée qu'à hauteur de 45 % de ses dépenses de maintien de la paix par les différents Etats membres. Ainsi, pour 1992, les Nations unies n'ont restitué à la France qu'une créance de 150 millions de francs.

«C'est ici, explique le député RPR de Paris, *que des distorsions nouvelles apparaissent, à la fois sur le plan financier et sur celui de la sécurité de nos troupes, entre la démarche des responsables de l'ONU et la réalité sur place. Nous nous engageons, à un certain coût prévisible, dans des opérations de maintien de la paix. Nous nous retrouvons dans des situations de guerre, en ayant à assumer seuls les surcoûts de la sécurité de nos troupes par ailleurs souvent privées du droit de riposte.»* Pour autant, M. Galy-Dejean – s'il réclame *«une opération-vérité»* pour clarifier les comptes de la défense et ne plus *«continuer à avancer financièrement masqué»* – ne demande pas que la France cesse de collaborer avec l'ONU. *«L'action des armées françaises sur les théâtres extérieurs, en Yougoslavie tout particulièrement, représente aujourd'hui ce que j'appellerai l'honneur de la France»*, conclut le rapporteur parlementaire qui estime cet honneur à 5 milliards de francs sur un budget de l'Etat de 350 milliards.

JACQUES ISNARD

Deux exemples de «désordres» budgétaires

Dans son rapport, M. Galy-Dejean donne deux exemples de ce qu'il appelle lui-même des *«réductions désordonnées»* – pour ne pas dire des annulations incohérentes – de crédits militaires sur la seule initiative du ministère du budget.

Au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), d'abord. Depuis le début de l'année, 440 millions de francs de crédits ont été annulés, ce qui porte à 30 % la diminution du budget en cinq ans. Cette baisse ampute, entre autres, le programme baptisé PALEN (préparation à la limitation des expérimentations nucléaires) qui consiste à simuler en laboratoire des essais nucléaires. *«Notons*, écrit le député RPR, *l'incohérence qu'il y a à freiner les recherches de substitution aux essais nucléaires dans le même temps où l'on suspend ceux-ci»* sur l'atoll de Mururoa où, de surcroît, on continue à dépenser pour le maintien des infrastructures du site de tir.

A l'armée de l'air, ensuite. Le ministère du budget ayant annulé, d'autorité, des crédits prévus pour l'achat de deux avions Airbus A-310-300 d'occasion, le transport aérien militaire, qui avait dû affrêter des avions civils pour les opérations dans le Golfe, est dans l'incapacité de remplacer à temps ses vieux DC-8. Dès lors, constate le rapporteur en faisant allusion au fait que le Crédit lyonnais est en mesure de vendre pour quelque 400 millions de francs des Airbus de son débiteur, la compagnie Royal Jordanian, il faudra que l'armée de l'air renonce à cette affaire ou – pour la réaliser – qu'elle passe outre aux règles de la comptabilité publique.

M. Balladur annonce des «choix» sur l'OTAN, le service national et les crédits militaires

Le premier ministre, Edouard Balladur, a affirmé, mercredi 26 mai, en installant la commission chargée de préparer un Livre blanc sur la défense, que le gouvernement va *«faire certains choix»*, notamment sur l'OTAN, le service national et le montant des crédits militaires, *«avant d'entreprendre la loi de programmation militaire»*, qui doit être présentée au Parlement au printemps 1994. La France n'avait plus publié de Livre blanc sur la défense depuis 1972.

La commission, qui rendra un *«rapport d'étape»* à l'automne, est présidée par Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, et comprend, outre des personnalités jugées compétentes, des représentants des administrations qui siègent régulièrement au conseil de défense – soit vingt-cinq membres au total, – à l'exception de tout représentant de l'Elysée.

La stratégie de la France devra s'appuyer sur quatre axes, a précisé en substance le premier ministre : dissuasion nucléaire, protection contre des menaces non militaires (terrorisme, drogue, grand bandistime et prolifération), prévention des crises et intervention, tout particulièrement dans le cadre de l'ONU, car *«la France doit continuer à assumer le rôle de soldat de la paix, tout en veillant à ce que ses forces ne se trouvent pas dans des conditions où elles ne pourraient pas remplir efficacement leurs missions»*.

«Une place claire»

Pour M. Balladur, si l'OTAN *«demeure indispensable»*, elle doit *«évoluer»*. *«Il faut préciser la mission de l'Alliance*, a-t-il dit, *son organisation et les notions d'intégration comme d'influence privilégiée de tel ou tel»*, en permettant à la France d'y trouver *«une place claire»*. L'accélération du désengagement américain en Europe, a ajouté le premier ministre, *«semble donner raison»* à la France, qui souhaite un rééquilibrage des rapports entre les Etats-Unis et l'Europe.

La «reconfiguration» de l'industrie d'armement européenne *«sera difficile»*, a prédit M. Balladur, en demandant, *«sinon un plan, du moins une réflexion sur une restructuration indispensable»* de l'industrie française, *«pour sauvegarder le savoir-faire acquis et préserver notre indépendance»*. Le premier ministre souhaite un examen des solutions du *«maintien de l'armée actuelle ou de l'armée de métier ou de l'armée de volontaires, composée de professionnels, de volontaires pour un service long et éventuellement d'appelés»*.

«Il serait illusoire d'envisager un accroissement continu des ressources consacrées à la défense dans les prochaines années», a-t-il enfin souligné, en indiquant que *«la France ne peut se le permettre»* dans la situation économique présente.

Des élus RPR protestent contre la dissolution de certains régiments

Accompagné de deux de ses ministres d'Etat, Charles Pasqua et François Léotard, et en présence de Jacques Chirac, président du RPR, Edouard Balladur a réuni, mercredi 26 mai, à l'Assemblée, de façon impromptue, plusieurs députés dont les circonscriptions seront touchées par le plan de réorganisation des armées que le ministre de la défense devait rendre public jeudi 27 mai en fin d'après-midi *(le Monde* du 21 mai).

Sont concernés, notamment par la fusion de la 15e division d'infanterie (dont le PC est à Limoges) avec la 27e division alpine (Grenoble), Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), Xavier Deniau (RPR, Loiret) et Daniel Garrigue (RPR, Dordogne). Avant d'entendre M. Léotard qui s'est expliqué sur les mesures envisagées, certains de ces députés ont, selon le président de la commission de la défense à l'Assemblée, Jacques Boyon, menacé de donner leur démission.

D'autre part, Yves Guéna, sénateur RPR de la Dordogne et maire de Périgueux, a été reçu par M. Léotard qui lui a confirmé son intention de dissoudre le 5e régiment de chasseurs, stationné dans cette ville, en raison de la liquidation de la 15e division d'infanterie. *«Des mesures de compensations s'imposent, de façon que des effets positifs puissent intervenir avant un an»*, a expliqué M. Guéna.

EN BREF

□ **Kofi Yamgnane crée une «Fondation pour l'intégration républicaine».** – Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat à l'intégration, a présenté, mercredi 26 mai à Paris, la «Fondation pour l'intégration républicaine», qu'il a créée pour soutenir les projets de jeunes issus de l'immigration et favoriser leur insertion sociale avec l'aide de partenaires privés et publics. Les premiers projets de la fondation consistent à parrainer des jeunes dans des entreprises, à ouvrir des appartements partagés et des «cafés-rencontre» en banlieue parisienne, et à organiser plusieurs manifestations artistiques (festival, livre, disque, film) destinées à valoriser l'apport culturel des jeunes issus de l'immigration.
▶ 9, rue de l'Avre, Paris (15e) Tél. 45 79 73 54

□ **Des manifestants de Act Up devant le siège des Laboratoires Roche.** – Une cinquantaine de membres de l'association Act Up de défense des malades du sida ont manifesté, mercredi matin 26 mai, devant le siège français des Laboratoires Roche à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Les manifestants, qui ont couvert les murs et le sol d'un liquide rouge, dessiné des têtes de mort à l'aide de pochoirs et répandu des abats de viande devant l'entrée de l'établissement, réclament la publication par les Laboratoires Roche des résultats du protocole thérapeutique mis en place pour tester l'efficacité d'un nouveau médicament contre l'infection par le virus du sida, un *«nouvel antiviral appelé inhibiteur de protéases»*, selon Act Up.

M. Balladur annonce des « choix » sur l'OTAN, le service national et les crédits militaires

« Une place claire »

Des élus RPR protestent contre la dissolution de certains régiments

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

La vocation tardive de Rodolphe Gilbert

Dix-neuf Français étaient inscrits, lundi 24 mai, dans le tableau final du simple messieurs des Internationaux de Roland-Garros. Mardi soir, il n'en restait plus que cinq qualifiés pour le deuxième tour. Sur les trois convoqués mercredi, un seul a gagné sa place pour le troisième tour. On pourrait en déduire que le bilan des joueurs nationaux est globalement négatif. Et on aurait tort. Les deux seules sensations fortes des trois premiers jours de tournoi sont à mettre à leur crédit : l'élimination mardi de Ivan Lendl, tête de série numéro 7, par Stéphane Huet, puis celle de Boris Becker, tête de série numéro 4, par Rodolphe Gilbert, vingt-cinq ans. Ces deux joueurs ont en commun d'être gauchers et de jouer les sous-marins dans les profondeurs du classement mondial, l'un à 297 coudées sous le niveau du premier, l'autre à 92. Leurs performances n'en sont que plus épatantes.

En 1983, Yannick Noah gagne les Internationaux de France après trois heures de tennis époustouflant face à Mats Wilander. Cette année-là, Rodolphe Gilbert a quinze ans. Il joue au tennis depuis quatre ans au club de la Banque de France où sont inscrits ses parents. Le gamin n'a pas les qualités physiques du nouveau héros national, mais le jeu de Noah le bluffe. Des milliers d'adolescents sont dans le même cas à la même époque. A la différence de cette multitude de fans, Rodolphe Gilbert décide de passer à l'acte, de s'engager dans la voie que lui a montrée son idole. Il veut devenir, sinon champion, du moins joueur professionnel.

A quinze ans, on croit que tout reste possible, que la vie commence. Les entraîneurs de tennis fédéraux ne partagent pas cette opinion. Ils estiment qu'un garçon de cet âge, qui n'a pas au moins cinq ans de compétition derrière lui, n'a pas d'avenir sur les courts. A leurs yeux, le prototype du futur champion reçoit une raquette en guise de hochet, comme André Agassi, ou est attaché au poteau de filet par sa mère, comme Ivan Lendl. Le tennis doit être une passion exclusive dès le berceau. Rodolphe Gilbert a perdu du temps sur des skis puis dans les buts d'une équipe de football. On lui conseille de passer le bac.

A quinze ans, on ne veut pas croire que tout est écrit, que toute rature est impossible sur le contrat d'avenir. Rodolphe Gilbert ne suit donc pas la voie qu'on l'invite à prendre. Il atteindra son but par un chemin détourné, une section sports-études privée d'Aubervilliers, l'équivalent d'une boîte à bac pour jeunes champions en délicatesse avec le système. On y accède plus facilement avec un gros compte en banque qu'avec un bon dossier sportif. Celui de Rodolphe Gilbert n'est pas des plus brillants. Techniquement, il n'est pas mauvais. Physiquement, il a des lacunes, mais il en est conscient. Il s'entraîne deux fois plus dur que ses camarades. Il en tirera quelques profits.

Repassé dans l'ombre

A dix-huit ans, Rodolphe Gilbert devient champion de France juniors. On est en 1986. Cette année-là, Boris Becker, qui a quelques mois de plus, gagne les championnats de Wimbledon pour la deuxième année consécutive. En dépit de ses progrès, le Français est loin d'avoir « recollé au peloton » de ceux qui sont passés des couches-culottes au short de tennis. Pendant qu'il galère pour gagner sa place dans les tournois, Boris Becker découvre la rude vie des stars.

Rodolphe Gilbert passe professionnel en 1988. Tous frais déduits, il lui reste le SMIC en fin de mois. A la même époque, les hommes d'affaires de l'Allemand cherchent les meilleurs placements pour les quelque deux millions de dollars gagnés sur les courts par leur protégé. Les deux garçons évoluent dans la galaxie tennis, à des années-lumière l'un de l'autre. Rien ne paraît pouvoir ou devoir les rapprocher. Il faut trois ans à Rodolphe Gilbert pour monter avec peine jusque vers la centième place mondiale. Pendant ce temps, Boris Becker fait le yoyo entre le deuxième et le cinquième rang.

Une fois, en 1991, Rodolphe Gilbert passe sous le projecteur. Par hasard. Il y a un trou à boucher dans le tableau du tournoi de Key-Biscayne en Floride. Le joueur qui doit normalement le remplir est introuvable. Le Français est sur le bord d'un court où joue son amie Nathalie Housset. On le lance dans le grand bain. Sans avoir le temps de réaliser ce qui lui arrive, il bat son compatriote Thierry Champion, puis se retrouve devant Pete Sampras. L'Américain, qui n'a pas encore fêté son vingtième anniversaire, est alors tenant du titre des Internationaux des Etats-Unis. Rodolphe Gilbert le sort en deux sets. L'exploit est sans lendemain. Le Français repasse dans l'ombre, tandis que Boris Becker continue de défrayer la chronique.

En 1993, le joueur allemand est harcelé par une partie de la presse qui lui reproche sa liaison avec une jeune femme noire. Il rompt avec un cinquième ou sixième coach, il ne sait plus lui même. En tout cas, ce n'est pas sa meilleure année. Il ajoute deux titres à son palmarès mais, la plupart du temps, il est malade ou blessé et il ne passe pas les premiers tours des tournois dans lesquels il s'aligne. Rodolphe Gilbert ne fait pas mieux. Il a fini par entrer dans le système fédéral. Thierry Tulasne l'entraîne maintenant depuis un an, sans que les résultats changent radicalement.

Mercredi 26 mai, le sort veut que ces deux trajectoires se coupent à Roland-Garros. Rodolphe Gilbert, quatre-vingt-douzième joueur mondial, bat en trois manches Boris Becker, tête de série numéro 4. Le vaincu résume l'événement sans émotion : *« J'ai eu beaucoup de balles de break au premier set. Rodolphe n'est jamais parvenu à égaliser sur mes services, jusqu'à ce qu'il obtienne une balle de break à 5-6. Cela lui suffit pour gagner la première manche. En gagnant ce point, il retourne aussi le match. Au troisième set, j'avais encore une chance mais il la maintenu la pression, il ne s'est pas énervé. Une balle de break à 5-5, un bon passing et voilà... »*

Une vague ressemblance

Boris Becker tourne la page. Il n'explique pas son imprécision, son inconstance. Il ne dit pas pourquoi il n'a pas plongé sur une balle de 3-1 au deuxième set, comme il le faisait naguère, pour renverser le match. Il est fourbu, enveloppé dans son mystère, parti ailleurs déjà, à Wimbledon, sur son gazon fétiche, pour la suite de ses aventures. Celles de Rodolphe Gilbert ne font que commencer. On veut tout connaître de lui. Il présente son meilleur profil, raconte ses courses quotidiennes dans les dunes d'Arcachon, rappelle ses défaites prometteuses face à Chang ou Michael Stich, démêle ses sentiments, envisage le futur face à Ctislav Dosedel, cherche en vain des mots d'anglais. Il est admirable et pathétique. Il donne le sentiment de tenir le monde dans sa main comme on tiendrait une poignée de sable.

On l'écoute, on lui trouve une vague ressemblance avec Henri Leconte. On le découvre pondéré, sans esprit de revanche. On ne le sent pas très costaud au fond, une fragilité indéfinissable, celle qui plaît aux femmes. Et on lui pardonne tout. Cet excès de bonheur comme cette absence d'épaisseur. Aujourd'hui Rodolphe Gilbert a goûté au parfum qui, il y a dix ans, avait grisé Yannick Noah et Roland-Garros, la victoire.

ALAIN GIRAUDO

Iva Majoli et son double

L'une couine, l'autre grogne ; l'une est gauchère, l'autre est droitière ; l'une est serbe, l'autre est croate ; l'une est championne du monde, l'autre joueuse en pleine ascension. Le jeu des différences s'arrête là. A quinze ans, Iva Majoli, Croate, est la copie quasi-conforme de Seles au même âge.

Et l'absence de Seles, forfait pour les Internationaux de France, ne fait que renforcer une impression de déjà vu, presque un malaise.

On croit rêver quand Iva pénètre sur le court n° 9. Elle a ramassé son chignon blond sur sa nuque. Un myope léger, sans lunettes, n'y verrait que du feu. La jeune joueuse affiche le même visage fermé, presque revêche, de la championne du monde. Stupeur.

Dans un grognement, elle vient de lâcher un revers croisé à deux mains. Identique. Iva Majoli mettra quarante petites minutes à écraser l'Américaine Louise Allen en ne lui laissant grappiller qu'un jeu.

Souvenirs. Une même silhouette qui paraît fluette, un même jeu basé sur un travail de sape de l'adversaire, derrière la ligne de fond de court. Ce n'est pas tout.

A trente mois d'écart, l'itinéraire des deux femmes est si semblable que l'on pourrait y voir deux parallèles tracées par un géomètre amoureux de tennis.

Née à Zagreb, Iva Majoli commence le tennis à sept ans. Chez elle, comme chez les Seles, c'est un sport de famille. Monica partageait le court avec son frère Zoltan. Iva s'amuse avec son frère Drago et sa sœur Nina. Drago deviendra son entraîneur. Dans les deux destins, il y a le père, figure mythique, qui a façonné sa créature. Karolj Seles a voulu une carrière à l'américaine pour sa fille.

Trois ans après, Stanko Majoli embarquera sa famille en Floride.

Même gourou même agent

Les deux Yougoslaves rencontrent le même gourou, Nick Bollettieri. Au sein de son académie, usine à champions, les deux joueuses apprennent le même jeu d'artilleur : bombarder des boulets de canon d'une puissance presque incongrue pour leur âge. Comme Seles, Iva sait cueillir la balle juste après le rebond, exploitant la force de son adversaire, démultipliant la vitesse de la balle. *« J'adore cogner »*, plaisante-elle.

A peine débarquée aux Etats-Unis, Iva Majoli survole les tournois juniors et se propulse, en janvier 1992, sur le circuit professionnel. En seize mois, elle a disputé douze tournois avec un tel zèle qu'elle a avalé près de six cents échelons du classement mondial.

Aujourd'hui quarante-troisième, elle souhaite faire partie des dix meilleures joueuses mondiales à la fin de l'année. *« Et dans deux ans, je serai championne du monde »*, rit-elle avec une arrogance attachante et naïve. Pourquoi ne pas la croire ? Précoce, Iva Majoli semble posséder les même nerfs d'acier, ce même plaisir boulimique du jeu et cette même discipline et, en prime, ce sourire et ce bagout ravageur qui ont fait les succès de Seles.

Les managers du tennis pourraient-ils se tromper ? Dès son entrée sur la scène professionnelle, le jeune prodige croate est entré dans l'écurie des joueurs « gérés » par la puissante agence américaine IMG de McCormak qui dirige les affaires de... Monica Seles.

Iva ne semble guère troublée par ce parallèle, aussi naturel que fabriqué. *« En Floride, je suis souvent interpellée par des gens qui me prennent pour Monica*, explique-t-elle. *Je leur dis : non, je suis moi et je veux juste être moi. »* Elle admire le tennis offensif de Martina Navratilova.

Iva s'est promis de décoller de la ligne de fond de court pour venir étrangler ses adversaires au filet.

La ressemblance va s'atténuer. Iva Majoli devrait prendre encore quelques centimètres et dépasser les 1,77 mètre de Monica Seles. Reste l'unique moyen de ne plus être un clone : battre, un jour, la championne du monde. Les deux femmes se sont rencontrées une seule fois, en novembre 1992 à Oackland. Seles avait croqué Majoli.

La Croate, réduite à jouer les doublures, n'avait réussi qu'à voler quatre jeux à la Serbe.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mercredi 26 mai

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour

Premier quart du tableau

P. Kuhnen (All) b. J.-P. Fleurian (Fra) 3-6, 6-0, 6-3, 3-6, 6-3.

Deuxième tour

Troisième quart du tableau

G. Ivanisevic (Cro, n° 5) b. A. Berasategui (Esp) 6-3, 6-3, 6-2 ; C. Costa (Esp) b. A. Chesnokov (Rus) 6-3, 6-2, 6-4 ; J. Arrese (Esp) b. T. Woodbridge (Aus) 4-6, 6-4, 3-6, 7-5, 6-0 ; R. Krajicek (PB, n° 12) b. M. Rosset (Sui) 6-2, 6-3, 6-1 ; K. Novacek (Tch, n° 13) b. F. Clavet (Esp) 6-4, 6-2, 4-6, 6-0 ; C. Dosedel (Tch) b. Y. Kafelnikov (Rus) 6-3, 6-1, 6-0 ; R. Gilbert (Fra) b. B. Becker (All, n° 4) 7-5, 6-3, 7-5.

Quatrième quart du tableau

M. Stich (All, n° 9) b. H. Holm (Suè) 6-4, 6-2, 7-5 ; T. Muster (Aut, n° 15) b. C. Pioline (Fra) 7-5, 2-6, 6-4, 6-2 ; B. Gilbert (EU) b. D. Prinosil (All) 6-1, 5-7, 6-2, 6-2 ; J. Tarango (EU) b. O. Delaître (Fra) 6-4, 6-2, 6-4 ; J. Courier (EU, n° 2) b. T. Carbonnel (Esp) 6-4, 6-1, 6-0.

SIMPLE DAMES

Deuxième tour

Premier quart du tableau

S. Graf (All, n° 1) b. A. Strnadova (Tch) 6-1, 6-1 ; L. Gildemeister (Pér) b. S. Wasserman (Bel) 6-2, 6-3 ; I. Majoli (Cro) b. L. Allen (EU) 6-0, 6-1 ; S. Hack (All, n° 16) b. L. Ferrando (Ita) 6-1, 6-4 ; M. Pierce (Fra, n° 12) b. R. McQuillan (Aus) 6-4, 6-0 ; K. Po (EU) b. S. Stafford (EU) 6-4, 6-7, 6-1 ; F. Labat (Arg) b. E. Reinach (RSA) 6-2, 6-3 ; J. Capriati (EU, n° 6) b. A. Fusai (Fra) 6-1, 7-5.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp, n° 4) b. G. Helgeson (EU) 7-5, 6-2 ; N. Baudone (Ita) b. L. Harvey-Wild (EU) 4-6, 7-6, 6-4 ; J. Wiesner (Aut) b. J. Santrock (EU) 6-1, 6-3 ; M. Maleeva (Bul, n° 9) b. I. Gorrochategui (Arg) 6-4, 6-1 ; J. Halard (Fra) b. M.-J. Gaidano (Arg) 6-1, 6-4 ; P. Hy (Can) b. A.-M. Foldenyi (Hon) 7-6, 6-1 ; A. Huber (All, n° 8) b. L. McNeil (EU) 6-1, 3-6, 7-5.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

FOOTBALL : l'Olympique de Marseille bat le Milan AC (1 à 0)

La « capitale de la France, de l'Europe et du monde » en fête

La victoire de l'OM a donné lieu à des manifestations spontanées dans plusieurs grandes villes. *A Paris, des supporters* ont défilé, à pied ou en voiture, sur les Champs-Elysées et place de la République. A Lille, ils étaient près de trois mille à avoir envahi la place Rihour. A Nice, des casseurs ont profité *de ces manifestations pour* provoquer des incidents. Des automobilistes ont été molestés. Un car de touristes allemands a été dévalisé. Ces incidents ont donné lieu à six interpellations. Deux des per*sonnes interpellées faisaient* l'objet de fiches de recherche et ont été placées en garde à vue.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Plonger dans le Vieux Port. Grimper à cinquante sur un camion. Monter à trois sur un scooter. Trinquer avec des clochards. Embrasser des inconnus. Montrer le haut, le bas, et tout le reste. Défiler, chanter, crier, rire, *pleurer et boire, surtout boire.* Une nuit durant, le temps d'une longue ivresse et d'une farandole sans fin, Marseille s'est demandée ce qu'elle pouvait bien inventer pour fêter dignement la victoire de son OM. Rien n'était trop beau, trop fou, pour être à la hauteur de l'événement.

Se draper de bleu et de blanc? C'était déjà fait. Remercier la «bonne mère», souvent mise à contribution ces derniers jours? Il serait grand temps de le faire à l'aube, ou plus tard, elle comprendrait bien. Filer jusqu'à l'aéroport, pour accueillir les héros? Ils ne rentreraient que jeudi, dans la journée. Marseille se résolut donc à rester Marseille, généreuse et délirante. Et ce fut bien suffisant.

Car la ville, en cette nuit du 26 au 27 mai 1993, a vécu des moments d'euphorie collective qui feront date dans son histoire. Sitôt le coup de sifflet final, une fois le trophée acquis, des dizaines de milliers de personnes descendirent la Canebière en direction du Vieux Port, la scène attitrée de toutes les festivités phocéennes. Une foule drapée de bleu et de blanc envahit les boulevards avec ses oriflammes, ses fumigènes et ses cornes de brume.

Rio-de-Janeiro provençale

Des jeunes, des vieux, des femmes, des enfants, sortis de partout et de nulle part, des bouches de métro, des ruelles du centre-ville, juchés sur des vélos, des mobylettes, des voitures bariolées, à pied, en famille, entre amis ou en solitaire. Tous ceux qui n'avaient pu se rendre en Bavière avec les vingt mille supporters privilégiés venaient de regarder le match à la télévision. Et maintenant, ils se retrouvaient là, dans la rue, acteurs enfin actifs d'un «show» qui s'était joué sans eux, à quelques centaines de kilomètres de là. Les immeubles des quartiers nord, après avoir suivi la partie fenêtres ouvertes pour mieux entendre les clameurs de la ville, s'étaient vidés de leurs gamins en quelques minutes. Les bistrots et les petits restaurants du centre, où l'on avait acclamé le but de Basile Boli devant un verre de pastis ou de bière, avaient soudain perdu leur clientèle de braillards, partis festoyer devant la Méditerranée. Jusqu'au petit matin, Marseille devint alors une sorte de Rio-de-Janeiro provençale, une cité de chants, de rires et d'excès. La foule s'abandonna à l'euphorie des soirs de triomphe, bouteilles et drapeaux en main, sans se fixer d'autres limites que celles de la passion.

On vit des adolescents fumer des «joints» devant les CRS qui barraient l'accès des secteurs piétonniers, trop tentants pour les casseurs. On surprit de respectables messieurs en costume. *Face aux caméras, ils s'amusaient à scander «Milan, Milan, va-te-faire...»*. On remarqua des grands-mères qui pleuraient de joie, des gamines qui offraient des fleurs aux touristes, un téméraire prêt à nager *«jusqu'en Algérie»*. On croisa des congressistes un peu perdus mais plutôt amusés, des Japonais effarés, un patron porté par ses employés, un Italien penaud et même des femmes enceintes. Elles se tenaient le ventre en jurant que le futur «minot» s'appellerait Basile, en hommage au héros du jour.

Plus loin, des supporters se jetaient à l'eau, surveillés par des plongeurs mobilisés pour l'occasion. D'autres grimpaient sur les feux tricolores pour hurler le classique *«On a gagné, on a gagné !...»* Ils en descendraient ensuite pour aller quémander une bise gratuite aux hôtesses peu farouches des nombreux «bars américains» du secteur. Réduites au chômage technique pour cause de ballon rond, les «filles» regardaient le défilé. Et quel défilé ! Marseille était dans Marseille pour s'autoproclamer *«capitale de la France, de l'Europe et du monde»*. Après ses joueurs, la ville entrait en jeu. Du quartier d'Endoume à celui des Caillols, des cités du nord aux résidences du bord de mer, elle se donnait en spectacle, savourait sans retenue la consécration de son équipe. Dans son édition du jeudi 27 mai, jour historique pour la presse locale, le quotidien communiste *le Marseillaise* pouvait titrer «OM, le délire» (1).

PHILIPPE BROUSSARD

(1) *Le Provençal* : «On l'a !» et *le Méridional* : «Ils l'ont fait».

Tenir son rang

par Jean-Jacques Bozonnet

SUR un coup de tête, un gosse d'immigré (1) a donc embrasé la France, lui a enfin *trouvé une place* dans l'Europe du football. La victoire de l'Olympique de Marseille met fin à un complexe aussi vieux que la Coupe d'Europe elle-même. Dans les années 50, l'élégance du Stade de Reims, le football tiré à quatre épingles de «Monsieur» Batteux, n'avait pas suffi à séduire le sort. Dans les années 70, la manière «hussarde» des Verts, faite de cavalcades échevelées et romantiques, n'avait pas mieux réussi. Les deux clubs s'étaient inclinés devant des monuments historiques – Real Madrid et Bayern Munich – toujours debout aujourd'hui alors que Reims et Saint-Etienne ruminent un passé envolé. Marseille, fort du culot des nouveaux riches, a réussi en traitant d'égal à égal avec le club réputé le plus puissant du moment.

Quelques mois après avoir hérité, en 1986, le club phocéen de Gaston Defferre, Bernard Tapie nous disait déjà ses certitudes d'apporter le trophée sur la Canebière : *«Ce sport est aléatoire sur une saison. Sur cinq ans, on peut gommer toutes les incertitudes. Il suffit d'y mettre les moyens, de prendre les meilleurs, de les mettre dans les meilleures conditions et c'est le Bingo. Pas besoin d'être intelligent»* (*le Monde* du 7 février 1987).

La prophétie a failli se réaliser dans les temps, en 1991 à Bari. C'est aujourd'hui chose faite. La recette était-elle aussi inexorable quand, bardé des mêmes principes, un autre capitaine d'industrie, Jean-Luc Lagardère, a dû capituler en rase campagne, à la tête des troupes du Matra-Racing, cousues d'or mais fantomatiques? Tapie a-t-il joué de chance quand un autre ambitieux fanfaron, Claude Bez, a terminé l'épopée des Girondins en prison, laissant derrière lui un déficit large comme l'estuaire de la Gironde (350 millions de francs)?

Aujourd'hui, Marseille est dans l'histoire comme le premier européen. Il lui reste, désormais, à tenir son rang. Si Silvio Berlusconi a pu montrer une aussi grande sérénité après la défaite, c'est parce que, des trophées européens, il en a *déjà gagné*, et *qu'il en gagnera* encore. Le palmarès des Coupes d'Europe des clubs est le meilleur des baromètres de la santé d'un football. Avec ce premier succès, la France se hisse au niveau de l'Ecosse (Celtic Glasgow, 1967), de la Roumanie (Steaua Bucarest, 1986) et de la Yougoslavie (Etoile Rouge de Belgrade, 1991). Un nain au pays des géants que sont l'Angleterre (huit titres), l'Espagne et l'Italie (sept).

Malgré les comparaisons forcées entre les systèmes Tapie et Berlusconi, l'OM est loin de la réalité milanaise : ses installations ont des allures tiers-mondistes à côté de celles de Milanello (*le Monde* du 26 mai) ; le «meilleur public de France» fait pâle figure face aux 73 000 *socios* (abonnés) du Milan AC ; le club phocéen, malgré les méthodes «managériales» de sa gestion affichée, dépend largement (35 millions de francs par an) des subventions publiques (*le Monde* du 26 mai), alors que tous les clubs professionnels italiens, régis de longue date par des sociétés *par actions, vivent de leurs seuls* revenus. La situation est similaire en Allemagne ou en Angleterre, où certains clubs sont soumis à la dure loi de la Bourse.

La comparaison est encore plus cuisante quand on rappelle que le Milan AC n'est que l'un des deux clubs de la capitale lombarde. Comparable par son passé, son palmarès et sa puissance, l'Inter est actuellement deuxième du championnat d'Italie derrière le Milan AC... Turin, Rome, Gênes, mais aussi Manchester, Madrid ou Stuttgart vivent ainsi la dualité de deux grands clubs professionnels au plus haut niveau. Quant à l'agglomération londonienne, elle fournit, bon an mal an, six à huit clubs à l'élite britannique.

Grand stade en question

En France, derrière Marseille, seul le nouveau PSG, porté par Canal + et la Ville de Paris, montre les prémices d'une organisation véritablement «entrepreneuriale» de dimension internationale. L'AS Monaco vit sur la cassette princière, devant des tribunes vides. Les clubs formateurs comme Nantes et Auxerre vivotent en faisant le commerce de leurs jeunes talents. Les autres sont presque tous dans le collimateur de la nouvelle Direction nationale de contrôle de gestion, mise en place par les autorités du football professionnel pour prévenir les faillites les plus tonitruantes.

Même si toute la France s'est prise de passion pour cette finale de Munich, le pays n'est toujours pas une vraie terre de football. C'est en partie pour cette raison que nos stades ont été épargnés par le hooliganisme. Mais c'est aussi pour cela que construire un grand stade en vue de la Coupe du monde de 1998 est une affaire d'Etat, qui tétanise politiques et financiers. Les 80 000 places du stade San Siro à Milan, elles, sont bien garnies tous les dimanches après-midi.

Si le signe indien a été vaincu par les Marseillais, la place des clubs français n'est pas pour autant réservée au banquet des grands du football. Il faudra d'autres exploits, *mélanges de coups de poker* et de folie, d'autres soirées d'émotion et de délire, pour espérer figurer à nouveau, à court terme, au palmarès d'une compétition européenne.

(1) Né en 1967 à Adjame, près d'Abidjan, Basile Boli est arrivé en France en 1980 lorsque son père, fonctionnaire de police, a été muté à l'ambassade de Côte-d'Ivoire à Paris. Après ses débuts dans l'équipe des cadets de Romainville (93), il est entré au centre de formation de l'AJ Auxerre en 1982.

Marseille au but

Suite de la première page

Depuis la quarante-quatrième minute du match, l'OM semblait assuré d'en finir avec l'anomalie française. Depuis que, dans un angle mort de la partie, un corps s'était élevé au-dessus des mêlées stériles. Une tête noire avait jailli pour dévier le ballon dans le but milanais. La même qui, deux ans plus tôt, s'était noyée dans des larmes de détresse. Un nom s'est inscrit en lettres d'or au tableau d'affichage : Basile Boli, le martyr auto-désigné du désastre de Bari, l'homme qui ruminait depuis vingt-quatre mois la défaite face à l'Etoile rouge de Belgrade, venait de se muer en héros. En inscrivant le premier but d'un club français en finale de Coupe d'Europe, depuis ceux de Reims en 1956, le défenseur venait de faire sauter le dernier verrou.

Dès lors, sous le toit translucide de l'Olympiastadion munichois, le cours des événements devenait limpide. Le Milan AC avait laissé passer sa chance. Par deux fois, Fabien Barthez, le jeune gardien olympien, avait sauvé son équipe en début de match sur un tir en pivot de Marco Van Basten, puis sur une reprise de Daniele Massaro, qui avait été préféré à Jean-Pierre Papin. L'entrée du Français, peu avant l'heure de jeu, n'apportait pas l'efficacité espérée. L'OM n'était pas décidé à brader son avantage.

L'adversaire idéal

Les Marseillais n'ont, certes, pas fêté leur intrusion au banquet des grands dans la profusion. Ils ont gagné comme Limoges, champion d'Europe récent autour d'un autre ballon rond, avait su le faire. En serrant les boulons de leur défense, en préférant le gain aux fioritures, la destruction du jeu adverse à la construction du leur. Ils ont encaissé leur victoire au tarif habituel des finales décevantes : 1-0. Ils se sont imposés «à l'italienne», en chipant à leurs rivaux leurs points forts pour mieux souligner leurs fragilités.

Dans cette finale entre le premier et le deuxième d'Europe, comme aimait à la présenter Bernard Tapie, l'OM aura surtout eu la chance d'affronter l'adversaire idéal. La loi des chiffres et des séries dessinait le portrait d'un Milan AC souverain. Fort de ses cinquante-huit matches d'affilée sans défaite dans le championnat italien, de ses dix victoires consécutives en Coupe d'Europe, le club de Silvio Berlusconi avait logiquement revêtu les habits de favori. Mais depuis quelques semaines, les dimanches du *calcio* renvoyaient *une autre image.*

Loin de sa superbe du début de saison, l'édifice bâti à coups de lires et de stars commençait à se lézarder. Battu d'avance sur la feuille de match, l'OM s'était hissé au niveau de son adversaire sur le terrain. Les Marseillais ont fait *mine* de ne pas s'en rendre compte. Favoris sans le vouloir, sans le savoir, ils se sont débarrassés sur leurs adversaires du poids qui les avait tétanisés à Bari. Dans l'ombre de l'ogre milanais, ils pouvaient fourbir discrètement leurs ambitions. Ils avaient enfin pris leur destin dans le bon sens, en pensant à défendre leurs chances avant de promettre une victoire. Dans leur statut d'*outsiders*, les Marseillais avaient retrouvé l'innocence qui manquait à leurs prédécesseurs dans les compétitions européennes.

Les pièges de Raymond Goethals

Mercredi soir, ce sont les Milanais qui ont paru engoncés dans leurs propres certitudes de meilleure équipe du monde, enfermés *derrière les barreaux rouges et* noirs de leur fameux maillot. Marco Van Basten est sorti dans l'anonymat d'une partie ratée, Jean-Pierre Papin est entré pour perdre sa deuxième finale. Les vedettes du meilleur club du monde se sont laissé prendre à tous les pièges tendus par Raymond Goethals. Etaient-elles repues, trop sûres d'elles? La victoire s'est donnée à l'équipe qui la désirait le plus, en ayant eu la pudeur de ne pas le déclarer trop fort. Marseille a coulé son triomphe dans le moule de la défaite de Bari, en reprenant à son compte les ruses de l'Etoile rouge. L'équipe phocéenne a su compenser l'absence des talents de 1991 – Papin et Waddle – par sa force de caractère. *«Le Milan AC a joué face à un adversaire comme nous en rencontrons souvent en championnat*, constatait Bernard Tapie, *lorsque nous arrivons à Lens ou à Nancy, et que nous nous retrouvons face à des joueurs qui n'ont pensé qu'à nous battre pendant des semaines. Et le football est magique parce qu'il aplanit parfois les différences rien qu'avec cette volonté de gagner.»*

Dans l'euphorie de ce triomphe, Bernard Tapie pouvait se rengorger, après avoir versé quelques larmes de joie. Que l'on aime ou pas le personnage, les méthodes et les arrière-pensées – commerciales ou surtout électorales – du président du club marseillais, force est de lui reconnaître le mérite d'avoir su faire naître cette volonté. Car depuis sept ans, depuis que Gaston Defferre lui a proposé de reprendre la société sportive en difficulté, Bernard Tapie est l'OM, seul point fixe dans un paysage mouvant qu'il a redessiné sans cesse au gré de ses humeurs. En fonction d'une obsession unique : hisser le club jusqu'à cette Coupe d'Europe-savonnette qui avait glissé entre les doigts de tous ses prédécesseurs.

Le trophée aura su se montrer juste, sinon moral, en récompensant en premier le seul acteur du football français qui a osé faire de sa conquête un objectif proclamé. En brandissant l'objet de sa convoitise, Bernard Tapie a ainsi atteint le but de sa marche forcée. Il a *concrétisé la métamorphose* d'un football français qui l'avait suivi tant bien que mal. Car derrière l'étalon OM, et son prochain record de cinq titres consécutifs de champion de France, la charrue des clubs hexagonaux s'est peu à peu transformée en carrosse. Non sans avoir versé plusieurs fois dans l'ornière des scandales financiers. Avec l'arrivée de Bernard Tapie, le football français a négocié, plus rapidement que prévu, le tournant des années de l'argent facile. Le président de l'OM a fait sauter les derniers complexes, en soulignant que la France est aussi capable d'avoir ses stars. Il a fait claquer des noms célèbres que les clubs français pensaient hors de portée. Fatalement, après les errements et les rappels à l'ordre, le niveau du jeu a monté. Les équipes ont perdu l'habitude de s'aventurer dans des Coupes d'Europe comme dans une jungle parsemée de pièges et de monstres du ballon rond. L'exem*ple marseillais est sans doute* à l'origine de cette bousculade vers les sommets européens (trois demi-finalistes cette saison, trois finalistes d'affilée depuis 1991). Mais la mue n'était pas tout à fait achevée.

La méthode Tapie

Car, contre le richissime Milan AC, la victoire de l'OM récompense encore l'artisanat et la débrouillardise face à l'industrie des mastodontes du *calcio*. Silvio Berlusconi peut s'appuyer sur la puissance de son groupe financier, sur l'argent que rapporte le football à ses sociétés de publicité, pour s'offrir des vedettes aux réputations établies. L'OM repose encore sur les intuitions du patron, les risques qu'il a su prendre pour dénicher des pépites – Chris Waddle, Jean-Pierre Papin ou encore le *buteur croate Alen Boksic, dont la* révélation aura cette année coïncidé avec le renouveau de l'OM – au prix de quelques erreurs – Trevor Stevens ou Igor Dobrovolski. Le système tient surtout à l'omnipotence de Bernard Tapie, seul maître à bord, qui fait valser les entraîneurs au rythme de ses colères, qui sait aussi bien fédérer les joueurs autour de lui que faire l'unanimité contre lui.

Cette mécanique fragile a su toucher sa récompense à temps. Car depuis cette saison, l'OM était sur le point d'être englouti par la vague des nouveaux clubs français, sur laquelle il avait surfé jusqu'à présent. Le PSG, soutenu par Canal Plus et la Ville de Paris, commence à imposer des méthodes encore plus proches du modèle italien. Et le patron de l'OM connaîtra davantage de problèmes pour suivre cette grosse machinerie financière. Bernard Tapie a également atteint son but, au moment où son groupe semblait prêt à éclater, où de plus en plus de joueurs, exaspérés par ses méthodes, annonçaient une nouvelle série de départs.

Le triomphe de Munich arrive surtout pile pour bâillonner les sceptiques, faire taire les critiques. Il va surtout replacer Bernard Tapie à la place qu'il affectionne : au centre des micros et des caméras, qui ont déjà déferlé sur Munich et Marseille. L'ancien ministre de la ville, député des Bouches-du-Rhône, ne devrait pas beaucoup rechigner à *monter sur* l'estrade que vient de lui édifier son équipe. Et il pourrait nourrir ses ambitions électorales, ses vues sur la mairie de Marseille, de ce regain de notoriété. La ville n'aime rien tant que de se reconnaître dans le miroir que lui tend Bernard Tapie. Celui d'une équipe qui aura su aller au bout d'une quête dont il a été le premier à penser qu'elle pouvait aboutir.

JÉROME FENOGLIO

Le bonheur selon Basile

Le héros de la fête munichoise, celui par la tête duquel tant de bonheur est enfin advenu au football français, s'appelle Basile Boli. Il y a deux ans, lors de la finale perdue des Marseillais contre *l'Etoile Rouge de Belgrade* à Bari, il avait pleuré. Mercredi soir, il a ri. A-t-on jamais autant pleuré pour un match de football perdu? A-t-on jamais autant ri pour une partie gagnée?

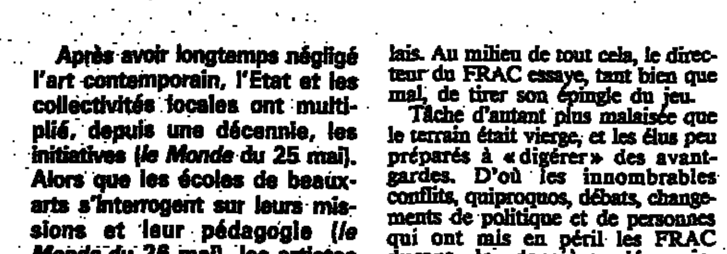
Basile Boli est un bloc de passion brute pour le jeu de ballon, forcément excessif, forcément sublime. Africain pour tout dire. Et c'est bien. Comme si le football qui, du Heysel à Bastia, semblait devoir toujours cristalliser les sombres pulsions, les morbides fureurs d'un monde qui dilue ses repères dans la dépression, avait voulu apporter sa contribution au débat nauséeux sur l'immigration. Au plaisir partagé, on ne demande pas son identité. Celle de Basile Boli est plurielle, Ivoirien, Français, citoyen de la planète foot, porte-bonheur. Ce n'est pas une affaire de code ou de carte. C'est du cœur qu'il s'agit. Les émotions de Basile Boli partent de là et *touchent là. Elles portent* symboles.

A. G.

L'art et l'Etat

IV. – *Acheter, exposer, propager*

Après avoir longtemps négligé l'art contemporain, l'Etat et les collectivités locales ont multiplié, depuis une décennie, les initiatives (*le Monde* du 25 mai). Alors que les écoles de beaux-arts s'interrogent sur leurs missions et leur pédagogie (*le Monde* du 26 mai), les artistes s'aperçoivent qu'il leur est de plus en plus difficile de trouver, à Paris surtout, un atelier où exercer leur talent (*le Monde* du 27 mai). Le dernier volet de cette série d'articles sur « l'art et l'Etat » s'essaie à un bilan des Fonds régionaux d'art contemporain.



Le sigle est barbare et suscite les jeux de mot faciles – *« Fric-FRAC », « les FRAC craquent », « les frasques des FRAC »*. L'ironie finit par agacer. Certains rêvent de changer l'intitulé pour améliorer l'image d'une institution souvent mise en cause mais qui est toujours en place après onze ans d'existence.

Les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) ont été créés en 1982, quand Jack Lang entamait son premier mandat rue de Valois. Leur rôle est d'acheter des œuvres contemporaines dans le domaine des arts plastiques, autant pour stimuler le marché de la création que pour promouvoir les esthétiques nouvelles auprès d'un public régional. Il en existe un dans la plupart des régions de France. Les censeurs ont vite fait de les assimiler à vingt-quatre clones bureaucratiques, manipulés par l'Etat. Comme ils ont dépensé pour leurs acquisitions près de 170 millions de francs (1), d'autres voix s'indignent de ces achats, *« tous semblables et sans audace »*. Les critiques les plus indulgents estiment que les FRAC font vivre artistes et galeries, alimentent quelques musées et centres d'art. Mais d'autres rappellent que ces fonds n'ont pas fait avancer la promotion de l'art vivant.

L'institution mérite-t-elle tant d'opprobre ? Doit-on regretter sa naissance ? Pour la comprendre, il faut avoir en tête les mots d'ordre de l'époque (*« Diffuser à tout prix et porter en tous lieux la bonne parole de l'art contemporain »*), mais aussi l'état du paysage artistique. *« Nous sortions d'un désert »*, se souvient Jacques Oudot, vice-président du conseil régional, adjoint au maire de Lyon (sans étiquette) chargé de la culture et président du FRAC Rhône-Alpes. *« Pendant trente ans, la France a préféré construire des piscines et former des nageurs. Elle a complètement occulté les arts plastiques. »* Une opinion partagée par Frédéric Paul, directeur du FRAC Limousin : *« Le fossé s'élargissait de plus en plus entre les artistes et le public. »* Que faire ? S'appuyer sur les musées ? *« Trop conservateurs »*, répondait-on rue de Valois.

Une décennie de conflits

Il fallait donc créer quelque chose de nouveau. Alors directeur du service de la création artistique au ministère de la culture, Bernard Anthonioz a jeté les bases des FRAC en s'inspirant du vieux FNAC (Fonds national d'art contemporain, créé en 1875), dont il avait été le patron. L'idée fut concrétisée par Claude Mollard, alors délégué aux arts plastiques au ministère de la culture, qui constatait l'existence d'*« un espace entre la naissance de l'œuvre dans l'atelier de l'artiste et sa reconnaissance historique »*. Ce fameux espace, qui préoccupe tant de jeunes artistes, devait être comblé par les FRAC, avec leurs structures souples, légères (deux à quatre personnes), dans chacune des régions de France, chargées d'acheter des œuvres, puis de les faire connaître.

Les régions se sont alors lancées dans une frénésie d'acquisitions, avec un budget de 27 millions de francs la première année et de 34 millions la deuxième. Des structures, le plus souvent associatives, ont été mises en place, financées à moitié par l'Etat et par les conseils régionaux. Le premier donne pour acheter, le second gérerait le fonctionnement. Un comité technique (composé de spécialistes) propose les œuvres, et le conseil d'administration (essentiellement des élus locaux) les accepte ou non. Le représentant du ministère de la culture dans la région a joué un rôle très influent, surtout dans les premières années. Pour coiffer le tout, des politiques – et pas n'importe lesquels – les président : Valéry Giscard d'Estaing en Auvergne, Michel Delebarre dans le Nord-Pas-de-Calais. Au milieu de tout cela, le directeur du FRAC essaye, tant bien que mal, de tirer son épingle du jeu.

Tâche d'autant plus malaisée que le terrain était vierge, et les élus peu préparés à « digérer » des avant-gardes. D'où les innombrables conflits, quiproquos, débats, changements de politique et de personnes qui ont mis en péril les FRAC durant la dernière décennie. Conflits entre l'Etat et les régions, les élus et les spécialistes, le directeur et le représentant du ministère, le directeur et le président. Sans parler des musées, dont beaucoup ont « snobé » ces intrus venant chasser sur leurs terres. Pourtant, seul le FRAC de l'Ile-de-France a connu une crise déterminante. En désaccord avec la politique d'achat de ce dernier, l'Etat a fini par se retirer en 1985, laissant la région gérer seule son fonds.

« Comment développer une vrai politique d'achat avec à sa tête un élu qui, souvent, méconnaît l'art contemporain, peut céder à des pressions et favoriser l'achat d'artistes trop à la mode ou trop régionalistes ? », demande François Barré, le délégué aux arts plastiques au ministère de la culture. La question mérite certes d'être posée, mais s'est-on donné la peine d'informer ces élus ? Bien souvent, ils ont été amenés à prendre une décision – achat ou refus – à la seule vue d'une diapositive, sans connaître ni l'artiste, ni son œuvre, ni sa cote.

L'élu a-t-il les moyens, dans ces conditions, de contredire *« ceux qui savent »* ? Jacques Oudot évoque les premières années du FRAC : *« Je me souviens d'une exposition organisée à Chambéry autour du mouvement arte povera. L'actuel ministre de l'environnement, Michel Barnier, arrive. A la vue des matériaux assemblés, grillages et morceaux de bois, il est resté fort perplexe. Mais personne n'a pris la peine de répondre à ses questions. Le milieu de l'art a souvent répondu à la demande du public et des élus par des théories ésotériques et des discours terroristes. »* Et Jacques Oudot de rappeler qu'il n'est pas aisé de faire comprendre à un élu qu'un rayon de lumière éphémère vaut 500 000 francs.

S'ils ont été créés sur le même modèle, s'ils fonctionnent à peu près de la même façon, s'ils portent le même nom, les FRAC sont pourtant fort différents les uns des autres : statuts, histoires, moyens financiers, choix, profils, tout les sépare. Il y a les « gros » FRAC (Nord, Bretagne, Rhône-Alpes) et les « petits » (Auvergne, Poitou-Charentes, Centre, Corse). Rhône-Alpes possède un fonds de mille œuvres, celui de la Corse une centaine à peine. Certains ont un lieu d'exposition, et d'autres pas. Les uns ont du succès, d'autres sont en panne – celui de Lorraine, par exemple, unanimement considéré comme *« un FRAC à la traîne »*, et qui n'a d'ailleurs jamais eu de directeur...

Sur le plan administratif, on peut se demander s'il fallait créer des structures identiques dans des régions très différentes : l'art contemporain était déjà fort bien défendu en Rhône-Alpes et en Ile-de-France ; fallait-il y implanter des armatures qui se sont vite transformées en centrales d'achat pour alimenter les musées existants ? Certains FRAC ont su définir une « spécialité » : le dessin en Picardie, l'architecture pour le Centre, l'abstraction « dure » en Bourgogne, la peinture classique en Ile-de-France, le verre en Haute-Normandie. Une dizaine ont choisi la photographie : un médium peu cher, léger, aussi facile à conserver qu'à diffuser. Dans ce domaine, le Limousin a entrepris un beau travail d'édition. Mais la majorité des collections sont constituées de « compromis », sans axes précis, effet pervers d'une procédure d'achat où trop d'intervenants se bousculent, chacun prêchant pour sa paroisse. Tout en possédant des pièces de très haut niveau (Carl Andre, Boltanski, Blais, Raysse, Tosani, Graham), la collection Rhône-Alpes est l'archétype de ces collections « fourre-tout ».

A examiner les neuf mille œuvres qui ont été achetées par les vingt-quatre fonds, deux tendances se dégagent : d'un côté, des œuvres signées d'artistes à la réputation locale ou liés à la région et, de l'autre, une pléiade d'artistes, souvent les mêmes, Français et étrangers, de stature internationale. Au total, deux mille cent noms différents figurent dans les fonds des FRAC, ce qui, *a priori*, infirme l'idée tenace selon laquelle *« les FRAC ont tous acheté la même chose »*. A leurs débuts, ils ont plutôt « accumulé » des œuvres peu chères (moins de 10 000 F pour la plupart). Plus de la moitié des achats ont été effectués dans les années « fastes », 1983-1985. Aujourd'hui, les FRAC sont plus « regardant », achètent moins et « ciblent » plus : des œuvres emblématiques, plus chères et de notoriété internationale.

Mais rares sont les FRAC qui ont pris le risque de partir à la découverte de jeunes artistes. D'ailleurs le « hit-parade » des achats indique nettement la consécration des valeurs sûres *(voir le tableau)*. Enfin, en faisant défiler la reproduction des acquisitions sur l'écran de Videomuseum, on constate aussi que les FRAC ont souvent acheté des œuvres mineures par rapport à la production des artistes.

La collection du FRAC Nord, une des meilleures, est exemplaire. Sur les cent soixante-dix artistes représentés, on trouve les grands noms des vingt-cinq dernières années, représentant les principaux courants internationaux : Buren-Mosset-Toroni-Parmentier en France, Arte povera en Italie, art minimal aux Etats-Unis, néo-expressionnisme en Allemagne. *« Cela dénote une certaine frilosité de notre part*, reconnaît Caroline David. *Il est vrai qu'aucun FRAC n'a, jusqu'à présent, contribué à faire découvrir un jeune artiste. »* Le président, Michel Delebarre, est prudent : *« Si, parmi nos achats, 20 % passent à la postérité, alors nous aurons fait du bon travail. »* Il est facile de repérer les œuvres emblématiques de certains FRAC : Jean Hélion et Haim Steinbach en Bretagne, Dan Graham en Rhône-Alpes, Tapiès, Merz et Barcelo en Midi-Pyrénées, Tony Cragg et Tremlett en Picardie, Allan Mc Collum en Bourgogne, Franck Stella et Bob Morris en Lorraine, Richard Deacon en Pays de la Loire, Zorio en Champagne-Ardenne.

Ainsi en arrive-t-on à un paradoxe : établis dans les régions, dans des villes de province qui ont été jadis des pôles artistiques autonomes, avec leurs écoles, leurs styles, leurs mécènes et leurs collectionneurs propres, les FRAC contribuent moins à réactiver une vie culturelle peu à peu tombée en décadence à partir de la seconde moitié du vingtième siècle qu'à répandre un modèle – modèle parisien ou international. De là le risque d'un conformisme esthétique de plus en plus largement partagé, décidé par un petit nombre de spécialistes qui disperse dans toutes les régions les échantillons d'un goût qui est celui, dans la plupart des cas, du plus petit dénominateur commun.

Une fois achetées, que faire de ces œuvres ? Où les montrer, et comment ? Ces questions sont désormais fondamentales. Elles rappellent les autres missions des FRAC : conserver, restaurer, exposer, diffuser, publier. Certes, les expositions sont nombreuses –, plus de sept cents en dix ans, – mais à qui s'adressent-elles ? Les réponses sont évasives : *« Recevoir trois personnes par jour, c'est un problème auquel sont confrontés beaucoup d'entre nous »*, avoue Frédéric Paul, du FRAC Limousin. Comme les lieux dont ils disposent sont rarement accueillants, et souvent mal situés, ils sont peu identifiés par le public. Même le FRAC Champagne-Ardenne, qui possède un fort bel espace (1 200 mètres carrés), implanté dans l'ancien collège des jésuites de Reims, n'est pas signalé en ville, ni devant la porte d'entrée. Comment, dans ces conditions, se faire connaître ?

Arriver à faire venir le public est déjà un tour de force. Lui faire apprécier ce qu'il voit en est une autre. Voilà pourquoi, dans la plupart des FRAC, on n'a aujourd'hui qu'un mot à la bouche : pédagogie ! Comme en Languedoc-Roussillon, où le nouveau directeur, Ami Barak, projette pour la rentrée une ambitieuse politique de sensibilisation dans les lycées. Politique déjà pratiquée dans la région Nord. Au FRAC Rhône-Alpes, le temps des acquisitions tapageuses est révolu. Place au travail en profondeur : Marie Lapalus, *« une femme de terrain »*, selon Jacques Oudot, a été nommée à sa tête pour cette qualité. Elle veut renouer avec le tissu culturel de la région, *« retrouver un esprit moins élitiste, aider les jeunes artistes pour favoriser la compréhension de l'art contemporain. Des directeurs de FRAC ont trop pensé à leur carrière, à faire des expositions monographiques, ou fantasment sur la création d'un musée : ce n'est pas notre mission. »*

Mais la diffusion implique de multiples déplacements dans les villes, villages, écoles, etc. Beaucoup d'œuvres en souffrent. On peut même s'interroger sur l'opportunité d'acquérir des œuvres monumentales, fort intéressantes mais intransportables. Les collections du FRAC Lorraine sont entassées dans des conditions précaires au Musée d'Epinal. Des élus empruntent, de temps à autre, des pièces pour monter des expositions improbables. Le transport se faisant en dépit du bon sens, des œuvres ont été perdues, d'autres détériorées.

Les FRAC, englués dans des problèmes locaux, n'ont pas toujours eu les moyens d'une ambitieuse politique de diffusion. Quatorze FRAC seulement disposent de lieux d'exposition et encore beaucoup de ceux-ci sont-ils médiocres – d'*« obscurs lieux de stockage »*, affirme l'artiste Jean-Luc Vilmouth – même si des efforts ont été faits, puisque la gestion et le fonctionnement sont passés, en gros, de 5 % au début des années 80 à plus de 50 % du budget.

Rares sont les FRAC qui ont des réserves impeccables, comme en Picardie. Elles sont même souvent indignes. *« On peut aussi parler de l'état des réserves dans les musées »*, répliquent plusieurs directeurs. Celles du FRAC Champagne-Ardenne ont été inondées trois fois, et des œuvres de John Hilliard, François Martin et Jean-Pierre Bertrand ont été endommagées. En Haute-Normandie, parmi ses deux cent cinquante œuvres, on trouve un beau Joan Mitchell de la série *la Grande Vallée* (acheté 360 000 F et aujourd'hui estimé 800 000 F) qui est enseveli dans un local insalubre, sans aucune condition de sécurité.

« Outil pédagogique » ou musée

Trois FRAC ont pourtant réussi à équilibrer une politique d'acquisitions originales et de diffusion active. La Picardie doit beaucoup à la personnalité de son directeur, Yves Lecointre. Celui de Bretagne, qui a créé un « réseau » entre l'ensemble des lieux voués à l'art contemporain, est en voie de devenir un véritable musée. Les Pays de la Loire ont mis en place une politique d'ateliers : cent vingt artistes y ont travaillé durant les mois d'été. Longtemps cité en exemple, ce FRAC est en passe de trouver un nouveau lieu d'accueil, mais son rapprochement avec le Musée de Nantes est différé.

Aujourd'hui, les FRAC ont à choisir entre deux philosophies : devenir un *« outil pédagogique »*, selon François Barré, au service des écoles, des municipalités, des centres d'art (Picardie, Nord) ; ou se transformer en musée (Bretagne). En Rhône-Alpes, une bonne partie des œuvres sont déjà dans les musées de la région, les autres alimenteront le futur musée d'art contemporain de Lyon que doit construire Renzo Piano. Le FRAC Nord – qui devait, ce mois-ci, gagner Dunkerque, devra attendre deux ou trois ans. Il est condamné à occuper des locaux « précaires et provisoires » dans l'agglomération lilloise. En revanche, la collection de Midi-Pyrénées rejoindra bien les anciens abattoirs de Toulouse le 14 juin prochain et devrait, d'ici trois ans, former un ambitieux pôle artistique avec un centre d'art et un musée. Quant au FRAC Languedoc-Roussillon, il pourrait rejoindre Sète.

D'autres pensent surtout à survivre. Le bilan de la Haute-Normandie est pour le moins négatif : un jeune directeur (Paul Cabon) désappointé, pas d'acquisition depuis 1990 (alors qu'il y a 585 000 francs de bloqués), pas de lieu d'exposition, des réserves indignes. Certains annoncent même la fin de ce FRAC pour septembre : *« C'est vrai qu'il ne marche pas, mais c'est le cas de nombreux FRAC de France*, se défend la présidente, Annick Faury (UDF). *Nous avons trop acheté des artistes internationaux à des prix fous. Nous allons recentrer le FRAC, en septembre, sur la promotion de jeunes artistes régionaux. »*

Reste que, pour la plupart des responsables, le bilan des FRAC est positif. Ils ont été un appréciable ballon d'oxygène pour le marché de l'art. *« Plusieurs artistes en ont bien profité, certains ont même bâti leur réputation grâce à eux »*, disent à mots couverts de nombreux directeurs. Pour les galeristes, essentiellement parisiens, le bilan va dans le même sens, puisque 62 % des acquisitions ont été effectuées chez eux. Enfin, en dépit de leurs imperfections et de leurs limites, ils ont contibué à familiariser un public non négligeable – et des élus – avec l'art contemporain. Ce n'est déjà pas si mal. Même Bernard Ceysson, responsable du Musée d'art moderne de Saint-Etienne, qui était un des plus virulents pourfendeurs des FRAC, a changé d'avis : *« Je craignais que ces fonds fassent oublier les grosses lacunes en art du vingtième siècle dans nos musées. Je reconnais qu'ils ont fait bouger les régions, les villes. Les collections se sont enrichies et des responsables de qualité se sont affirmés. Maintenant, je ne suis pas sûr qu'il faut des musées d'art contemporain partout en France. »*

Mais ces FRAC ont-ils contribué à promouvoir les artistes dont on parlera demain ? L'avenir le dira. *« Les FRAC sont tout simplement les reflets de leur époque*, constate François Barré, *avec ses engouements, ses oublis et ses points aveugles. »*

MICHEL GUERRIN
et EMMANUEL DE ROUX

FIN

(1) La plupart des chiffres de cette enquête émanent de Videomuseum, une association qui rassemble, dans une banque de données informatique associée à un vidéodisque, l'ensemble des données des collections publiques françaises du vingtième siècle. Videomuseum permet actuellement de consulter et de visualiser 40 000 œuvres.

Les artistes les plus prisés par les FRAC

	Nombre d'œuvres acquises	Montants totaux (*en francs*)
François Morellet	22	1 832 696
Jean Helion	15	1 650 000
Christian Boltanski	24	1 630 000
Giuseppe Penone	25	1 435 000
Toni Grand	11	1 393 000
Jeff Wall	5	1 340 384
Pierre Soulages	9	1 308 500
Niele Toroni	7	1 255 000
Jean Le Gac	21	1 252 500
Antoni Tapies	20	1 141 584
Olivier Debré	23	1 131 660
Gérard Gasiorowski	14	1 115 000
Michelangelo Pistoletto	14	1 089 000
Ulrich Ruckriem	6	1 075 000
Simon Hantai	8	1 070 247
Mario Merz	6	1 065 745
Dan Graham	10	1 055 487
Jean Dubuffet	6	1 045 000
Imi Knoebel	7	1 019 248
Pierre Alechinsky	17	1 008 500
Gérard Garouste	19	989 998
Bertrand Lavier	18	986 000
Daniel Buren	8	945 965
Jean Degottex	17	940 280
John Armleder	11	926 046
Sigmar Polke	3	920 000
François Bouillon	67	910 000
Sol Lewitt	15	901 069
Pierre Buraglio	28	899 828
Gerhard Richter	6	879 356

(Source Videomuseum)

Dans ce tableau figure la liste des artistes les plus prisés par les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), en fonction du montant des œuvres qui leur ont été achetées. Certains chiffres ne sont pas totalement actualisés. François Bouillon et, dans une moindre mesure, Gérard Garouste sont essentiellement représentés par des dessins, ce qui explique le nombre élevé d'œuvres répertoriées.

CULTURE

MUSIQUES

Les onze noubas de M. Raïs

Rencontre avec le maître de la musique arabo-andalouse avant son passage à l'Institut du monde arabe à Paris

FÈS

de notre envoyée spéciale

A quelques mètres de l'église catholique, dans la ville «nouvelle», la Fès coloniale bâtie sous le protectorat français au début du siècle, le *conservatoire de musique coule des* jours tranquilles. Loin des mosaïques et des splendeurs surchargées des *medersas*, pour certaines six ou sept fois centenaires, construites au cœur de Fès-el-Bali (Fès l'ancienne) pour loger les étudiants d'universités prestigieuses, le conservatoire est un alignement de petites pièces froides, cimentées et nues. C'est pourtant ici que se transmettent des traditions musicales nées lors de la fondation de Fès par Idriss II, au neuvième siècle.

Le soir tombant, on prend le frais au bord du jardin du conservatoire. Une envolée de piano, une mélodie jouée au violon, un chant : quatre cents élèves fréquentent l'école qui dépend du ministère marocain des affaires culturelles, et dispense des classes de solfège, de piano ou d'harmonie. Pour une centaine d'entre eux, elle amène au dur apprentissage – un minimum de dix ans – de la musique arabo-andalouse. Assis sur le seuil, un vieil homme paisible regarde le temps passer d'un œil amusé. A quatre-vingt-un an, el Hadj Abdelkrim Raïs est un vieillard digne, presque comblé. Cette ville, dont il écoute les rumeurs, appuyé sur sa canne, il l'a vu changer mille fois de visage tout en restant elle-même. De quoi pourrait-il s'étonner encore?

Interrogé sur les bouleversements musicaux qui se sont produits en soixante-quinze ans de carrière, Raïs, le joueur de *rabab* (une vielle à deux cordes en boyau de mouton et un archet en crin de cheval), le chef d'orchestre prestigieux, répondra volontiers par un regret : *«On mange aujourd'hui moins bien qu'hier. Les tagines ont perdu de leur goût.»* Le rapport est plus étroit qu'il n'y paraît. La musique andalouse sert les nuits de fêtes – mariages, circoncisions, banquets familiaux. Le vieux maître, qui dirige ce conservatoire depuis qu'il l'a fondé en 1960, a hérité son savoir d'un plus savant que lui, Mohamed El Brihi, grand virtuose de la musique arabo-andalouse, disparu en 1945, et qui fut également son beau-frère. *«La musique m'a été donnée»*, livrée à domicile, explique Abdelkrim Raïs, visiblement en paix avec Dieu et les anciens. Dans les trésors exhibés par le Hadj (titre réservé aux pèlerins de la Mecque), il y a cette grande photographie jaunie, griffonée par la main innocente d'un enfant, prise un jour de 1939. Raïs a vingt-sept ans, l'air étonnamment jeune et fier. Il joue de l'oud, le *luth oriental*, sous le regard noir d'El Brihi, concentré, ombrageux, la lippe sévère. *«Aujourd'hui, c'est lui qui regarde comme ça»*, commente une jeune élève, qui précise sa relation au maître : *«On doit l'imiter en tout. C'est un lien filial. Il ne commande, ni ne réprimande, il enseigne. Après, il faut être digne de lui, de la confiance qu'il met en nous sur tous les plans.»* Etre conforme au modèle, être à la hauteur : un souci dominant qui explique comment des arts aussi élaborés ont pu traverser les siècles en gardant charme et verdeur.



D.R.

Abdelkrim Raïs, joueur de rabab.

Le balancier des émotions

A la fin du quinzième siècle, les rois catholiques sont parvenus à bouter juifs et musulmans hors du royaume d'Espagne. Grenade chute la dernière, et, peu à peu, ces Andalous devenus parias se réfugient au nord de l'Afrique. Ils ramènent dans leurs bagages la légende de Zyriab, le «merle noir», symbole du raffinement et de l'intelligence esthétique. De Zyriab, l'histoire officielle rapporte qu'il était un esclave affranchi d'origine persane, venu se fixer en 822 à Cordoue à la cour du souverain omeyade Abd al-Rahman II. Disciple d'Ishaq al-Mawsilli, le grand maître de l'école de Bagdad, il invente un nouvel art musical, où se croisent les influences indo-persanes et grecques, où l'art juif finira par rejoindre celui des troubadours espagnols. Un formidable creuset d'où sortiront vingt-quatre suites musicales complexes, les *Noubas*, que Zyriab aura pris soin d'adapter aux heures du jour ou de la nuit, aux mouvements des planètes, à l'entrelacs des sentiments amoureux et au balancier des émotions.

Zyriab était fin cuisinier. Il laissa d'inconcevables recettes, consignées dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Valence, en Espagne. Il ajouta une cinquième corde au luth et il utilisa le premier un splectre (un bec d'aigle) pour en faire sonner les cordes. Quant aux noubas originelles, on en sait peu sur leur compte. Sans doute solidement établi depuis le Moyen-Age, le répertoire (au Maroc aujourd'hui, il reste onze noubas) n'a pratiquement pas varié depuis le dix-huitième siècle (1). En reprenant en 1945 le flambeau du maître défunt, le Fassi Abdelkrim Raïs s'était juré d'être à la hauteur de sa ville : joueuse, mais à cheval sur les bons principes; active, mais indéfectiblement attachée à son héritage culturel. Quand à Rabat, à Tanger ou à Tetouan, des chefs d'orchestre d'un nouveau genre vont ajouter des pianos et des instruments à vent au noyau dur des musiciens andalous (tambourin *tar*, cythare *santour*, vielle *rabab*, luth *oud*, violon, violon alto, chant), Raïs va s'accrocher becs et ongles à l'équilibre des sons.

Pour souligner l'importance des rythmes dans la musique andalouse, qui en compte cinq, Abdelkrim Raïs appelle un joueur de derbouka (percussion) en renfort. Délivré des contraintes, le tambourin *tar* peut ainsi improviser avec élégance. El Hadj double les instruments, et l'orchestre el-Brihi compte bientôt quatorze membres, au lieu des cinq traditionnels. Fragile, souvent perdu dans un orchestre où deux chanteurs, quatre violons (un instrument *vraisemblablement apparu* au Maroc vers le dix-huitième siècle) et deux ouds s'amusent à broder séparément sur une mélodie unique, le rabab, réservé au chef, joue pourtant le rôle de colonne vertébrale. La musique andalouse aime la durée. Il faut tenir. *«J'ai augmenté le nombre des musiciens*, affirme Raïs, *car pour jouer dix heures d'affilée dans une soirée, c'était moins fatigant.»* Autre explication : *«Beaucoup de musiciens étaient sans travail. Je voulais que tous aient un cachet, je les ai donc invités à jouer.»*

Les derniers maîtres de la musique andalouse, revendiquée aujourd'hui comme le patrimoine «classique» maghrébin, disparaissent les uns après les autres, sans avoir toujours eu le temps de former d'éventuels successeurs. Disques et cassettes de bonne qualité sont rares. Grande première, et travail de titan, l'enregistrement intégral des onze noubas marocaines, soit plus de quatre-vingts heures de musique, a été menée à bien l'an passé par la Maison des cultures du monde de Paris à la demande du ministère des affaires culturelles marocain. De son côté, Mohamed Briouel, le «fils» musical d'Abdelkrim Raïs, violoniste dans l'ensemble el-Brihi et directeur du Groupe national de musique andalouse, qui regroupe les meilleurs musiciens du pays, a entrepris leur notation musicale. Pour le moment, une seule nouba a été publiée (2). *«C'est bien dommage»*, regrette Abdelkrim Raïs, qui sent le temps lui filer dans les doigts.

Sous les oliviers, le thé à la menthe est servi. Un homme passe, qui baise la main du Hadj dont le regard se perd. Cet été, l'ensemble el-Brihi jouera *«pour les grandes familles»*, parfois jusqu'à six jours par semaine. Les amateurs, ceux qui savent les onze poèmes sur le bout des doigts, à commencer par la première nouba, *Ramal-al-Maya*, dédiée au prophète Mohamed, reculeront ou avanceront la date de leur mariage pour être sûr qu'il soit célébré sous les auspices d'Aldelkrim Raïs. Dans le fond de la cour, sur une table d'école, une très jeune fille bat le rythme en chantant les beautés de l'amour et la douceur du raisin. Fès résiste.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) On pourra consulter à ce sujet les travaux de la Scola Cantorum Basiliensis et de l'Institut de musicologie de Bâle sur la «musique méditerranéenne et musique du Moyen Age», dont a été tiré un CD *Andalusian Music From Morocco*, avec Abdelkrim Raïs et l'ensemble de Fès. 1 coffret de 2 CD BMG Classics GD 77241.

(2) Editions Haj Abdelaziz Hilmi Rabat. Textes en arabe.

▶ Les 27, 28 et 29 mai à 21 heures. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 40-51-38-38.

▶ Discographie : El Hadj Abdelkrim Raïs : *Roc, musique classique andalou-maghrébine,* 1 CD Ocora C559016. Anthologie Al-Ala, un coffret de 73 CD, accompagné d'un recueil des poèmes en arabe, dont certains traduits en français. Disponible à l'Espace Rond-Point, Théâtre Renaud-Barrault, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. 6 900 F.

THÉÂTRE

Musicienne de la vérité

De l'au-delà, une femme écrit à son «aimé»

L'ESPACE AUX OMBRES

au Rond-Point

«Je vous appelle! Oh, comme je vous appelle!... Je vous vois hésiter encore un peu entre là-bas et ici. Il faudra vous décider!» C'est une femme qu'Henri Michaux a cru entendre. Elle n'est plus de ce monde-ci. Il semble qu'elle ait choisi de faire sauter la coupe, et de basculer dans l'autre espace, celui du vide, celui des millions d'ombres, des *«millions d'entrepôts»* d'ombres. Le texte de Michaux, *l'Espace aux ombres*, est une lettre de cette femme. Elle l'envoie à *«son aimé»*. Elle voudrait n'être pas trop *«mochtingue»*, le jour de son arrivée, s'il débarque par surprise.

Le vrai est que les ombres attendent et n'attendent pas les *«nouveaux arrivés»*; parce que *«de si inouïs progrès se font chez les vivants, qu'ils vont bientôt, enfin, pouvoir nous aider... Mais est-ce souhaitable?»* Les ombres, à la longue, acquièrent une patience. Le metteur en scène Pierre Tabard a situé cet «espace aux ombres» sur ce que Michaux appelle *«une mer de flammes»*. La femme, dans sa lettre, se dit plutôt *«sur une prairie qu'on ne cesse de faucher, qu'on ne laisse pas repousser»*. Mais quiconque a vu une terre après le passage des torrents d'eau d'un cyclone a constaté que rien ne fauche aussi sauvagement, aussi entièrement, que l'eau : quand l'inondation se retire, le paysage paraît brûlé par le feu, il n'est plus que cendre.

Des dizaines de flammes rouges se tordent sur l'eau noire, plate. Et, sur ce mirage, transparaissent deux grandes figures blanches. L'une est celle de la Japonaise Sumako Koseki, danseuse buto. Trois linges pâles reposent sur l'ébène du lac, et la danseuse est l'un des trois. Voici qu'elle s'anime, se lève. Henri Michaux voit *«un amas de linges, où se trahissent deux bras, une sorte de jambe, et ce monstre, qui devrait tomber, grimpe toujours...»*

Mais la danseuse buto, ses reptations de blessée, ses chevilles ou ses doigts qui s'accrochent à la nuit, rappellent ces créatures mi-reptiles mi-poissons, aveugles, douées d'une autre voyance, pour lesquelles, comme dit Michaux, *«l'espace est un en-dedans-en-dehors, plein de zones d'attirance, de piqûres, de messages»*. Il ajoute : *«Le poisson pêché pense à l'eau tant qu'il peut.»*

L'autre blanche apparition dans le noir, celle dont la voix émet la lettre de l'ombre, est l'actrice Catherine Sellers. Elle n'exprime qu'un supplice, mais dans la transparence d'un calme presque absolu. *«L'infini est un tel soulagement*, lui fait dire Henri Michaux, *que pour rien au monde je ne voudrais regagner le vôtre».* Elle dit aussi : *«C'est un autre savoir, ici... Pas savoir pour renseigner : savoir pour devenir musicienne de la vérité.»*

Cet *Espace aux ombres* : une heure de «théâtre de pleine mer, de plein ciel», par la grâce de la danse buto, et par la magie de l'art de Catherine Sellers, actrice d'apesanteur, sans loi. L'une de ces actrices habitées d'une radioactivité particulière, qui sont, dirait encore Michaux, *«dans leur corps comme dans un grand couvent»*, et qui, dès qu'elles mettent le pied sur les planches du théâtre, les métamorphosent en un humus de mémoires, en un champ d'univers enfouis.

Ce n'est plus alors le Japon, mais les poèmes de la Chine ancestrale, ceux du *Cheu King* : un dignitaire de jadis a voulu revenir sur le lieu de sa gloire, il y avait là des palais, des statues de dieux, des arbres géants, des cascades, il ne reste que de la terre nue, couverte d'herbes grises aplaties. Il dit à voix basse, mais que le vent porte un peu loin, et c'est comme si l'art même de Catherine Sellers s'exprimait : *«Je vais sur le vide, j'avance d'un pas calme, je n'élève pas la voix. Ceux qui ne me connaissent pas se demandent ce que je cherche. O ciel si bleu et si loin au-dessus de nous, qui a fait cela, de qui est venu ce changement?»*

MICHEL COURNOT

▶ Rond Point-Théâtre Renaud-Barrault, grande salle, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, métro Franklin-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau, à 21 heures. Dimanche 17 heures. Jusqu'au 30 mai. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

Rencontres à Dijon

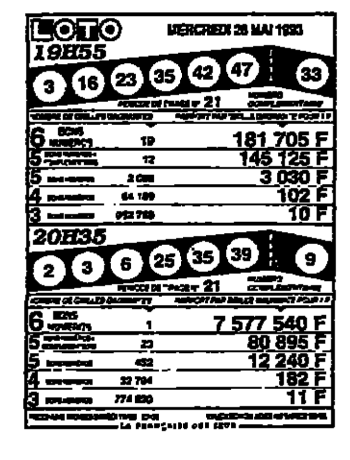
Tandis que Théâtre en mai (*le Monde* du 20 mai) s'achève à Dijon le dimanche 30, deux autres manifestations prennent le relais dans la ville : du 29 mai au 6 juin, les Théâtrales, vingt-six troupes amateurs invitées par la Fédération des œuvres laïques de la Côte-d'Or. Le 30 juin, à 15 heures, débat animé par Catherine Dasté, et le Théâtre de Bourgogne, centre dramatique.

Les 7 et 8 juin, dans le cadre des Regards croisés, l'université de Bourgogne à Dijon organise plusieurs tables rondes mettant en contact des personnalités du théâtre et de la communication travaillant en France et en Europe. Le débat consacré au métier de metteur en scène réunira Lluis Pasqual, Bogdan Hussanovski, Christian Mihailescu, Lew Bogdan, Pierre Debauche et sera animé par Robert Abirached. Jacques Blanc, Victor Herzig, Darina Karova, Lew Bogdan participeront à la table ronde sur le métier d'administrateur de théâtre, dirigée par Jacques Laemle. Enfin les tâches des responsables de la communication seront évoquées par Sylvie Avenel, Corina Suteu et Cristian Mihailescu, lors d'un débat animé par Frédéric Gaussen, directeur du *Monde de l'éducation*.

Le 7 juin, à 18 heures, aura lieu la démonstration d'un programme informatique multimédia, conçu par Fabienne Regnault-Zimmermann. Le 8 juin à 14 h 30, la synthèse des trois tables rondes sera animée par Alain Van der Malière, directeur du théâtre au ministère de la culture. A 16 h 30, Guy Foissy, auteur, clôturera la rencontre.

▶ Théâtrales : renseignements et réservation à la FOL 21, Tél. : 80-30-68-23.

▶ Regards croisés : IUP, BP 138, 21004 Dijon. Tél. : 80-39-63-64, fax : 80-39-50-66.



La liberté dans le travail

L'Orchestre de Saint-Pétersbourg et la pianiste Brigitte Engerer jouent Tchaïkovski

LE «PREMIER CONCERTO»
LA «DEUXIÈME SYMPHONIE»

au Théâtre des Champs-Elysées

Comme l'équilibriste au bord de l'abîme, Brigitte Engerer s'éponge le front, mobilise toutes ses forces. Elle doit encore se lancer dans les fameuses octaves qui tétanisèrent l'Amérique lors des débuts d'Horowitz et les vertigineux accords alternés aux deux mains sur lesquels s'achève le *Premier Concerto* de Tchaïkovski. La moindre baisse de tension, la plus infime perte de contrôle, et c'est la catastrophe. Le public pense rarement à cela, lorsqu'il écoute un pianiste jouer un tube du répertoire. Et pourtant, une interprétation musicale convaincante peut se résumer à de la pure mécanique de précision, à ce moment où l'émotion naît de la parfaite adaptation du geste à la pensée.

Comme au début du second mouvement, où Brigitte Engerer, portée par les phrasés souples, les couleurs soyeuses de l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, a osé des oppositions de touchers provoquées par de subtiles différentiations d'attaques du clavier : deux accords liés à la main gauche, deux accords détachés et effleurés à la main droite et un frisson passe dans la salle. Ces effets ont-ils été préparés par Engerer dans le but de provoquer un effet, où sont-ils le fruit d'une imagination en marche? Il est difficile de répondre. Peut-être la pianiste puise-t-elle à ce moment précis dans les ressources accumulées à force de travail et les associe de façon instinctive pour produire l'idée qui traverse son esprit. Jouer est un acte irréfléchi qui jaillit d'un inconscient façonné par le labeur conscient.

Brigitte Engerer a changé en quelques années. Hier encore collée à son piano, elle semblait vouloir trop dire, par peur, sans doute, de ne pas assez communiquer. Et voilà que son jeu s'est allégé, décanté au point qu'il est d'un naturel, d'un lyrisme allusif, à peine marqué encore par quelques accents expressifs qui brisent les lignes. En communion totale avec l'Orchestre de Leningrad et Yuri Temirkanov, elle joue ce concerto rabâché avec une fraîcheur, un bonheur expressif constant.

Il y a beaucoup de leçons à tirer d'un tel orchestre et d'un tel chef. Forgé pendant cinquante ans à l'implacable discipline de Yevgueni Mravinski, l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg est irremplaçable dans Tchaïkovski, dont il interprétait également la radieuse *Deuxième Symphonie*. Ces musiciens trouvent leur liberté dans une discipline individuelle et collective qui n'a son pendant que dans les orchestres américains. Mais, à la différence de leurs «camarades» de l'Ouest, les Russes usent d'une dynamique qui s'étend du pianissimo le plus impalpable au fortissimo le plus implacable, d'un rubato insensé dont le caractère collectif se mesure à l'identité de culture et de formation technique des musiciens.

Yuri Temirkanov, dont le comportement au pupitre nous avait tellement intrigué lors de la dernière venue à Paris de l'orchestre, dirige avec une précision, une économie de gestes rares. Dirige-t-il vraiment? Il ne donne pas de départs, il bat fort peu la mesure, il semble qu'il dessine les contours expressifs de la musique. Cet homme est un magicien, car il réussit dans la liberté rythmique la plus totale à faire surgir des contre-chants que l'on n'entend jamais, à faire croire qu'il ouvre en grand les vannes de l'orchestration rutilante de Tchaïkovski, alors que son orchestre se garde bien de donner toujours sa puissance. Quand tous les orchestres qui jouent au Théâtre des Champs-Elysées saturent dans l'éclat, celui de Saint-Pétersbourg ne se départit jamais d'une splendeur sonore qui en fait assurément l'une des plus belles machines orchestrales du monde, si ce n'est la plus belle.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts de l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg : *Quatrième Symphonie* et *Casse-Noisette*, le 27 mai; *Variations sur un thème rococo* (soliste Natalia Gutman) et *Cinquième Symphonie*, le 28 mai. 20 h 30. Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

▶ Brigitte Engerer vient de publier un enregistrement du *Concerto* de Tchaïkovski chez Denon. Il est couplé à celui de Schumann et dirigé par Emmanuel Krivine.

ARTS

Guggenheim contre Guggenheim acte I

Les trois petits-fils de Peggy Guggenheim attaquent la Fondation Solomon R. Guggenheim, chargée de gérer la collection réunie à Venise par celle qui fut *proche d'un certain nombre* d'artistes fameux de la première moitié du vingtième siècle – de Max Ernst, qui fut son mari, à Léger ou Picasso.

Peggy Guggenheim (1898-1979) avait ouvert un musée d'art contemporain à Londres en 1939, et une galerie à New-York (Art of this Century) en 1942. Pour la Biennale de Venise de 1948, elle avait présenté les plus belles pièces de sa collection, que le public peut voir au palais Venier (son ancien domicile), sur le Grand Canal que domine une statue équestre, *l'Ange de la ville*, de Marino Marini.

A l'intérieur du bâtiment, Picasso voisine avec Pollock, Klee, Mondrian, Magritte, Ernst, Léger, Brancusi et Giacometti.

Les héritiers reprochent à la fondation d'avoir dénaturé l'esprit du testament de Peggy : le cadre a été modifié, banalisé; les œuvres ne sont plus accrochées de manière permanente; des expositions temporaires, étrangères à la collection, y sont organisées, au détriment de son intégrité.

Une première manche aux héritiers

Ils demandent donc à la fondation américaine, par l'intermédiaire de la justice française, de respecter «l'œuvre» de leur grand-mère ou d'abandonner la gestion de la collection. Les héritiers viennent de gagner une première manche puisque le tribunal de grande instance de Paris a, le 19 mai, rejeté les arguments d'incompétence soulevés par la fondation.

La première chambre devrait examiner au fond l'affaire dès l'automne. A moins d'un accord *in extremis* entre la fondation et les petits-fils de Peggy Guggenheim.

E. de R.

…enne de la vérité

…eim contre Guggenheim acte I

CULTURE

CINÉMA

Le pandore et l'orpheline

Sous couvert de conte de fées moderne un cri rageur et sarcastique

LE MILICIEN AMOUREUX
de Kira Mouratova

Ouverture en forme de dragée au poivre : un flic russe erre la nuit dans un champ de choux. Plan d'une beauté absurde, à couper le souffle. Mais il dure, dure, et un bébé pleure de plus en plus fort, il faut le trouver, et ce grand flandrin de Kirilíouk (Nikolaï Chatokhine) doit avoir du bortsch dans les yeux pour ne pas y parvenir. Il finit par le ramasser, l'emmène. Aussitôt, Mouratova déclenche une hilarante scène de rue.

Des voisins s'engueulent, et pour n'importe quoi, tandis que des chiens s'égosillent en aboiements assourdissants. Les gens répètent et répètent encore leurs identiques et dérisoires récriminations. C'est trop, et c'est insupportable. En deux séquences, la réalisatrice a fait le nécessaire pour qu'on se souvienne qu'elle est probablement le meilleur metteur en scène en activité dans l'ex-URSS. La plus teigneuse, aussi.

Aurait-elle voulu décourager les mieux disposés de ses spectateurs qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. Passé ce préambule, elle racontera avec à peine plus de sérénité comment le brave Kiriliouk remet l'enfant trouvé aux autorités pataugeant dans un océan de paperasses et d'incompétence lasse. Puis comment il tombe amoureux du bébé confié à une clinique kafkaïenne et convainc sa compagne que cette gamine doit devenir la leur, intrigue pour récupérer le bambin avant d'ester en justice. Ce n'est jamais prudent. A Odessa moins qu'ailleurs. La caméra de Mouratova est partout, dans le documentaire de la vie quotidienne et dans le conte de fées, dans le pamphlet et dans le burlesque venu du cinéma muet. L'ensemble est une sorte de mélodrame beckettien, définitivement inclassable, imprévisible.

Du naturalisme sensible et rieur de *Brèves rencontres* au long poème désespéré du *Syndrome asthénique*, Kira Mouratova a parcouru et réfuté, avec un égal bonheur de cinéaste et une conscience inaltérablement furibonde, toute la gamme des systèmes de représentation. *Le Milicien amoureux* tente d'aller au-delà. Autour de ce bébé irrémédiablement tombé du landau d'Eisenstein, le film explore un no man's land du cinéma, dans l'excès des gestes, des mots, des sentiments, mais aussi des lumières, des couleurs et des durées, dans les calembours visuels, l'hyperréalisme, le mauvais goût délibéré et la matérialité des corps (splendides scènes de réveil du jeune couple). Il tente de fabriquer un espace qui échapperait aux impérieuses logiques («socialistes» ou «libérales», cyniques ou mystiques) comme au complaisant pathos slave que Kira Mouratova a de longue date identifiés et dénoncés comme de funestes impasses.

Un carré de choux nocturne où pleure une orpheline, où un flic russe peut être foudroyé d'amour? Pourquoi pas, s'il sert de terrain d'envol à ce film OVNI, propulsé par un détonnant mélange de violence et de tendresse.

JEAN-MICHEL FRODON

Comique croupier

LE MARI DE LÉON
de Jean-Pierre Mocky

D'après un roman et avec les mots de Frédéric Dard, Jean-Pierre Mocky, tout content d'être interdit au moins de douze ans, bricole un démarquage loufoque de *The Servant*, assaisonné de gros mots assénés comme des proclamations de liberté, et délicatement ourlé de clins d'œil à la fantasmagorie façon Franju. Le Léon du titre (Serge Riaboukine) s'est sans doute cru jadis Rastignac des nuits mondaines et culturelles. Il n'est devenu que le faire-valoir obséquieux de Boris, son «mari», génial homme de théâtre tout auréolé de romantisme grand-russe et de cynisme. Boris, c'est Mocky soi-même, en majesté et en peignoir, en slip doré et aux mains baladeuses.

Il y a un mystère caché dans les placards, des grivoiseries débitées avec entrain, une gironde intrigante (Brigitte Hansen) et une belle esseulée (Laura Grandt), plusieurs tentatives de meurtre plus ou moins abouties, du décorum vieille Europe et nouveau riche, de la lingerie fine et des blagues épaisses. Tout cela s'entasse sur l'écran en un bric-à-brac rigolard, Boris humilie Léon qui se venge en insultant sa femme infirme, ça vous fait rire? Non, pas vraiment. Cette fois, le prince-voyou de l'humour noir s'est pris les escarpins dans ses propres manigances.

Mais, déguisé en pope cosaque d'opérette, en auteur maudit, en outrecuidant Don Juan, en farceur mal embouché ou en Iphigénie mâle sacrifiée sur l'autel du spectacle commercial, Jean-Pierre Mocky reste l'indispensable trublion, roublard et munificent, du cinéma français. Le flambeur impénitent (et courageux) d'une salle de jeu où la plupart ne misent qu'à coup sûr. Qu'il continue à filmer, et à ce rythme soutenu (treize titres pour ces dix dernières années), est en soi une bonne nouvelle, même lorsque, comme ici, il rate sa relance. On l'attend au prochain tournant : le bougre est loin d'être lessivé.

J.-M. F.

EN BREF

□ **Nomination au ministère de la culture.** – Sur proposition du ministre de la culture, Jacques Toubon, le conseil des ministres du mercredi 26 mai a nommé Francine Mariani-Ducray, administrateur civil, à la direction de l'administration centrale du ministère.

LETTRES

Mort de l'écrivain américain Irving Howe

Nous apprenons avec retard la mort, le 5 mai, de l'auteur et critique américain Irving Howe. Il était âgé de soixante-douze ans.

Irving Howe, une des personnalités emblématiques des intellectuels de gauche de New-York, fut à la fois un des grands spécialistes de littérature et un commentateur politique influent. Engagé dans la politique, trotskiste dans sa jeunesse, puis radical, Irving Howe avait fondé en 1954 la revue *Dissent* qui a été depuis près de quarante ans le journal de ce qu'il nommait la «gauche modérée», critique en même temps pour le capitalisme américain et pour le communisme cubain ou soviétique, tout en restant socialiste toute sa vie. Lauréat du National Book Award en 1976 pour son livre le plus célèbre, *The World of Our Fathers* («*le Monde de nos pères*»), une histoire de l'immigration vers les Etats-Unis des juifs d'Europe de l'Est, il était aussi l'auteur de nombreuses études littéraires, notamment sur Sherwood Anderson, Thomas Hardy, William Faulkner, ainsi que d'une biographie de Léon Trotsky et d'une autobiographie, *A Margin of Hope* (*Une marge d'espoir*, 1982).

Enfin, Irving Howe avait contribué activement à sortir la littérature yiddish de l'obscurité en entreprenant l'édition en anglais de recueils d'essais, de nouvelles et de poèmes. Sa grande découverte avait été, au début des années 50, celle d'un auteur inconnu, sauf des lecteurs du journal yiddish *Forverts*, Isaac Bashevis Singer.

N. Z.

Après la mise à l'écart d'Evelyne Pisier

Jean-Sébastien Dupuit a été nommé directeur du livre

Jean-Sébastien Dupuit a été nommé, mercredi 26 juin, en conseil des ministres, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture. Il remplace à ce poste Evelyne Pisier, démise de ses fonctions par le ministre de la culture, Jacques Toubon, au début du mois de mai (*le Monde* du 7 mai). M. Dupuit prendra ses fonctions le 1er juin.

[Né le 29 juillet 1951 à Blois (Loir-et-Cher), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, Jean-Sébastien Dupuit a été affecté au ministère de la culture et de l'environnement à partir de 1977. Chargé de la sous-direction des monuments historiques et des palais nationaux en 1982 et 1983, il a été secrétaire général de l'Association pour le Grand Louvre en 1983 et 1984. Après avoir été rapporteur de la mission d'organisation des administrations centrales de 1984 à 1986, il fut, entre 1986 et 1988, conseiller technique chargé des archives, du livre et du patrimoine au cabinet de François Léotard, alors ministre de la culture et de la communication. Adjoint de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale Emmanuel Le Roy Ladurie à partir de 1988, il a occupé ce poste jusqu'en février 1990, avant d'obtenir le titre d'administrateur délégué de la Bibliothèque nationale.]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

COMMUNICATION

Les suites d'une machination avortée contre M. Bourges

Aymar du Châtenet met en cause la hiérarchie de TF 1

Rebondissement dans les suites de la machination avortée contre Hervé Bourges qui fait l'objet d'une instruction judiciaire depuis que le président de France Télévision a déposé plainte contre X, pour faux, usage de faux et diffamation, après qu'un journaliste de TF 1 eut essayé de faire publier par *le Figaro*, en février, un document falsifié visant à l'impliquer dans l'affaire Botton (*le Monde* des 6, 7, 8, 9 ,13, 14 et 15 mars) : le journaliste en question, Aymar du Châtenet, auquel la direction de TF 1 avait reproché d'avoir agi seul en court-circuitant sa hiérarchie, et qui a depuis été licencié, signe, dans *l'Evénement du jeudi*, paru le 27 mai, un article démentant cette thèse en impliquant nommément plusieurs membres de la hiérarchie de TF 1.

«*La commodité des uns et des autres à me décréter coupable*, écrit Aymar du Châtenet, *dans une affaire où je n'ai été que l'acteur involontaire, et les attaques calomnieuses dont je n'ai cessé de faire l'objet me contraignent à faire une mise au point.*» Le journaliste affirme notamment qu'après avoir reçu ledit document par l'intermédiaire du confrère avec lequel il coopérait dans le suivi journalistique de l'affaire Botton et qui l'avait accompagné lors de sa démarche au *Figaro*, Philippe Pallat, ancien collaborateur de *VSD*, il en a immédiatement référé à sa hiérarchie : «*Moins de dix minutes après avoir reçu ce document je le remets en mains propre à Pascal Houzelot, proche collaborateur d'Etienne Mougeotte. A la date des faits, il est chargé de mission à la direction générale de l'antenne (...) Je lui donne le document car, début février, il avait évoqué une rumeur selon laquelle Hervé Bourges pourrait être lié à l'affaire Botton (...) Au vu du document voici ce que Pascal Houzelot me déclare* : «Ce n'est pas pour nous... Trop délicat. Il faudra le transmettre à un organe de presse écrite. Je vais m'en occuper. Je pense que ça pourrait intéresser *le Figaro Magazine* ou *le Figaro....*» *Pascal Houzelot conservera le document*, ajoute Aymar du Châtenet. *Le document, qui s'est révélé par la suite un faux, a transité soixante-douze heures à TF 1.*» Il précise que c'est «*à la demande de Pascal Houzelot*» que le directeur délégué des magazines de l'information de TF 1, Charles Villeneuve, a alors pris contact avec le directeur de la rédaction du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert, pour préparer sa démarche auprès de ce quotidien : «*Pourquoi* le Figaro? *Le document a été transmis par TF 1 à ce quotidien pour vérifications et recoupements*, dit Aymar du Châtenet, «*Bourges-Botton» étant un sujet trop brûlant, TF 1 a jugé le document trop sensible. La transmission de ce document «brut» à un confrère fut donc une décision de la chaîne.*»

Le journaliste licencié affirme également qu'il a ensuite «*couvert*» sa hiérarchie sous la promesse d'un arrangement jusqu'à ce qu'il se confie, après son licenciement, au président-directeur général de la chaîne.

S'il affirme qu'il ne sait pas qui est l'auteur du faux, Aymar du Châtenet réaffirme, en revanche, que celui-ci a été transmis à TF 1 par Philippe Palat, ce que dément ce dernier, mis en examen en avril par le juge d'instruction en charge du dossier, en répétant que le document qu'il a fait parvenir à TF 1 ne comportait pas le nom d'Hervé Bourges.

Invité par l'AFP à réagir à ces déclarations, le directeur de l'information de TF 1, Gérard Carreyrou, répondait, mercredi soir, en l'absence de l'état-major de la chaîne en déplacement à Munich pour suivre le match de football OM-Milan, qu'il maintenait ses précédentes déclarations «*selon lesquelles, après une enquête, Aymar du Châtenet s'est délibérément situé dans cette affaire hors de sa hiérarchie de l'information et a agi à l'insu de ses supérieurs.*» Charles Villeneuve s'est contenté pour sa part de nous renvoyer à sa réaction du 12 mars, dans laquelle il indiquait qu'il n'avait «*ni initié ni piloté l'affaire dite du faux document Bourges.*» Quant à M. Houzelot, il nous a fait savoir qu'il démentait «*formellement le rôle qui lui est attribué*» et qu'il étudiait «*les suites judiciaires à donner*» aux affirmations d'Aymar du Châtenet.

Avec un service de vidéotex

L'université de Nice combat la vogue du «paranormal» à la télévision

L'université de Nice a ouvert un service de vidéotex apportant des éléments sérieux d'explication aux phénomènes « paranormaux » exploités par certains médias.

Alors que les phénomènes parapsychologiques diminuent, grâce à la sophistication des moyens de contrôle, le nombre de leurs adeptes augmente. Henri Broch, maître de conférences à l'université de Nice-Sophia-Antipolis, juge que certains médias sont responsables de ce paradoxe (1).

Selon lui, une émission comme « Mystères », sur TF 1, et la présence envahissante sur les plateaux de télévision d'astrologues, voyants, numérologues, guérisseurs en tous genres (*lire notre supplément radio-télévision dans* le Monde *daté 25-26 avril*) «*forment caisse de résonance*» et contribuent à élargir le cercle des «*nouveaux croyants*». «*C'est pourquoi, en tant que scientifique*, précise Henri Broch, *je me dois de mettre à la disposition du public l'information la plus complète et la plus correcte possible.*»

Cette information, Henri Broch la diffuse depuis 1986, sur un service vidéotex – 3615 ZET – élaboré pour l'université de Nice. Il propose, «*à l'aide de nombreux dossiers constamment remis à jour, une approche «zététique» (2) des phénomènes paranormaux*» : archéologie fantastique, astrologie, surnaturel, médecines magiques, parapsychologies, ovni, médiums. «*Nous ne choisissons pas nos sujets par rapport au contenu de l'émission. Mais nous répondons à toutes les questions après chacune de ses diffusions*», constate Henri Broch, qui anime un réseau de correspondants scientifiques, d'historiens et d'illusionnistes professionnels.

Sur 3615 ZET, un dossier concerne, par exemple, «*le sarcophage d'Arles-sur-Tech*» (Pyrénées-Orientales), évoqué lors de la première diffusion de «Mystères». Ce monument de marbre, exposé en plein air, se remplit chaque jour d'un litre d'eau quasiment «*pure*», à laquelle on attribue des vertus curatives. Le réseau d'Henri Broch livre dans son entier le rapport d'enquête rendu, en 1961, par les hydrologues Perard, Honoré et Leborgne, qui avait été partiellement évoqué à la télévision.

« Contenu manipulable »

La conclusion est limpide : «*Le couvercle du sarcophage est perméable ; l'eau de pluie y pénètre, met quatre à six jours pour traverser la pierre et s'écoule ensuite à l'intérieur. Comme il ne peut y avoir de circulation d'air importante, il n'y a pratiquement pas d'évaporation et l'eau peut donc s'accumuler. L'eau de pluie lave et attaque même légèrement le couvercle ; celui-ci reste propre et perméable et le phénomène peut se prolonger indéfiniment.*»

Par courrier ou par la messagerie du service, il est aisé de découvrir certaines supercheries. «Mystères» *entretient parfois volontairement le trouble*, conclut Henri Broch, qui a déjà refusé deux propositions des producteurs. *Ils m'avaient invité à participer à l'émission, pour évoquer des phénomènes déjà élucidés. Le contenu de l'émission était facilement manipulable car elle est diffusée en différé. J'ai donc répondu de ne pas compter sur moi.*»

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

(1) Henri Broch est membre d'honneur de plusieurs institutions scientifiques étrangères connues pour l'étude des phénomènes paranormaux. Il est l'auteur de deux ouvrages : *Au cœur de l'extraordinaire*, éditions Horizon chimérique, Bordeaux, 1991, 392 pages, 135 F, et *le Paranormal*, éditions du Seuil, 1985, réédité en 1989, 256 pages, 47 F.

(2) Le *Littré* définit ainsi la zététique : «*méthode dont on se sert pour pénétrer la raison et la nature des choses*».

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 28 juin.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Du 1er juin au 19 septembre.
REVUE VIRTUELLE N° 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 11 juillet.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au *13 juin.*
CHARLES MAURIN (1856-1914), DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15. Fermé dim. 30 mai.
ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 9 août.
COPIER-CRÉER - DE TURNER A PICASSO. 300 œuvres inspirées par les maîtres du Louvre. Hall Napoléon. Entrée : 36 F. Jusqu'au 26 juillet.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf *mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h.* Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
DESIGN, MIROIR DU SIÈCLE. (53-76-05-47). T.l.j. sf mar. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F (billets sur place et Fnac). *Jusqu'au 25 juillet.*
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales *(44-13-17-17).* T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
EVA HESSE, THIERRY KUNTZEL. *Entrée : 35 F. Jusqu'au 20 juin.*

MUSÉES

ALOISE ET LE THÉATRE DE L'UNIVERS. Centre culturel suisse, 38, rue des *Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf* lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.
A PROPOS DE PAYSAGES. Cinquante dessins de la collectionKröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille *(47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à* 19 h. Jusqu'au 27 juin.
MARTA COLVIN. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. *Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er août.
JEAN JACQUELIN, AFFICHISTE (1905-1989). Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Fermé le 29 mai. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 mai.
MICHEL KIKOINE ET SES AMIS DE **L'ÉCOLE DE PARIS.** Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 juin.
MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.
MASQUES MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 mai.
REI NAITO. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 13 h à 21 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 juin.
OBJETS. 1860-1910 Dessins et **modèles de fabrique déposés à Paris.** Archives de Paris, 18, bd Sérurier (42-39-55-55). T.l.j. sf dim., lun. de 9 h 30 à 17 h. Jusqu'au 30 juin.
CLAUDIO PARMIGGIANI. Institut culturel *italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue* de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 mai.
PÉTRA. Le dit des pierres. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.
PORTRAITS D'ATELIER, AQUARELLES DE GEORG ENGLUND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
LES RENDEZ-VOUS DU MONDE. Des premières expositions universelles aux images par satellite. Tour Eiffel, premier étage, Champ-de-Mars (43-07-28-00). *T.l.j. de 9 h à 23 h. Entrée :* 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.
SCÈNES BERLINOISES. Photos d'Andreas Rost et Maria Sewcz. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna *(44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de* 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.
ANNE SKANNSAR, YNGVAR LARSEN, MONTAGNES ET FANTOMES. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
LES TEKIYA, LES CAMELOTS AU JAPON. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
WILLEMSTAD CITY OF MONUMENTS. UNESCO - 7e étage, 7, place de Fontenoy (47-46-11-52). T.l.j. de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mai.

CENTRES CULTURELS

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à *18 h. Jusqu'au 21 août.*
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI, MICHÈLE GIGNOUX. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, *musée en Herbe,* bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. 15 h, dim. à 14 h 30, 16 h, réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *18 h. Jusqu'au 30 juin.*
CHRONIQUES CONTEMPORAINES.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de *mercredi.* Une *sélection* commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Des femmes photographes racontent. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.
L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE. Archives nationales, hôtel de Soubise, *60, rue des Francs-Bourgeois* (40-27-60-96). T.l.j. *sf mar.* de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F (dim. 8 F). Jusqu'au 12 juillet.
MARCEL GROMAIRE. Carnets 1911-1963. Bibliothèque Nationale, galerie *Colbert, 6, rue des Petits-Champs* (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Du 27 mai au 31 juillet.
ICONES GRECQUES, MELKITES, RUSSES. Collection privée du Liban. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné *(42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de* 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 juillet.
ANNE MANDELBAUM. Bibliothèque Nationale, galerie de photographie, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de *12 h* à 18 h 30. *Jusqu'au 29 mai.*
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *18 h.* Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.
MOISAN. Histoires d'une République de De Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés *de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au* 29 mai.
OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXe. Un album de dessins. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil *(44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à* 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de *10 h* à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F, 20 F le mar. Jusqu'au 4 juillet.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.
LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Sélection 1992 du club des directeurs artistiques. Musée des Arts décoratifs, 107, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *27 juin.*
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. *Musée des arts de la mode* et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 *h,* dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir *dans le Grassland camerounais. Musée* national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.
SEBASTIAO SALGADO. *Centre national* de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
EMMANUEL SOUGEZ. **L'éminence grise.** Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 28 juin.
SPLENDEURS DE RUSSIE. Mille ans d'orfèvrerie. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.
TERRES DE ROUMANIE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du *Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf* mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 17 F. Jusqu'au 26 juillet.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
LE VITRAIL, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 novembre.
WU RONG-SI. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. *sauf sam.,* dim. de 10 h à 17 h 30. Du 1er juin au 12 juin.

GALERIES

ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 81, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.
FRANCO ADAMI, CARMELO TOMMASINI. Genèse et figuration. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 29 mai.
JEAN-PAUL AGOSTI, YOUNG-SÉ LEE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 29 mai.
FERMIN AGUAYO. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 mai.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. *Galerie* Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 29 mai.
APTEL, BOURQUIN, FERRER, SCHNEIDER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au *10 juillet.*
L'ART EN JOUETS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 30 juin.
RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 31 mai.
ALBERT AYMÉ. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 29 mai.
AY-O. Environnement tactile. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 29 mai.
BARGONI. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 5 juin.
GIANFRANCO BARUCHELLO. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 15 juin.
BAZAINE. Ses poètes et ses livres. Galerie Fisk, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 20 juin.
CAROLE BENZAKEN. *Galerie Nathalie* Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 1er juin.
PAOLO BERARDINELLI. Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine (46-33-59-66). Jusqu'au 5 juin.
MARC BONNET, GILLES PRIVÉ. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 19 juin.
MICHEL BRAUN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). *Jusqu'au* 12 juin.
THIERRY BRUET. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 12 juin.
DAVID BUDD. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 3 juillet.
JEAN-MARC BUSTAMANTE, ROSEMARIE TROCKEL, JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 3 juin.
LORENZO CAMBIN. Galerie Isabella Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 29 mai.
COLLAGE ET XXe SIÈCLE. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 19 juin. / Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 10 juillet.
JEANNE COPPEL. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 10 juillet.
CORNEILLE. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 10 juin.
ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 mai.
GÉRARD DIAZ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 3 juillet.
GERARDO DICROLA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet.
DUFY ET LA MUSIQUE. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine *(45-63-52-00). Jusqu'au 3 juillet.*
PASCAL DUSAPIN. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 29 mai.
SYLVIA ELHARAR-LEMBERG. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins *(48-33-29-30). Du 28 mai au 26 juin.*
ERISTOFF - ERISTHAVI. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 5 juin.
JOL FISHER. Constructions from the late 1970's. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 10 juillet.
PIETRO FORTUNA. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 15 juin.
FORTUYN/O'BRIEN. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 26 mai.
ERIK A. FRANDSEN. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 29 mai.
TREY FRIEDMAN. Moving Photographs. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 29 mai.
ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 24 juillet.
FRANZ GRAF. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 1er juin.
JACQUES GRUÉ, PETER MONNIG, FRANÇOIS MOULIGNAT. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des *Vosges (42-77-16-77).* Jusqu'au 29 mai.
WANG GUANGYI. Pop-art à Pékin. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 26 juin.
EVA HESSE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 29 mai.
IPOUSTÉGUY. Galerie Jean Briance, 23, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 mai.
IRWIN. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). *Du 27 mai au 10 juillet.*
KALDEWEY PRESS NEW YORK. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 26 mai.
KANAMORI. Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg-Saint-Honoré *(42-66-62-86).* Jusqu'au 30 juin.
MARTINA KLEIN. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 5 juin.
UDO KOCH. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 29 mai.
KOZO. Oeuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 12 juin.
AKI KURODA. Galerie *Maeght, 42, rue du* Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 7 juillet. / Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 30 mai au 7 juillet.
BERTRAND LAVIER. Galerie Durand-Dessert, 28, *rue de Lappe* (48-06-92-23). Jusqu'au 19 juin.
SYLVIA LIDBERG. Hors du chemin du serpent. Galerie Hartbye's, 16, rue Le Regrattier (46-34-63-77). Jusqu'au 15 juin.
SAVERIO LUCARIELLO. Galerie Janos, 107, rue Quimcampoix (42-71-99-33). Jusqu'au 12 juin.
SERGE MANSAU. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 29 mai.
LE MARÉCHAL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 juin.
ALDO MENDINO. Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de Seine *(46-33-82-41). Jusqu'au 31 mai.*
JOAN MIRO. Œuvres sur papier des années trente et quarante. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 juillet.
IGOR MITORAJ. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 juillet.
MAURIZIO NANNUCCI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 mai.
JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Du 27 mai au 30 septembre.
L'ODYSSÉE DE FASSIANOS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 juin.
OZENFANT. *Galerie Larock-Granoff,* 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 12 juin.
ED PASCHKE. Peintures récentes. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 3 juillet.
PEREZ-FLORES. Galerie Denise Renée, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 6 juin.
PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 juillet. / Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 26 juin.
THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 26 mai.
SALON DE MUSIQUE, SUITE DE PRINTEMPS, PARTITIONS ET NOTATIONS. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 31 juillet.
MICHALE ANDRÉA SCHATT. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). *Jusqu'au 29 mai.*
ERNST SCHEIDEGGER. Miro traces d'une rencontre. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 30 mai au 7 juillet.
LOUIS SEROR. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 26 juin.
THOMAS SHANNON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 12 juin.
ROMAN SIGNER. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 29 mai.
SYLVAIN SORGATO. Myself as the Sweetest Boy. Galerie Alain Gutharc, *47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au* 26 juin.
GABRIELLE THELMUT NOTHHELFER. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 26 juin.
DOMINIQUE THIOLAT. *Galerie Regards,* 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 juin.
CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.
GEER VAN VELDE. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 10 juillet.
VINCENT VERDEGUER. Mémoire. Galerie 15 - Bercovy - Rocca, 15, rue Guéné*gaud (43-26-13-14). Jusqu'au 18 juillet.*
SABINE ET HUGH WEISS. Nous. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 13 juillet.
RACHEL WHITEREAD. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 juin.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Artistes juifs de l'école de Paris. Musée municipal, 26, avenue André-Morizet (47-12-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi.Entrée libre. Jusqu'au 30 juillet.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin. Véronique *Fleury. Ferle. Centre d'arts plastiques* Albert-Chanot, 33, rue Brissard (47-36-05-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.
LA COURNEUVE. Art grandeur nature. Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.
ÉTAMPES. Les Camps d'internement du Loiret. 1941-1943. Hôtel Anne de Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville (69-92-69-00). T.l.j. sf dim. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 juin.
FRESNES. Rassemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-*Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de* 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.
JOUY-EN-JOSAS. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 27 mai au 12 septembre.
NEUILLY-SUR-MARNE. Dwight Mackintosh. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Du 27 mai au 29 août.
PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et *jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à* 18 h. Jusqu'au 31 août.
SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à *18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 MAI

« Hôtel du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le jardin des missions étrangères et les hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, *128,* rue du Bac (S. Rojon-Kern).

« Du Moulin-Rouge au Musée Poulbot », 14 h 45, métro Blanche (V. de Langlade).

« Le quartier juif », 10 h 30, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels, auberges et palais du Marais », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville (devant la poste).

« Hôtels et curiosités du Marais », 11 h 15, 14 h 30 et 17 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Paris au vert : roses et automates au jardin de Bagatelle » (sur inscriptions : 45-26-26-77), 14 h 30, jardin de Bagatelle (Paris et son histoire).

« De l'ancienne comédie au couvent des cordeliers », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des *Vosges* », 15 *heures, sortie* métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire architecturale d'un palais : de la forteresse douzième siècle à la Pyramide de Peï », 14 h 30, sortie métro Louvre (Monuments historiques).

« Mabillon : un quartier entre Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, sortie métro Mabillon, angle de la rue Montfaucon (Monuments historiques).

« Le raffinement du monde du dix-huitième siècle : du parc Monceau à l'hôtel du comte Camondo (visite limitée à trente personnes), 14 h 45, sortie métro Monceau.

« Le triangle de Croisy : un quartier chinois dans le treizième arrondissement » (visite limitée à trente personnes), sortie métro Porte-de-Choisy, côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

« Collection Walter Guillaume et *les Nymphéas* de Claude Monet », 15 heures, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« *Les passages couverts du Sentier* où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Les Buttes-Chaumont », *10 heures, sortie métro Botzaris* (A. Hervé).

« L'histoire de la butte Montbauron et visite des réservoirs de Louis XIV », 14 h 30, ligne Saint-Lazare, façade du lycée Hoche, avenue de Saint-Cloud (Office de tourisme de Versailles).

CONFÉRENCES

Salle Laënnec, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 20 h 15 : « L'éveil de l'âme » (Institut gnostique d'anthropologie).

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15, 21 h 30 : « Les métamorphoses de l'âme après la mort » (Loge unie des théosophes).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN. Film britannique de Kenneth Branagh, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; *Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; *Mistral, 14e (36-65-70-41)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

CHUTE LIBRE. (*) Film américain de Joel Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-*16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bas*tille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-*00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59 ;* 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE MILICIEN AMOUREUX. Film franco-ukrainien de Kira Mouratova, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *L'Entrepôt,* 14e (45-43-41-63).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

TOXIC AFFAIR. Film français de Philomène Esposito : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; *Gaumont Gobelins, 13e* (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS. Film américain de Michael Steinberg, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX BLEUS DE YONTA. Film *Guinée-Bissau, Portugal, France,* de Flora Gomes, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ÉCONOMIE

Le Crédit local sur du velours

La première privatisation n'en sera pas une vraie. Elle aura en tout cas le mérite d'être totalement *« consensuelle »*, pour reprendre l'expression du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, mercredi 26 mai sur Antenne 2, puisque l'Etat va vendre pour partie le solde de sa participation dans le Crédit local de France (CLF). Cette filiale de la Caisse des dépôts, première banque des communes, des départements et des régions, avait déjà été partiellement «privatisée», en novembre 1991, par le gouvernement d'Edith Cresson. En choisissant comme entrée en matière le CLF, le gouvernement a décidé de faire simple, facile et sans risques. Simple puisque la dénationalisation du Crédit local de France relève tout simplement de la loi, promulguée par un gouvernement socialiste, de « respiration » du secteur public. Le CLF ne figure pas sur la liste des privatisables, et l'Etat n'en est qu'un actionnaire minoritaire, avec 25 % du capital, au côté de la Caisse des dépôts, qui en possède 25,5 %.

L'opération peut être réalisée dans les plus brefs délais et le sera *« avant le début de l'été »*, a indiqué M. Alphandéry. Elle portera en tout sur 30 % du capital, 10,9 millions d'actions seront placées en France et à l'étranger. Les participations de l'Etat et de la Caisse des dépôts seront ramenées à respectivement 8 % et 12 %. Un peu plus [illegible] collectivités locales pourront entrer à hauteur de 3 % dans le capital du CLF.

Une opération que le gouvernement Balladur a choisie à dessein facile et sans le moindre risque. Compte tenu d'abord de sa taille. Elle portera sur environ 5 milliards de francs, dont 3 milliards reviendront directement à l'Etat. Mais la meilleure garantie de son succès, c'est que la privatisation partielle du CLF a été la plus réussie des opérations de ce type. Vendue alors à 210 francs, l'action Crédit local de France en vaut aujourd'hui plus de 400. Une progression des cours supérieure à 90 % et qui rappelle les flambées de 1986-1987.

Dernier atout non négligeable du CLF, l'attrait qu'il exerce auprès des investisseurs étrangers. Les ambitieux 40 milliards de francs de privatisations que veut réaliser le gouvernement avant la fin de l'année le condamnent à séduire les épargnants étrangers. Ce que le Crédit local de France a d'ores et déjà réussi. On trouve à la fois parmi ses actionnaires des veuves écossaises, les fameuses *Scottish widows*, dont les retraites et les économies sont gérées par les célèbres financiers d'Edimbourg; et des fonds allemands et suisses.

Avec 45 % du marché des collectivités locales françaises, loin devant les Caisses d'épargne et le Crédit agricole, le CLF occupe aux yeux des financiers une position jugée inexpugnable. Il est même devenu l'an dernier le premier prêteur à long terme de l'économie française (42 milliards de francs de crédit) et a connu pour la cinquième année consécutive une hausse de ses bénéfices à 1,2 milliard de francs. Pour son premier test, le gouvernement joue vraiment sur du velours.

ERIC LESER

Le projet de loi de privatisation adopté par le conseil des ministres

Les étrangers pourront acquérir plus de 20 % du capital des entreprises

Le projet de loi de privatisation adopté mercredi 26 mai par le conseil des ministres, n'aura plus une existence limité dans le temps. Par ailleurs, les pouvoirs de la commission de privatisation seront renforcés. Pour la constitution des noyaux d'actionnaires stables, la commission recevra les offres et procèdera à un choix qu'elle soumettra ensuite au ministre de l'économie.

La commission conservera son rôle d'évaluation des entreprises à privatiser prévu dans la loi de 1986.

La limite de 20 % pour les cessions de titres à des personnes étrangères est supprimée mais le rôle de l'action spécifique créée au bénéfice de l'Etat (*golden share*) est élargi.

Elle donnera un pouvoir d'agrément pour le franchissement d'un ou plusieurs seuils de détention par une ou plusieurs personnes agissant de concert.

Elle permettra à l'Etat de nommer un ou deux membres sans voix délibérative au conseil d'administration ou de surveillance. La *golden share* donnera enfin un droit de veto sur les cessions d'actifs de nature à porter atteinte à l'intérêt national.

Pour toute prise de participation supérieure à 5 % dans les entreprises des secteurs de la santé, de la sécurité et de la défense, l'agrément du ministre de l'économie restera nécessaire.

La loi prévoit d'autre part la possibilité de ventes d'actions avec paiements échelonnés pour une durée maximum de trois ans. Les titres acquis seraient cessibles avant leur paiement intégral, le règlement des échéances suivantes étant assumé par le porteur. En cas de défaut de paiement, les titres retourneront à l'Etat, qui fera procéder à leur cession sur les marchés financiers.

Le gouvernement aura par ailleurs la possibilité d'instaurer une cession institutionnelle concurremment à l'offre publique de vente. Enfin, les salariés des entreprises privatisées et les personnes physiques pourront bénéficier de délais supplémentaires de paiement par rapport aux autres acquéreurs, dans la limite d'un maximum de trois ans.

Les salariés d'une entreprise privatisée pourront également bénéficier d'un rabais plafonné à 20 % du prix de l'action.

Les vingt et une privatisables

Société	Chiffre d'affaires (en milliards)	Résultat (en millions)	Effectif	% participation publique	Date de nationalisation	Président
Aérospatiale	52,30	− 2 380	45 000	74	Août 1936	Louis Gallois
Air France	57,20	− 3 266	64 000	99	Juin 1945	Bernard Attali
Banque Hervet	1,10	− 186	1 380	55	Février 1982	Patrick Careil
BNP	39,90	+ 2 200	58 000	73	Décembre 1945	Michel Pébereau
Caisse cent. de réassurance	3,07	+ 245	160	100	Avril 1946	Alexis Ruset
Bull	30,10	− 4 700	35 200	72	Février 1982	Bernard Pache
Compagnie gén. maritime	7,40	− 733	2 500	100	Juillet 1933	Eric Giully
Crédit lyonnais	48,90	− 1 800	70 000	52	Décembre 1945	Jean-Yves Haberer
Pechiney	65,30	+ 203	61 000	55	Février 1982	Jean Gandois
Renault	179,40	+ 5 680	146 600	80	Janvier 1945	Louis Schweitzer
Rhône-Poulenc	81,70	+ 2 200	83 300	43	Février 1982	Jean-René Fourtou
AGF	59,40	+ 1 500	22 000	65	Avril 1946	Michel Albert
GAN	44	+ 402	49 000	79	Avril 1946	François Heilbronner
UAP	126	+ 1 100	40 000	53	Avril 1946	Jean Peyrelevade
Seita	13,40	+ 367	5 500	100	Janvier 1959	Bertrand de Gallé
Société mars. de crédit	3,95	− 454	2 368	100	Février 1982	Jean Matouk
SNECMA	22,80	− 794	25 300	97	Mai 1945	Gérard Renon
Elf-Aquitaine	200,60	+ 6 200	87 000	51	Novembre 1941	Loïk Le Floch-Prigent
Thomson	71,30	− 544	100 000	82	Février 1982	Alain Gomez
Usinor-Sacilor	86,70	− 2 400	90 800	80	Novembre 1981	Francis Mer
Caisse nat. de prévoyance	42	+ 1 120	2 000	42	Juillet 1868	Pierre Darnis

Souhaitée avant la dénationalisation du constructeur automobile

La fusion entre Renault et Volvo serait imminente

Dans les cartons depuis près de deux ans, la fusion entre Renault et Volvo pourrait être annoncée dans les prochaines semaines.

Le gouvernement français serait tout à fait favorable à un mariage entre les deux constructeurs automobiles. Un commandement unique serait mis en place. Les activités automobiles et poids lourds seraient mises en commun. Le gouvernement souhaiterait que les bans de cette union soient rapidement publiés. Il est en effet jugé préférable que ce mariage ait lieu avant la privatisation de Renault. Or si l'on veut que cette privatisation soit effective avant la fin de l'année, il ne faut plus perdre de temps pour rapprocher les deux entreprises.

La nouvelle loi de privatisation facilite ce rapprochement. En effet, actuellement Volvo détient 20 % du capital de Renault. Mais, jusqu'à présent, et en vertu de la loi du 4 juillet 1990 qui fixait les modalités des fiançailles entre Renault et Volvo, une nouvelle loi était nécessaire pour que la participation de Volvo au capital de Renault puisse dépasser le seuil de 25 %. La nouvelle loi fait sauter ce verrou en accordant à Renault les mêmes règles qu'à toutes les entreprises publiques : que le seuil autorisé passe de 25 % à 49 %.

En outre, la nouvelle loi offre plus de souplesse quant au statut juridique de Renault. L'éventualité de l'existence d'un *« conseil de surveillance »* (et non seulement d'un conseil d'administration) y est mentionnée. Ce qui laisse envisager la mise en place d'une société holding, dont Volvo serait actionnaire aux côtés d'autres associés publics ou privés. Cette société holding chapeauterait des filiales automobiles, poids lourds, etc.

Contrairement aux rumeurs insistantes de ces dernières semaines, la présence de Fiat au capital de la nouvelle structure ne semble nullement à l'ordre du jour.

ANNIE KAHN

Sur fond de crise commerciale et financière

La SNCF inflige au gouvernement Balladur sa première grève nationale

Le trafic ferroviaire était réduit en moyenne à un train sur quatre, jeudi 27 mai, sur le réseau SNCF en raison de la grève organisée par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (conducteurs autonomes), les TGV et les trains de banlieue circulant mieux que les dessertes régionales (1). Les syndicats veulent ainsi s'opposer au plan d'économies décidées par la direction pour faire face à la chute du trafic. Jacques Fournier, président de la SNCF, a déclaré jeudi sur France 2 que son entreprise devait *« s'adapter à la crise »*.

A première vue la grève déclenchée à la SNCF le 27 mai par trois organisations syndicales est rituelle. Il y a un an, le 20 mai 1992, la CGT et la CFDT appelaient les cheminots à cesser le travail. Et à peu près pour les mêmes motifs : s'opposer aux plans d'économies de la direction, stopper les réductions d'effectifs, améliorer les salaires. Pourtant la répétition n'est qu'apparente car le gouvernement a changé de couleur et la SNCF aussi.

On peut d'abord noter que les syndicats testent la détermination du gouvernement Balladur – dont c'est le baptême du feu social – qui brandit haut ses intentions de contenir les déficits. Leurs derniers gros bataillons se comptant dans les entreprises publiques, ils font donner les cheminots pour s'opposer notamment au blocage à 2 % des augmentations salariales dans le secteur public.

En réponse, la stratégie du gouvernement n'est à l'évidence pas à l'offensive. L'opposition d'hier réclamait, à cor et à cri, une réglementation du droit de grève, l'instauration d'un service minimum dans les entreprises publiques en cas d'arrêt de travail et l'extention à celles-ci de l'amendement Lamassoure qui consiste à retirer le trentième d'un salaire mensuel en cas de grève inférieure à une journée.

Il n'est plus question pour la majorité d'aujourd'hui de fourbir ces armes contre l'abus du droit de grève, d'abord parce que la situation sociale est calme dans les transports publics, à la différence de ce que l'on constatait au printemps 1992 où les grèves touchaient simultanément la SNCF, les transports urbains de province, les services de la navigation aérienne, Air France, etc.

D'autre part, dans ce climat plutôt paisible, le gouvernement Balladur entend demeurer fidèle à sa politique de dédramatisation. On a donc laissé Jean-Pierre Fourcade, vice-président UDF du conseil régional d'Ile-de-France, rapporter une proposition de loi sur l'extension de l'amendement Lamassoure devant la commission des affaires sociales du Sénat. On s'en tiendra là, à moins que les conducteurs de la RATP n'exaspèrent l'opinion publique par des grèves à répétition.

Pas question d'énerver un peu plus les centrales syndicales qui supportent mal la politique salariale du gouvernement. Il n'y a pas que le gouvernement à avoir changé depuis un an : les comptes de la SNCF ont viré brutalement au rouge vif.

Alors que le contrat de plan signé avec l'Etat fait obligation à la société nationale d'équilibrer ses recettes et ses dépenses, son résultat a été déficitaire de 2,9 milliards de francs en 1992, et les prévisions tablent sur des pertes supérieures à 5 milliards de francs en 1993.

Les dures réalités du marché

Tout craque en même temps dans la structure des recettes de la SNCF : le fret qui suit depuis le mois de septembre l'économie française dans sa dépression, avec une tendance au recul de 15 %; les voyageurs qui commencent même à bouder les TGV et qui sont en diminution de plus de 5 %. Les 500 millions de francs d'économie et les 700 emplois supplémentaires supprimés, soumis à l'approbation du conseil d'administration de la société nationale, sont peut-être insupportables pour les militants syndicaux; ils ne sont pourtant pas à l'échelle des déficits qui menacent la SNCF. Pour la première fois, celle-ci ne peut avoir recours, pour boucher les trous, à des ventes significatives d'actifs immobiliers ou ferroviaires.

L'avenir est particulièrement sombre pour le chemin de fer. Côté recettes, les clients se dérobent et le propriétaire, l'Etat, est devenu impécunieux. Côté dépenses, les cheminots n'entendent pas voir remis en cause leurs avantages acquis, ni les relativement généreuses augmentations de salaires de l'année 1992 : la rémunération par tête y a augmenté de 6,2 % contre 5,9 %, au mieux, dans le secteur privé. Le partage du travail est totalement étranger à l'univers mental de la SNCF où l'on n'a jamais licencié.

La grève du 27 mai apparait donc comme un test. Si la participation se révélait aussi faible que lors de la grève du 20 mai 1992 (2,8 % de grévistes) et même si la perturbation du trafic est forte en raison des arrêts de travail des conducteurs, la direction peut espérer une certaine compréhension des cheminots. Si la mobilisation atteignait un niveau élevé, la crise risquerait de prendre une tournure gravissime, les syndicats étant confortés dans des revendications que ni la direction ni le gouvernement ne sont en mesure de satisfaire.

Dans l'un ou l'autre cas, il faudra beaucoup de doigté et d'intelligence aux responsables de l'entreprise pour persuader le personnel des réalités du marché du transport, sans renforcer la désespérance des cheminots qui voient effectifs, gares, lignes et triage fondre d'année en année.

ALAIN FAUJAS

(1) La grève à la SNCF était prévue pour durer du mercredi 26 mai à 20 heures au vendredi 28 mai à 8 heures. Renseignements *via* le Minitel : 3615 SNCF.

Les réactions

Le PS dénonce la «vision dogmatique» du gouvernement

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 26 mai, a condamné le programme de privatisation approuvé le même jour par le conseil des ministres, en estimant que *« le gouvernement reste prisonnier d'une vision dogmatique et systématique, qui nie aux pouvoirs publics tout rôle dans la conduite économique ou financière des entreprises »*. Selon les dirigeants socialistes, les projets gouvernementaux pèchent, en outre, par l'inscription sur la liste des privatisables de *« sociétés (armement, pétrole, avions, transport aérien) qui sont, à l'évidence, des éléments indispensables à la garantie de l'indépendance nationale et à l'exercice de la souveraineté de notre pays »*.

Ils reprochent aussi au projet de ne prévoir *« aucune garantie (...) pour éviter que de grandes entreprises publiques ne tombent entre les mains d'investisseurs étrangers »* et d'affecter le produit des privatisations au financement des *« dépenses courantes d'un gouvernement qui renie, sur ce point aussi, tous ses engagements, puisqu'il devait consacrer le produit des privatisations à désendetter le franc »*. Le PS observe que *« le nécessaire renforcement des fonds propres des entreprises n'est pas évoqué »* et qu'il n'est pas envisagé, *« comme le proposait Pierre Bérégovoy, que le patrimoine national serve à garantir le versement des retraites »*.

□ **M. Sarkozy : aucune *« volonté idéologique »*.** – Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a déclaré, mercredi 26 mai, sur France 3, que les privatisations n'obéissent à aucune *« volonté idéologique »*, mais répondent à trois préoccupations. La première est que *« ces entreprises puissent être gérées le plus efficacement possible »*. *« La deuxième raison, c'est que nous avons besoin d'argent disponible pour engager la formidable bataille pour l'emploi et contre le chômage »*, a précisé M. Sarkozy, qui a cité comme troisième raison la volonté du gouvernement de développer l'actionnariat populaire.

Les syndicats expriment des réserves modérées

A l'exception de la CGT, les centrales syndicales ont émis des réserves relativement modérées après la publication de la liste des sociétés privatisables.

Force ouvrière déplore que *« le gouvernement décide de se priver de moyens potentiels d'action économique, financière et industrielle »*, mais reconnaît que *« ces dernières années, les entreprises nationalisées n'ont pas fait d'effort particulier au plan social, y compris en matière d'emploi »*. La fédération FO de la métallurgie s'inquiète quant à elle de l'impact des privatisations sur *« les programmes militaires, mais aussi sur les grands programmes civils »* et redoute que *« l'État ouvre la porte à nos concurrents directs »*. La CFDT, qui refuse d'adopter *« une position dogmatique »*, considère toutefois que *« dans des secteurs stratégiques, la maîtrise des pouvoirs publics devrait être assurée »* et que la liste des vingt et une sociétés à privatiser traduit un processus *« un peu débridé, non maîtrisé, qui manque de cohérence »*.

Se voulant *« très pragmatique »*, la CFTC se demande si *« le caractère national des entreprises concernées n'est pas un atout à un moment où l'emploi va à vau-l'eau et où la concurrence internationale demande des performances industrielles et commerciales de premier ordre »*.

Seule, la CGT condamne le principe des privatisations qu'elle juge *« dangereux socialement et ruineux économiquement »*. Selon elle, *« sous couvert de modernisation de l'économie et d'assainissement des finances de l'État, vingt et un groupes publics industriels et financiers sont livrés sans entrave aux choix de la gestion privée et offerts notamment à l'appétit des capitaux étrangers »*.

ÉCONOMIE

Au nom d'un libre-échange radical

L'accord entre la CEE et des pays pauvres producteurs de bananes est condamné par le GATT

Une instance d'arbitrage du GATT vient de condamner la CEE pour les préférences tarifaires que celle-ci accorde aux producteurs de bananes de certains pays pauvres. Il s'agit d'une nouvelle ingérence dans les affaires intérieures de la Communauté dont la politique agricole commune est en *ligne de mire*, au nom du libre-échangisme.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les préférences tarifaires qu'accorde la Communauté aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), signataires de la Convention de Lomé, disparaîtront-elles bientôt sous prétexte qu'elles sont contraires aux règles du libre-échange?

La question peut paraître étrange dans la mesure où il s'agit là, en facilitant leurs exportations, d'aider au développement d'une soixantaine de pays qui comptent parmi les plus pauvres de la planète. Elle se pose pourtant de façon très concrète depuis qu'un panel, c'est-à-dire une instance d'arbitrage du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs), convoqué sur plainte des pays exportateurs latino-américains, vient de condamner la CEE pour l'accès préférentiel qu'elle accorde aux producteurs de bananes des pays ACP. Ceux-ci, aux premiers rangs desquels la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, la Jamaïque et Sainte-Lucie, livrent environ 850 000 tonnes par an sur le marché des Douze.

Sans doute, l'idée même d'arrangements tarifaires est-elle contraire à la clause de la nation la plus favorisée, base de la doctrine du GATT. Mais, outre le fait que l'Accord général prévoit explicitement dans son article 24 la possibilité de déroger à la règle lorsqu'il s'agit de créer une zone de libre-échange ou une union douanière (c'est sur cet article 24 que la CEE appuie sa légitimité au regard du GATT), la Convention de Lomé a été notifiée *depuis des lustres à l'organisation* genevoise. Aucune instance du GATT n'avait, jusqu'à présent, contesté son bien-fondé.

C'est que les instances du GATT, tout en étant soucieuses de préserver les règles du jeu du libre-échange, respectaient la souveraineté économique et politique des parties contractantes. Elles agissaient avec modération. Depuis quelques années,les «panelistes», très influencés par le secrétariat général de l'organisation, interprètent l'Accord général de façon beaucoup plus strictement juridique. La Communauté, c'est-à-dire la Commission européenne et les Etats membres, ont déjà dénoncé cette dérive, mais sans y répliquer de manière articulée.

En la matière pourtant, le laisser-faire est dommageable : ainsi, c'est en raison d'une condamnation très contestable par un panel du GATT que la Communauté se trouve aujourd'hui dans l'obligation de plafonner sa production de graines oléagineuses. Et cette contrainte, imposée par les Etats-Unis au travers du GATT, est, par *ricochet, source de heurts bien inutiles* entre Etats membres de la CEE.

Remise en question

La condamnation de l'accès privilégié consenti aux producteurs de bananes des pays ACP signifie, en réalité, la remise en question potentielle de l'ensemble des accords préférentiels conclus par la CEE : avec les pays de Lomé, mais aussi ceux de la Méditerranée ou de l'Est européen.

Un vrai séisme en perspective! Il n'est pas indifférent de remarquer que, la semaine dernière, ces arrangements tissés par la Communauté ont été vivement critiqués – principalement par les pays latino-américains – lorsque la politique commerciale de la CEE a été passée au crible (comme le sont désormais, à *tour de rôle, les politiques commerciales* de chacune des parties contractantes) par le conseil du GATT.

Ce sont là des alarmes bien inutiles, expliquera-t-on à Genève, *puisque l'Accord général donne à* la Communauté les moyens de faire prévaloir son point de vue. Pure théorie! La CEE peut, c'est vrai, refuser les conclusions d'un panel, faculté dont elle ne se privera certainement pas dans le cas présent.

Mais, outre le fait que les plaignants peuvent, dans une telle hypothèse, demander au conseil du GATT l'autorisation de prendre des mesures de rétorsion, il se crée alors insidieusement une jurisprudence au terme de laquelle on considère que la Communauté est dans son tort. Un jugement qui aurait des conséquences pratiques *tout à fait dommageables comme* le montre l'affaire des oléagineux.

L'an passé, la Communauté a rejeté, avec quelque bruit, les conclusions du panel «soja», qui lui intimait l'ordre d'offrir des compensations aux producteurs américains soi-disant lésés par le système d'aides à la production appliqué au titre de la politique agricole commune (PAC). Mais aujourd'hui, faute d'avoir alors provoqué un véritable éclat, elle estime qu'il lui faut s'incliner et réduire sa production de graines oléagineuses, afin de faire de la place aux exportateurs américains.

La condamnation du panel ne signifie pas, c'est vrai, que la Communauté doive renoncer à accorder des préférences tarifaires aux pays ACP. Mais, pour les maintenir, il lui faut, au terme de l'Accord général, demander au GATT une dérogation (*waiver*), laquelle devra être approuvée par les deux tiers des parties contractantes.

Si on en arrivait là, on peut penser qu'une telle dérogation serait finalement accordée. Toutefois, compte tenu de l'hostilité des pays latino-américains et, derrière eux, des Etats-Unis, protecteurs naturels des grandes multinationales productrices de bananes, une telle issue n'est pas certaine.

Et surtout, les Douze peuvent-ils accepter qu'un panel juge leur politique, s'ingère de manière aussi directe dans la conduite de leurs affaires? Le GATT condamne aujourd'hui les préférences tarifaires accordées aux producteurs ACP, demain le libre accès consenti aux producteurs de bananes communautaires des DOM ou des Canaries, pourquoi pas après-demain les prélèvements et restitutions de la PAC que Genève et Washington, faut-il le redire, ont toujours assimilés au péché?

Un tribunal contre l'Europe

C'est l'occasion de souligner que l'accord de Blair House, conclu en novembre 1992 entre la Commission européenne et les Etats-Unis, aujourd'hui tellement contesté par les Français, sans être certainement un bon accord présente le grand avantage de comporter une «clause de paix», c'est-à-dire l'engagement pris par les Etats-Unis et, ensuite, par les autres partenaires du commerce international, de cesser de harceler la Communauté avec la PAC.

Dans le mémorandum exposant *«la position française dans les négociations du cycle de l'Uruguay Round»* récemment transmis aux Douze et qu'Edouard Balladur viendra présenter à la Commission le 3 juin, le gouvernement insiste sur la nécessité de régler les différends que fait naître le commerce international en s'en tenant aux règles du GATT et en supprimant donc les pratiques unilatérales. Sont ainsi visés les Etats-Unis qui, lorsque cela leur convient, font appel aux mesures défensives de leur législation nationale (le *Trade Act*).

Cette revendication ne sera déjà pas facile à satisfaire. Cependant, s'agissant du règlement des différends, elle ne pourra suffire : la Communauté a au moins autant besoin d'obtenir des assurances quant au fonctionnement à venir du GATT. La dérive juridique actuelle, dont il faut bien constater qu'elle joue systématiquement au détriment des intérêts de la Communauté, doit être stoppée.

Le GATT ne peut plus être ce tribunal dont les «jugements» aboutissent à remettre en question la liberté d'action politique de l'Europe unie.

Ph. L.

Les Douze assouplissent leur politique agricole

Suite de la première page

Cette obligation est ressentie à la fois comme une contrainte contre nature et comme une forte pénalisation en termes de revenu. Aussi les Douze se sont-ils attachés à rendre moins répressif ce nouvel instrument de gestion de la PAC, principalement en relevant de 27 % le montant de la «prime jachère», indemnité versée à l'exploitant pour compenser ce gel forcé. En France, elle passera, en moyenne, de 2 000 F (montant jusque-là retenu) à 2 600 F par hectare.

Même si l'entretien de la jachère est relativement coûteux – il ne s'agit pas du tout de laisser la terre en friche, – une simple multiplication permet de réaliser le cadeau que les ministres viennent de faire, par exemple à un céréalier qui va devoir geler 20 hectares!

La revalorisation de la prime-jachère était la revendication prioritaire de Jean Puech, ministre français de l'agriculture. Il s'est montré satisfait du résultat atteint, *même s'il demeure en deçà d'un* relèvement de 20 % de la prime qu'il avait demandé au Conseil. *«Nous avons obtenu des aménagements significatifs qui vont nous permettre d'appliquer dans les meilleures conditions possibles la réforme de la PAC. Je souhaite que les agriculteurs ressentent ces premiers résultats importants comme des signaux montrant clairement qu'ils sont défendus. La France n'est plus isolée dans cette Europe, elle a su se faire entendre et écouter»*, a-t-il déclaré.

Devant les journalistes, M. Puech a insisté à plusieurs reprises sur ce fait que la politique de mouvement *«initiée par le premier ministre»* était accueillie avec compréhension par les pays partenaires et commençait à porter ses fruits. En vérité, la stratégie mise en œuvre par le nouveau gouvernement pour sortir de l'impasse agricole et commerciale où la France, surenchères électorales aidant, s'était fourvoyée, vient de connaître, jeudi à Bruxelles, un début de mise en œuvre plutôt encourageant. L'objectif, plus facile à formuler qu'à atteindre, est de trouver, sur ce double terrain agricole et commercial, un *modus vivendi* avec les partenaires français de la CEE, voire plus tard avec les Etats-Unis, tout en évitant une crise intérieure, autrement dit sans s'aliéner la confiance du monde paysan.

Celui-ci devrait apprécier les résultats ramenés de Bruxelles par M. Puech et donc accepter, sans trop grogner, que la France donne son aval à l'arrangement conclu en novembre 1992 à Washington par la Commission européenne avec les Etats-Unis afin de limiter à 5,128 millions d'hectares la surface plantée en graines oléagineuses dans la CEE. Un arrangement dont l'objet était de mettre fin à un long contentieux qui a vu la Communauté deux fois condamnée par un panel du GATT *(lire d'autre part)*. Au reste, cet arrangement, contre lequel les organisations professionnelles, relayées par les pouvoirs publics, s'étaient déchainées sur le tard, avait été salué, y compris du côté français, comme tout à fait raisonnable lorsqu'il avait été conclu. Sans donner d'indications formelles, M. Puech a laissé entendre que la France pourrait donner son feu vert lorsque le dossier sera rouvert par les ministres des affaires étrangères, le 8 juin. *«Dès le moment où le dialogue est bien engagé, où les demandes françaises reçoivent un écho favorable, nous pouvons avoir un regard qui évolue»*, a-t-il fait valoir.

Cet arrangement sur les oléagineux doit être clairement distingué du pré-accord agricole conclu à la même date par la Commission européenne avec les Etats-Unis *dans le cadre de l'Uruguay Round* et dont le gouvernement français, le jugeant inacceptable, entend qu'il soit renégocié.

Les coups de pouce donnés par le Conseil pour humaniser la réforme ne se sont pas limités à l'indemnité jachère. Différentes autres dispositions ont été adoptées pour que, dans la pratique, l'obligation de geler une fraction de la surface cultivée soit plus facile à gérer par l'agriculteur. Il reste à espérer que ces corrections ne compromettront pas l'objectif de l'opération, qui est de réduire la production et de rééquilibrer l'offre et la demande de céréales et d'oléagineux.

La jachère concerne la grande culture. Mais les productions animales sont également touchées par la réforme. M. Puech a obtenu une augmentation de 0,6 % du quota laitier français, ce qui permettra d'allouer 141 000 tonnes supplémentaires aux régions de montagne. Une mesure à la fois équitable et peu coûteuse pour le budget européen : les éleveurs, qui manquent de lait, y produisent essentiellement des fromages de qualité et autres spécialités trouvant facilement preneurs sur le marché et pour lesquels le risque d'excédents est donc quasi inexistant. S'agissant du beurre, produit pour lequel la demande régresse de façon continue, la Commission européenne avait préconisé de réduire le prix d'intervention de 5 % au 1er juillet 1993. Le Conseil a décidé d'en revenir à une baisse en deux temps, comme cela avait été prévu dans le train de décisions de la réforme de la PAC. Il y aura donc une diminution de 3 % *au 1er juillet 1993, suivie d'une* seconde baisse de 2 %, au 1er juillet 1994.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Fiat va recourir au chômage technique extraordinaire.** – Le constructeur automobile Fiat, dont les ventes se sont effondrées de 20,4 % depuis le début de l'année et de 28,4 % en avril, s'est déclaré mercredi *«en état de crise industrielle»*. Cette formalité permet à Fiat de mettre ses ouvriers en chômage technique extraordinaire. Des négociations sont actuellement en cours à Rome entre des représentants de la direction et les syndicats à ce sujet. Fiat a en effet épuisé son capital de journées de chômage technique ordinaire, et c'est pourquoi le groupe industriel de Turin a demandé au ministère du travail italien de recourir au chômage technique extraordinaire à partir du 1er juillet. Il n'a toutefois pas présenté de plan de restructuration.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : stabilité en avril.** – Les commandes de biens durables (il s'agit de produits dont la durée de vie est au moins égale à trois ans) sont restées quasiment inchangées en avril aux Etats-Unis après une baisse de 3,4 % en mars.

FRANCE

• **Consommation des ménages : + 2,3 % en avril.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 2,3 % en avril, selon le dernier indice de l'INSEE. Ce mouvement de hausse – le premier depuis le début de l'année – touche l'ensemble des produits à l'exception des achats d'automobiles. L'INSEE note en particulier le *«rebond»* des achats de radio-TV-hi-fi, d'électroménager et d'ameublement (+ 3,4 %) et le redressement partiel des dépenses en textile-cuir (+ 4,9 %) qui retrouvent leur niveau de février. Les autres produits manufacturés progressent de 1,4 %. En revanche, les automobiles se stabilisent à leur bas niveau (–0,7 %).

JAPON

• **Ventes de grands magasins : –6,5 % en avril.** – Les ventes des 271 grands magasins japonais ont chuté en avril de 6,5 % par rapport au même mois de 1992 pour se situer à 707,1 milliards de yens (36 milliards de francs). Il s'agit de la quatorzième baisse mensuelle consécutive. Les produits les plus affectés par cette chute sont les vêtements, l'ameublement et le matériel électroménager.

REPÈRES

INDUSTRIE

Les ex-Chantiers de La Ciotat annoncent leur dépôt de bilan

Le PDG des Ateliers de production Avenir La Ciotat (APAC, 162 salariés), M. Benoît Bartherotte, a annoncé à des représentants du ministère de l'industrie son intention de déposer le bilan de l'entreprise, ce jeudi 27 mai, selon un communiqué du ministère publié mercredi soir.

Ces représentants ont rencontré successivement une délégation des salariés des APAC et le PDG de l'entreprise. *«Au cours de ces entretiens, il est apparu que le carnet de commandes de l'entreprise est durablement vide*, explique le ministère dans son texte. *En conséquence, la viabilité de la société n'est pas assurée. Dans ces conditions, le gouvernement a décidé d'arrêter le versement des salaires à compter du 1er juin»*, poursuit-il. *«Pour sa part, M. Benoît Bartherotte a déclaré aux représentants du ministère (...) vouloir tirer immédiatement les conséquences de cette situation et a annoncé son intention de déposer le bilan de l'entreprise dès demain, 27 mai»*, précise le communiqué. De son côté, le ministère s'est engagé *«à mettre en place un plan social personnalisé pour chacun des 162 salariés»*.

NOMINATION

La Banque Worms retrouve un président

Près de six mois après la démission de Jean-Michel Bloch-Lainé, la Banque Worms retrouve un président en la personne de Jacques-Henri Gougenheim, nommé mercredi en conseil des ministres à la tête de cette filiale à 100 % de l'UAP. M. Gougenheim, polytechnicien qui a fait toute sa carrière à l'UAP où il était actuellement contrôleur général, avait été proposé comme président de la Banque Worms par le conseil d'administration de la banque le 3 mai.

Agé de soixante ans, le nouveau président n'est pas un nouveau venu dans l'établissement, puisqu'il en avait été le directeur-général de 1984 à 1987. Il devra notamment mettre en œuvre le plan de redressement de la banque dont les pertes en 1992 se sont élevées à 1,6 milliard de francs.

LOGEMENT

Accession sociale à la propriété : 100 000 primes de 10 000 francs

Le premier ministre, Edouard Balladur, avait promis de puiser dans les 2 milliards remboursés par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 14 mai) pour financer *«une mesure exceptionnelle en faveur de l'accession sociale à la propriété»*.

On en sait un peu plus aujourd'hui sur cette disposition : l'Etat octroierait une aide exceptionnelle de 10 000 francs aux primo-accédants bénéficiant soit d'un PAP (prêt aidé à l'accession à la propriété), soit d'un prêt FGAS (Fonds de garantie pour l'accession sociale à la propriété). Cette possibilité sera ouverte jusqu'à la fin de 1993. Un milliard de francs seront consacrés à cette opération, ce qui représente 100 000 primes.

Cette disposition donnera un coup de pouce supplémentaire aux PAP, dont le taux a également été abaissé à 7,7 % et le nombre augmenté de 20 000 en 1993 (soit 55 000 au total sur l'année). Les plafonds de ressources permettant d'avoir accès à ce type de prêts – notoirement insuffisants – ont aussi été revalorisés en Ile-de-France et pourraient l'être encore.

PRIX

Hausse de 0,1 % en avril

Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en avril, l'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1990 s'étant inscrit à 107,7 contre 107,6 en mars. Par rapport à avril 1992, la hausse est de 2,1 %.

Les prix des produits alimentaires ont baissé de 0,1 % en un mois et de 0,4 % par rapport à avril 1992. Les prix des produits manufacturés du secteur privé sont restés complètement stables par rapport à mars, augmentant de 1,6 % en un an. Les prix des services privés augmentent de 0,3 % en un mois et de 4,2 % en un an.

L'indice du mois d'avril malgré sa faible progression a enregistré la hausse de 0,7 % de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) entrée en vigueur le 15 du mois. Cette hausse fiscale a entraîné une augmentation de 0,2 % des prix pétroliers. L'indice d'avril enregistre une assez forte hausse du poste «loyers et eau», qui augmente de 0,5 % en un mois et de 5,4 % en un an.

SOCIAL

Les salariés de l'usine Hoover de Longvic acceptent le plan social

Les salariés de l'usine Hoover de Longvic (Côte-d'Or) ont accepté, mercredi 26 mai, à une forte majorité le plan social négocié entre la direction et les syndicats à la suite de la confirmation de la fermeture de l'établissement, qui emploie plus de 690 salariés. *«Les travailleurs concernés ont avalisé la démarche par un vote à 95 %»*, a précisé la CFDT, syndicat majoritaire. Environ 620 employés, dont 470 ouvriers spécialisés, sont concernés par les licenciements, qui s'échelonneront entre le 1er juillet 1993 et le 1er mars 1994. Seules 66 personnes des services de marketing et des pièces de rechange resteront sur le site de Longvic, dont la production sera transférée à Combusland, en Ecosse. Les syndicats ont critiqué *«la dérobade de l'Etat, qui a de fait avalisé un plan social sans mesures de reclassement sérieuses pour la majorité des salariés»* alors que *«la législation lui donnait pourtant la possibilité d'exiger des améliorations»*.

Nouvelle action symbolique des mineurs de Carmaux

Pour la troisième journée consécutive, les mineurs de Carmaux (Tarn) ont manifesté, mercredi 26 mai, pour protester contre le plan social qui prévoit la suppression de 324 des 600 emplois du site de la Grande Découverte des Charbonnages de France (*le Monde* du 26 mai). Après avoir dressé, mardi, un barrage de rochers sur la RN 88, les manifestants ont, mercredi, déversé gratuitement plusieurs camions de charbon à la centrale EDF d'Albi. Les mineurs entendaient en effet protester contre le fait que cette centrale ne consomme annuellement que 170 000 tonnes de charbon en provenance des mines voisines sur une consommation totale de 600 000 tonnes.

La deuxième réunion de l'UNEDIC est fixée au 9 juin

La deuxième séance de négociations entre les partenaires sociaux sur le régime d'assurance chômage se tiendra le mercredi 9 juin. Cette réunion, primitivement prévue pour le 25 mai, avait été annulée la veille de la rencontre, officiellement à la demande de certaines organisations syndicales. Ce jour-là, les gestionnaires de l'UNEDIC avaient reçu une lettre de Michel Giraud, ministre du travail, qui confirmait le versement d'une aide financière de l'Etat permettant au régime d'assurer le paiement de toutes les allocations dues pour les mois de juin et de juillet (*le Monde* du 26 mai). Le report avait également été décidé dans l'attente de l'annonce, par le premier ministre, de nouvelles mesures concernant l'emploi, contenues dans le correctif apporté, toujours le 25 mai, au plan de redressement du 10 mai.

M. Giraud maintient la loi Aubry

En réponse à Georges Sarre (PS), lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mercredi 26 mai, Michel Giraud, ministre du travail, a confirmé le recours à la loi Aubry votée en janvier qui prévoyait un contrôle de la qualité des plans sociaux dans le cas de réductions d'effectifs. Le texte sera *«appliqué avec raison, avec décence, avec morale»*, a affirmé le ministre, qui a annoncé que *«des instructions sont données par voie de circulaire»* aux préfets. La loi prévoit que *«la procédure de licenciement est nulle et de nul effet tant qu'un plan visant au reclassement de salariés s'intégrant au plan social n'est pas présenté par l'employeur aux représentants du personnel»*.

ÉCONOMIE

Le « Rapport mondial sur le développement humain 1993 »

Les laissés-pour-compte de la planète

Préparé par une équipe d'économistes pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'édition 1993 du « Rapport mondial sur le développement humain » vient d'être publié (1). Il met l'accent sur les laissés-pour-compte de la planète. A l'échelle mondiale, moins de 10 % des individus participent aux institutions qui façonnent la vie de leur pays.

Il y a des lectures plus euphorisantes que ce quatrième « Rapport mondial sur le développement humain » publié par le PNUD. Et pourtant, l'ouvrage – copieux, bourré de chiffres et de tableaux, truffé d'exemples instructifs – évite de verser dans un pessimisme facile nourri par *« les hésitations de la croissance économique, la montée du chômage, l'extension des troubles civils »*.

Autant d'événements douloureux mais qui masquent peut-être l'amorce d'un changement profond. Indice révélateur, l'évolution des dépenses d'armement dans le monde. *« Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale »*, elles baissent, note le rapport. Du coup, les emplois dans l'industrie de l'armement suivent le même mouvement : un sur quatre sera probablement supprimé avant la fin du siècle.

Cette « fenêtre » qui s'entrouvre renforce l'intérêt des travaux du PNUD. On connaît la philosophie de leur indicateur de développement humain (IDH), qui date maintenant de quatre ans : il s'agit en quelque sorte de mesurer les performances d'un pays à l'aune de la qualité de vie de ses habitants. La recette consiste à combiner au trop imprécis PNB (produit national brut) des indicateurs de la santé, de l'éducation, du pouvoir d'achat réel.

Sans doute, le classement final pays par pays n'échappera pas à certaines critiques. Si dans l'édition 1993, par exemple, le Canada – numéro un en 1992 – se fait coiffer d'une courte tête par le Japon, personne n'en déduira que mieux vaut naître à Tokyo qu'à Montréal. Si la Guinée se classe bon dernier derrière le Sierra-Leone, qui osera affirmer que le développement humain est plus avancé ici que là ? Le classement, il faut le conserver à l'esprit, reflète aussi l'état des statistiques nationales.

Cela dit, le « hit parade » du PNUD est une mine aux multiples pépites. Il met en évidence les disparités énormes entre pays pourtant proches en terme de PNB par habitant. Ainsi, l'indice de développement humain du Guyana est-il largement supérieur à celui du Pakistan, pays où la mortalité infantile et l'anaphabétisme prospèrent. Le classement éclaire aussi les progrès des uns, les reculades des autres au fil du temps. Le développement humain au Maroc a crû de près de 60 % au cours des vingt dernières années tandis que celui du Zaïre stagnait. Autre enseignement, le bon niveau des quinze États de l'ex-Union soviétique qui font leur entrée dans le classement : *« Dans ces pays, l'espérance de vie moyenne est de soixante-dix ans, et il y a environ un médecin pour 300 habitants, alors que l'espérance de vie moyenne dans les pays en développement est de soixante-trois ans et qu'ils ont un médecin pour 5 000 habitants. »*

Les énormes disparités de revenus

Première puissance mondiale, les Etats-Unis arrivent en sixième position (la France est huitième) au tableau d'honneur du PNUD. Mais tel quel, le résultat fait l'impasse sur les énormes disparités de revenus qui existent outre-Atlantique entre groupes ethniques. Mortalité infantile, niveau d'étude, revenus : les Noirs – les *« désavantagés dès la naissance »* – comme les appelle le rapport, cumulent les handicaps. Tant et si bien que, s'ils formaient un État, ce dernier se classerait au trente-et-unième rang, entre la Lituanie et la République de Corée. *Idem* pour les Hispaniques promis à un trente-cinquième rang (juste devant la Russie). En revanche, des États-Unis ramenés à leur seule population blanche caracoleraient en tête du classement. Autres laissés-pour-compte du développement humain : les ruraux. Alors qu'ils représentent environ les deux tiers de la population mondiale, ils bénéficient en moyenne de moins du quart des services d'enseignement, de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement. *« Dans la campagne,* note le rapport, *le revenu par habitant représente, dans bien des pays, la moitié environ de celui enregistré dans les villes. »*

Les femmes (le PNUD leur consacrera une prochaine étude) sont également désavantagées. L'enseignement, les emplois intéressants, les soins de santé leur sont souvent interdits. La vie publique leur est souvent barrée. Exemple caricatural, le Japon. Le taux d'inscription des femmes dans les universités y est deux fois inférieur à celui des hommes ; leur salaire ne représente que la moitié du salaire moyen des hommes ; elles occupent peu de postes de direction et sont pratiquement exclues de la vie publique. Résultat, si le classement du PNUD prenait en compte les inégalités de sexe, le Japon rétrograderait du premier au dix-septième rang (à l'inverse, la France gagnerait quelques places).

Au-delà des groupes ethniques défavorisés, des discriminations fondées sur le sexe, c'est à un constat accablant qu'arrive sur ce point le rapport du PNUD. A l'échelle mondiale, moins de 10 % des individus participent à des institutions politiques, économiques, sociales ou culturelles qui façonnent leur destin. C'est dire combien le route de l'intégration s'annonce longue.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) *Rapport mondial sur le développement humain 1993.* Publié pour le Programme des Nations unies pour le développement, par les éditions Economica. 256 p., 150 F.

L'envolée des organisations non gouvernementales

Les ONG (organisations non gouvernementales) fleurissent. En 1990, elles étaient près de 5 000 à œuvrer dans les pays en développement (PVD), de la santé à l'éducation, de l'environnement aux droits de l'homme, avec des moyens financiers chaque année plus importants. En 1970, celles de l'Hémisphère Nord avaient versé 1 milliard de dollars au titre du développement. Vingt ans après, la somme est passée à 7,2 milliards.

Pour quels résultats ? Le niveau de vie des populations pauvres en a-t-il été amélioré ? Le rapport 1993 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) se garde d'apporter un réponse définitive. *« Il apparaît seulement que même les populations qui ont bénéficié de projets couronnés de succès restent pauvres »,* notent prudemment ses auteurs. Qu'il s'agisse de fournir des crédits aux pauvres (un risque que refusent souvent les banques traditionnelles), d'assister les plus pauvres d'entre les pauvres, ceux que les gouvernements délaissent, d'aider des populations marginalisées à accéder à l'autonomie, le bilan des ONG apparaît dans tous les cas contrasté. Souvent, leur réussite a été sans lendemain ou superficielle. Ainsi, à propos des interventions des organisations pour réduire les inégalités liées au sexe, les experts du PNUD écrivent : *« Parfois, la tentative de faire figurer les problèmes de discrimination liée au sexe dans les projets (...) n'a rapporté que peu d'avantages aux femmes. Dans d'autres cas, le succès des projets a été éclipsé par des forces sociales plus puissantes. »*

Reste un domaine dans lequel les ONG sont irremplaçables : l'aide d'urgence. Famine, guerre, tremblement de terre : lorsqu'il s'agit d'intervenir sans tarder, les organisations non gouvernementales ont la capacité de réagir *« rapidement et efficacement »*.

J.-P. T.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6049

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■					
IV								■	
V	■		■						
VI									■
VII		■				■			
VIII									
IX					■		■		
X			■					■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Jeune homme qui a peut-être une âme de chef. – II. Qui se sont habituées à la campagne. – III. Coule à l'étranger. Une coiffure nattée. – IV. Pas vilains. Adverbe. – V. Démontra l'impossibilité du mouvement perpétuel. – VI. Des gens capables de nous éclairer. – VII. Se rend quand on arrive à la fin. Occasion de réjouissances à l'étranger. – VIII. Avec lui, c'est du tout cuit. – IX. Produit des colonies. Partie de pétanque. – X. Préposition. S'il n'en manque pas un, c'est que rien n'a sauté. – XI. Pas aimable. Est très lourd quand il est grand.

VERTICALEMENT

1. Petite, n'est évidemment pas la première. Quand elles sont chaudes, peuvent former un torrent. – 2. Peut calmer une faim de loup. Naît en Belgique. – 3. Un caractère d'autrefois. Une boisson de jésuite. – 4. Tranche de melon. Pas du vrai. – 5. Qui risquent d'exploser. Coule à l'étranger. – 6. Inscrire. Attire les touristes. – 7. Une mère qui n'a pas eu de chance. Période. – 8. Sans taches. Héroïne. – 9. Pas gâté. Tiré quand on tourne la page.

Solution du problème n° 6048

Horizontalement

I. Alcades. – II. Néophytes. – III. Lear. Ne. – IV. Su. Traits. – V. Sam. Do. – VI. Isolateur. – VII. Eole. Rare. – VIII. Li. Lilas. – IX. Cède. Aigu. – X. Ere. Sem. – XI. Rassure.

Verticalement

1. Anosmie. Cor. – 2. Lé. Sole. – 3. Col. Solides. – 4. Apétale. Ers. – 5. Dharma. Eu. – 6. Eyra. Tria. – 7. St. Idéalisé. – 8. Entourage. – 9. Osés. Résumé.

GUY BROUTY

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIGESTION HOLDING, Genève
Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 14 mai 1993 à Genève sous la présidence de Bernard Sabrier, a approuvé les comptes de l'exercice 1992 et l'ensemble des résolutions qui lui étaient présentées.

L'exercice 1992 s'est soldé par les résultats consolidés suivants :

Produits nets	**FS 53 millions**	**(+ 19 %)**
Bénéfice net après impôts	**FS 21,5 millions**	**(+ 15 %)**

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende de FS 5,50 (contre FS 5,00 au titre de l'exercice 1991). Au 31 décembre 1992, les fonds propres s'élevaient à FS 309 millions et le total du bilan à FS 761 millions.

L'exercice 1992 a été marqué par :

– un accroissement substantiel des résultats de sa filiale, Banque Unigestion ;
– un renforcement de sa Direction générale et de ses cadres ;
– une augmentation de 62 % de son fonds de commerce clientèle.

Les résultats du premier trimestre de l'exercice 1993 sont en forte croissance :

– le total des produits a plus que doublé ;
– le total des charges s'est accru de 20 % ;
– le total du bilan a progressé de 20 % ;
– le total des fonds gérés continue de croître à un rythme soutenu.

Pendant ces premiers mois :

- Unigestion Holding a acquis de la Bank of America la société Security Pacific (Switzerland) SA.
- Unigestion Holding a concrétisé la cession de sa participation dans l'Omnium Bancaire et Commercial OBC, Paris.
- La société Unigestion Trustees (société suisse dépositaire de fonds gérés par des gestionnaires indépendants) a commencé son activité.
- Unigestion Holding a obtenu l'autorisation d'ouvrir, courant 1993, Bank Unigestion (Guernsey) Ltd.
- Unigestion Holding a constitué à Paris UH Gestion SA, qui offrira aux investisseurs institutionnels des produits obligataires agréés par la COB.

Unigestion Holding pense pouvoir dépasser en 1993 10 % de rendement sur fonds propres.



UNIGESTION HOLDING

VIE DES ENTREPRISES

Affaire Sasea

Le Crédit lyonnais se retire de l'instruction

Les dirigeants du Crédit lyonnais ont décidé mercredi 26 mai de se retirer de l'instruction menée à Genève par le juge Jean-Louis Crochet dans le cadre de la banqueroute de la Sasea. Les trois représentants de la banque française ont pris cette décision en refusant de répondre séparément aux questions du juge d'instruction. Il s'agit pour le Crédit lyonnais d'un virage stratégique, la banque française ayant simultanément décidé de contre-attaquer en déposant une plainte au pénal pour escroquerie contre l'ancien administrateur délégué de la Sasea, Florio Fiorini, auquel elle réclame plusieurs centaines de millions de francs suisses. Une manière pour le Crédit lyonnais de voir l'affaire reprise par la justice depuis son début, et non traitée partiellement comme la procédure en cours risquait de le faire.

Inculpé de banqueroute et écroué à Genève, Florio Fiorini, ancien administrateur délégué de la Sasea, affirme que le désastre financier de 5 milliards de francs suisses de cette société en faillite depuis le 30 octobre 1992 est le résultat d'une décision du Crédit lyonnais, qui a lui a retiré son soutien au moment où ce dernier était le plus nécessaire.

Durant toute la semaine, le juge genevois devait entendre les responsables de la banque nationale française convoqués à titre de témoin ou pour simple renseignement, cette banque étant le plus gros créancier de la Sasea holding avec un montant de 900 millions de francs suisses. Cependant la défense de Florio Fiorini a protesté contre le fait que les trois dirigeants venus à sa place puissent s'exprimer en même temps, ce qui leur permettait de faire coïncider leurs réponses. Le magistrat instructeur ayant pris acte de cette demande, les trois représentants ont fait opposition à cette décision et n'ayant pas obtenu gain de cause ont décidé de se retirer.

Pour des transactions antérieures à l'annonce de la fusion entre Elf-Sanofi et YSL

La Commission des opérations de Bourse transmet le dossier Saint Laurent au parquet

Huit jours après l'officialisation du mariage entre le groupe public Elf-Sanofi et la société Yves Saint Laurent, la Commission des opérations de Bourse, qui avait ouvert une enquête sur le marché du titre Saint Laurent le 6 novembre dernier (*le Monde* du 7 novembre 1992), a décidé de saisir le parquet.

Au mois de novembre 1992, la COB, alertée par des actionnaires minoritaires, avait décidé de mettre le titre Yves Saint Laurent sous surveillance afin d'examiner les mouvements intervenus sur l'action au cours du mois de septembre. Des ventes représentant 2 % du capital étaient intervenues entre la publication par *le Nouvel Economiste*, daté 18 septembre, d'une interview de Pierre Bergé dans laquelle le président du groupe Yves Saint Laurent déclarait que 14,9 % ou plus du groupe était à vendre – ce qui suscitait un intérêt spéculatif – et l'annonce le 21 septembre de résultats semestriels en baisse qui ont fait chuter l'action.

Les transactions, qui ordinairement portaient sur quelques centaines de titres, avaient totalisé 53 887 pièces le jeudi 17 septembre et 25 808 pièces le lendemain, à un cours de 818 francs. Le 21 septembre, lors de la publication des résultats, le bénéfice net de Saint Laurent était ramené de 41 millions de francs à 2,6 millions de francs. La conséquence immédiate fut un repli de l'action qui s'est poursuivi au cours des séances suivantes pour finalement coter 615 francs la veille de sa mise sous surveillance par la Commision.

Dans un communiqué publié mercredi, la COB précise *« qu'un nombre important d'actions YSL ont été vendues hors-marché à des acheteurs domiciliés à l'étranger, au cours des semaines ayant précédé l'annonce au public, le 21 septembre 1992, des résultats du premier semestre 1992. »* La COB a également décidé d'ouvrir *« une procédure pouvant conduire à une sanction administrative. »*

La COB a en revanche blanchi YSL sur toutes les transactions ayant précédé l'annonce de la fusion avec Elf-Sanofi, début janvier. La COB estime en effet que *« les transactions sur le marché du titre YSL à compter du 1er décembre 1992, préalablement à l'annonce de la fusion YSL/Sanofi, n'ont pas révélé d'opérations irrégulières »*.

F. Bn.

L'organisation des poursuites judiciaires

Plusieurs centaines de créanciers de la BCCI se réunissent à Londres

LONDRES

de notre correspondant

Ce pourrait être le plus grand rassemblement de créanciers du monde : près d'un millier de personnes, toutes victimes de la faillite frauduleuse, en juillet 1991, de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), sont attendues, jeudi 27 mai, dans le stade londonien de Wembley.

Officiellement, il s'agit d'élire un comité de cinq membres qui, tout en représentant les intérêts des quelque 730 000 anciens détenteurs de comptes de la BCCI, devra approuver la gestion et les frais de fonctionnement de l'administrateur judiciaire, la firme Touche Ross, chargée de la liquidation de l'établissement bancaire. Il est probable que les centaines de petits épargnants réunis à Wembley trouveront un peu élevée la « facture » des experts-comptables, laquelle se monte environ 112 millions de livres (près de 95 millions de francs) !

Certains estimeront que c'est un peu cher payé, d'autant que les chances de récupérer les fonds disparus restent très minces. Selon Touche Ross, 12,4 milliards de dollars (soit plus de 68 milliards de francs) sur 14 milliards de dollars d'avoirs n'ont pratiquement aucune chance d'être retrouvés. C'est à cette triste réalité que sont confrontés les créanciers de la BCCI, que Touche Ross a contactés pour l'occasion en adressant quelque 50 000 lettres dans plus de 50 pays. L'élection de ce comité a été demandée par la Haute Cour de justice de Londres, en janvier dernier, et plus d'une vingtaine de candidats se sont déjà manifestés.

Une longue bataille

Les anciens clients de la BCCI recevront donc peu de bonnes nouvelles, même si la décision « historique » de Touche Ross de poursuivre la Banque d'Angleterre en justice, pour avoir failli à sa tâche de supervision des activités de la BCCI (*le Monde* du 26 mai), constitue un espoir ténu. Aucun montant de dommages et intérêts n'a encore été officiellement annoncé, mais les exigences du « liquidateur » pourraient s'élever à près de 8 milliards de livres.

Cette action, approuvée par de nombreux parlementaires, donnera sans aucun doute lieu à une longue bataille judiciaire, d'autant que, selon la loi britannique, l'institution de Threadneedle Street est théoriquement protégée contre de telles poursuites. Une action similaire pourrait cependant être prochainement engagée par les autorités d'Abou-Dhabi, dont le gouvernement, qui était le principal actionnaire (à plus de 77 %) de la BCCI, aurait perdu environ 2,2 milliards de dollars dans la faillite de la banque.

Les participants à la réunion de Wembley vont, enfin, avoir confirmation des autres actions judiciaires lancées par Touche Ross : la firme a engagé des poursuites contre, d'une part, Price Waterhouse et Ernst & Whinney, les firmes de commissaires aux comptes de la BCCI, et, d'autre part, la National Commercial Bank of Saudi Arabia, afin d'obtenir, respectivement, 8 et 10,5 milliards de dollars de dommages et intérêts.

L. Z.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJETS

□ **Distrigaz : soutien des autorités belge et britannique à un projet de gazoduc.** – Un projet de construction de gazoduc de grand gabarit entre Bacton (Angleterre) et Zeebrugge (Belgique) a reçu le soutien des gouvernements britannique et belge, a affirmé mercredi 26 mai la société belge Distrigaz. Une décision définitive sur le projet est attendue à la mi-1994. Le gazoduc deviendrait opérationnel en octobre 1997, dans l'hypothèse où un feu vert serait donné au projet. Une étude de faisabilité du projet a été réalisée par des sociétés gazières et pétrolières (British Gas, BP, Conoco, Elf, Norsk Hydro, Statoil). Le gazoduc transporterait 15 milliards de mètres cubes de gaz par an entre l'Angleterre et le continent. 290 millions de livres sterling d'investissements (2,45 milliards de francs) sont prévus pour le projet. Il ne se concrétisera que si d'autres clients continentaux (en France, au Luxembourg et en Allemagne) décident d'acheter du gaz naturel en Grande-Bretagne.

□ **Pierre et Vacances dans le golf.** – Pierre et Vacances, numéro un européen de l'immobilier de loisirs, ouvre le 1er juin en Provence son premier domaine « golfique ». Le Domaine de Pont-Royal (Bouches-du-Rhône) s'articule autour d'un golf dessiné par le champion espagnol Severiano Ballesteros et d'un programme de 350 logements de style néo-provençal. L'investissement initial (300 millions de francs) a été réalisé par le goupe britannique London and Metropolitan PLC, dont c'est la première implantation en France. L'ensemble du projet, y compris la phase déjà réalisée, représentera un investissement de 1,5 milliard. Pour les phases ultérieures, Pierre et Vacances sera associé à hauteur de 51 % avec le groupe britannique tant dans le développement immobilier que la gestion.

RÉSULTATS

□ **Courtaulds : bénéfices stables et rapprochement avec Hoechst dans l'acrylique.** – Les groupes chimiques britannique Courtaulds et allemand Hoechst ont signé le 26 mai un accord de principe pour fusionner leurs activités européennes dans l'acrylique et la viscose, afin de « créer un pôle européen concurrentiel sur le marché international des fibres ». Le nouveau joint-venture, qui devrait devenir effectif à l'automne après accord des deux conseils d'administration, sera dominé par Courtaulds, dont l'acrylique et la viscose sont ses deux traditionnels points forts. Le nouvel ensemble emploiera 2 650 personnes et aura un chiffre d'affaires de 369 millions de livres (3,1 milliards de francs), dont 238 millions en provenance de Courtaulds. Cette annonce coïncide avec celle des résultats annuels de Courtaulds, dont le bénéfice imposable s'est accru de 3 % à 192,7 millions de livres pour un chiffre d'affaires en hausse de 7 % à 2,07 milliards de livres.

□ **Pirelli Tyre Holding : perte nette de 780 millions de francs en 1992.** – Pirelli Tyre Holding (PTH), le holding de droit néerlandais du groupe italien de pneumatiques, a accusé une perte nette de 260 millions de florins (780 millions de francs) en 1992, contre une perte nette de 530 millions de florins (1,6 milliard de francs) en 1991, indique un communiqué publié vendredi 14 mai par PTH à Amsterdam. Les résultats de PTH ont été influencés négativement par l'effondrement de la demande de pneus, notamment en Europe et au Brésil pendant le deuxième semestre de 1992, et par les taux d'intérêt élevés, précise le communiqué. PTH a engagé, fin 1991, un plan de restructuration entraînant des charges extraordinaires de 115 millions de florins sur 1992.

□ **Pêche : Jego-Quéré en difficulté.** – Le groupe Jego-Quéré, basé à Lorient, qui se présente comme le premier armement français de pêche fraîche, se trouve dans une situation préoccupante en raison de la baisse des cours du poisson enregistrée depuis le début de l'année, a-t-on appris mercredi 26 mai auprès de son secrétaire général Yves Guillemont. Les difficultés du groupe, qui recherche un partenaire privé, seront examinées dans les prochains jours au cours d'une réunion au comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) à laquelle participeront notamment les représentants des banques. Jego-Quéré, qui compte au total 30 chalutiers industriels, emploie 415 salariés, dont 290 marins, et génère 1 200 emplois induits. Il représente la moitié des apports de poissons, soit 20 000 tonnes, du port de pêche de Lorient.

VENTE

□ **BP vend sa branche détergents ménagers et produits de toilette.** – BP Nutrition, la branche d'alimentation et de produits de consommation de British Petroleum Co., a conclu la vente de sa division biens de consommation pour 250 millions de livres (2,1 milliards de francs) à un groupe d'investisseurs, a annoncé mercredi 26 mai la compagnie pétrolière britannique. BP avait mis en vente BP Nutrition l'an dernier dans le cadre de ses efforts de réduction de dettes. L'acquéreur est un consortium mené par Legal and General Ventures, une société de capital-risque contrôlée par l'assureur britannique Legal and General, et auquel participent notamment des filiales d'investissement de Lehman Brothers et Barclays. Le consortium est présidé par Sir Allen Sheppard, le PDG du groupe britannique d'alimentation et de spiritueux Grand Metropolitan.

□ **Philips négocie avec NKF-Holding la cession de ses activités de câbles.** – La compagnie Philips Kommunikations Industrie (PKI) de Nuremberg (Allemagne) vient de conclure un accord de principe avec NKF-Holding, une filiale du groupe finlandais Nokia, pour lui céder la plus grande partie de ses activités de câbles de télécommunications. PKI est une des filiales de la division « systèmes de communication » du groupe néerlandais. Ses unités de production de Nuremberg et de Cologne ont réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 350 millions de deutschmarks (1,17 milliard de francs) et emploient 1 100 personnes. D'après Philips, la fabrique de câbles de cuivre de Cologne n'est pas concernée par la transaction et sera fermée. Environ 270 personnes y travaillent et des licenciements ne sont pas exclus.

ÉMISSION

□ **IBM procède à sa première émission d'actions privilégiées.** – IBM a annoncé, mardi 25 mai, son intention de lever jusqu'à 3 milliards de dollars (16 milliards de francs) sur les marchés financiers, dont 750 millions (4 milliards de francs) en procédant à sa première émission d'actions privilégiées. Le géant de l'informatique a précisé que cet argent servirait notamment à financer les réductions de personnel qu'il envisage. IBM a déjà prévu de supprimer cette année 25 000 de ses quelque 300 000 emplois, mais les analystes estiment que ce chiffre pourrait atteindre 40 000.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 mai ↑ Prudente

L'indice CAC 40 restait aux alentours de 1 900 points jeudi, en hausse de 0,42 % vers quatorze heures à 1 899,46 points dans un marché très calme, voire « morne », selon les intervenants. Le volume échangé sur le marché à règlement mensuel avoisinait 1,2 milliard de francs à la mi-journée. Un opérateur expliquait les petites pointes de + 1 % en début de matinée par le début du débouclage à l'achat des opérations sur indice en fin de mois. *« L'effet des mesures du plan Balladur soutient aussi le marché même si, à court terme, il ne faut pas attendre une hausse spectaculaire des cours »*, commentait un gestionnaire.

Le titre du Crédit local de France (CLF), qui sera privatisé en juin, reculait nettement jeudi (– 3,05 % à mi-séance, revenant à 407,20 francs). La valeur est *« un peu chère »*, jugeait un intervenant, et il est probable que la privatisation se fera à un cours inférieur au cours de bourse, afin de garantir le succès de l'opération. Le président du CLF, Pierre Richard, a estimé que la privatisation de son groupe, prévue pour le début de l'été, pourrait se faire aux alentours de 400 francs par action. Les boursiers sont optimistes : ils notent que le CLF a une très bonne cote, y compris à l'étranger.

L'action Société générale réagissait peu aux propos de son président Marc Viénot selon lesquel la banque pourrait accroître ses participations dans le groupe chimique Rhone-Poulenc et dans le groupe d'assurances AGF à l'occasion de leur privatisation. *« Nous aurons un rôle de conseiller, de vendeur et d'investisseur, notamment dans Rhône-Poulenc et les AGF au capital desquels nous sommes déjà et dans lesquels nous pourrions accroître nos participations »*, a déclaré M. Viénot lors de l'assemblée générale.

NEW-YORK, 26 mai ↑ Nouveau record

Wall Street a inscrit un nouveau record, mercredi 26 mai, grâce à des achats informatiques qui se sont déclenchés dans l'après-midi suivant une nette baisse des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 540,16 points, en hausse de 23,53 points, soit un gain de 0,67 %. Quelque 274 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été deux fois plus élevées que celles en baisse : 1 249 contre 630 et 637 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est tombé dans l'après-midi à 6,92 % contre 7 % la veille au soir. Dans la matinée, il avait évolué entre 6,97 % et 6,98 %. La baisse des taux a été encouragée par la publication de commandes de biens durables inchangées en avril, alors que les experts tablaient sur une progression de 1,5 % de cette statistique, ont noté des analystes.

Les titres bancaires ont bénéficié de la détente des taux d'intérêt : Chemical Banking a pris 1-7/8 à 39-1/4 et Chase Manhattan 1-3/8 à 31-5/8. Les valeurs de la haute technologie ont progressé : Motorola a fait un bond de 4-1/8 à 82-7/8 et IBM de 2-3/8 à 52-3/4.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 26 mai
Alcoa	68 1/4	68 3/4
ATT	62	62
Boeing	40 1/4	40
Chase Manhattan Bank	30 1/4	31 5/8
Du Pont de Nemours	52 5/8	53 1/4
Eastman Kodak	52 1/2	52 3/4
Exxon	65	64 3/4
Ford	51 1/2	52 5/8
General Electric	92 1/8	93
General Motors	38 5/8	40
Goodyear	38 7/8	40 1/2
IBM	50 3/8	52 3/4
ITT	82 1/4	84
Mobil Oil	69 7/8	69 5/8
Pfizer	72 1/4	73 1/2
Schlumberger	65 5/8	66 1/2
Texaco	64 1/4	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	138 7/8	138
Union Carbide	19 3/8	19 1/8
United Tech.	51 7/8	52 3/4
Westinghouse	15 3/8	15 1/2
Xerox Corp.	73 7/8	76 7/8

LONDRES, 25 mai ↑ Fermeté

Les valeurs ont clôturé en hausse, mercredi 26 mai, au Stock Exchange, après avoir passé l'essentiel de la séance dans le rouge, encouragées en fin de journée par les gains de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 9,2 points, soit 0,3 %, à 2 846,9 points. Le volume des échanges s'est élevé à 613,3 millions de titres contre 590,3 millions la veille.

Les compagnies d'eau ont progressé après l'annonce de résultats annuels conformes aux prévisions établies par North West Water Group. Les compagnies d'électricité, les pétrolières et les supermarchés ont été fermes, mais les brasseries et le bâtiment ont perdu du terrain.

Le groupe chimique Courtaulds, qui a annoncé une hausse de 3 % de son bénéfice annuel et la fusion de ses activités européennes dans l'acrylique et la viscose avec Hoechst, a gagné 19 pence à 541.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 26 mai
Allied Lyons	5,25	5,25
B.P.	3,07	3,12
B.T.R.	6	6,03
Cadbury	4,32	4,35
De Beers	11,38	–
Glaxo	6,21	6,17
G.U.S.	28,13	28,13
I.C.I.	12,65	12,88
Reuters	13,13	13,53
RTZ	6,61	6,68
Shell	6,08	6,13
Unilever	10,30	10,23

TOKYO, 27 mai ↓ Irrégulière

Le marché tokyote a clôturé sur une note irrégulière, jeudi 27 mai, dans des transactions nerveuses, sous l'effet de la hausse du yen. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a approché les 21 000 points, sans pouvoir les dépasser. Il a perdu 43,36 points, soit 0,21 %, à 20 852,63.

D'importants achats d'étrangers ont d'abord profité au marché mais des prises de bénéfices et des ventes liées à des opérations d'arbitrage ont freiné la hausse.

La progression du yen, sous les 108 pour un dollar en début d'après-midi, a également inquiété les investisseurs.

VALEURS	Cours du 26 mai	Cours du 27 mai
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 400	1 390
Canon	1 430	1 410
Fuji Bank	2 130	2 270
Honda Motors	1 380	1 360
Matsushita Electric	1 320	1 290
Mitsubishi Heavy	730	715
Sony Corp.	4 630	4 570
Toyota Motors	1 730	1 670

CHANGES

Dollar : 5,4630 ↓

Le dollar a reculé nettement contre le franc jeudi matin 27 mai en milieu de journée à 5,4625 francs contre 5,4825 francs mercredi. Le franc campe toujours fermement en dessous des 3,37 francs pour *1 deutschemark, à 3,3688 francs* contre 3,3646 francs mercredi soir.

FRANCFORT	26 mai	27 mai
Dollar (en DM)	1,6290	1,6220
TOKYO	**26 mai**	**27 mai**
Dollar (en yens)	108,65	108,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (27 mai) .... 7 7/8-8 %

New-York (26 mai) .... 3,38 %

BOURSES

	25 mai	26 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	518,54	516,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 891,09	1 890,43

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	25 mai	26 mai
Industrielles	3 516,63	3 540,16

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	25 mai	26 mai
100 valeurs	2 837,70	2 846,90
30 valeurs	2 206,50	2 208,60
Mines d'or	195,30	202,70
Fonds d'Etat	94,84	–

FRANCFORT

	25 mai	26 mai
Dax	1 618,18	1 621,67

TOKYO

	26 mai	27 mai
Nikkei Dow Jones	20 895,99	20 852,63
Indice général	1 639,72	1 653,71

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4600	5,4618	5,5180	5,5220
Yen (100)	5,0649	5,0682	5,1186	5,1258
Ecu	6,5940	6,5960	6,5985	6,5978
Deutschemark	3,3700	3,3705	3,3683	3,3712
Franc suisse	3,7656	3,7689	3,7862	3,7927
Lire italienne (1000)	3,6930	3,6980	3,6628	3,6708
Livre sterling	8,4819	8,4890	8,5145	8,5280
Peseta (100)	4,3075	4,3152	4,2594	4,2759

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8
Ecu	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5
Lire italienne (1000)	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
Peseta (100)	12	13	11 1/8	12 1/8	10 5/8	11 5/8
FRANC FRANÇAIS	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 26/5

Second marché (sélection)

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 27/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 482	....	5 2	5 7
Ecu	6 597	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 870	....	326	346
Belgique (100 F)	16 410	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 740	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 694	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 010	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 230	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 478	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 488	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	376 600	....	362	382
Suède (100 krs)	75 030	....	70	79
Norvège (100 k)	79 750	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 886	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 367	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 535	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 346	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	5 043	....	4 8	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/5
Or fin (kilo en barre)	65500	66300
Or fin (en lingot)	65200	66150
Napoléon (20fr)	374	382
Pièce Fr (10 f)	389	370
Pièce Suisse (20 f)	378	382
Pièce Latine (20 f)	374	378
Souverain	473	475
Pièce 20 dollars	2290	2240
Pièce 10 dollars	1352 50	1352 50
Pièce 5 dollars	650	575
Pièce 50 pesos	2420	2440
Pièce 10 florins	393	390

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 26 mai 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 63 871

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,12	116,84	–
Précédent	117,12	116,86	116,30

CAC 40 A TERME
Volume : 33 199

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 887,50	1 871	1 866,50
Précédent	1 887	1 870,50	1 867

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 26 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué, dont voici les extraits :

• **Privatisation.**

– (*Le Monde* du 27 mai et lire page 17).

• **Pupille de la nation.**

– Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre a présenté un projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation.

Conformément à la décision annoncée par le premier ministre dans son discours de politique générale du 8 avril 1993, le statut de pupille de la nation est étendu aux enfants des magistrats, des militaires de la gendarmerie, des fonctionnaires de la police nationale, de l'administration pénitentiaire et des douanes tués du fait d'une agression dont ils ont été victimes dans l'accomplissement d'une mission de sécurité publique ou de police judiciaire. Ce statut est aussi étendu aux enfants des agents tués dans des opérations de déminage.

Le statut de pupille de la nation s'appliquera aux enfants ayant moins de vingt et un ans à la date de promulgation de la loi, quelle que soit la date du décès.

• **Protection des logiciels.**

– Le ministre de la culture et de la francophonie a présenté un projet de loi portant mise en œuvre de la directive des Communautés européennes du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateurs et modifiant le code de la propriété intellectuelle. Ce projet de loi, déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale sous la précédente législature, doit être à nouveau déposé devant le Parlement.

La directive du 14 mai 1991 est la première à être prise par la Communauté européenne en vue d'harmoniser les législations des Etats membres protégeant la propriété littéraire et artistique. Elle vise à renforcer la protection donnée aux auteurs de logiciels tout en facilitant l'utilisation des programmes d'ordinateurs. Le projet de loi introduit dans le code de la propriété intellectuelle les quelques modifications nécessaires à la transposition de cette directive.

PHILATÉLIE

Bicentenaire du Muséum national d'histoire naturelle

La Poste mettra en vente générale, lundi 7 juin, un timbre à 2,50 F à l'occasion du bicentenaire du Muséum national d'histoire naturelle.

Si Louis XIII crée, en 1635, le Jardin royal des plantes médicinales – que Buffon dirige de 1739 à 1788, – ce n'est qu'en 1793 qu'il devient musée, époque à laquelle apparaissent une bibliothèque et une ménagerie. Puis, le Musée de l'homme lui est rattaché en 1937. Aujourd'hui, le Muséum avec 60 millions d'insectes, 9,5 millions de spécimens de plantes en herbier, 200 000 minéraux, 2 millions de pièces paléontologiques, ses serres, jardins, etc., est un des plus riches du monde.



Le timbre reproduit le sceau du Muséum, réalisé en 1793 par Gérard Van Spaendonck (1746-1822), qui symbolise les règnes animal, végétal et minéral. Au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Jacques Jubert, il est imprimé en offset et taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 5 et 6 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, 18, rue Buffon, 5e ; les 5 et 6 juin, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, 1er, et à Paris-Ségur, 7e, et, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

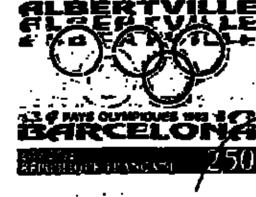
▶ **Dédicaces : Jacques Jubert, dessinateur du timbre, sera présent au Muséum et dédicacera les souvenirs philatéliques.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **Ernest Pignon-Ernest au *Monde*.** – Ernest Pignon-Ernest, dessinateur de la série 1993 des personnages célèbres consacrée aux écrivains français, dédicacera ses œuvres, vendredi 4 juin, de 14 heures à 16 heures, dans les locaux du journal *le Monde*, 1 place Hubert-Beuve-Méry (près du pont d'Ivry), à Ivry-sur-Seine (94). Renseignements au (1) 49-60-33-28.

• **Le timbre des enfants.** – A l'occasion d'un concours organisé par La Poste, les enfants de huit à douze ans ont élu le timbre *Pays olympiques*



1992-Albertville-Barcelone, dessiné par Salamanca, « Timbre de l'année 1992 ». Ce timbre avait fait l'objet d'une émission conjointe avec l'Espagne. Il arrive en tête, avec près de 30 % des suffrages, devant *l'Entraide* pour la Croix-Rouge (15 %) et le timbre dessiné par Niki de Saint-Phalle sur le thème du marché unique européen (10 %).

• **Ventes.** – Vente sur offres Robineau (Paris, tél. : (1) 47-70-16-90), clôturée le 3 juin. En couverture du catalogue, parmi près de deux mille lots, spectaculaire paire du 1 F vermillon vif sur lettre du 28 janvier 1849, une des trois paires sur lettres connues à ce jour (estimation 500 000 F, prix de départ 170 000 F). Egalement deux lettres, chacune avec un 1 F vermillon (départ 80 000 F et 110 000 F). Pour finir, deux vermillon détachés (47 000 F et 50 000 F).

Vente sur offres Lahitte (Lyon, tél. : (16) 78-37-17-25), clôturée le 2 juin. Rubrique de variétés classiques et modernes (bloc de quatre du *Thermalisme* rouge à 7 000 F).

Vente aux enchères Harmers (91, New Bond Street, London W1A 4EH, Angleterre) du 3 juin. Monde entier, dont quelques lots thématiques sur les manchots et bonne rubrique Falkland (enveloppe de Géorgie du Sud port local affranchissement composé et griffe « Paid 2 1/2 at South Georgia », estimation 1 000 livres).

Pentecôte : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement le lundi 31 mai.

Bureaux de poste : ils seront fermés, sauf ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront fermés.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du vendredi 28 mai, à 15 heures, au mardi 1er juin, à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public du vendredi 28 mai, à 12 heures, au lundi 31 mai inclus.

Assurance vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du vendredi 28 mai, à 12 h 30, au mardi 1er juin, à 8 h 30.

Archives nationales : les salles de lecture des Archives nationales et le CARAN seront fermés le samedi 29 mai et le lundi 31 mai. Le Musée de l'Histoire de France sera ouvert les 29 et 30 mai, fermé le lundi 31 mai.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées jusqu'au mardi 1er juin inclus. Seul le cabinet des médailles sera ouvert.

Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides : Armée, Dôme royal (Tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs et l'Eglise Saint-Louis seront ouverts.

L'Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de Sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

Musées : *A Paris*, seront ouverts les 30 et 31 mai : le Musée des Arts et Traditions populaires, le Musée d'Art d'Afrique et d'Océanie, le Musée de Cluny, le Musée Delacroix, le Grand Palais, le Musée Guimet et d'Hennery, le Musée Hébert, le Musée Gustave Moreau, le Musée de l'Orangerie des Tuileries, le Musée Picasso, le Musée Rodin. Le Musée du Louvre sera fermé le 30 mai, ouvert le 31 mai. Le Musée d'Orsay et le Musée J.-J. Henner seront ouverts le 30 mai, fermés le 31 mai.

En région parisienne, seront ouverts les 30 et 31 mai : le Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, le Musée des châteaux de Fontainebleau, de Malmaison et de Bois-Préau, le Musée des Granges de Port-Royal, le Musée de la Renaissance, à Ecouen. Le Musée de céramique de Sèvres et le Musée des Châteaux de Versailles et de Trianon seront ouverts le 30 mai, fermés le 31 mai.

En province, seront ouverts les 30 et 31 mai : le Musée de la coopération franco-américaine, à Blérancourt, le Musée des châteaux de Compiègne et de Pau, le Musée Marc-Chagall, à Nice, le Musée de la préhistoire, aux Eyzies de Tayac, le Musée Adrien-Dubouché, à Limoges, le Musée des deux-victoires, à *Mouilleron-en-Pareds*, la Maison Bonaparte à Ajaccio, les Musées de l'île d'Aix. Le Musée Fernand-Léger, à Biot et le Musée Magnin, à Dijon seront ouverts le 30 mai, fermés le 31 mai.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. La Cité des Sciences, le Palais de la Découverte, le Musée de l'air et de l'espace au Bourget seront fermés lundi 31 mai.

◻ **Vapeur à Paris.** – Bien que le tour complet de Paris par la Petite Ceinture ne soit plus possible depuis la fermeture définitive, le 23 mai dernier, de la ligne des Moulineaux, des voyages partiels peuvent encore y être organisés. Le prochain, tracté par une des dernières locomotives à vapeur, sera affrété, le samedi 5 juin, de Batignolles à Grenelle, par le COPEF (Centre ouest-parisien d'études ferroviaires). Départ de la gare de l'Est à 8 h 30, parcours commenté.

▶ **Inscriptions, avant le 1er juin, auprès du COPEF, 19, *rue* d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : (1) 45-81-11-06. Prix : 220 F par personne ; enfants de six à douze ans, 140 F.**




CARNET DU Monde

Naissances

M. Jean-Paul LAIDET et Mme,
née Martine Constans,
ainsi que
Caroline de LASTIC
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 12 mai 1993.

4, boulevard Anatole-France,
92100 Boulogne.

Décès

– Mme Angèle Bensahel,
sa mère,
Mme Michèle Bensahel,
son épouse,
Jean-Jacques et Nathalie Bensahel,
Pierre et Sophie Le Roux,
Stéphanie Bensahel,
ses enfants,
M. et Mme Henri Bensahel,
ses frère et belle-sœur,
Jean-François et Laurence Bensahel,
Pierre-Olivier et Corinne Bensahel,
ses neveux et nièces,
Mme Adolphe Tobelem,
sa belle-mère,
Les familles Tobelem, Drai, Seban, Lévy et Jacob,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert-Claude BENSAHEL,
avocat à la Cour,

survenu le 25 mai 1993, à l'âge de soixante et un ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, le vendredi 28 mai, à 10 h 30.

Réunion porte principale, 154, avenue Jean-Jaurès.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue d'Italie,
75013 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
Les enfants du Lieu de vie de Sautou,
L'association Via Sahel,
ont la douleur de faire part de la mort de

Cosme de SCORAILLE,
peintre,

survenue à Villefranche-de-Rouergue, le lundi 24 mai 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 26 mai, en la chapelle et au cimetière de Saint-Clair, par Cenevières (Lot).

Domaine de Sautou,
Castanet,
82160 Caylus.

– Le professeur Winfried Engler,
son mari,
Le docteur Marie-Luise Leimeister,
sa sœur,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort, le 14 mai 1993, de

Sylvia ENGLER,
née Koehler,
docteur ès lettres.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

Benediktinerstrasse 42 A
D 1000 Berlin 28.

– M. et Mme Francis Field,
leurs enfants et petits-enfants,
Le R.P. Daniel Field,
M. et Mme Michel Field
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Field
et leurs enfants,
Ainsi que les familles Field, Lariau, Sartiaux et Recurat,
ont la douleur de faire part du décès, *survenu le 24 mai 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année*, de

M. Georges FIELD,
chevalier des Palmes académiques,

leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père et parent.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 mai, à 16 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Cardinet,
75017 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

– M. Henri Gayda,
M. et Mme Christian Gayda,
M. et Mme Jacques Gayda,
Mme Jean-Pierre Gayda,
Le docteur Michel Gayda,
Et les petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri GAYDA,
née Simone Fostier,

survenu le 24 mai 1993, à Clamart (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 mai, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 340, avenue du Général-de-Gaulle, à Clamart, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Clamart, dans le caveau de famille.

14, avenue des Platanes,
92140 Clamart.

– Les familles Guiga et Auclaire-Tamaroff,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Tahar GUIGA.

Il a été inhumé auprès des siens, à Tunis, le 5 mai 1993.

« Cesser d'aimer, cesser d'être aimable est insupportable. Mourir ce n'est rien. »

– Hélène Mondoloni Villiers,
sa mère,
Paul Mondoloni,
son beau-père,
François et Camille Mary,
ses enfants,
Emmanuel Moulier
et ses enfants,
Yann et Roxane Boutang
et leurs enfants,
Catherine Mondoloni,
ses frères et sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
Tous ses parents
Et amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Isabelle MARY,
née Moulier,

dans sa quarante-deuxième année, le 23 mai 1993, en Corse.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Marie de Sartène.

25, villa Deshayes,
75014 Paris.

– M. François Mendiburu et Mme,
née Parsilia Sérafini,
Jean-Pierre Mendiburu et Catherine Mendiburu,
née Bolgert,
Laurent et Bernard Mendiburu,
ses parents, frère, belle-sœur et neveux,
Ses nombreux amis,
Les membres du chœur contemporain d'Aix-en-Provence,
Les enseignants,
Et le personnel du lycée Paul-Cézanne d'Aix-en-Provence,
ont la tristesse de faire part du décès de

Janine MENDIBURU-BATTEZZATI,

survenu le 24 mai 1993, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 mai.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Christine Morvan,
sa veuve,
M. et Mme Frank Morvan,
M. et Mme Erik Morvan,
ses fils et belles-filles,
Mme Madeleine Prou,
sa sœur,
Tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-septième année, de

Roger-Georges MORVAN,
encyclopédiste,
Prix Saintour
et Grand Prix du rayonnement
de la langue française
de l'Académie française,
lauréat de l'Institut,
chevalier des Arts et Lettres,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses se tiendront en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le mardi 1er juin 1993, à 10 h 30.

Selon le vœu du défunt, la crémation se déroulera dans la plus stricte intimité, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, boulevard Suchet,
75016 Paris.

[Né le 30 août 1926, à Nantes (Loire-Atlantique), Roger Morvan, homme de lettres, était l'auteur d'une remarquable *Encyclopédie des sciences et des techniques* publiée, entre 1968 et 1974, aux Presses de la Cité. Ouvrage connu et reconnu par la communauté scientifique, cet ensemble de 8 000 pages, auquel avaient participé environ huit cents scientifiques de haut niveau, ne put être réédité, faute d'un partenaire financier, malgré le soutien des membres de l'Académie des sciences et des Prix Nobel français. Roger Morvan était lauréat du prix Alfred-Verdaguer de l'Institut de France (1973), du grand prix du rayonnement français de l'Académie française (1975) et du prix Saintour de l'Académie française (1985).]

– Marian et Stella Pomper,
ses parents,
Loredana Sartori,
sa compagne,
Gérard Pomper,
Marie-Martine et Yves-Pierre,
ses frères et sœur,
Tous ses amis,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Robert-José POMPER,
danseur,
professeur de danse,
chorégraphe,

survenu le 22 mai 1993, à Milan, dans sa quarante-troisième année.

L'inhumation se fera le vendredi 28 mai, à 10 h 45, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

39, rue de Constantinople,
75008 Paris.

– Les membres du conseil d'administration de la Caisse générale interprofessionnelle des cadres (CGIC),
Le président de l'Association des caisses de cadres du groupe Mornay Europe (ACGME),
Le président de l'Association des institutions de retraite et de prévoyance du groupe Mornay Europe (AGME),
La direction
Et le personnel du groupe Mornay,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain SERY,
président de la CGIC,
vice-président
de l'ACGME et de l'AGME,

et s'associent à la peine de sa famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le jeudi 27 mai 1993.

– Ellen Strain,
son épouse,
Christian Strain,
son fils,
M. et Mme Jean Girard,
ses parents,
Et tous ses collaborateurs de la société SED,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Gustave STRAIN,
président-directeur général,

survenu le 25 mai 1993, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 28 mai, à 10 heures, à St. Paul Church, Cambridge, Massachusetts.

Cet avis tient lieu de faire-part.

253 Marlborough Street, Unit 6,
Boston MA 02116, USA.

Né le 11 juillet 1943, ingénieur de l'Institut national agronomique, titulaire d'un Ph.D. en biologie de l'université Harvard, Gustave Strain a été, entre 1973 et 1978, attaché scientifique à l'ambassade de France à Washington. Il a ensuite rejoint Rhône-Poulenc comme responsable du plan de la R & D. En 1980, il a été nommé directeur général d'Elf Bio-Industries, puis, en 1982, directeur général de la R & D de Rhône-Poulenc. En 1987, il a créé, avec son épouse Ellen, la société Linktech, spécialisée dans le rapprochement d'entreprises de haute technologie. En 1990 et en 1991, il a constitué les sociétés de capital-risque SED Ventures SA à Paris et SED Management Co. à Boston.

Remerciements

– Mme Jeanine Taieb,
Son fils,
Et toute la famille,
extrêmement touchés des multiples témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

M. Paul TAIEB,
inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale,

expriment à tous leurs chaleureux remerciements.

Messes anniversaires

– Il y a cinq ans

Olivier TOUSSAINT

nous quittait.

Souvenons-nous de son intelligence, de son intégrité, de sa générosité.

Une messe sera célébrée le dimanche 30 mai 1993, à 10 heures, en l'église Saint-Saturnin d'Antony.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 28 mai 1988,

Hubert SEZNEC,
X 50,

nous quittait.

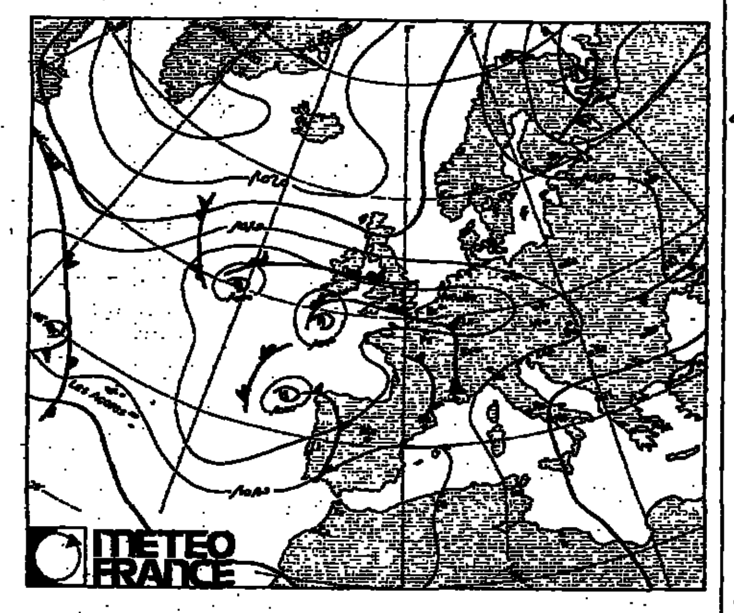
Que ceux qu'il a aidés, ceux qui l'ont connu, apprécié, admiré et aimé se souviennent.

Conférences

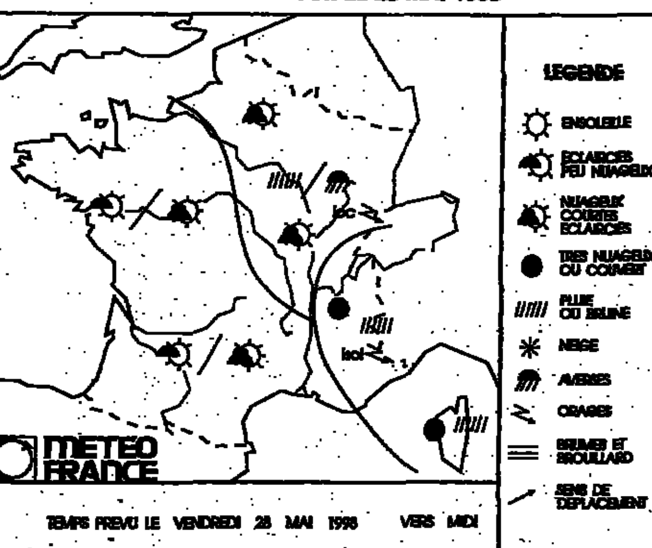
– La sagesse de la kabbale, un enseignement accessible à tous, séminaire exceptionnel « Le visage et les mains », dimanche 30 mai 1993, à 18 heures, Centre de la kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e, métro Nation.
Renseignements : 43-56-01-38.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI 1993



Vendredi : « amélioration par le Sud-Ouest, encore perturbé à l'Est ». – Au lever du jour, il y aura beaucoup de nuages en toutes régions, qui commenceront à se dissiper par le sud-ouest en cours de matinée.

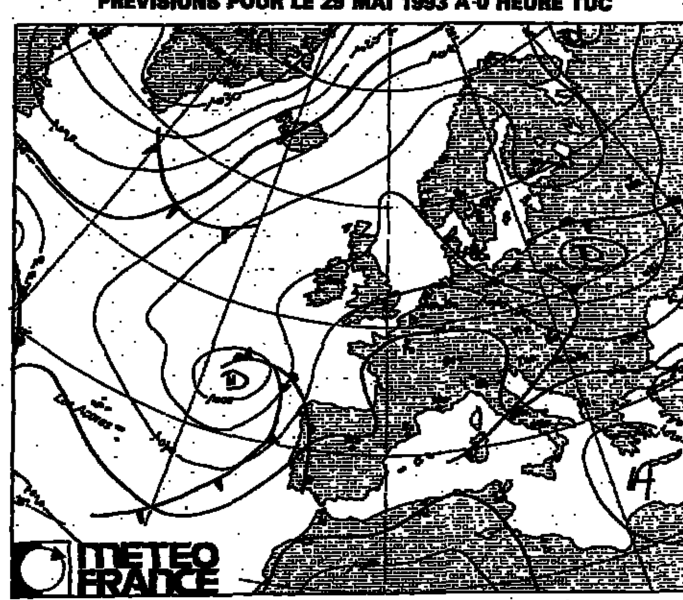
Toutefois, les nuages seront plus nombreux sur les régions côtières de la Manche, de la Bretagne à la Picardie, en débordant sur l'Ile-de-France ; ils seront plus nombreux également sur la façade est du pays, du nord-est à la Provence-Côte d'Azur et la Corse. Sur ces régions, le temps sera instable, avec de fréquentes ondées, voire une évolution orageuse ponctuelle sur les reliefs notamment. A la mi-journée, ce temps instable gagnera les régions plus à l'intérieur du pays, jusqu'en Champagne-Ardennes et Bourgogne Franche-Comté.

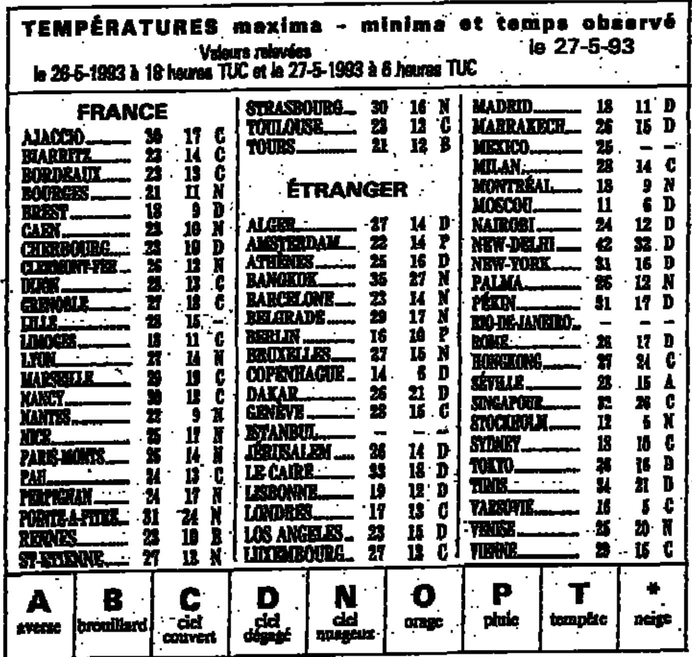
Simultanément, le temps s'améliorera par l'ouest. Ainsi, de belles éclaircies se développeront à la mi-journée, pour laisser place à un ciel variable, jusqu'à un axe Le Havre-Valence-Marseille, atteignant Reims-Lyon en soirée.

Le vent soufflera de secteur sud-ouest modérément sur la majeure partie du pays, assez fort en Corse. Au sud, un peu de tramontane sur le Languedoc-Roussillon.

Côté températures, les matinales seront comprises entre 11 et 13 degrés en général, et entre 15 et 17 degrés sur le pourtour méditerranéen. Dans l'après-midi, elles seront conformes aux normales saisonnières, puisqu'elles atteindront 16 degrés sur les côtes de la Manche, et s'étageront de 19 à 23 degrés du nord au sud du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-5-93

Valeurs relevées le 26-5-1993 à 18 heures TUC et le 27-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	30	17	C	STRASBOURG	30	16	N	MADRID	18	11	D
BIARRITZ	23	14	C	TOULOUSE	23	12	C	MARRAKECH	26	15	D
BORDEAUX	23	13	C	TOURS	21	12	B	MEXICO	25	–	–
BOURGES	21	11	N					MILAN	28	14	C
BREST	18	9	D	ÉTRANGER				MONTRÉAL	18	9	N
CAEN	23	10	N					MOSCOU	11	6	D
CHERBOURG	23	10	D	ALGER	27	14	D	NAIROBI	24	12	D
CLERMONT-FER.	26	12	N	AMSTERDAM	22	14	P	NEW-DELHI	42	32	D
DIJON	25	13	C	ATHÈNES	25	16	D	NEW-YORK	31	16	D
GRENOBLE	27	18	C	BANGKOK	35	27	N	PALMA	26	12	N
LILLE	23	15	–	BARCELONE	23	14	N	PÉKIN	31	17	D
LIMOGES	18	11	C	BELGRADE	29	17	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	27	14	N	BERLIN	16	10	P	ROME	28	17	D
MARSEILLE	29	19	C	BRUXELLES	27	15	N	HONGKONG	27	24	C
NANCY	30	12	C	COPENHAGUE	14	6	D	SÉVILLE	23	15	A
NANTES	22	9	N	DAKAR	26	21	D	SINGAPOUR	32	26	C
NICE	25	17	N	GENÈVE	28	15	C	STOCKHOLM	12	5	N
PARIS-MONTS.	25	14	N	ISTANBUL	–	–	–	SYDNEY	18	10	C
PAU	24	13	C	JÉRUSALEM	26	14	D	TOKYO	26	16	D
PERPIGNAN	24	17	N	LE CAIRE	33	18	D	TUNIS	24	21	D
POINTE-A-PITRE	31	24	N	LISBONNE	19	12	D	VARSOVIE	16	5	C
RENNES	23	10	B	LONDRES	17	13	C	VENISE	25	20	N
ST-ETIENNE	27	13	N	LOS ANGELES	23	15	D	VIENNE	29	15	C
				LUXEMBOURG	27	13	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Stances imaginaires de Papin

Dans sa meilleure tradition, le commentaire télévisé footballistique distingue deux catégories : les bons – les nôtres – et les méchants – les autres. Un carton jaune à un des nôtres signale « un match d'hommes ». Un carton jaune aux adversaires sanctionne – enfin ! – une trop longue succession d'agressions impunies. A cheval entre les deux catégories, Jean-Pierre Papin constitua pour sa part, tout au long de l'épisode munichois, un sujet d'interrogation. Un gentil ? Sûrement pas, il avait filé dans le camp adverse ! Un traître ? Impossible à dire, ou même à sous-entendre, s'agissant du capitaine de l'équipe de France !

Au cours de la préparation, la question fut éclipsée par l'incertitude sur la participation de JP-P au match. Jouerait-il ? Le laisserait-on se morfondre sur le banc de touche ? Souriait-il ? Se rencognait-il ? Dans l'après-midi, muni d'un large sourire et d'un téléphone portable, il s'isola pour aviser Madame : il jouerait. A la mi-temps, il s'échauffait. L'événement était imminent. Il fit enfin son entrée. L'insoluble question de son identité se posa alors dans toute sa cruauté, contraignant Thierry Roland et Jean-Michel Larqué à une retraite précipitée sur la terre ferme des faits, des faits nus, dépouillés de leur gangue habituelle de commentaires. *« Papin pénètre sur le terrain »*, dirent-ils simplement quand Papin pénétra sur le terrain, et on mesura, à cette sobriété, leur embarras. Quand quelques instants plus tard, à l'occasion d'une empoignade, on vit luire dans les regards de certains de ses anciens coéquipiers une véritable haine, les commentateurs choisirent sagement de l'ignorer.

Mais lui ? Qu'en pensait-il ? *« On a l'impression que vous êtes moins triste qu'à Bari »*, tenta un reporter de TF 1 après le match. Sous-entendu : que perdre avec les Italiens vous est moins douloureux que naguère avec les Marseillais. *« Ça doit être un dilemme terrible ! »*, insista-t-il devant un Papin hermétique. Qu'attendait-il ? Que le joueur lui récitât les stances du *Cid* ? Comme s'il fallait que Papin, dans l'intimité de sa conscience de Français, ressente une joie secrète du triomphe de l'équipe chère à son cœur ! Pour le bonheur général, l'insconscient de Papin consentit l'aveu attendu. Dans une phrase alambiquée, il s'emmêla, en effet, entre les « ils » et les « on », désignant tour à tour les Milanais et les Marseillais. Ainsi confirmait-il que Berlusconi, avec ses millions, n'avait acheté qu'un inutile tas de muscles et que son âme restait attaché pour l'éternité à la garde de Notre-Dame du même nom...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 27 mai

TF 1

20.50 **Série : Commissaire Moulin police judiciaire.** L'Ours vert.
22.30 **Magazine : Mea culpa.** Nelly, douze ans, violée par son père.
22.35 **Divertissement : Ciné gags.**
23.40 **Magazine : Télé-vision.** Invité : Philippe Gildas.
0.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** Le Roi Davidoff ; Profession : huissier ; Bogota : les enfants des rues.
22.40 **Série : Un privé nommé Stryker.** Mourir de rire.
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Côté court.** Présenté par Gérard Holtz.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : Tobrouk, commando pour l'enfer.** ■■ Film américain d'Arthur Miller (1967).
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Opéra : Werther.** De Jules Massenet d'après Goethe, par le Chœur de la Maîtrise de l'école régionale et l'Orchestre national de Lille, direction : Jean-Claude Casadesus. Solistes : Laurence Dale, Béatrice Uria-Monzon, Catherine Dubosc, René Massis, Alain Wernhes, Franck Ferrari, Patrick Foucher.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : L'Enfant miroir.** ■■ Film britannique de Philip Ridley (1990).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : La Relève.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1990) (v.o.).
0.10 **Cinéma : Confessions d'un barjo.** ■ Film français de Jérôme Boivin (1992).

ARTE

20.40 ▶ **Soirée thématique : Nouvelle vague, année 0.** Soirée proposée par Claude Ventura et Xavier Villetard.
20.41 **Nouvelle vague, mode d'emploi.** Présentation de la soirée.
20.45 **Documentaire : Chambre 12, hôtel de Suède.** De Claude Ventura et Xavier Villetard.
22.00 **Documentaire : La Nouvelle Vague, deux ou trois choses...** De Claude Ventura.
22.45 **Cinéma : Adieu Philippine.** ■■ Film français de Jacques Rozier (1960-2).
0.30 **Documentaire : Adieu Philippine, post-scriptum.**

M 6

20.45 **Cinéma : La moutarde me monte au nez.** ■ Film français de Claude Zidi (1974).
22.35 **Téléfilm : Le Cimetière oublié.** *Hallucinations dans un lotissement construit sur un ancien cimetière.*
0.00 **Informations : Six minutes première heure.**
0.10 **Magazine : Culture rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **La Radio sur un plateau.** L'Absente, d'après Œuvre, de Danièle Sarrera.
21.30 **Profils perdus.** Asger Jorn.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les artisans de Babel, ou toutes les langues sont étrangères. 3. Voyage en Bilinguie : l'exemple de la Belgique.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Philippe Javorski (Carnets de voyage, d'Herman Melville).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la salle Olivier-Messiaen) : Les Saisons, de Haydn, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Leopold Hager ; sol. : Mariette Kemmer, soprano, Justin Lavender, ténor, Peter Lika, basse.
23.00 **Concert** (en simultané sur France 3) : Werther, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, de Massenet, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus, et le Chœur de la Maîtrise de l'école régionale ; sol. : Laurence Dale, Béatrice Uria Monzon, Catherine Dubosc, René Massis, Alain Vernhes, Frank Ferrari, Patrick Foucher.

Vendredi 28 mai

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.40 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.25).
20.00 **Journal, Météo et Trafic infos.**

20.50 **Magazine : Mystères.** Recherche Zouma désespérément ; Les chiens d'épileptiques ; Brocéliande ; L'affaire d'Uruffe.
22.55 **Magazine : Ushuaïa.** Plongée à grande profondeur ; Tel père, telle fille, de Yasutaka Tanaka ; Profondeur 4 050, de Jacques Ertaud ; Atlantis, d'Alfredo R. Barragan ; D'*Archimède* à *Nautile*.
0.00 **Divertissement : Sexy Dingo.**
0.35 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
1.30 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.50 **Sport : Tennis.** Internationaux de France en direct de Roland-Garros.
20.00 **Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Mort d'un zombi.** De Vittorio Barino.
22.25 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids plume en direct de Dunkerque : Maurizio Stecca (Italie)-Hervé Jacob (France).
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Magazine : Côté court.** Présenté par Gérard Holtz.

FRANCE 3

13.00 **Sport : Tennis.** Internationaux de France ; Jeu : Télé tennis.
17.10 **Série : La croisière s'amuse.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Manu Dibango.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Arithmétique appliquée et impertinente*, de Jean-Louis Fournier.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** Les Secrets de la mer Morte.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invitée : Catherine Rich. Mexique : les écrivains publics ; Mali : le soleil et la foi contre la sécheresse ; France : le messager des marais.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Le Divan.** Invité : Alfredo Arias, metteur en scène.
23.40 **Série : Les Incorruptibles.** Le Procès d'Eliot Ness.
0.30 **Court métrage : Libre court.** Puisque tu ne travailles pas ce matin.
0.40 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.25 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Le Bûcher des vanités.** ■ Film américain de Brian De Palma (1990).
15.35 **Magazine : L'Œil du cyclone** (rediff.).
16.05 **Téléfilm : Les Audacieux.** D'Armand Mastroianni.
17.35 **Le Journal du cinéma.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Un innocent sur mesure.** De Paul Wendkos.
22.05 **Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Thelma et Louise.** ■■ Film américain de Ridley Scott (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Jeunes gens dans la ville.** ■ Film allemand de Karl-Heinz Lotz (1985, rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Klaus Schwab/Constantin von Barloewen.
19.30 **Documentaire : Palettes.** Le Bain turc. Jean-Dominique Ingres, d'Alain Jaubert (rediff.).
19.55 **Cinédanse : Codex.** De Philippe Decouflé. Avec Christophe Salengro, Pascale Henrot, Catherine Savy. *Animaux fantastiques, plantes imaginaires, une danse insolite et humoristique. Codex a reçu le Prix spécial du jury pour son originalité au Festival international de vidéodanse de Nîmes en 1988.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.**
22.10 ▶ **Magazine : Macadam.** Oum Kalsoum, de Simone Bitton.
23.05 **Magazine : Lire et écrire.** Animé par Pierre Dumayet, réalisé par Robert Bober. Ernesto Sabato.
0.05 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les Aventures de Tintin.** Les Cigares du pharaon (1re partie).
18.00 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Tailleur croisé et bas résille.** De Jack Bender.
22.25 **Série : Mission impossible.**
23.25 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Roissy, l'usine à avions.
23.50 **Magazine : Emotions.**
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Cycle Albert Riera (3).
21.32 **Musique : Black and Blue.** Retour sur Chet Baker.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les artisans de Babel, ou toutes les langues sont étrangères. 4. Vers Babel.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jean-Michel Palmier.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la salle Olivier-Messiaen) : Sonate pour orgue no 1 op. 42 : finale, de Guilmant ; Pièces de fantaisie pour orgue, Suite pour orgue no 3 op. 54, de Vierne ; Choral pour orgue no 3 en la mineur, de Franck ; Sonate à deux, de Litaize, par Eric Lebrun. Marie-Ange Laurent-Lebrun, orgue.
23.09 **Jazz club** En direct du club Manhattan à Eurodisney. Invités : Steve Grossman, saxophoniste, Andréa Pozza, piano, Reggie Johnson, contrebasse, Billy Brooks, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.**

Le Monde

Avec le soutien du SPD

Le Bundestag a adopté la réforme de la Constitution limitant le droit d'asile en Allemagne

Par 521 voix contre 132, le Parlement allemand a approuvé, mercredi 26 mai, une modification de la Constitution restreignant les possibilités de demander l'asile politique en Allemagne. Deux autres textes ont été adoptés portant sur la réduction des allocations financières auxquelles peuvent prétendre les demandeurs d'asile dont les dossiers sont en cours d'examen et les procédures d'expulsion.

BONN

de notre correspondant

Après deux ans de polémique, le vote a été acquis sans surprise à l'issue d'une longue journée de débats tenus sous la protection d'importantes forces de police et marquée par les interventions des chefs des groupes parlementaires chrétien-démocrate et social-démocrate, *respectivement* Wolfgang Schaüble et Hans-Ulrich Klose. Ce dernier a dû une nouvelle fois se justifier contre les attaques de la gauche de son parti, au nom des nouvelles réalités européennes et des tensions sociales suscitées par des mouvements de migration incontrôlés, et expliquer les raisons d'un compromis modifiant le droit d'asile.

Quelques milliers de manifestants venus de toute l'Allemagne pour dénoncer la réforme avaient bloqué le matin les accès au quartier du Parlement, empêchant les députés et leurs collaborateurs imprévoyants d'y rentrer. Il y eut quelques bousculades. Certains députés durent gagner la salle des séances en hélicoptère.

La journée d'action, qui réunissait beaucoup de jeunes, militants pour les droits de l'homme ou d'organisations de gauche, s'est passée dans l'ensemble dans une ambiance bon enfant. Une réplique du mur de Berlin avait été dressée symboliquement sur la chaussée pour signifier que la réforme allait séparer à nouveau l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

Le nouvel article 16a de la Loi fondamentale, qui complète l'ancien, confirme que *« les personnes poursuivies pour des raisons politiques bénéficient du droit d'asile »*. Mais il prévoit désormais, dans un deuxième paragraphe, toute une série de restrictions limitant les possibilités d'exercice de ce droit. Jusqu'à présent, toute personne entrant en Allemagne et y demandant l'asile ne pouvait être expulsée avant d'avoir défendu devant les tribunaux la légitimité de sa requête.

Compte tenu du nombre des dossiers en suspens et de la longueur des procédures, cela revenait à donner à toute personne arrivant en RFA, même n'ayant aucune chance de bénéficier du statut de réfugié, l'espoir de passer au moins quelques mois à gagner des deutsche marks, sous forme d'aide sociale ou de revenus de travail au noir.

Tous les pays voisins concernés

L'Allemagne estime désormais qu'elle n'a pas à servir de lieu de concentration de ces réfugiés. Selon les nouvelles règles adoptées, leur dossier doit être examiné dès leur arrivée « dans le premier pays » respectant les conventions internationales en matière de droits de l'homme. Ce point concerne tous les pays voisins de l'Allemagne, notamment la Pologne et la République tchèque, par où transitent la grande majorité des réfugiés.

Le nouvel article stipule que ne peut plus bénéficier du droit d'asile *« celui qui arrive d'un Etat de la Communauté européenne ou d'un autre Etat tiers où l'application de l'accord sur les droits des réfugiés et la convention pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales est assurée. Les Etats en dehors de la Communauté européenne (...) seront désignés par une loi qui suppose l'approbation du Parlement »*.

Des compensations financières

Le nouvel article stipule ensuite qu' *« un étranger venant d'un tel pays ne peut être considéré comme poursuivi pour des raisons politiques, sauf s'il peut faire la preuve du contraire »*. Dans ce cas et *« dans d'autres cas qui sont manifestement non justifiés »*, la mise en application de mesures d'expulsion ne peut être stoppée par le tribunal que *« s'il y a des doutes sérieux sur la légitimité de ces mesures »*. Auparavant, le tribunal devait au contraire prouver qu'il n'y avait pas d'opposition à l'expulsion.

Pour atténuer les conséquences de cette nouvelle législation en Pologne et en République tchèque, l'Allemagne a proposé à ces deux pays une aide technique et des compensations financières pour les aider à prendre en charge les réfugiés arrivant chez eux et qui ne pourront plus désormais continuer leur chemin vers l'Allemagne.

Un accord a été signé début mai avec Varsovie. Il prévoit le versement jusqu'à la fin de 1994 de 120 millions de deutsche marks destinés au renforcement des contrôles de frontières et à l'aménagement d'infrastructures d'accueil. Les autorités polonaises se sont engagées à reprendre tous les réfugiés entrés illégalement en Allemagne par son territoire dans un délai de six mois. Cet accord doit servir de modèle dans les discussions en cours avec Prague qui sont compliquées par les problèmes entre les Républiques tchèque et slovaque.

HENRI DE BRESSON.

438 000 demandeurs d'asile en 1992

BONN

de notre correspondant

438 000 demandeurs d'asile politique ont été enregistrés en Allemagne en 1992, soit presque le double qu'en 1991 (256 000) qui était déjà une année record. La plus grande part, 310 000, venaient des pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Yougoslavie ; 50 000 d'Asie et 36 000 d'Afrique. La validité des demandes de droit d'asile a été reconnue par les tribunaux compétents dans 4,3 % des cas seulement en 1992 (26,6 % en 1984) .

Cette tendance s'est maintenue pour les premiers mois de l'année 1993. Au cours des quatre premiers moins, 161 000demandes avaient été enregistrées. Les trois-quart viennent toujours d'Europe de l'Est et du sud. Pour le seul mois d'avril, le plus gros contingent (12 500) était roumain, parmi lesquels de nombreux tziganes. On dénombrait également 11 100 ressortissants de l'ex-Yougoslavie, 3 100 Bulgares, 2500 réfugiés venant de l'ex-URSS et 1900 Turcs.

L'Allemagne a d'autre part accueilli en 1992 plusieurs dizaines de milliers de réfugiés de guerre venant de l'ex-Yougoslavie dont tous ne demandent pas à bénéficier du droit d'asile politique. Elle continue en outre de recevoir au rythme d'envison 200 000 à 230 000 par an, selon les chiffres cités, mercredi, au Bundestag par le chef du groupe parlementaire *chrétien-démocrate, Wolfgang* Schauble, des Allemands de souche venant de l'ex-Union soviétique.

H. de B.

□ **Démission du ministre-président de Bavière.** – Max Streibl, ministre-président de l'Etat libre de Bavière, a présenté sa démission, mercredi 26 mai, devant le groupe parlementaire chrétien-social (CSU) du Parlement régional. Cette démission est la conséquence de révélations de la presse sur les avantages matériels dont a bénéficié M. Streibl de la part d'industriels bavarois. Le groupe CSU a désigné pour lui succéder Edmund Stoiber, ministre de l'intérieur, par 118 voix sur 124. Celui-ci devait être élu jeudi au fauteuil de ministre-président, la CSU disposant de la majorité absolue au Parlement de Munich. – *(AFP, Reuter.)*

Une décision historique de la Cour suprême

Nawaz Sharif est réintégré dans les fonctions de chef du gouvernement pakistanais

Une période politique très délicate s'est ouverte au Pakistan après le jugement de la Cour suprême, rendu public mercredi 26 mai, qui invalide la *dissolution de l'Assemblée* nationale et le limogeage du premier ministre Nawaz Sharif, annoncés le 18 avril par le président Ghulam Ishaq Khan.

La journée du jeudi 27 mai devrait être décisive au Pakistan après que la Cour suprême eut, la veille, déclaré *« illégale et contraire à la Constitution »* la décision du président Ghulam Ishaq Khan, annoncée le 18 avril, de mettre fin aux fonctions du premier ministre Nawaz Sharif et de dissoudre l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat a fait connaître, indique l'agence UPI, son intention de respecter le jugement, ce qui devrait conduire à la réunion immédiate du Parlement pour entendre le premier ministre ainsi réintégré.

Néanmoins, une «cohabitation» ne peut plus guère aller de soi entre deux hommes qui ont eu, l'un envers l'autre, des propos très durs. S'exprimant à la télévision la veille de son limogeage, le chef de l'Alliance démocratique islamique (IJI, modérée) au pouvoir, avait dénoncé les *«coups bas»* de la présidence. Organisant, ces cinq dernières semaines, des manifestations à travers le pays, l'ex-chef du gouvernement avait appelé à *«lyncher»* celui qu'il appelle *«le vieux»* (le chef de l'Etat est âgé de soixante-dix-huit ans), s'il ne démissionnait pas. Le président, *quant à lui*, avait justifié sa décision du 18 avril en alléguant l' *«incompétence, la corruption et le népotisme»* du premier ministre.

Divers scénarios évoqués

La lutte entre les deux hommes pour la prééminence au sein de l'exécutif avait pris un tour juridique et pourtant passionnel, au début de cette année, lorsque le *chef du gouvernement avait fait* connaître son intention d'obtenir du Parlement une abrogation du huitième amendement de la Constitution, imposé en 1985 par le dictateur Zia Ul Haq. Ce texte fait du président, au détriment du premier ministre – et aussi du Parlement – le plus puissant personnage de l'Etat. Une telle modification de l'ordre légal aurait impliqué que Ghulam Ishaq Khan renonce à son intention affichée d'obtenir des «grands électeurs» (parlementaires et élus des cinq assemblées provinciales) un renouvellement de son mandat.

Divers scénarios sont à présent évoqués à Islamabad, indique l'AFP. Le plus insistant n'est pas, cette fois, une prise du pouvoir par une armée qui a, pourtant, régenté le pays pendant la moitié de ses quarante-six ans d'indépendance. C'est au Parlement que devraient avoir lieu les prochaines étapes : une destitution *(impeachment)* d'un président dont l'image est évidemment très malmenée par l'actuel épisode judiciaire – et dont le mandat, quoi qu'il en soit, expire fin 1993 ; et / ou un vote de défiance envers un premier ministre dont la majorité, déjà écornée depuis un an, s'était nettement affaiblie dans les semaines ayant précédé son limogeage. Une imposition de l'état d'urgence ne peut non plus être écartée.

Parmi les «victimes» de la décision de la Cour figure le leader de l'opposition Benazir Bhutto. Bien qu'elle eût elle aussi connu, en 1988, un limogeage ignominieux, le chef du PPP (Parti du peuple pakistanais) avait décidé d'appuyer la décision présidentielle du 18 avril, dans sa crainte de voir Nawaz Sharif se pérenniser au pouvoir. Elle avait, dans cette optique, délégué cinq de ses proches comme ministres de l'actuel gouvernement provisoire de Balkh Sher Mazari. Parmi eux figurait son mari, Ali Zardari, récemment sorti de la prison où l'avait envoyé un «juge spécial» nommé à cet effet par le chef de l'Etat. Mme Bhutto espérait ainsi aborder en bonne position les élections annoncées pour le 14 juillet – après qu'elle eut dénoncé comme *«truquée»* la consultation qui, en 1990, avait vu la victoire du chef de l'IJI.

JEAN-PIERRE CLERC

□ **Nominations à la SNCF.** – Jean-Marie Metzler, directeur grandes lignes à la SNCF et l'un des pères du système de réservation «Socrate», est nommé directeur délégué auprès du président, chargé des développements internationaux du système de distribution voyageurs à compter du 1er septembre. Il est remplacé par Jacques Berducou, actuellement directeur voyageurs Ile-de-France.

A nos lecteurs

Lundi 31 mai étant un jour férié, la parution de notre supplément «Radio-Télévision» sera avancée d'un jour, pour que nos abonnés de province puissent prendre connaissance à temps des programmes de la semaine du 31 mai au 6 juin. Le supplément sera distribué vendredi avec le quotidien daté samedi 29 mai.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté de 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1993 a été tiré à 472 004 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Sans visa» :

Everest, quarante ans d'assaut

Le 29 mai 1953, le Néo-Zélandais Edmund Hillary et le Sherpa Tenzing Norkay, conquièrent le sommet de l'Everest. Depuis quarante ans, une centaine d'expéditions y sont parvenues.

هكذا من الأصل

Le Monde

DES LIVRES

Histoires à tenir debout

Françoise Dolto a réinventé l'enfance. Peut-être pour supporter les douleurs de la sienne ?

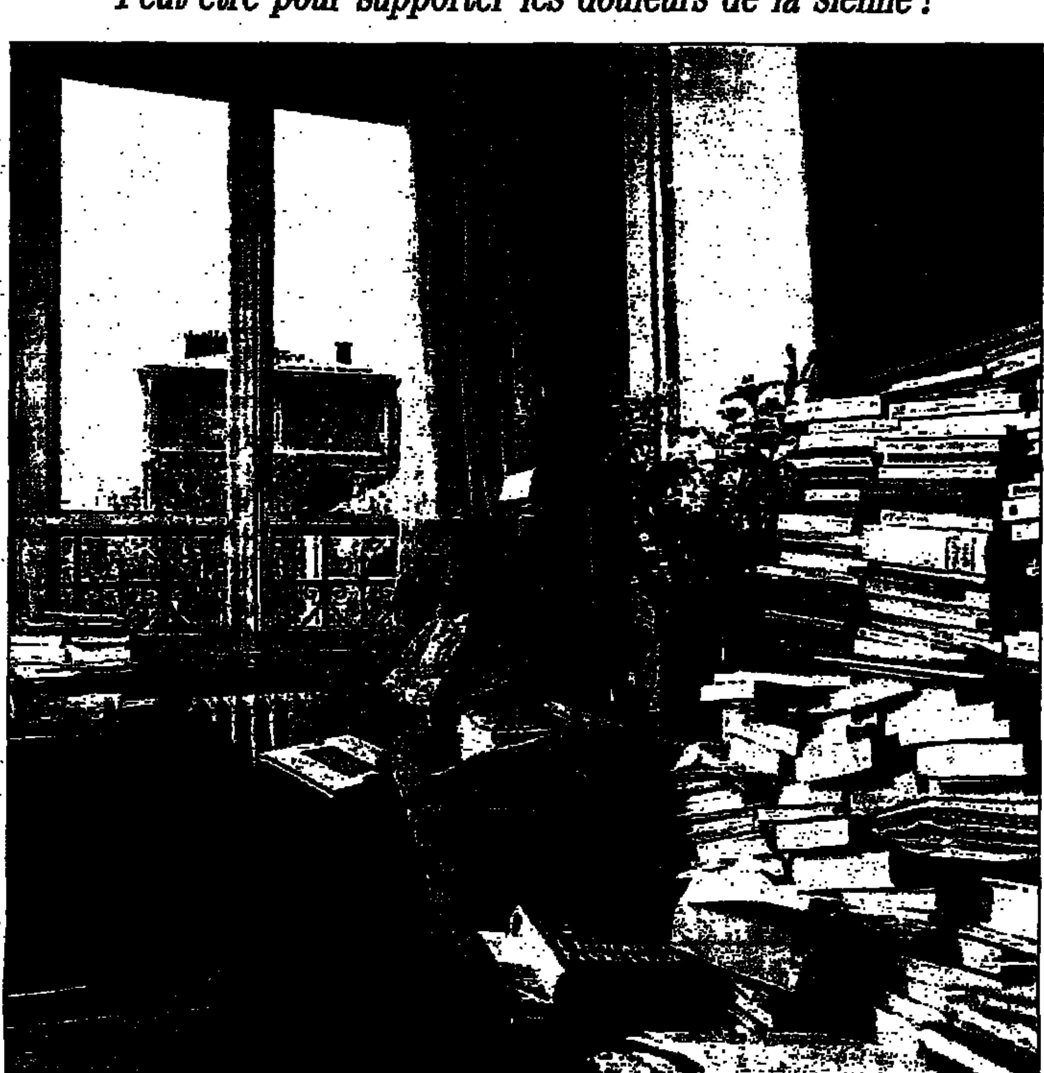
FRANÇOISE DOLTO
Itinéraire d'une psychanalyste
de *Jean-François de Sauverzac.*
Aubier, 404 p. 130 F.

Toute la vie, au fond, se passe à se raconter des histoires ou à s'en faire raconter. Le fait qu'elles soient vraies, en gros ou en détail, n'a finalement que peu d'importance, au moins pour le fonctionnement du psychisme. Ce qui compte est la manière dont nous sentons, ressentons, supportons les choses.

Nous sommes tous tissés de cette étoffe de semi-rêveries et de demi-vérités qui occupent l'espace d'une biographie (c'est ainsi qu'on nomme une vie quand, après la mort, d'autres l'écrivent et la décrivent). Une étoffe avec ses plis, ses dessins nets, ses ombres impénétrables, ses revers et ses mouvements. Quand il s'agit de Dolto, née Françoise Marette, à laquelle l'un de ses plus proches collaborateurs, Jean-François de Sauverzac, consacre un ouvrage sous-titré *«Itinéraire d'une psychanalyste»,* il convient de se précipiter et... de se méfier. Non que la proximité de l'auteur et de son sujet (on ne saurait dire, en l'occurrence, objet) induise outrageusement le risque hagiographique puisqu'il trace honnêtement limites et grandeurs. Ce n'est pas une vie de saint. La méfiance, il faut l'exercer par rapport à soi-même.

D'être, comme tant de contemporains, tombé sous le charme de Françoise Dolto, d'avoir durant tant d'années été ébloui par sa parole – plus que par ses écrits – et par la sagesse libérale qui émanait d'elle, doit rendre circonspect le pèlerin revisitant. Il lui faut admettre que la dette à l'égard de Dolto doit autant à la «biographie» de cette dame qu'à celle des admirateurs de son écoute, et qu'elle résidait dans ce secret tout simple, banal comme un jeu d'enfance : elle restituait à chacun la dignité de son enfance, le rétablissait *a posteriori* dans l'état d'un sujet doté d'une dynamique d'être éclairant tout ce qui allait suivre dans nos vies compliquées, coincées ou prétentieuses.

Elle réinventa l'enfance, la replaça dans un mouvement de forces contraires et générant l'avenir. Elle ne supportait pas la vulgarité au sujet des petits et, apte à rire ou sourire de tout, elle excluait seulement les enfants du champ de la dérision. L'utilisation du mot «gosses», par exemple, la mettait en sainte colère.


XAVIER LAMBOURS/METIS
Françoise Dolto : une vie sans Histoire.

Le livre de Jean-François de Sauverzac, publié cinq ans après sa mort, adopte à l'égard de Françoise Dolto la méthode de la psychanalyse : *«On ne s'y occupe pas des faits mais de la manière dont ils sont ressentis et interprétés par le sujet.»* Pas d'enquête, donc, pas de recherche anxieuse ou méthodique des notes de blanchisseuse et, sur la vie personnelle, rien que ce qu'en a dit l'intéressée (ou plutôt l'intéressante). Ce livre est donc une autobiographie psychique par plume interposée.

On suit la petite «Vava», fillette bourgeoise née en 1908 dans les beaux quartiers de Paris, et les incroyables tensions de sa période de formation. A la veille de sa première communion, Françoise Marette est sommée par sa mère de prier pour sa sœur aînée – et la plus aimée – Jacqueline, atteinte d'un cancer. La mort ne se laissera pas fléchir et la petite survivante sera entretenue par la folie de sa mère dans une culpabilité pesante pour n'avoir pas su trouver la force d'obtenir du ciel la guérison de l'autre, rivale perpétuelle et modèle ressassé.

On connaît d'autres moments forts de ce parcours : la mort au front, en 1916, d'un oncle chéri, son parrain, avec lequel elle était «fiancée», ce qui vaudra à la fillette âgée de huit ans de se présenter le plus sérieusement du monde comme... *«veuve de guerre».* Il y avait eu, quelques années auparavant, sur une passerelle au-dessus du chemin de fer de ceinture, la question sans réponse posée à une gouvernante sur la vie après la mort, et le sentiment que les grandes personnes cachaient ou ignoraient l'essentiel de ce qu'il faudrait savoir pour consentir à vivre. Et puis, encore plus tôt, cette incroyable histoire, redécouverte en analyse, d'une nounou irlandaise allant arrondir ses fins de mois dans une maison close où elle se rendait avec le bébé Françoise jusqu'à ce que, le pot aux roses découvert, on chasse la pécheresse aux cheveux roux.

Histoire psychique chargée, entre un père faible et moderne (c'est lui qui introduira, par ses lectures, sa fille sur les chemins de la psychanalyse), une mère tournant à l'aigre et sabotant les débuts universitaires de sa fille, contrainte de renoncer provisoirement à des études de médecine mais se contraignant aussi à survivre, jusqu'à l'âge de vingt-huit ans, dans cette famille pathogène !

Finalement Françoise parviendra à devenir ce *«médecin d'éducation»* qu'elle voulait être dès l'âge de huit ans. Elle serait la pionnière, dans l'avant-guerre, de la psychanalyse appliquée aux enfants. Une activité dans laquelle elle se réfugiera durant les années sombres au point qu'une *«incroyable naïveté»* (c'est son expression) lui fit consentir à s'installer, à partir de l'été 1942, dans un appartement de la rue Saint-Jacques à un moment où, précisément, beaucoup d'appartements parisiens se trouvaient «libérés» du fait des rafles et des persécutions envers les juifs.

L'itinéraire de Françoise Dolto, sa formation personnelle, les spécialistes qui influèrent sur sa vision de l'enfance, de la psychose, et ses trouvailles cliniques, ses fulgurantes inventions, son amitié ambivalente avec Jacques Lacan, les aléas de l'institution freudienne, la passerelle qu'elle établit – au grand scandale des petits marquis cyniques du lacanisme – entre sa foi catholique et la psychanalyse (Jésus *«maître du désir»),* tout cela est rapporté, balisé, par Sauverzac avec une grande abondance de citations des uns et des autres.

Mais il y a dans ce livre un manque, qui tient plus à Dolto qu'à l'auteur du livre, c'est l'absence totale de l'Histoire dans cette vie. Foncièrement de son siècle, et même très en avance, Françoise Dolto paraît avoir traversé son temps avec une insouciance a-historique. La première guerre est celle de son petit veuvage, la seconde ne lui revient qu'après la Libération sous la forme d'observations psychiques sur le délabrement d'enfants traumatisés. Le champ du social n'existe que par l'éducation et le champ politique est un ailleurs où nulle excursion ne paraît la mener.

Célébrée, écoutée, statufiée, Dolto – *Dol, to,* souffrance trop tôt ? – aura consacré sa vie terrestre aux racines de nos petites histoires pour la très compréhensible raison qu'il lui fallut élucider la sienne propre pour simplement supporter d'être là. Restera sa voix, sa stature, son respect des enfants qui furent et des enfants qui adviendront : plus qu'une méthode, une attitude.

Bruno Frappat

Lire également page 30 l'article du psychanalyste André Green sur l'influence de Françoise Dolto.

Exercices de misogynie

CETTE FEMME QU'ILS DISENT FATALE
de Mireille Dottin-Orsini
Grasset, 373 p., 130 F.

Assassin, espoir des femmes, tel est le titre de la pièce qu'Oskar Kokoschka a écrite et fait jouer à Vienne à l'âge de vingt-trois ans. Il y traite de la relation entre les sexes comme d'un appel au meurtre. Quelques années plus tard, quand Alma Mahler l'aura abandonné, il demandera à un sculpteur de réaliser un mannequin à l'image de sa maîtresse. Il insistera pour que sa Galatée ne soit pas une poupée figée, inexpressive, mais un être *«ambigu, mort, mais vivant par l'esprit».* Puis, lors d'une soirée orgiaque, il décapitera ce misérable pantin en chiffon et l'aspergera de vin rouge avant de l'immoler par le feu.

Oskar Kokoschka, comme tous les artistes viennois, avait été vivement impressionné par le suicide d'Otto Weininger, qui s'était tiré une balle dans le cœur dans la maison de Beethoven. Ce jeune philosophe venait de publier son *opus magnum, Sexe et caractère,* élu bible de la misogynie par les modernes. Il y jetait l'anathème sur la sexualité : *«Si le coït est immoral, c'est qu'il n'est aucun homme qui, dans le coït, n'emploie la femme comme un moyen.»*

A l'instar de son maître Schopenhauer, il comparait l'acte sexuel à un acte criminel, vol ou meurtre, suggérant que les aspects néfastes du féminin sont une punition, méritée par l'homme, la femme n'en finissant pas de se venger de cette violence. Seul le renoncement à la procréation, c'est-à-dire le suicide de l'humanité, serait à même de mettre un terme à cette immémoriale haine des sexes.

Mireille Dottin-Orsini, spécialiste de la littérature fin de siècle, a recensé, avec un humour mêlé d'indignation contenue, les formes prises par la misogynie dans l'art 1900, cet art obsédé par les femmes, *«à l'image de ce héros d'un conte de Gogol qui trouvait des femmes partout, cachées dans son chapeau, ses poches, son mouchoir, jusque dans son oreille...»* Ce qui dissimule et dévoile cette adoration du corps pur, intangible, parfait et parfaitement interchangeable du corps de la femme, c'est une peur. Car la femme, dès lors qu'elle n'est plus une poupée, un mannequin ou une idole, suscite un sentiment de frayeur ou de dégoût : elle est cruelle, elle peut tuer ; son archétype est Salomé réclamant la tête de saint Jean-Baptiste ou Judith tranchant celle d'Holopherne. Pis encore : elle est la *mégère,* celle qui gâche la vie de l'homme, le sacrifiant sur l'autel de l'espèce.

Ce que montre aussi Mireille Dottin-Orsini, c'est la remarquable pérennité du discours misogyne, ressassant un éternel féminin déjà présent dans les textes bibliques, les commentaires des Pères de l'Eglise, les anathèmes de Tertullien ou les *Satires* de Juvénal sur Messaline. Parole mythique et refusant l'histoire, parole que la science viendra plus souvent conforter que détruire.

«La femme, écrit un maître en misogynie, le romancier Octave Mirbeau, *n'est pas un cerveau, elle est un sexe, rien de plus. Elle n'a qu'un rôle dans l'univers, celui de faire l'amour.»* Elle est l'instrument de l'inconscient ou de la volonté qui mène le monde. Son individualité s'efface derrière sa fonction, qui est de perpétuer l'espèce. Créature maléfique, fatale par sa beauté qui transforme les hommes en pourceaux ou en pantins, elle les attire comme l'araignée dans sa toile.

Roland Jaccard

Lire la suite page 31

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le divin manchot

Il laissa son bras droit dans les tranchées de 14. Auparavant Frédéric Sauser avait exploré le monde d'est en ouest. Après Moscou et la Sibérie, il partit pour New-York. C'est là qu'il prit le nom de Blaise Cendrars, afin de *«réinventer le lyrisme»* et de faire la poésie de *«l'existence moderne».*

Page 26

ACTUALITÉS

Derek Walcott à Saint-Malo

Pour sa quatrième édition, le Festival international du livre d'aventures et de voyages de Saint-Malo était placé sous le signe de la créolité et des écritures métisses, en présence du Prix Nobel 1992. Volontiers à contre-courant, Walcott refuse d'enfermer la poésie caraïbe en la considérant comme un prolongement de la littérature africaine : *«On ne peut réduire la littérature des Caraïbes à la seule négritude.»*

Page 28

Les encyclopédies de Diderot au CD-ROM

La crise économique en général, et celle de l'édition en particulier, ont contraint les éditeurs d'encyclopédies à faire le point sur leur stratégie : développement des réseaux de ventes, «recentrage» pédagogique, utilisation des nouvelles technologies. Avec en arrière-plan une interrogation : le concept de l'encyclopédie traditionnelle est-il encore adapté ?

Page 28

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Enquêtrice d'elle-même

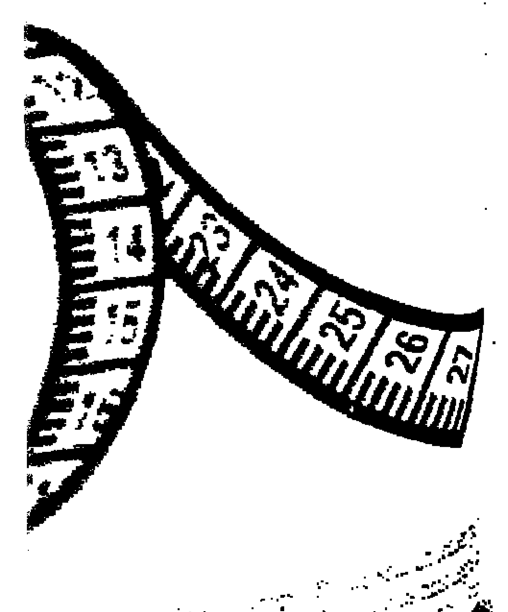
... *Et toute ma sympathie* est le trente-septième livre de Sagan. Une œuvre *a priori* légère, recueil d'articles, de portraits, de réflexions. Un livre apparemment fait de bric et de broc. En fait soigneusement composé pour donner un autoportrait de Sagan, femme et écrivain.

Page 32

...waz Sharif est réintégré dans les fonctions du gouvernement pakistanais

A nos lecteurs

...rter chez IC: ...mesure.



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le divin manchot

BLAISE CENDRARS
de Frédéric Ferney.
François Bourin, 166 p., 115 F.

BLAISE CENDRARS
de Miriam Cendrars.
Balland, 632 p., 240 F.

C'ÉTAIT le divin manchot de la littérature française. Il faisait peur à John Dos Passos, quand il emmenait celui-ci dans sa voiture, sur les routes du Massif central. Mais Henry Miller admirait les performances de cet « athlète » qui avait « *écrit tant de livres en si peu de temps* », avec sa main gauche. Pour l'auteur de *Big Sur* et du *Colosse de Maroussi*, Blaise Cendrars était « *plus près de la nature que de l'homme* ». Venant d'Amérique, ce n'était pas le moindre des compliments.

Lorsqu'il parcourait le monde, Cendrars avait, entre les lèvres, une éternelle cigarette. Elle servait à mesurer le passage des minutes. Le temps qu'il fallait pour écrire un poème ou « *la durée du trajet en autobus* », entre les Batignolles et la gare Montparnasse. Considérant les voyages de Blaise comme une « *aventure spirituelle* », Paul Morand l'appelait le « *reporter de Dieu* »... Le monarque céleste désirait sans doute en savoir davantage sur l'époque moderne. Et Cendrars lui adressait des télégrammes. Il lui racontait que l'une des « merveilles » du siècle, c'était « *la nuque dénudée d'une femme qui vient de se faire couper les cheveux* ». Mais tellement de merveilles naissaient et mouraient à chaque instant...

Miriam Cendrars a mis à jour et complété la biographie de son père, qui datait de 1984, tandis que Frédéric Ferney a tenté de faire le portrait de ce personnage dont la légende et la vie ne cessent de se confondre. Comme si Blaise avait voulu embêter et décourager tous les historiens de la littérature... Avec son visage de boxeur, « *tatoué de souvenirs* », il s'établissait dans les arrière-salles pour retracer *sa « vie shakespearienne »*. Il avait le génie des « boniments », et Roger Nimier le classe dans « *cette fameuse lignée de bavards* » à laquelle appartiennent « *Rabelais, si l'on veut, et Diderot, et Restif, et Miller* ». Mais Cendrars savait que l'autobiographie des écrivains ne pouvait être que mythologique. C'était le métier qui le voulait. Aussi, Ferney fait moins la part de « *la véracité* » ou de l'exactitude que celle de « *la vérité* ». Il est du même avis que Miller sur le paradoxe de Blaise, qui pouvait « *proférer les plus abominables mensonges et demeurer absolument véridique* ».



CENDRARS naquit le 1er septembre 1887, à La Chaux-de-Fonds, en Suisse. Il s'appelait alors Frédéric Sauser ou « Freddy ». Morand et lui s'étaient sans doute donné le mot, car « *l'homme pressé* » vint au monde six mois après. Ils avaient pris rendez-vous afin de rénover le genre littéraire nomade ou l'école cosmopolite. Celle-ci réunit les affamés d'espace, qui font des rêves planétaires. Ils vont « *de Paname à Panama* », comme s'ils passaient de la Creuse à la Haute-Vienne. Car ils regardent l'univers comme leur province et l'infini comme leur patrie. « *Je suis de la Terre* », dirait Blaise. Et du ciel aussi... Morand et lui feraient de l'excès de vitesse leur mode d'existence et leur manière d'écrire. Mais Cendrars aurait une gueule de Madison Square Garden, et Morand une figure de Quai d'Orsay.

Dans sa jeunesse, Frédéric Sauser fit quelques voyages avec ses parents et de nombreuses fugues solitaires. Naturellement, celles-ci avaient davantage de charme. Pour célébrer ses dix-sept ans, il visita Moscou, prit le Transsibérien et fit l'amour avec une demoiselle de Tchita, à l'est du lac Baïkal. C'était la Sibérie de tous les apprentissages... « *Car mon adolescence*, écrirait Blaise, *était alors si ardende et si folle/ Que mon cœur, tour à tour, brûlait comme le temple d'Ephèse ou comme la place Rouge de Moscou/ Quand le soleil se couche.* »

Après quoi, Frédéric Sauser travailla dans une joaillerie de Saint-Pétersbourg. Il découvrit à la fois les belles femmes, l'or et les révolutionnaires de 1905. Il jouait au football, et sa « fiancée » des bords de la Neva se prénommait Hélène. Malheureusement, elle ne vécut pas très longtemps. Elle allait être « *brûlée vive, après avoir renversé sa lampe à pétrole* ». Cela coûte cher une éducation... Cependant, le jeune Sauser notait ses impressions sur des cahiers. Il avait déjà la « *démangeaison* » d'écrire.

Après avoir exploré l'Est, il partit pour New-York, à l'automne 1911. Sans argent, il déambula dans la ville avec des sentiments de naufragé. Mais c'est là qu'il se donna le nom de Blaise Cendrars, afin de « *réinventer le lyrisme* » et de faire la poésie de « l'existence moderne ». « *Ce mélange d'âme et de photographie* », comme le dit Morand...

A Paris, pendant l'été 1912, Cendrars mena la vie de bohème. Il fut arrêté pour avoir volé un exemplaire de *l'Hérésiarque* de Guillaume Apollinaire, dans une librairie, sur la place du Palais-Royal. Les deux poètes firent connaissance quelque temps après, et se promenèrent souvent ensemble. De quoi se parlaient Guillaume et Blaise? En 1913, dans un café du boulevard Saint-Michel, Cendrars écrivit la *Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*. Il travaillait jusqu'à l'heure de la fermeture. Il était, chaque nuit, le dernier client. Drôle de client qui mettait des Sibéries, des locomotives, des gares et des banlieues dans la poésie...

Blaise fit la guerre de 14 dans un régiment de la légion étrangère. Un obus emporta son bras droit, le 28 septembre 1915. Et le caporal Cendrars fut obligé d'apprendre à écrire de la main gauche. Ses camarades de régiment, qui étaient de la Bastille, de Belleville ou de la Nation, lui avaient enseigné le « *beau langage imagé de Paris* ». En 39-40, Blaise fut correspondant de guerre chez les Anglais. Ensuite, pendant les trois premières années de l'Occupation, il prit de funèbres vacances. Je veux dire qu'il abandonna la littérature, ce « *grand remue-ménage d'idées* »... Il y revint en août 1943, afin de continuer « le roman » de son existence et de brouiller encore les traces de son aventure.

QUI était-il vraiment? Ferney parle de son « *intranquillité* ». La France a découvert ce mot en lisant Fernando Pessoa, mais il convient sûrement à Blaise. Il était du parti de l'inquiétude, sous ses airs de « baroudeur » ou de flibustier. Ferney dit (très bien) que personne ne fut aussi tourmenté, « *avec autant d'appétit pour le monde* ». Cendrars célébrait les « *exploits* » de son époque et légitimait ou « *ratifiait* » l'univers, mais, au fond de lui-même, il laissait deviner « *certains désastres muets* ».

« *Je suis prêt*, déclarait-il en évoquant sa disparition future, *mais je suis également prêt à vivre encore cent mille ans.* » Il mourut le 21 janvier 1961, la même année que Dashiell Hammett, le romancier-détective de San-Francisco. C'était son « *ultime croisière* ». Il rejoignit certainement la mer des Sargasses, car il était originaire de « Pélagie ». C'est-à-dire la haute ou la pleine mer.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Go West !

NOUVEAU MONDE
(Hunting Mister Heartbreak)
de Jonathan Raban.
Traduit de l'anglais par Jacques Chabert.
Payot, coll. « Voyageurs ». 480 p., 170 F.

LA GRANDE VOIE BLANCHE
(The Heart of the World)
de Nick Cohn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Elisabeth Peellaert.
Julliard, 482 p., 150 F.

IL était une phrase qui avait toujours fait rêver Jonathan Raban et qu'il n'avait jamais pu lire sans envier son auteur heureux : « *Arrivé à Liverpool, je m'embarquai pour le Nouveau Monde.* » Alors, sur les traces de ces aventuriers qui fuyaient l'Europe parce qu'ils y étaient misérables et persécutés, lui, l'auteur d'*Arabia* et de *Terre étrangère* (Payot, 1989 et 1992), il était parti à la recherche de l'Homme nouveau, de celui que le poète John Berryman nomme Mr Heartbreak « *l'Homme nouveau venu cultiver une terre de dingue* », traduisant littéralement le nom de l'auteur des *Lettres d'un cultivateur américain* (1782), J. Hector St John de Crèvecœur. C'est ce qu'il nous conte dans *Nouveau Monde*, un reportage d'un homme de lettres et d'un critique connu qui est le contraire d'un bourlingueur.

C'était en octobre 1988, Jonathan Raban avait quarante-six ans. Le moment peut-être de changer de vie, de continent, de famille, de femme. De changer de peau. Emigrer. Immigrer. Migrer... Oser la grande aventure de la traversée de l'Atlantique pour écrire en essayant de comprendre de l'intérieur ce pays que les Européens croient connaître, parce qu'ils sont allés à New-York et à San-Francisco! Pour vérifier par soi-même ce que les films et les livres nous en ont dit.

Alors que l'émigrant d'aujourd'hui traverse les océans dans la cabine bondée d'un 747, ou clandestinement par le Rio Grande ou le sud de la Floride, il a tenu, comme un voyageur d'un autre siècle, à se soumettre au rituel maritime et à s'embarquer, à Liverpool. « *Avant toute autre chose, l'Amérique était la traversée elle-même*, écrit-il. *Rares furent les émigrants qui pouvaient imaginer l'avenir qui les attendait après cette épreuve de l'eau.* »

Puisque l'Atlantique nord est presque totalement fermé aux transports de passagers depuis plus de quinze ans, il a trouvé un de ces porte-conteneurs géants qui chargent à Anvers, Rotterdam, Göteborg, Brême, Le Havre, et qui transportent du fret vers le Canada et les Etats-Unis. « *De quelque 275 mètres de long et jaugeant 56 000 tonnes, le* Conveyor *était un camion de déménagement maritime du dernier cri. A l'arrière s'élevait un Hôtel Hilton devant une longue rue de conteneurs encastrés les uns dans les autres. Sur les ponts à automobiles, on pouvait voir un luxueux embouteillage de Jaguar, de Porsche et de Mercedes sans plaque minéralogique. Des milliers de tonnes d'un bric-à-brac bizarre : des montres suédoises, du cognac français, de la viande de phoque congelée, des bulbes de tulipes hollandais, du parfum, du gaz hilarant, de l'hélium...* »

EN sept chapitres, en sept « stations », armé de son stylo et chargé de livres (Henry Roth, Dickens, Stevenson, Irving Howe, Crèvecœur, mais aussi Flannery O'Connor, Eudora Welty, Truman Capote, Carson McCullers, William Faulkner, Bouddha), Jonathan Raban va s'enfouir, faire le bernard-l'ermite, dans des îlots de vie américaine. Cerner le Nouveau Monde : à New-York chez Macy's, « *le plus grand magasin du monde* », sur les routes du Sud, à Guntersville dans le Tennessee, à Seattle sur le Pacifique, à Key West. Se posant la question qui a certainement taraudée tout immigrant :



LEWIS HINE/GEORGE EASTMAN HOUSE

Ouvrier, Empire State Building (1930-1931).

dans tout cela, y a-t-il une place pour moi? « *Aux approches de New-York circulèrent parmi nous des récits terrifiants, faits pour inspirer la crainte. On aurait cru que nous allions débarquer dans un pays de cannibales. Il était essentiel de ne parler à personne dans la rue sans quoi l'on était dépouillé et battu. Il fallait prendre des précautions militaires pour pénétrer dans un hôtel, où le moins qu'on eût à redouter était de s'éveiller le lendemain matin sans argent, sans bagages, sans le moindre vêtement.* » Ce qu'écrivait R. L. Stevenson en 1879 semble ne pas avoir changé, et on ne lui parle que d'agressions, de meurtres, de crack, de toxicomanes, de massacres quotidiens. De la « *sauvagerie tapie au cœur de l'Amérique* ». Une perception européenne, simplificatrice, des Etats-Unis.

Il voyage seul, par goût, parce que cela permet davantage le hasard. Non pas sac au dos ou en autocar, comme un « clochard céleste » ou un baba cool attardé, mais en Dodge Spirit 89 blanche, en Spectrum couleur cerise, en Alamo bleue dernier modèle. A bord, il est l'invité du propriétaire. A New-York, il se délecte à explorer les étages de Macy's pour mettre pleins feux sur Ralph Lauren, « *l'arbitre du goût urbain américain de l'ère Reagan* », le fils d'un émigrant russe du Bronx, peintre en bâtiment du nom de Frank Lifshitz, qui a renié le melting-pot pour que ses clients se voient comme de riches oisifs descendant tous du *Mayflower*! Il est prêt cependant à dormir dans des motels minables « *Eaz off. Eaz on* » (1), ou à faire quelques kilomètres en plus pour échapper aux « comtés secs » où l'alcool est interdit.

Et il décrit avec beaucoup de justesse et de drôlerie la « nouvelle classe » des immigrés de Corée à Seattle, ou bien la campagne précédant un vote pour ou contre la prohibition dans une petite ville du « Sud profond » hantée par le Christ et par une religion omniprésente dans la vie quotidienne. « *Comment voterait Jésus s'il était citoyen de cette ville?* » demandent les « citoyens concernés » ; « *Dieu veut-il de nous là-haut?* » interroge un scientifique à propos du programme spatial. Tandis que là-bas, à Seattle, sur le Pacifique, les dissidents adoptent le bouddhisme pour trouver un antidote à la société américaine...

A-t-il trop lu de littérature pour la jeunesse? « *Je crois qu'il va falloir que je file pour le Territoire avant les autres, parce que tante Sally veut m'adopter et me transformer en civilisé et je ne peux pas supporter ça !* » disait Huckleberry Finn à la fin du roman de Mark Twain, comme pour prouver qu'il était un homme véritable. Et Jonathan Raban se demande si échapper à Tante Sally était vraiment une marque de virilité ou bien le signe de l'échec, le dernier recours de l'homme aux abois. Il s'en prend à la responsabilité des livres qui l'avaient abreuvé de Fenimore Cooper, Mark Twain, Hemingway, en même temps que de la mythologie du western et du romantisme de la « frontière », avec un homme idéal qui se situait entre Buck Rogers, Harry Morgan et Huckleberry Finn : « *Les hommes de ma génération ont été nourris avec une sorte de littérature tribale qui aurait mieux convenu à la préparation à la vie d'un guerrier apache qu'à l'existence de mari et de père dans la banlieue américaine* (...). *La vraie vie, selon ces livres et ces films, se passait toujours dehors. Elle était essentiellement solitaire. Et dangereuse. Avant toute autre qualité humaine, elle faisait appel à l'indépendance. Le travail du bois et la connaissance de la navigation vous y rendaient de plus grands services que la faculté d'exprimer l'affection.* »

A des milliers de kilomètres de chez soi, il serait si facile de tout quitter et de refaire sa vie. Et d'acquérir une place dans un de ces caveaux collectifs à Key West (« *la seule propriété en ville pour laquelle on ne paie pas d'impôts* »). Pour l'éternité. Œuvre de romancier, complexe, provocante, toujours passionnante, malgré la lenteur de certains développements, récompensée par le Thomas Cook Travel Book Award 1991, *Nouveau Monde* est la preuve qu'un tel voyage dans l'écriture laisse des traces. Une note nous précise que Jonathan Raban vit aujourd'hui à Seattle.

SI les longs voyages vous effraient, plongez-vous dans *la Grande Voie blanche*, un parcours sur Broadway, depuis Battery vers le Bronx, entrepris par Nik Cohn. « *A l'origine, je voulais faire le tour du monde, mais mon ami Jon Bradshaw m'en a dissuadé. Il m'a montré la Grande Voie blanche : « Voici le monde au cœur du monde. » Alors j'ai commencé à marcher* », prévient l'auteur de ce voyage au cœur de la ville. Une trouée antihéroïque qui n'ignore ni la Bourse, ni City Hall, ni Chinatown, ni la 52e rue, la « *rue où on ne dormait jamais* », ni les truands, les prostitués, ni les mafieux russes ou italiens, ou les musiques qui font danser et pleurer, dans un livre amplement documenté. Qui ne craint pas les clichés. Ni l'extravagance. Ce qui ne nuit pas forcément à Broadway.

★ Signalons également la parution de New-Yorkaises, un recueil de nouvelles de Lamed Shapiro dont nous avions pu lire le très beau Royaume juif paru en 1919 (Seuil, 1987) qui l'avait rendu célèbre. Né en 1878 dans un shtetel de la province de Kiev, il part en 1905 pour les Etats-Unis. Dans ces cinq nouvelles revit un univers dans lequel New-York semble tout proche encore du « Vieux Pays » qu'on a laissé (traduit du yiddish par Delphine Bechtel, Carole Ksiazenicer et Jacques Mandelbaum, 216 p., 120 F).

(1) « Easy off, easy on », vite parti, vite entré.

La descente au paradis

« La vie quotidienne, voilà la difficulté » : Pierrette Fleutiaux explore notre préhistoire intime

SAUVÉE !
de Pierrette Fleutiaux.
Gallimard, 180 p., 88 F.

Une femme est au centre de gravité des nouvelles de Pierrette Fleutiaux, un personnage qui s'oblige à « faire surface », à se couler parmi ses semblables, à rompre avec l'enfance. Les dix récits de *Sauvée !* préservent la mémoire de cette initiation redoutée. Victime et témoin de l'outrage, l'écrivain affronte l'indicible, l'angoisse de naître à la réalité des autres. Elle décrit l'écho intérieur du rituel social, l'entre-deux des actes, le mouvement avorté qui nous tire vers le groupe au-delà du désir. Pierrette Fleutiaux écrit à contre-courant. Elle montre le dessous des cartes quand la vie se joue à codes fermés.

Dans *Sauvée !*, Pierrette Fleutiaux s'adonne aux fastes du voyeurisme. Pas celui, ordinaire, qui croit le sexe notre seul tabou, mais celui du plongeur des profondeurs lentes, là où se concocte le drame de la séparation. L'écrivain raconte la déchirure et dissocie le *pathos* du *logos* pour tenir la douleur à distance, quitte à payer ce privilège de son exclusion du réel. *« Le jour d'en haut n'est pas le jour d'en bas. Le jour de la surface est d'une incroyable brutalité. »* L'auteur d'*Histoire du gouffre et de la lunette* (1) et de *Nous sommes éternels* (2) tient la gageure de rendre compte de cette ascension traumatisante. Les récits de Pierrette Fleutiaux ne pactisent pas avec nos peurs. Ils s'adressent à des lecteurs adultes qui acceptent une vision grave du monde et de l'enfance.



Pierrette Fleutiaux : à contre-courant.

MARTINE SIMON

Le secret de la vie

Décrire cet arrachement essentiel, c'est bien sûr écrire, l'écrivain possédant le don ravageur de ne jamais quitter les espaces du sommeil tout en se précipitant sous les projecteurs de l'existence. Pierrette Fleutiaux consacre ses nouvelles à cette remontée, une émigration fataliste vers un lieu d'accueil désenchanté : *« La vie quotidienne, voilà la difficulté. »*

L'héroïne de Pierrette Fleutiaux est un corps-regard qui s'approprie la totalité des apparences avec les armes du rêve, une narratrice broyée de compassion pour ses frères compromis dans la brève affaire de vivre.

Chaque récit est l'histoire d'une compromission : quitter le ventre des origines où le sujet jouissait d'être objet afin d'accéder à la surface du monde en quête de contrats dont le plus vanté est le bonheur. Atteindre cette première lumière grise et triste, sociale en quelque sorte, ne s'obtient pas sans douleur, les êtres se cognant, hermétiques, les uns aux autres *(le Cylindre* ou *En voiture)* longtemps avant de s'étreindre. Pour y parvenir, il faut déblayer le passage, découvrir la corde qui permet de se hisser, arracher le cordon ombilical qui nous a initiés au désir d'amour. Il faut passer d'une immense étendue de pressentiments sans âge, aux sentiments qui rétrécissent le temps.

Egaré parmi les humains, on n'est pas sûr d'apercevoir le ciel promis qui, parfois, comme l'espoir, est une échappée éphémère au-dessus de l'entassement urbain. Lâché à l'extérieur, l'homme perd le secret de la vie.

Dans *Sauvée !*, qui donne son titre au recueil, la narratrice se réveille en pleine nuit et perçoit *« quelque chose d'énorme, d'absolument révoltant* [qui] *était assis sur la ville. On était dessous, pris par surprise, déjà assommés, sans espoir de pouvoir se dégager »*. Les nouvelles de Pierrette Fleutiaux ne se réduisent pas à une révolte. Ce qui est en jeu c'est la soumission à la dimension collective du langage, au détriment du cri individuel.

Vivre ensemble, c'est se contenter d'un visage de façade. Une fois de plus, refaire surface pour comprendre à quelle vie apparente on nous assujettit, quel rôle il a fallu choisir pour devenir membre d'une société à un moment de son histoire, une existence tirée au sort comme si vivre était un accident dans la superbe amnésie de l'univers. C'est le thème magnifique du *Fond de l'esprit* et de toutes les nouvelles, sauf une qui échappe quelque peu à l'amertume : *Dans la rue* est l'aventure d'une jeune femme qui ramène un enfant perdu dans sa chambre. Une magnifique bouffée de tendresse. L'enfant jeté au monde serait-il l'unique raison de fermer les portes et d'inventer l'amour ?

Cette interrogation capitale remplit les histoires de Pierrette Fleutiaux. Faut-il tenter cette escalade périlleuse, cauchemardesque, drôle parfois, qui nous maintient à la périphérie des événements ? Est-il nécessaire, comme Nadia *(le Mariage de Nadia)*, d'être asservi à une biographie rédigée d'avance ?

Pierrette Fleutiaux est un écrivain d'une violente originalité dans un temps où les écrivains craignent d'exhiber la part fantastique de l'imaginaire. Elle regarde la vie avec les yeux des morts. Elle nous incite à retrouver notre préhistoire intime. Avec la narratrice, nous nageons vers une autre vérité, celle de la pénombre trouble. Pierrette Fleutiaux n'écrit donc pas « serré », comme il est de mode pour être efficace. Elle s'interdit le coup de talon convenable, coup d'épée dans l'eau, qui la propulserait dans le désert des fictions sans risque.

Son écriture remue ciel et terre, laboure un chemin lourd d'argile dans la complexe épaisseur des sensations, s'octroie les méandres où se décante le retour aux sources. C'est une écriture difficile, qui contraint les images habituelles à évoquer les zones intermédiaires et muettes où grouillent nos terreurs, explosent nos joies, une zone de vertige qu'un lecteur léger pourrait assimiler à la folie, mais qui est le domaine de l'écrivain, ce kaléidoscope onirique qui recompose la nuit de notre destin. Nous sommes en visite comme on entre chaque soir sur scène. Le dialogue n'est qu'appel au secours déguisé. C'est ce monologue souterrain que l'auteur pousse au paroxysme.

Pierrette Fleutiaux veut épuiser par les mots la totalité de notre présence au monde et révéler les cryptes où se cache notre solitude. Là se reconnaissent les écrivains, ceux dont l'œuvre est un somptueux reportage sur l'homme en transit, menacé, glorieux et humble, faible et combatif, hanté par la nostalgie d'une béatitude initiale dont aucun dieu ne promet les retrouvailles, et indécis quant à l'enfer ou au paradis que seraient les autres.

Hugo Marsan

(1) Julliard, 1976.

(2) Gallimard, 1990, repris en « Folio » (n° 2413).

Le paradoxe d'être suisse

Ramuz et Haldas face à la « situation douloureuse et incommode d'être non pas français de France, mais français de langue »

L'ECOLE DU MEURTRE
de Georges Haldas.
L'Age d'homme, 410 p., 150 F.

DEUX LETTRES
de C. F. Ramuz.
Préface de Georges Haldas,
L'Age d'homme, « Poche suisse », 110 p., 40 F.

En Grèce, du temps de l'*Iliade*, il fallait être aveugle pour être voyant. En Suisse, pendant la seconde guerre mondiale, il fallait sans doute être myope pour observer de si près les moindres failles d'un pays officiellement neutre et qui n'en était pas moins agité. C'est le propos latent de *l'Ecole du meurtre*. Georges Haldas, que sa mauvaise vue avait fait juger inapte à prendre les armes, venge son âme de croisé en recherchant, à côté de la guerre, sous la guerre, sa vérité profonde et celle, apparemment paradoxale, de ce pays qui, en plein état de guerre, n'était pas en guerre.

Drôle de Suisse, drôle de sentiment d'être suisse et qu'exprimait à la fin des années 20 le grand écrivain vaudois Charles-Ferdinand Ramuz. Dans deux magnifiques lettres à ses éditeurs Bernard Grasset et Henry-Louis Mermod, sorte d'art poétique et de manifeste du droit à être soi-même, Ramuz expose son paradoxe à lui, cette *« situation douloureuse et incommode* d'être non pas *français de France*, mais *français de langue et par la langue seulement »*, justifiant l'écriture « vaudoise » qui est la sienne contre un français classique qui ne lui appartient pas. On lui reproche *d'« écrire mal exprès »*, d'user d'*« un français plein de fautes »*, quand il n'a pour souci que la *« fidélité profonde »* à sa langue et à lui-même : *« Voilà pour moi le point le plus douloureux du débat : parce que j'aurais voulu ressembler à quelque chose alors qu'on m'assure que je diffère et je diffère sans raison : parce que j'aurais voulu m'oublier moi-même, me faire oublier en ceux que j'aime et qu'on me reproche au contraire de chercher à me distinguer. »*

Chez Saïd, le café où il a pris racine, à Genève, derrière ses grosses lunettes et la gitane maïs au bec, Haldas le comprend. Fidèle à Ramuz comme Ramuz l'était au parler de son pays, lui Haldas, résident suisse et d'origine grecque, toujours là et un peu à côté, en état d'exil, dévoile sa connivence, le sentiment d'une vraie rencontre, dans une préface inspirée à ces deux lettres. Et il semble que l'ombre de Ramuz ne le quitte pas dans *les Confessions d'une graine*, où il tient pas à pas la chronique de sa mémoire et dont *l'Ecole du meurtre*, centrée sur la guerre, est le troisième volet.

De cette guerre, Haldas ne retient ni les concepts ni les grands événements qui marquent l'Histoire jour après jour. Si la proclamation de l'Anchluss, alors qu'il est étudiant à Genève, est déterminante sur le cours de sa propre histoire, si les avancées terrifiantes des nazis lui donnent l'élan, rétrospectivement, de sa chronique intime, ce sont des signes minuscules, les anecdotes apparemment accessoires, qui agrippent son regard.

Non pas par cette sorte de pudeur qu'avait Jünger à décrire les iris plutôt que les corps bombardés, non pas pour se cacher les yeux devant l'horreur grandissante, mais pour être toujours plus profondément à l'écoute du monde. Comme si le fondement de la réalité venait se nicher dans les plus petites choses de la vie, et que c'est là qu'il fallait aller voir.

Un état de meurtre officieux

A la fois acteur et témoin, complice et critique, engagé et exilé, Haldas pense comme il ressent, écrit comme il respire, à coups de phrases simples et justes qui vous embarquent sans cérémonie. Le regard présent, dans le café, se confond à celui qu'il avait au temps où sa mémoire le reconduit, où déjà le jeune Georges n'avait qu'une préoccupation : écrire des poèmes, vivre ces moments de grâce, d' *« état de poésie »* où il lui est donné de saisir le dedans des choses.

Depuis son observatoire privilégié, de l'autre côté du lac, Haldas note les *« germes noirs »* qui entraînent les êtres dans l'exclusion, l'indifférence, la destruction. Des détails infimes et quotidiens qui, n'ayant rien à voir avec la guerre, renvoyaient à la guerre, car la respectable Suisse, prétendument épargnée, n'échappait pas à cet état de meurtre officieux, latent dans l'obscurité des individus, dont la guerre, là-bas, n'était que l'explosion spectaculaire. *L'Ecole du meurtre*, c'est l'apprentissage d'une vérité de l'homme, partagé entre la tentation du meurtre et une aspiration à *« l'anti-meurtre »* qui, accomplie, mènerait à *« l'état de grâce »*.

Tenaillé tout à la fois par les rêves d'une utopie socialisante et par une sorte de quête mystique, obsédante et confuse, Georges Haldas garde une méfiance sympathique à l'égard des théories. Il croque d'abord le réel, le harcèle de questions, soucieux des évocations impeccables, acerbe ou tendre, grave et toujours simple, car sa manière d'être « poète », réceptif au monde, s'enracine dans la joie du bon vivant.

Ramuz n'est pas loin, qui reconnaissait ne s'être mis à *« mal écrire »* que *« précisément par souci d'être plus vrai ou si on veut plus authentique »*. L'état de poésie de Georges Haldas est là, dans le propos haché, qui se fiche d'être joli du moment qu'il est vrai, entêté à ne rien laisser passer de la réalité. Le lire, qu'on le veuille ou non, c'est l'écouter et lui répondre, dans le bruit des tasses de café.

Marion van Renterghem

★ Les Editions Séquences (125, rue Jean-Baptiste-Vigier, 44400 Rezé) ont publié dans leur « Collection ramuzienne », animée par Jean-Louis Pierre, plusieurs textes courts de Ramuz ; dernier titre : *le Gros Poisson du lac* (postface de Gérald Froidevaux).

Nous vieillirons ensemble

AH ! L'AMOUR, TOUJOURS L'AMOUR
de Claude Sarraute.
Flammarion, 250 p., 95 F.

Notre collaboratrice Claude Sarraute vient de publier un nouveau roman. Nous avons demandé à la romancière Madeleine Chapsal, membre du jury du prix Femina, d'en rendre compte.

Avec son talent pour observer les mœurs nouvelles, son langage recyclé au plus près du parler actuel, Claude Sarraute s'attaque à ce qui est devenu l'ennemi public numéro un : le sentiment de vieillir.

Nous vieillissons tous, individuellement, mais, pour la première fois dans l'histoire des sociétés, le vieillissement devient collectif, en ce sens qu'on y survit. Et même longtemps, très longtemps... C'est un nouveau fait de société, avec ses drames, ses tragédies, ses ridicules, ses à-côtés, ses parades, son dénouement. Son silence aussi. Et c'est lui que brise Claude Sarraute, romancière, avec l'audace dissimulée sous la drôlerie de l'exceptionnelle chroniqueuse.

Rien ne lui échappe, du navrant au saugrenu, et quand on se dit *« Elle ne va quand même pas oser parler de* ça ! », on peut être sûr qu'elle le fera dans la phrase suivante ! Vais-je, moi, oser la citer ?

C'est le vagin des femmes ménopausées devenu une « râpe », si l'on n'y met bon ordre par les traitements aux hormones, les femmes qui retrouvent alors leurs règles laissant fièrement traîner tampax et garnitures...

C'est le rapetissement inévitable de la taille, la diminution de la vue, de l'audition, de l'ambulation, niés par les intéressés, et ce que cela demande d'ajustement exaspéré de la part de l'entourage.

Les hommes sont tout autant servis par Claude Sarraute, dans leur déclin galopant : du jour où ils sont retraités, comme René, les voilà basculant dans la misère métaphysique, en même temps que leurs capacités viriles s'estompent (tout le naufrage vu et étudié par le petit bout de la lorgnette, minutieusement décrit).

Ce sont les voyages organisés : *« Les grisonnants, claudicants troupeaux de vieux trimbalés dans des bétaillères d'Amsterdam à Bruxelles, qu'on envoie paître devant le Manneken-Pis. »*

Ce sont les thés dansants où tournoient des Ginger Rogers octogénaires aux bras de Fred Astaire qui n'en comptent pas moins... Les fauteuils roulants, les couches (il n'y en a pas que pour les bébés, nous confirme l'auteur), les bouffées de chaleur à en tordre sa chemise, les places qu'on vous cède dans le bus (sans qu'on n'ait rien demandé), les liftings ourlés dont l'ourlet se voit, les oublis de ci, les oublis de ça... De sa propre apparence : *« Ses gros seins rebondissent sur son ventre tendu de flanelle grise, et ses chevilles, énormes, gainées de bas varice noirs, débordent de ses baskets blanches... »* Jusqu'à l'oubli de tout, sauf des repas, d'autant plus généreux que les régimes, eux aussi, s'oublient. Est-ce désespérant ou hilarant ? On dit parfois que les femmes n'ont pas d'humour, moins que les hommes en tout cas, mais quand elles en ont, comme Sarraute, Brétecher, aucun tabou ne leur résiste... Et l'on sort de leurs livres décapées.

En meilleure forme aussi, car enfin c'est dit, formulé, constaté, le dérapage non contrôlé vers le quatrième, puis le cinquième âge ! Et d'être mis en mots – souvent pour la première fois – nos maux s'en trouvent comme allégés.

Toutefois, comme l'indique le titre du roman, *Ah ! L'amour, toujours l'amour,* quelque chose résiste sauvagement au sinistre : c'est l'amour. Sous toutes ses formes, sentimentales, idéalisées – qu'il reste beau ce « vieux » très aimé pour sa tendre « vieille » ! – et même physique (pour les privilégiés). Et quand *« les papis et les mamies »* s'envoient en l'air, c'est en poussant des cris sauvages, affirme Sarraute !

Alors, vieillir, dans ces conditions, qu'est-ce que c'est ? Du plus nu qu'avant, du plus vrai. Les masques tombent, les rôles aussi, ne reste qu'une violente, roborative envie de vivre. Claude Sarraute, qui la possède, nous la communique à chaque ligne...

Ce constat, parfois tendre, s'il divertit peut aussi faire peur. La condition humaine dans sa dernière ligne droite y apparaît telle quelle : c'est le rire de Nietzsche, de Georges Bataille, face au spectacle d'une danse où ne « rockent » plus que les os.

Madeleine Chapsal

Derek Walcott, « détonnant voyageur » de Saint-Malo

Le Festival du livre d'aventures et de voyages était placé sous le signe des « écritures métisses », en présence du Prix Nobel 1992

Pour la quatrième fois, « Etonnants voyageurs », le Festival international du livre d'aventures et de voyages réunissait à Saint-Malo, à l'appel de Michel Le Bris, l'auteur du *Grand Dehors*, l'amateur passionné de Robert-Louis Stevenson, des écrivains, des poètes, des cinéastes, des dessinateurs, des éditeurs, des libraires, des amateurs de voyages, tout simplement.

Pendant quatre jours, du 20 au 23 mai, dans toute la ville, au Palais du Grand Large, au Manoir Jacques-Cartier, dans les cinémas et le théâtre de Saint-Servan, ainsi que dans la belle et vivante Maison des poètes et des écrivains, eurent lieu une suite innombrable de débats, de projections, d'émissions de radio (sur France-Culture), mais aussi des expositions (Glen Baxter, Victor Segalen, Sherlock Holmes, le monde des Lutins de Claudine et Roland Sabatier). Des auteurs de polars comme James Crumley ou Robert Sims Seid venus tout droit de Missoula (Montana), mais aussi Michael Moorcock ou Paco Ignacio Taïbo II, ou encore Luis Sepulveda.

Des films, avec notamment la première de *Migrations*, d'Alexandre Petrovic, d'après le beau roman de Tsernianski, production franco-yougoslave bloquée depuis cinq ans. Avec un beau concert réunissant le Trio Marchand en langue bretonne et la Cap-Verdienne Cesaria Evora. Et, sous une tente de 1 000 mètres carrés, une impressionnante librairie de livres de voyages. Un budget de quelque 4 millions de francs (dont 2,5 millions de la municipalité) pour une manifestation culturelle internationale devenue indispensable. Aux voyageurs. Et surtout à ceux qui ne voyagent qu'en chambre.

Placé cette année sous le signe de la « créolité » et des « écritures métisses », le festival avait le grand honneur de recevoir, pour son premier voyage en France, le poète caraïbe Derek Walcott, lauréat du prix Nobel de littérature 1992, né à Sainte-Lucie, une île des Petites Antilles, en 1930. Une région riche en écrivains et en poètes, tel l'anglophone V. S. Naipaul, et les francophones Chamoiseau, Glissant, Césaire ou Saint-John Perse. L'accompagnaient à Saint-Malo Claire Malroux, sa traductrice (Prix M.-E.- Coindreau pour sa traduction des poèmes d'Emily Dickinson parus aux éditions Belin, 1989), et le Strasbourgeois Claude Lutz, son éditeur plein de flair et de goût qui, seul de toute l'édition française, avait eu l'audace, avant même le Nobel, de publier aux éditions Circé, qu'il a créées en 1988, en édition bilingue, *le Royaume du fruit-étoile*, œuvre de ce poète alors inconnu, qui mêle en lui l'influence multiculturelle de son île natale et enseigne à Harvard et à Boston. Un second volume, *Heureux le voyageur (The Fortunate Traveller*, 1982), doit paraître à l'automne chez le même éditeur.



Césaire et Saint-John Perse

« (...) Je connais ces îles de Monos à Nassau / matelot au crâne rouillé et aux yeux glauques, / on m'appelle Chabin, le surnom en patois / de tous les nègres rouges, et moi, Chabin, j'ai vu ces taudis de l'empire quand ils étaient un paradis. / Je ne suis qu'un nègre rouge qui aime la mer, / j'ai reçu une solide éducation coloniale, / j'ai du Hollandais en moi, du nègre, et de l'Anglais, / et soit je ne suis personne, soit je suis une nation. » (Adios carénage.)

Ainsi se présente, dans le premier poème du recueil, le poète pour qui le métissage a été source d'angoisse et de créativité (*« Comment choisir/ entre cette Afrique et la langue anglaise que je chéris ? »*), mais qui refuse, contrairement aux écrivains caraïbes francophones, de ne voir que l'influence africaine et qui, après trois jours de rencontres, face aux francophones comme Raphaël Confiant ou Jean-Claude Charles, refusait nettement de se laisser enfermer dans l'idéologisation d'une poésie caraïbe considérée comme un prolongement de la littérature africaine.

« On ne peut réduire la littérature des Caraïbes à la seule négritude, expliquait-il, insistant sur les influences indiennes, chinoises, libanaises. *Je partage avec les écrivains des Caraïbes une seule expérience, celle des migrants, des exclus qui voient fleurir autour d'eux des formes littéraires. L'attention qu'on porte à une littérature qui n'est ni française, ni anglaise, ni hispanique, ni américaine peut n'être qu'un exotisme temporaire. Ou une autre manière de faire du tourisme. C'est ce qui était arrivé à la littérature latino-américaine par exemple. »*

Interrogé sur Aimé Cesaire, dont on va fêter les quatre-vingts ans, on sent qu'il appartient à une autre génération, à une autre culture : « Cahier d'un retour au pays natal *est un merveilleux poème et j'ai un peu de gêne parce que Césaire aurait pu recevoir le prix Nobel à ma place*, dit-il. *Mais il y a un autre très grand poète qui est Saint John Perse. Voilà un poète blanc de la Guadeloupe et un poète noir de la Martinique, un privilégié et un pauvre colonisé, mais ce sont tous deux de très grands poètes. Le fait que l'un soit blanc et l'autre noir ne change pas l'appréciation qu'on peut avoir de leur œuvre. Pourtant, comme je disais un jour à de jeunes Martiniquais noirs combien j'appréciais la poésie de Saint-John Perse, ils m'ont répondu : « Oui, mais c'est un Blanc ! »* .

Concernant la pensée anticoloniale de Césaire, il se montre également circonspect. Il n'est pas un militant. *« J'ai entendu dire que Césaire considère aujourd'hui le* Cahier *comme une œuvre de jeunesse. La rhétorique, en général, diminue la valeur de la poésie et ne peut être une source d'inspiration durable. Le plus grand danger pour les écrivains ex-colonisés est de se devoir de quelque chose d'éphémère comme la colère pour faire de la littérature. »*

L'exil avait longtemps été un de ses thèmes : *« J'utilisais le mot « exil » plus facilement jusqu'à ce que j'aie rencontré des exilés réels, interdits de séjour chez eux. Je pense notamment à mon très cher ami Joseph Brodsky qui même quand son père et sa mère étaient en train de mourir, n'a pas pu les rejoindre en Russie. Ça, c'est l'exil. Mais le fait que je ne vis pas tout le temps aux Caraïbes, c'est autre chose : je peux y retourner quand je veux, je ne me sens pas un exilé. Cependant on a toujours une certaine attirance, une nostalgie, pour l'endroit où on se sent bien. Quand j'étais au collège à Sainte-Lucie, on lisait la pièce de Shakespeare,* Henri V, *où Bolingbroke est envoyé par le roi en exil en France ; et je me disais toujours : quel est son problème ? Il va à Paris !... »* (Rire.)

» J'ai de la chance d'avoir acquis une certaine célébrité, même si je trouve le mot horrible. En tant que poète, qui n'est pas non plus un mot que j'aime prononcer, il n'est pas important de se soucier du nombre de lecteurs que vous avez. Un poète n'a qu'un bon lecteur à la fois. C'est la différence avec le théâtre ou avec le roman. Ce n'était pas très important de n'avoir pas été publié en France et maintenant, je vais être publié en Corée. Je ne dis pas ça par vanité. Mais le prix Nobel a été reçu comme une fierté aux Caraïbes. Il a été ressenti là-bas comme une marque de respect et il était émouvant de découvrir que le monde ne nous prend plus pour des va-nu-pieds ou des garçons de café. »

Auteur dramatique, il a fondé à Trinidad un atelier de théâtre et continue à écrire pour la scène : *« Quand j'écris, je ne pense jamais que j'adapte pour ceux qui comprendraient moins bien, même si mes auditeurs sont illettrés. J'essaie toujours d'écrire le mieux possible. En cherchant peut-être davantage la bonne musique que le mot juste »*. Et comment vit-il l'impérialisme de la langue anglaise ? *« Aucun poète ne considère la langue comme un empire. Le poète n'est pas soumis à la langue qu'il parle. Si vous considérez le débat entre Caliban et Prospero, c'est à Caliban, le sauvage, que Shakespeare donne les plus beaux mots, la meilleure poésie. Avec Joyce : quand Stephen Dedalus parle de la langue anglaise, il s'exprime en anglais, pas en irlandais. Joyce n'est pas dominé par la langue anglaise, c'est lui qui en est le maître. De même pour l'Irlandais Seamus Heaney. Pour un poète, considérer la langue en termes de politique est une absurdité. »*

Le débat reste ouvert, que l'on voit se profiler dans le très bon numéro de la revue *Gulliver* intitulé « World Fiction ». *« Après des décennies de repli sur soi et d'abandon aux avant-gardes, quand on commençait à croire en péril le genre romanesque, l'évidence, tout à coup d'une littérature nouvelle, bruyante, colorée, métissée, qui nous donne à voir, à lire, enfin, le monde en train de naître »*, écrit Michel Le Bris qui veut retrouver là ce qu'il a toujours défendu. Pour défendre cette parole vive, des articles de Raphaël Confiant, Jacques Lacarrière, Hans Christian Buch ; Ben Okri, Olivier Mongin, Neil Bissoondath, Kazuo Ishiguro, Anita Desai, Bharati Mukherjee. Ainsi qu'un très beau texte, félin plutôt que canin, de William Burroughs, *le Livre des chats*. (*Gulliver*, nº 11, été 1993. 120 F).

Déjà, entre le Grand-Bé et Samoa, se prépare le prochain Festival, qui coïncidera ave le centième anniversaire de la mort de R.-L. Stevenson.

N. Z.

★ **Le Prix de l'Astrolabe a été douloureusement frappé par la disparition d'un membre de son jury, Régine Gabbey, morte le 15 mai en reportage, près du détroit de Behring, dans l'accident d'hélicoptère qui a endeuillé l'expédition Transibering. Le prix est allé cette année au livre de Raymond Depardon et Jean-Claude Guillebaud : *la Colline des anges* (Seuil).**

Les encyclopédies, de Diderot au CD-ROM

La crise a contraint les éditeurs d'ouvrages en plusieurs volumes à adapter leur stratégie : amélioration des réseaux de vente, affirmation de leur rôle pédagogique, innovations techniques. Avec en arrière-plan une interrogation : le concept de l'encyclopédie traditionnelle est-il encore adapté ?

La carte de l'édition française comprend une région singulière où la production de nouveaux ouvrages est un événement exceptionnel. Ce pays si curieux, presque incongru dans le paysage des lettres, les éditeurs l'ont baptisé d'un nom qui évoque plus la métallurgie que le livre : le secteur des « produits lourds », autrement dit des collections comprenant plus de cinq volumes et, au sens large, des encyclopédies. Lourd, ce domaine l'est par les investissements qu'il nécessite, par les prix de vente qu'il suppose... et par les pertes qu'il peut entraîner.

Depuis quelques années, les chiffres publiés par le Syndicat national de l'édition font état d'un affaissement du chiffre d'affaires dégagé par les produits lourds. Plus récemment, le démantèlement du réseau de vente du dictionnaire encyclopédique Le Robert est venu souligner le caractère risqué de cette activité. Véritables dinosaures de l'édition, les collections encyclopédiques généralistes ploient sous la charge de leur volumineux format. Pourtant, la plupart des éditeurs se montrent confiants dans leurs capacités à surmonter la crise, et quelques-uns se risquent même à concevoir des nouveautés.

Cette récession, probablement latente depuis assez longtemps, s'est déclarée de façon sévère au moment où des bruits de bottes ont commencé à retentir dans le Golfe. Le Livre de Paris, filiale d'Hachette Livre spécialisée dans les produits lourds, a vu ses ventes dégringoler de 30 % entre 1990 et 1992. Or, avec un chiffre d'affaires de 620 millions de francs en 1992 – soit 10 % du chiffre d'affaires d'Hachette Livre, – cette société réalise, à elle seule, une bonne moitié de la production encyclopédique française. D'où l'impact de ce reflux sur les données globales du secteur. Les maisons qui se répartissent le reste du marché n'ont pas toujours connu, elles non plus, des mois bien fastes. La Société générale d'édition et de diffusion (SGED) – filiale à parts égales du Groupe de la Cité et de l'allemand Bertelsmann, – qui contrôle les encyclopédies Bordas, a vu son chiffre d'affaires diminuer de 10 % en 1991. Larousse a connu un ralentissement cette même année, bien que l'activité se soit maintenue en volume, et Encyclopaedia Universalis chiffre à 20 % son manque à gagner de 1992 par rapport à l'exercice précédent, excellent il est vrai.

« Cercle vicieux »

1993 ne se présente pas sous d'aussi noirs auspices que 1991, l'*annus horribilis* de l'édition dans son ensemble et des produits lourds en particulier. Après avoir procédé à quatre plans sociaux et tout en continuant à perdre de l'argent, Le Livre de Paris commence à regagner du terrain. De son côté, la SGED espère voir progresser son chiffre d'affaires de 24 % cette année, tandis que les responsables de Larousse et d'Universalis se montrent confiants. Enfin, les éditions Atlas, filiale du groupe italien De Agostini spécialisée dans les encyclopédies grand public, affichent une certaine sérénité.

Mais les tensions géopolitiques ont cédé la place à une récession économique qui touche toutes les catégories sociales, y compris les cadres, clientèle privilégiée des fabriquants d'encyclopédies. L'édifice demeure donc fragile, pour des raisons que la crise a cruellement mises en lumière.

Outre que certains éditeurs se plaignent de l'augmentation des coûts de production et de commercialisation, beaucoup constatent que le niveau élevé des taux d'intérêt les a longtemps contrariés. *« 90 % des collections se vendent à crédit*, souligne Pierre Venot, gérant de la SGED. *Or, lorsque les consommateurs ont peur de l'avenir, ils hésitent à s'engager. »* Le prix des ouvrages – généralement entre 2 000 et 10 000 francs, selon les maisons – explique ces réticences face à un investissement qui n'est pas de première nécessité.

Le mode de vente des encyclopédies, dont la plupart ne sont pas disponibles en librairie, est un autre facteur de risque. Les maisons ont recours à des réseaux de courtage, dont l'importance numérique peut être considérable, puisqu'ils regroupent 2 000 personnes chez Hachette et 500 chez Larousse. La fermeture du Robert diffusion directe, filiale des dictionnaires du même nom chargée de la commercialisation du Grand Robert, a frappé quelque 350 courtiers. Or ces « forces de vente » sont extrêmement sensibles et volatiles.

« Il existe un cercle vicieux lorsque l'activité ralentit, explique Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre. *Les courtiers vendent moins, donc gagnent moins, ont tendance à s'écœurer et à partir. Résultat : il y a moins de vendeurs expérimentés, on a du mal à en former d'autres et l'efficacité d'un réseau diminue. »*

La désagrégation de son réseau a mis le Grand Robert en péril. *« Notre réseau était jeune*, souligne ainsi Michel Legrain, directeur général des Dictionnaires Le Robert. *Il y a eu des problèmes de qualité d'embauche et de formation qui ont entraîné un turn-over trop important. D'autre part, ce réseau n'atteignait pas le seuil critique de chiffre d'affaires qui aurait permis de financer les impayés. »* Le courtage exige donc une gestion des hommes attentive et souvent délicate, comme en témoignent les précautions oratoires employées par les éditeurs. A les entendre, il semble que les réseaux de vente soient des bassins de nitroglycérine prêts à exploser d'un instant à l'autre. S'il n'est pas d'un maniement commode, le courtage constitue cependant la pièce maîtresse du puzzle commercial des fabriquants d'encyclopédies. *« C'est la seule façon de diagnostiquer les besoins réels d'un acheteur potentiel »*, affirme Jean-Jacques Rabilloud, directeur général de Larousse diffusion directe.

Les éditeurs qui ont choisi d'autres modes de commercialisation restent minoritaires. Encyclopœdia Universalis est à la fois vendue par courtage et par correspondance, ce qui permet, affirment ses dirigeants, de sensibiliser un plus grand nombre de gens. La vente par correspondance, *« plus souple, mais plus risquée »*, selon Marc Bédouelle, qui la coordonne chez Universalis, pourrait devenir l'un des systèmes de vente du Grand Robert.

Les éditions Atlas, qui viennent d'en reprendre la commercialisation, forment un îlot atypique dans le monde des éditeurs d'encyclopédies. Leurs propres ouvrages sont d'abord vendus en kiosque, sous forme de fascicules, puis par courtage. 80 % des ventes sont réalisées par le premier canal, et les collections sont à peu près rentabilisées lorsqu'elles entrent dans les réseaux de courtage.

Face à l'évolution du marché, les fabriquants d'encyclopédies sont souvent contraints d'innover. Les adaptations les plus prosaïques ont consisté à réduire les prix de vente et les taux d'intérêt, mais également à mettre l'accent sur la formation des courtiers. Les éditeurs veillent aussi à leur politique de marketing, en cherchant le meilleur positionnement pour leurs produits. L'étendard du « soutien pédagogique » demeure l'un des arguments publicitaires les plus efficaces, surtout en période de chômage.

Chez Larousse, où les vendeurs sont appelés *« conseillers pédagogiques »*, les ouvrages eux-mêmes évoluent en direction d'un public jeune. *« Au fil de nos éditions, nous nous rapprochons des programmes scolaires »*, note Jean-Jacques Rabilloud. Le Grand Larousse universel du XIXᵉ siècle, riche de ses 400 millions de signes, s'est transformé progressivement en un dictionnaire encyclopédique moins dense, moins ambitieux, mais plus maniable.

Et gare à ceux qui se trompent de cible : l'aventure peut être fatale. C'est du moins ce que pensent certains concurrents du Grand Robert. *« Ces collections ont longtemps dégagé un chiffre d'affaires très honorable en s'adressant à un public de lettrés*, déclare l'un d'eux. *Puis les responsables ont voulu développer leurs ventes en les proposant aux familles comme instrument pédagogique. Or le Grand Robert n'était pas forcément adapté à ce public. »*

L'heure du multimédia

Une autre façon d'affronter les jours difficiles consiste, évidemment, à améliorer les produits existants et à en créer d'autres. Larousse a ainsi peaufiné une édition du Grand Larousse junior qui est encore en souscription, la SGED prépare une nouvelle collection alphabétique pour l'année prochaine, et Le Livre de Paris a largement dépoussiéré son *Tout l'univers*, dont une version remodélée est parue en janvier.

Hachette Livre vient aussi de mettre sur le marché Axis, une nouvelle encyclopédie qui a englouti 100 millions de francs d'investissements. Constatant que le public attend principalement une aide à la scolarité, l'éditeur a conçu une collection s'adressant à un large public, mais privilégiant les adolescents de treize à dix-huit ans. Ceux-ci peuvent consulter le dictionnaire encyclopédique en six tomes, assorti d'un index thématique, de dix volumes de dossiers et d'un atlas. Mais l'argument principal de cette « encyclopédie du troisième millénaire » est son architecture « multimédia », mot magique s'il en est. *Axis* associe l'écrit, le son et l'image, par l'intermédiaire d'un CD-ROM (disque compact optique), le tout formant *« un univers documentaire conçu comme un système de bases de données »*, selon Jean-Louis Lisimachio. Le faible équipement des Français en lecteurs de CD-ROM ne semble pas constituer un problème aux yeux de M. Lisimachio.

Les concurrents d'Hachette Livre considèrent cette nouveauté d'un œil sceptique : soit ils n'ont pas les reins assez solides pour se lancer dans pareille entreprise, soit ils trouvent le terme trop flou, recouvrant des techniques pas vraiment performantes. Certains avancent ainsi que la lecture de textes du CD-ROM est épuisante, d'autres qu'elle n'est qu'un gadget par rapport au papier.

Les fabriquants d'encyclopédies ressemblent, en somme, à ces baigneurs qui tâtent l'eau du bout du pied pour savoir s'il vaut vraiment la peine de s'y lancer. Le « multimédia » n'est peut-être pas la panacée, mais certains commencent à se demander si le concept de l'encyclopédie traditionnelle est encore adapté aux attentes du public. Immergés dans un secteur devenu moins rentable qu'autrefois, ils s'interrogent sur la direction à prendre pour survivre sans trahir tout à fait Diderot et les Encyclopédistes.

Raphaëlle Rérolle

هكذا من الأصل

e Saint-Malo

CD-ROM

ACTUALITÉS

Passage en revues

Littérature, poésie

Profitant du printemps, plusieurs revues voient le jour.

● *Rémanences*, «revue de littérature générale» dirigée par Yvan Mecif, a adopté un format et une présentation exactement calquée sur la *NRF*. La répartition par genre – poésie (Guillevic, Jean Joubert, François Boddaert, Derek Walcott...), essai, textes, nouvelles, chroniques et notes de lecture – apparaît un peu hasardeuse et incohérente. L'entreprise est certes méritante mais l'essai demande encore à être transformé... Attendons les prochains numéros (13, rue René-Cassin, 34600 Bédarieux, 85 F).

● C'est sous l'égide du merveilleux Jean Follain, dont on vient de publier les *Agendas* (1), et sous un titre qui lui est emprunté, *Chef-Lieu*, que paraît, aux Editions Le Temps qu'il fait, une nouvelle «revue de littérature». Le sommaire est riche et varié, mêlant les noms connus et d'autres qui le sont moins – Jean-Pierre Vidal, Baptiste-Marrey, Vincent Gracy, Paul de Roux «visitant» l'atelier du peintre Xavier Vals, Luc Dietrich, Vicenze Consolo, Christian Bobin... Une belle et sobre présentation concourt à la qualité de cette publication (Ed. Le Temps qu'il fait, Cognac, 96 F).

● Le premier numéro de *Gryphe*, *«revue de littérature contemporaine à l'université de Clermont-Ferrand»*, présente un ensemble d'interventions d'écrivains et de poètes (Marie Redonnet, Jean-Marie Gleize...) qui ont travaillé avec des étudiants dans le cadre d'un atelier d'écriture (c/o Marie-Luce Demonet, service-université-culture, 29, bd Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, 30 F).

● *If*, revue marseillaise animée par Henri Deluy, Jean-Claude Depaule, Liliane Giraudon et Jean-Jacques Viton, en est à son deuxième numéro. L'Américaine Mina Loy, qui fut l'amie de Pound et de William Carlos Williams et la femme d'Arthur Cravan (*«Mari / combien tu m'as secrètement cocufiée avec la mort...»*), figure en tête de ce cahier, comme Anna Akhmatova et Marina Tsétaïeva au début du premier numéro. Mina Loy est l'auteur de poèmes narratifs, subtilement détournés vers l'ironie et le non-sens. Dans ce même deuxième numéro, un bel ensemble de poèmes de Jean-Luc Sarré et une traduction d'un poète catalan du XVe siècle, Ausiàs March (*If*, 12, place Castellane, 13006 Marseille, 60 F).

● A côté des derniers-nés, quatre revues qui ont déjà un passé : *Arpa* fête, avec son numéro 50-51, ses quinze ans d'existence, voués à une poésie *«enracinée dans le mystère de l'homme et du monde»*. Un riche sommaire, de proses et de poèmes, marque cet anniversaire : Philippe Jaccottet, Jean Grosjean, Roger Munier, Jean-Claude Renard, Jacques Réda, Charles Juliet, Pierre Oster, Paul de Roux... sont présents (*Arpa*, 148, rue du Docteur-Hospital, 63100 Clermont-Ferrand, 100 F). *Polyphonies* a repensé et rénové sa présentation à l'occasion de sa seizième livraison, dont le thème est : *«Flamme, parole de l'ombre»* ; Bernard Simeone a traduit un extrait du dernier livre de Mario Luzi, qui ouvre ce numéro (*Polyphonies*, BP 189, 75665 Paris Cedex 14, 65 F). *Théodore Balmoral* s'est imposé comme une excellente revue de littérature; les noms qui figurent dans le sommaire du numéro 14 (Bergounioux, Stefan, Emaz, Roudaut et d'autres moins connus) confirme cette excellence discrète et sûre (*Théodore Balmoral*, 5, rue Neuve-Tudelle, 45100 Orléans, 80 F). *Nioques* (nº 6) s'ouvre sur un dialogue de Heidegger avec un maître zen sur *«l'essence de l'art»* ; dans le même cahier : Marcel Cohen, Jean Laude et Albane Prouvost (*Nioques*, La Sétérée, Jacques Clerc éditeur, 4, rue Cromer 26400 Crest, 95 F).

● *Recueil*, dirigée par Richard Millet, est également une revue qui place généralement l'exigence de qualité à une hauteur adéquate. Michel Butor, Yves Charnet (un nom qu'il faut suivre, d'une revue à l'autre, pour saisir la cohérence grave et puissante d'une œuvre encore en travail), Hédi Kaddour..., pour le dernier numéro (27), n'ont pas de mal à correspondre à cette exigence. Une enquête auprès d'écrivains et de poètes qui font métier d'enseigner sur «Littérature et enseignement» permet d'approcher, sinon les réponses, du moins les vraies questions, en un domaine particulièrement sensible. Mais une autre partie de *Recueil*, présente depuis plusieurs numéros, tire cette hauteur vers son contraire : une bassesse inexcusable. Sous le titre «Humeurs», Marc Fournier se complaît dans un genre littéraire en lui-même déjà suspect et qu'il ne contribue guère à relever. L'«humeur» doit-elle excuser les relents nationalistes ou même racistes, les jugements à l'emporte-pièce, les méchancetés gratuites? Les aigreurs d'esprit seraient-elles à l'ordre du jour? (*Recueil*, Ed. Champ Vallon, 85 F).

● *Le Moule à gaufres*, une jeune revue qui ne cherche pas à s'inventer des rides, a construit, autour du thème (ou de l'injonction) «Arrêt d'urgence», un numéro où l'on retrouve notamment les noms de Louis Calaferte, Philippe Sollers, Charles Bukowski et Egon Schiele; de ce dernier, extrait d'un journal de prison, en date du 18 avril 1912, une manière de réponse à Marc Fournier : *«Comment se peut-il que certaines gens éprouvent de la joie (joie, ô toi, source de lumière éternelle!) à humilier ainsi autrui? D'où sort ce besoin de mal faire?»* (*Le Moule à gaufres*, Ed. Méréal, 14 rue de l'Atlas, 75019 Paris, 75 F).

● «Optique de la description et statut du personnage» : sous ce titre un peu savant *Quai Voltaire* (nº 8) donne quelques éléments de réflexion sur le présent et l'avenir de la narration. Au-delà des questions de technique romanesque c'est celle des rapports de l'homme au monde qui se pose. François Bon, Claude Burgelin (à propos de Perec), Catherine Lépront (Henry James), Jacques Borel ou Belinda Cannone (qui interroge la «poétique du roman du vingtième siècle» et le destin du réalisme...). participent à cette réflexion. Pour ne pas rester un slogan vide, un prétexte à polémique malveillante, la notion de «crise exemplaire du roman contemporain», avancée dans l'éditorial de *Quai Voltaire*, doit prendre un peu d'épaisseur. *Quai Voltaire*, éd. du même nom, 98 F.)

● Signalons enfin deux intéressants numéros thématiques : *le Cheval de Troie*, qui se consacre aux cultures et littératures méditerranéennes, après un numéro sur l'Inquisition, s'est attaché à un autre sujet brûlant : «l'Etna» (nº 7) : mythe, histoire, littérature, rêve et réalité, sous le double patronage d'Empédocle et d'Haroun Tazieff (*le Cheval de Troie*, 21, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux, 100 F); Philippe Soupault fait l'objet d'un riche dossier d'*Europe* (nº 769) présenté par Claude Leroy, et comportant plusieurs inédits (*Europe*, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris, 95 F)

Patrick Kéchichian

(1) Seghers. Voir «le Monde des livres» du 21 mai.

EN BREF

□ **Prix littéraires.** – Les grands prix de printemps ont été décernés par la Société des gens de lettres de France. Parmi ceux-ci, en littérature : Jacques Borel a été récompensé pour l'ensemble de son œuvre, Bruno Bontempelli pour son roman *l'Arbre du voyageur* (Grasset), Jean-Jacques Salgon pour ses nouvelles *07 et autres récits* (Verdier) ; et en poésie Vénus Khoury-Gata pour l'ensemble de son œuvre. En outre, le Grand Prix des lectrices de *Elle* a été décerné à Bernard Werber pour son roman *Jour des fourmis* (Albin Michel) et à l'ouvrage collectif *le Respect, de l'estime à la déférence : une question de limite* (éditions Autrement), le prix Jules-Supervielle a été attribué à Jean Grosjean pour son recueil *la Lueur des jours* (Gallimard). Enfin, Vassilis Alexakis a reçu le prix Albert-Camus pour son roman *Avant* (Seuil).



□ **Mort de l'écrivain Vincent La Soudière.** – L'écrivain Vincent La Soudière est mort à Paris le 6 mai. Né le 6 septembre 1939, il avait interrompu ses études à la Sorbonne à la fin des années 50, avant d'exercer des métiers aussi divers que magasinier, aide-libraire ou palfrenier en Espagne, pays qu'il aimait par dessus tout. En 1978, cet écrivain peu connu avait publié, aux éditions Fata Morgana, un ouvrage intitulé *Chroniques antérieures*, augmenté d'un frontispice d'Henri Michaux, dont il fut l'ami. *Chroniques antérieures* est resté l'unique livre de cet auteur effacé qui publia également quelques textes dans les revues *les Belles Lettres*, *Argile* et *Noir sur blanc*.

□ **Opération de solidarité culturelle avec les pays de l'Est.** – Dix mille livres seront offerts par les éditions Complexe aux universités de six pays d'Europe centrale et orientale : la Lituanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne et les Républiques tchèque et slovaque. Une délégation, constituée, entre autres, de libraires, se rendra du 3 au 6 juin à Budapest. Les ouvrages seront acheminés avec le soutien logistique du ministère des affaires étrangères. Les entreprises Elf, la compagnie aérienne hongroise Malev et Novotel se sont également associés à l'opération.

□ **Festival franco-anglais de poésie.** – Le seizième Festival franco-anglais de poésie se tiendra à la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil 75007 Paris) du 1er au 5 juin. Des lectures bilingues et des ateliers de traduction seront organisés, à cette occasion.

□ **Table ronde sur «Les juifs de Roumanie, hier et aujourd'hui».** – Un débat est organisé autour de ce thème, mercredi 2 juin à 20 h 30, au centre Rachi (30, bd. de Port-Royal 75005 Paris). Présidé par André Kaspi, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne, la table ronde réunira l'historien Carol Iancu et notre collaborateur Edgar Reichmann.

ESSAIS

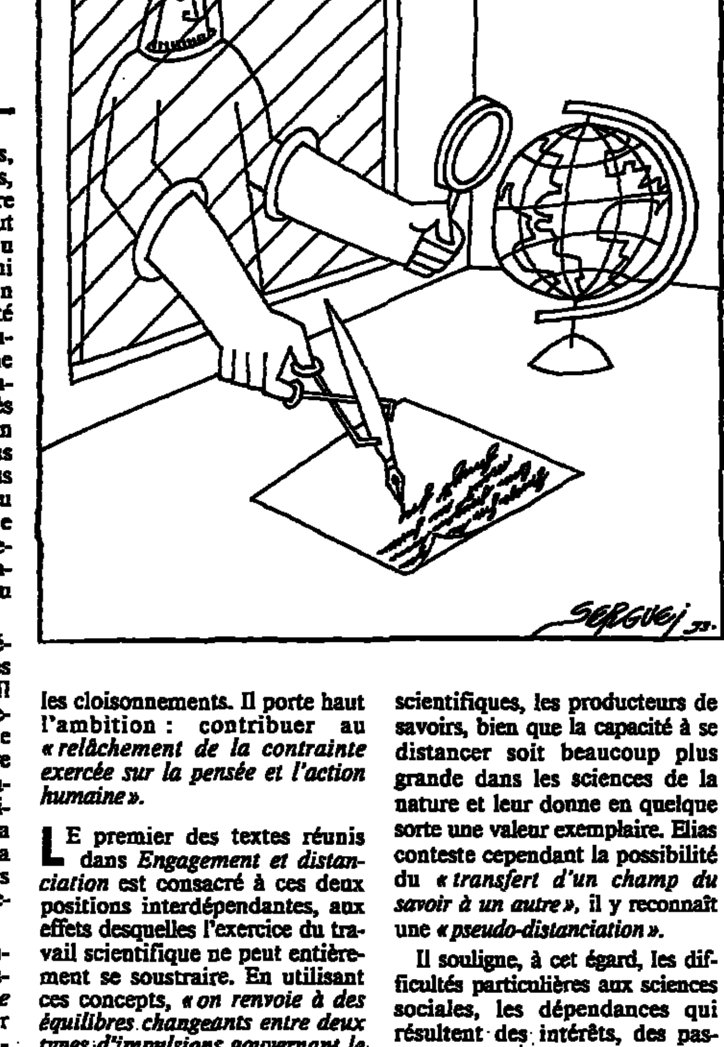
SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Le testament de Norbert Elias

ENGAGEMENT ET DISTANCIATION

(Engagement und Distanzierung)
de Norbert Elias.
Avant-propos de Roger Chartier.
Traduit de l'allemand
par Michèle Hulin.
Fayard, 258 p., 120 F.



LES œuvres singulières, fortes et dérangeantes, procèdent d'une histoire personnelle qui l'est tout autant. Le parcours du sociologue Norbert Elias, qui s'achève avec sa disparition en 1990, en donne la preuve. Il a été entraîné dans toutes les turbulences du siècle, dont celles d'une Allemagne où le nazisme triomphant le contraint à l'exil. Après un temps d'errance, il se fixe en Angleterre, il y rédige le plus important de ses ouvrages, le plus ambitieux : celui qui traite du *«procès de civilisation»* de l'homme occidental, des changements dans les mœurs qui accompagnent les mutations du pouvoir (1).

Le dispositif théorique se précise alors, reçoit ses premières applications et vérifications. Il n'est pas le produit d'un enfermement dans une discipline, une spécialisation, mais d'une culture largement ouverte. D'une éducation et d'une formation où la philosophie, la science médicale, la sociologie, la psychologie et la psychanalyse conjuguent leurs apports, sans concession à l'éclectisme.

Une même exigence est maintenue : parvenir à une connaissance de la société *«aussi réaliste que possible»*, ne pas s'en tenir aux idées acquises, voir des relations que les tenants des disciplines établies ne voient pas. Une sociologie de la connaissance est continuellement en voie de se faire; elle s'attache à suivre l'évolution du savoir que la société a d'elle-même – en décelant les erreurs et les égarements. Elle rejette ce qui sépare au détriment de ce qui est en état de constante inter relation : elle porte l'attention vers *«les aspects de liaison et d'intégration»* que les partages disciplinaires décomposent. Elle refuse toute interprétation analytique qui croit pouvoir saisir les propriétés de l'ensemble à partir des éléments, à partir des individus dans le cas des sociétés.

C'est la dénonciation du *«dogme atomistique»*. La démarche ne tolère pas davantage la commodité de s'en tenir à la considération d'*«états statiques»* en négligeant les *«processus»*, les configurations dynamiques qui procèdent de ceux-ci; en oubliant que *«l'homme est lui-même un processus»*. Les textes présentés dans *Engagement et distanciation* reprennent les thèmes, les précisent, les complètent et les illustrent.

Norbert Elias rassemble les pièces qui composent une sorte de testament intellectuel, et un guide nécessaire à l'exploration de ce qui lui paraît avoir été délaissé par la recherche sociologique – la dynamique des relations entre Etats. On y retrouve les concepts qui ont orienté toute son œuvre. Celui de «configuration», qui permet de penser le monde social comme un tissu de relations où s'effectue le contrôle des impulsions et des affects, où la personne entière est engagée dans des rapports à la fois d'alliance et d'affrontement. Celui d'*«interdépendance fonctionnelle»* dont dépend l'évaluation de l'intégration. Celui de *«processus non planifié»*, qui donne la possibilité d'attribuer une place aux déterminations lointaines et invisibles, aux surgissements de l'inattendu, à ce dont l'individu n'a ni conscience ni expérience.

Elias se fait, selon sa propre formule, *«chasseur de mythes»* ; il est le détecteur des investissements de l'affectivité et de l'imagination qui faussent la compréhension de tous les phénomènes. Il invite fermement à une sorte d'ascèse intellectuelle, qui conduit à renoncer aux catégories habituellement retenues, à briser les cloisonnements. Il porte haut l'ambition : contribuer au *«relâchement de la contrainte exercée sur la pensée et l'action humaine»*.

LE premier des textes réunis dans *Engagement et distanciation* est consacré à ces deux positions interdépendantes, aux effets desquelles l'exercice du travail scientifique ne peut entièrement se soustraire. En utilisant ces concepts, *«on renvoie à des équilibres changeants entre deux types d'impulsions gouvernant le comportement et la manière de vivre les événements»*. En les traitant en tant qu'outils intellectuels, on les utilise comme des *«notions limites»*, des moyens de définir les *«différents degrés de distanciation et d'engagement dans les normes qui, d'une société à l'autre, régissent le comportement et l'expérience»*. Dans une perspective résolument évolutionniste, Elias retrace le cheminement qui réduit l' *«implication émotive»*, accomplit une part du désengagement émotionnel.

Ce qui le mène à considérer cette progression, sans séparer les domaines, sur trois plans principaux : celui des relations aux forces naturelles, celui des relations constitutives de la société, celui des rapports entre les unités les plus englobantes, les Etats. La capacité de se distancer, de marquer cet écart qui rend possible l'interprétation scientifique, est évidemment très inégale d'une société à une autre.

Dans les civilisations qui sont dites «antérieures», où la science ne s'est pas encore constituée, l'emprise *«magico-mythique»* prévaut et répond à des besoins émotionnels. Mais la distanciation apparaît inégalement accomplie dans les civilisations dites scientifiques, lorsque chacun des trois niveaux des configurations est exploré. Elle décroît en passant de l'un à l'autre, de ce qui permet le contrôle des phénomènes naturels à ce qui contribue au contrôle des phénomènes sociaux, et davantage encore à ce qui assure une certaine régulation de la violence dans les rapports entre Etats.

CET inachèvement de la distanciation, ces effets maintenus de l'engagement, de l'implication émotionnelle dans la connaissance et les pratiques, entraînent une dynamique de *«double contrainte»*. Il y a là un processus de circularité – déjà observé par Gregory Bateson lors de l'étude des syndromes psychotiques – qui résulte d'injonctions contradictoires. Ce jeu des doubles dépendances est celui qui entrave le plus les individus, notamment dans les situations critiques où les réponses émotionnelles se renforcent, perturbent l'appréciation réaliste et diminuent les chances d'une adaptation pratique.

Il n'épargne pas non plus les scientifiques, les producteurs de savoirs, bien que la capacité à se distancer soit beaucoup plus grande dans les sciences de la nature et leur donne en quelque sorte une valeur exemplaire. Elias conteste cependant la possibilité du *«transfert d'un champ du savoir à un autre»*, il y reconnaît une *«pseudo-distanciation»*.

Il souligne, à cet égard, les difficultés particulières aux sciences sociales, les dépendances qui résultent des intérêts, des passions et des partialités, de l'*«engagement dans les conflits de l'époque»* ou de la position du témoin impliqué. Il demande au chercheur d'objectiver sa relation, de consentir au *«désenchantement émotionnel»* et d'établir une distance. Ce qui impose d'échapper au piège des deux positions inconciliables : celle du chercheur désengagé, celle du participant à une société, à des groupes, qui tire de cette appartenance une certaine *«connaissance du social»*.

Sans aller trop loin dans la séparation, sans se satisfaire d'un simple *«vernis d'objectivité»*. L'issue est montrée, dans le rejet d'une opposition qui discrimine le vrai du faux *«une fois pour toutes»*, dans l'entretien d'une *«confrontation critique ininterrompue»*. C'est de cette connaissance toujours renouvelée que résulte le desserrement des contraintes, et une meilleure gestion des dangers.

Norbert Elias désigne les *«configurations»* – d'autres diraient les systèmes – qui imposent leurs lois aux acteurs sociaux. Il révèle les montées de la civilisation comme des renforcements de la maîtrise conquise par les hommes, sans méconnaître les décalages et les contradictions, les risques d'inversions et de rétroactions. C'est dans les relations entre Etats qu'il constate l'incapacité, comme *«aux époques archaïques»*, de contrôler le recours à la force, la dynamique qui n'a rien à voir avec les idéaux confrontés mais avec la lutte pour l'hégémonie. Aucune instance extérieure n'existe, qui pourrait limiter la rivalité des plus puissants. Ce n'est pas une incitation à accepter la fatalité, mais au contraire, face à ces risques et à tous les autres, une injonction à ne pas admettre que nous ayons *«atteint le point de non-retour»*.

(1) L'ouvrage consacré au «procès de civilisation» a été publié en traduction française (incomplète) en deux volumes : *la Civilisation des mœurs* et *la Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1973 et 1975. Les traductions d'autres ouvrages ont suivi : comme pour le présent livre, les présentations de Roger Chartier composent une excellente introduction à la connaissance de l'œuvre.

Dolto, « petit dragon »

par André Green

Lorsque Françoise Dolto disparut, l'été 1988, sa mort eut un grand retentissement car elle avait réussi à acquérir une popularité qu'aucun autre analyste français n'avait atteinte. D'autres furent célèbres, mais elle, pour avoir une réputation moins prestigieuse, était devenue une figure presque familière grâce à une présence médiatique qui avait mis en valeur sa simplicité et sa sincérité. On l'appelait, sur la fin, la grand-mère de la psychanalyse.

En s'adressant au grand public, bien qu'elle ne dédaignât point de recourir à la métaphore, elle avait su trouver les mots pour s'adresser à des inconnus, qui étaient loin d'être des intellectuels, en réconciliant le langage de tous les jours avec les détours labyrinthiques de l'inconscient selon Lacan. Elle pouvait répondre à un problème posé par des parents sur les ondes en ignorant à peu près tout du contexte et sur la foi de quelques renseignements fragmentaires dont elle savait tirer le maximum.

Mais c'est avec les enfants qu'elle était vraiment elle-même. Elle parlait la langue de l'enfance en s'adressant à eux dans son style inimitable, à la fois proche et pourtant très élaboré. Quand elle en rendait compte, c'était avec un certain bon sens mâtiné de jugements inattendus, surprenants, pouvant susciter en certains cas le sentiment qu'elle était aux limites du rationnel et souvent même au-delà.

Elle eut donc une influence indiscutable dans son domaine : la psychanalyse des enfants, ce qui ne l'empêcha pas d'être contestée, ni par ses adversaires de toujours, ni par ceux de son propre camp. Son séminaire fut très fréquenté, attirant un public qui s'étendait au-delà des limites de son groupe.

Elle avait une grande admiration et une réelle affection pour Lacan qui, parfois, lui rendait hommage, mais qu'elle agaçait aussi. Il l'avait appelée « petit dragon » au temps où elle était son alliée inconditionnelle. Plus tard, alors qu'elle participait à des séances de travail chez Lacan, les remarques qu'elle faisait à propos des cas cliniques exposés par des participants le laissaient pantois. Et l'on ne savait, lorsqu'il s'apprêtait à prendre la parole après elle, s'il allait lui tresser une couronne ou prononcer l'anathème . Ensuite, lorsqu'elle exprima ouvertement ses convictions religieuses, elle eut maille à partir avec des lacaniens de fraîche date, férus de topologie et défenseurs de mathèmes.

Les limites d'une influence

On ne peut s'empêcher de penser, quand elle s'adresse à un très jeune bébé en lui interprétant le sens de son symptôme, qu'elle s'adresse directement à son âme, capable d'entendre sa parole sans avoir acquis l'exercice du langage. Aujourd'hui ces idées sont en vogue. A la fin, elle ne put que s'opposer à Lacan ou à ceux que Lacan laissait faire.

Pourtant, dans une interview, peu avant sa mort, elle disait s'apprêter à rejoindre Lacan au ciel. Une différence importante la séparait de lui : c'était un être éminemment affectif dont la démarche était guidée par l'intuition. Les effets de celle-ci ne manquaient pas d'étonner, laissant l'interlocuteur ébahi ou incrédule. Il émanait d'elle une certaine aura, due à une singulière absence d'agressivité . D'ailleurs, à contre-courant de la tendance dominante depuis Melanie Klein, elle n'axait jamais ses interprétations sur la destructivité. L'aurait-elle fait que ses interprétations auraient sonné faux. De grands analystes d'enfants lui en firent la critique. A la fin de sa vie, elle devait reconnaître qu'il lui avait peut-être manqué une dimension de ce côté.

Est-ce là la cause aussi bien de son succès dans l'analyse d'enfants que des limites de son influence dans l'analyse d'adultes ? Toujours est-il que sa marque est plus incertaine dans ce champ. Et pourtant, certains, qui furent analysés par elle, gardent le souvenir de moments de grande émotion qui les ont profondément touchés. Elle avait su entendre l'enfant dans l'adulte en eux. Reste qu'elle fut moins convaincante que beaucoup d'autres dans ce qu'elle eut à en dire, suscitant en ce domaine moins de réactions extrêmes, positives ou négatives.

La fortune de Nicolas Flamel

On attribue depuis longtemps à ce copiste des traités d'alchimie qu'il n'écrivit jamais

ÉCRITS ALCHIMIQUES
de Nicolas Flamel.
Les Belles-Lettres,
coll. « Aux sources de la tradition », 120 p., 85 F.

NICOLAS FLAMEL
Des livres et de l'or
de Nigel Wilkins.
Ed. Imago, diff. PUF,
188 p., 120 F.

PHILOSOPHIE DE L'ALCHIMIE
de François Bonardel.
PUF, coll. « Questions »,
708 p., 320 F.

Une chimie archaïque, encombrée de croyances vaines, de superstitions obscures, d'illusions magiques – telle serait l'alchimie. Seuls de rares illuminés s'y intéressent encore, et quelques historiens l'étudient, sans en partager les rêves. La vogue dont l'ésotérisme et l'occultisme font aujourd'hui l'objet provoque toutefois un regain d'intérêt pour certaines figures, réelles ou légendaires, de la tradition alchimique.

C'est ainsi que Nicolas Flamel, mort à Paris en 1418, fascine encore. L'édition de certains des *Ecrits alchimiques* qui lui sont attribués inaugure une nouvelle collection, « Aux sources de la tradition », dirigée aux Belles-Lettres par Jean-Jacques Pauvert (1). On y trouve principalement le *Livre des figures hiéroglyphiques*, texte aussi célèbre qu'abscons. Il est censé décrire le sens caché des sculptures que Nicolas Flamel avait fait réaliser sur une arche, aujourd'hui détruite, du cimetière des Innocents, non loin de sa propre demeure, également disparue. Or ce texte est un apocryphe, rédigé en 1612 par Arnauld de la Chevalerie, comme on le sait depuis plus de deux siècles, l'abbé Villain ayant, dès 1761, établi ce fait dans son *Histoire critique de Nicolas Flamel.*

« Le plus populaires des alchimistes français ne fit jamais d'alchimie », souligne Didier Kahn dans une brève étude renvoyée à la fin de ce volume. C'est ce que confirme l'ouvrage de Nigel Wilkins, *Nicolas Flamel. Des livres et de l'or*, qui s'efforce de reconstituer, à partir de nombreuses archives encore disponibles, la biographie de ce copiste-enlumineur. Il sut faire fortune dans son métier d'écrivain public et de « libraire-juré » de l'université. Le vrai Nicolas Flamel aurait donc été seulement un artisan lettré et habile en affaires, devenu propriétaire de plusieurs maisons dans Paris. C'est bien après sa mort que des auteurs appartenant aux courants occultistes inventent une origine mystérieuse à sa fortune, qui ne semble d'ailleurs pas avoir été colossale, et font de Nicolas Flamel l'auteur « mystérieux » que l'on sait.

Pourquoi ces indications, qui figurent à l'intérieur des volumes, ne sont-elles pas données d'emblée au lecteur ? Le volume des Belles-Lettres est à cet égard particulièrement curieux, sinon grotesque. Tout lecteur de la postface apprend en effet que ces *Ecrits alchimiques* ne sont pas de Nicolas Flamel, que celui-ci ne fut jamais alchimiste, que l'origine occulte de sa fortune est une légende postérieure à sa mort. Cela n'empêche pas la présentation figurant au dos du volume d'affirmer que *« le plus célèbre alchimiste français doit sa gloire à sa prodigieuse fortune, aux origines inexplicables, sinon par la magie »*. Voilà qui est sérieux.

Il est heureusement d'autres manières de réfléchir à l'apport de ces chercheurs de transmutations, qui ne concernent pas seulement les métaux, que furent les alchimistes. La voie empruntée par François Bonardel, qui vient de consacrer à la *Philosophie de l'alchimie* un volumineux travail, est originale. Elle cherche, en effet, à restituer, par-delà le mépris dans lequel on les tient, en quel sens ces penseurs et praticiens furent philosophes. Comment retrouver, aujourd'hui, la dimension « philosophale » de la pensée ? Telle est la question de départ de ce livre, dont le parcours touffu, de la Renaissance à la *Naturphilosophie* des romantiques, s'achève auprès des poètes. Loin des cornues et des alambics, le Grand Œuvre serait encore à faire.

Roger-Pol Droit

(1) Dans la même collection paraissent également *les Mystères d'Egypte*, de Jamblique, traduit du grec par Edouard des Places, avec une préface de François Vieri (240 p., 138 F), *Poèmes magiques et cosmologiques d'Orphée*, traduits et présentés par Alain Segonds, avec une postface de Luc Brisson (190 p., 125 F), et *la Sagesse des Chaldéens*, traduit par Edouard des Places, avec une postface d'Alain Verse (160 p., 100 F).

Un maître influent et discret

Canguilhem, philosophe auteur d'une œuvre rigoureuse, a formé une génération qui lui rend hommage

GEORGES CANGUILHEM
Philosophe, historien des sciences
Actes du colloque
(6-8 décembre 1990)
Albin Michel,
« Bibliothèque du Collège international de philosophie », 332 p., 140 F.

Avec retard, l'œuvre de Georges Canguilhem commence à sortir du cercle où elle était longtemps restée cantonnée. Il est vrai qu'une volonté de discrétion et une aversion décidée pour toute espèce de publicité ont largement contribué à la demi-ombre dans laquelle cet auteur incontesté est demeuré, pendant que certains de ses élèves, beaucoup moins épris que lui de silence, ne refusaient pas de faire connaître largement la nature exacte de leurs moindres convictions.

Le colloque des 6, 7 et 8 décembre 1990, dont les actes paraissent aujourd'hui, témoignait en tout cas du nombre et de la diversité de ceux que Canguilhem a formés, inspirés, mis sur leur voie ; et encore ne sont-ils pas tous là, certains étant déjà morts, d'autres absents. Il faudra un jour écrire un livre sur la singulière postérité de cet historien des sciences, dont les travaux sont aussi parfaitement spécialisés et les recherches rigoureusement déterminées, que son influence est vaste, générale, polyvalente. Qui dira où commence et surtout où s'arrête le « canguilhémisme » des générations intellectuelles françaises à partir de 1950 ? Voici, pour ceux qui en cherchent, un sujet de thèse qui aurait le mérite d'être utile à tous.

Les sections de cet important ouvrage reflètent bien l'étendue du spectre couvert par ce qu'on peut appeler pour simplifier – l'intéressé sourira – l'école canguilhémienne : philosophie, médecine, évolution, histoire, physiologie. On pourrait d'ailleurs ajouter, sans crainte de se tromper : politique. Sans complaisance à l'égard du maître, mais avec le sentiment justifié d'une dette, tous les auteurs convoqués, devenus entre-temps eux-mêmes spécialistes dans leur domaine, font l'épreuve de la solidité des concepts mis en œuvre, depuis 1943, dans six grands livres, la plupart publiés aux éditions Vrin.

Les nouveaux barbares

Il serait vain de dire en trois phrases le contenu de contributions si diverses, dont l'intérêt tient à des argumentations de haut niveau. Contentons-nous de parler de l'article de Georges Canguilhem ouvrant le volume. A lui seul, il justifierait, s'il en était besoin, l'acquisition de ce livre. Intitulé « Le cerveau et la pensée », il effectue un passionnant parcours, depuis la phrénologie de Gall jusqu'aux théories contemporaines dites de l'intelligence artificielle, au terme duquel Canguilhem renvoie à leur vide philosophique ceux qui pensent qu'en assimilant le cerveau à une machine électronique on se rend capable de comprendre sa capacité d'invention. Sans en revenir le moins du monde à un quelconque spiritualisme qui n'a jamais été son genre de philosophie, Canguilhem s'oppose vigoureusement à ceux qui réduisent la pensée à la « quincaillerie électronique », pour reprendre une expression de René Thom.

A leur propos, Canguilhem retrouve une formule de Spinoza. Celui-ci, après l'assassinat de Jean de Witt dont il partageait les convictions républicaines, avait apposé sur les murs de la ville un placard avec ces mots : *Ultimi Barbarorum* – non pas, hélas !, les derniers barbares, mais les plus récents, seulement les derniers en date. *« Par conséquent, les philosophes d'aujourd'hui* [...] *sont assurés de ne pas manquer d'occasions ou de raisons pour aller, à leurs risques, en un geste d'engagement contrôlé par leur cerveau, inscrire sur les murs, remparts ou clôtures :* Ultimi Barbarorum. »

François Azouvi

★ A signaler également un excellent ouvrage de Jacques Piquemal, *Essais et leçons d'histoire de la médecine et de la biologie*. Préface de Georges Canguilhem. PUF, 176 p., 136 F.

Les enfants de Bergen-Belsen

LES GUERRES SONT LOIN
d'Aleksandra Kroh.
D'après le récit de Lucien Duckstein,
Ed. du Scribe/Ed. Liana Levi,
124 p., 85 F.

ANNEES D'ENFANCE
de Jona Oberski.
Traduit du néerlandais par Philippe Noble.
Gallimard, coll. « Page blanche », 160 p., 64 F.

En 1943, deux petits garçons ont rencontré de force l'Histoire. L'un à Amsterdam, l'autre à Paris. Ils ont été conduits dans des camps de « triage » : Drancy pour le petit Français Lucien Duckstein, et Westerbork, pour Jona Oberski, le Hollandais. Puis, ils vont se côtoyer à Bergen-Belsen sans se connaître. Chacun tirera un témoignage de cette terrible entrée dans la vie. Le hasard voudra qu'ils deviennent tous deux d'éminents physiciens. Le parallélisme de leurs destins est troublant.

Jona avait six ans. Il attendra l'âge de quarante ans, en 1978 (1), pour décrire lui-même ce qui s'est passé entre le jour où, avec son père et sa mère, il a été déporté, et celui où il a retrouvé Amsterdam, sans son père ni sa mère. Il écrit dans un style limpide et simple, sans chercher à superposer à ses souvenirs de tout petit enfant la faculté d'analyse de l'adulte qu'il est devenu. Il restitue la psychologie bouleversée d'un petit garçon aspiré par l'horreur.

Lucien avait onze ans. L'homme qui se souvient n'a pas écrit lui-même : il a préféré parler à une amie, elle aussi physicienne. Parce qu'il parle et n'écrit pas, sinon à travers Aleksandra Kroh, Lucien ne remonte pas le temps comme l'a fait Jona. Ce n'est pas un enfant que l'on entend, mais un adulte qui s'adresse à nous, un adulte qui juge et condamne *« sans haine et sans rancune »*. Comme Primo Levi (2), Lucien Duckstein a été obsédé par la crainte de ne pas être cru, une fois sorti du camp. Et sans doute faut-il chercher dans cette vieille terreur la cause d'une discrétion qui, avant ce livre, avait enseveli la mémoire de Lucien. Le désir, aussi, de ne pas communiquer aux siens une angoisse dont il ne s'est pas libéré.

L'impossible oubli

Avec ses parents, Lucien habitait le quatorzième arrondissement de Paris. Sa famille a été dénoncée par des voisins dans un quartier qu'elle a retrouvé après la guerre. Il allait au lycée Buffon et il y est retourné. *« C'est comme si une parenthèse s'était refermée. »* Et pourtant, comme tous les déportés, Lucien Duckstein et son porte-parole Aleksandra Kroh savent que les mots manquent pour décrire l'expérience concentrationnaire. *« Dire ici « faim » ou « peur », c'est charger ces mots d'une intensité pour laquelle ils n'ont pas été conçus, leur donner une dimension qu'ils ne savent pas assumer, c'est ne jamais plus pouvoir s'en servir hors de Bergen-Belsen. »*

Lucien Duckstein a émigré en Arizona, en partie pour échapper au passé, pour vivre dans un univers où son histoire, dit-il, est *« inconcevable »*. Il ne se découvre, malgré les fantômes prêts à se réveiller, aucune vindicte. Un jour, en 1958, il a dû travailler en Allemagne pour une firme française. Quand on lui a demandé où il avait appris à parler si bien allemand, il n'a pu mentir. On l'a muté en France. Il a compris que l'oubli était préférable, mais simplement impossible.

Jona Oberski, s'il y a une échelle dans l'horreur, a connu, sans aucun doute, pire. Pas plus que Lucien, il n'a été séparé de sa mère. Mais Lucien est revenu avec elle. Jona, lui, a vu mourir la sienne. Il a vu aussi mourir son père. Que reste-t-il d'une telle enfance ? Le souvenir d'une belle journée à Amsterdam, où le capitaine d'un bac lui a laissé la barre. Le souvenir de l'armée russe venue libérer les déportés dans leurs wagons. Entre les deux, la vie quotidienne à Bergen-Belsen : les jeux mortuaires des enfants, la faim, la maladie, les cauchemars, l'amitié d'une femme qui tente vainement de lui mentir sur ce qu'il a déjà compris. L'extrême violence de ce récit dépouillé de toute provocation tient à ce qui est écrit et non à la manière dont c'est écrit. Il y a des phrases que l'on a tout juste la force de lire, mais qu'il faut lire. Il n'y a pas de mémoire vaine.

R. de C.

(1) *Années d'enfance*, paru en 1978 en Hollande, a été publié pour la première fois en français en 1983 au Mercure de France.

(2) Dont reparaît *Maintenant ou jamais*, traduit de l'italien par Roland Stragliati, Julliard, 290 p. 95 F.

هكذا من الأصل

Sous l'œil des barbares

Mirbeau critique d'art : une leçon de rigueur et de courage, à l'usage du passé et du présent

COMBATS ESTHÉTIQUES
d'Octave Mirbeau.
Préface et notes de Pierre Michel et Jean-François Nivet, éd Séguier, 2 vol., 524 et 640 p., 240 et 270 F.

Octave Mirbeau était journaliste, critique d'art et romancier. Aussi haïssait-il la médiocrité et la veulerie, les compromissions et la complaisance. Aussi n'était-il pas loin de haïr la totalité de ses contemporains, et plus intensément que les autres les conservateurs de musée, les amateurs chics et les hommes politiques quand ils feignent de s'intéresser aux arts. Il aimait à répéter une maxime de Georges Leygues, ministre perpétuel de la III• République : *« Monsieur, l'Etat ne peut encourager qu'un certain degré d'art. »* Ce *« certain degré »* était celui que célébrait la critique spécialisée, celui qu'exposaient les Salons, que les musées achetaient et dont les auteurs étaient immortels grâce à l'Institut. Mirbeau l'a dénoncé de 1877 à 1914.

Ses chroniques esthétiques forment deux gros volumes. Ils se lisent comme une terrifiante leçon de rectitude et d'entêtement. Voilà un critique qui ne pose ni à l'érudit ni au théoricien, un critique qui n'est pas un « professionnel » comme l'on dit de nos jours sans rire, un critique sans affiliation ni parti, qui se conforme à sa fantaisie et à ses dégoûts, qui écrit ce qu'il veut – et ne se trompe pas.

Ses références ? Cézanne, Rodin, Manet, Gauguin, Monet, Maillol, Seurat. Ses détestations ? Le réalisme radical-socialiste, le pompiérisme national, la décoration d'intérieur, la mondanité mièvre et le symbolisme *« lilial »* et *« impollué »* – toutes les conventions en somme, de quelque rhétorique qu'elles relèvent. Ses erreurs ? Un engouement pour Raffaëlli bientôt dénoncé, un rien de faiblesse pour Constantin Meunier. Parfait. Admirable vision. Triomphe sur toute la ligne. Mieux que Zola, qui finit par renier ses engagements, et mieux que Huysmans, gagné par le mysticisme et la nostalgie des hautes époques.

Parfait et simple. Mirbeau n'a pas de méthode, encore moins un système. Il observe, il sait observer, cela suffit. En 1885, il regarde les œuvres récentes de Gervex – *« des bonshommes sans corps qui brinquebalent sous des habits fripés, et des habits fripés qui flottent sur des corps absents »*. La phrase du romancier s'accorde au motif qu'il décrit et, s'y accordant, en révèle le vide. *« Pour ce qui est de la science et de l'originalité* [Gervex] *les remplace aisément par l'abondance et la blague. »* La démonstration est faite.

« Ce pêle-mêle assourdissant »

Tout l'art d'un demi-siècle, la peinture entre Manet et Matisse, subit l'épreuve du style. Mirbeau romancier met en phrases des gens et des paysages. Mirbeau critique met en phrases des tableaux et des bronzes. Il ne change pas d'activité, en vérité, pas plus qu'il ne change de vocabulaire, de rythme, de construction. Il aime les termes précis, les adjectifs exacts, les inversions, les cassures. Il aime ce qui interdit le pompeux, les généralités et les compliments floconneux. Aux bavardages des chroniqueurs ses confrères, il oppose son refus des effets sus par cœur et du lyrisme bon marché. Aux lieux communs qui leur servent à « boucler » un article, il objecte des remarques attentives, des références vérifiées, beaucoup d'histoire et une science apprise dans les ateliers.


COLL. SIROT-ANGEL

Mirbeau, critique sans affiliation, se conforme à sa fantaisie et ne se trompe pas.

Il veut le mot juste. Du *Victor Hugo* de Rodin, il remarque la bouche *« aux plans rétractés »*. Des vues de Venise de Monet, il note : *« La lumière ordonne et révèle les objets. Elle est, sur les canaux, plus solide et plus massive. Les reflets s'agglomèrent. On dirait que l'eau et la lumière s'appuient et s'affermissent aux façades. »* Proust a-t-il lu *l'Art moderne* du 2 juin 1912 ?

Ainsi procède l'écrivain Mirbeau, sans se laisser décourager par l'inertie et l'hypocrisie des contemporains. Les mœurs du temps, les beaux-arts de l'époque sont soumis à un vent de sable qui décape, érode, griffe et révèle. Faux-semblants, mensonges pieux, figures sans épaisseur, statues sans densité, paroles sans fondements, tout cela s'émiette et s'effondre – se défait littéralement. Les petites tergiversations de l'Etat refusant le legs Caillebotte sans le refuser, les pauvres manœuvres de la Société des gens de lettres offusquée par le *Balzac* de Rodin sont dénoncées avec une violence à la mesure de leur nullité.

L'un des articles consacrés à cette dernière affaire a pour titre *Ante porcos.* Contre ceux qui *« ont pu ramasser un musée à conserver, un palais national à administrer, un rapport sur les beaux-arts à rédiger »*, contre la haine de la singularité, contre la peur de l'art, la résistance ne peut finir, animée par une seule certitude : *« on peut « embêter » le génie, on ne l'abat point. »* Voire...

La conclusion ? *« Vingt artistes suffisent à immortaliser les belles époques de l'art. Nous les avons, ces vingt êtres privilégiés, aussi dignes d'admiration que les plus illustres parmi les génies des temps disparus. Mais qui songe à les reconnaître, dans ce pêle-mêle assourdissant ? Eux-mêmes, dégoûtés de cette promiscuité de plus en plus envahissante s'éloignent, s'enferment. Et loin du bruit, ils travaillent à des choses que nous ne comprenons pas. »* Rien à redire, rien à amender. Le critique est toujours ainsi, entre la colère, le ravissement et le doute.

Philippe Dagen

Exercices de misogynie

Suite de la page 25.

On comprend dès lors ce personnage de Maupassant qui, d'abord effrayé par le mariage, puis écœuré par *« le souffle léger des pourritures humaines »* qu'exhale sa pourtant fraîche épouse, renonce à la chair en faveur du végétal : *« Oh ! la chair,* s'écrie-t-il, *fumier séduisant et vivant, putréfaction qui marche, qui pense, qui parle, qui regarde et qui sourit... Pourquoi les fleurs, seules, sentent-elles si bon ? »*.

Plus cynique, Baudelaire aimait raconter l'histoire de cet homme qui va au tir au pistolet, accompagné de son épouse. Il ajuste une poupée et souffle à sa compagne : *« Je me figure que c'est toi. »* Il ferme les yeux et abat la poupée. Puis il dit en baisant la main de sa femme : *« Cher ange, que je te remercie de mon adresse. »*

Celui qui canalise tous les désirs de meurtre, celui qui, comme le note Mireille Dottin-Orsini, personnifie l'assassinat parfait de la femme archétypale, c'est Jack l'Eventreur, ultime compagnon de la Lulu de Wedekind, son destin, en même temps que son *alter ego*. Il n'a ni visage ni personnalité, c'est le porte-glaive d'une peur collective, l'incarnation du seul dénouement possible. Car c'est Lulu qui fait peur, bien plus que l'assassin resté introuvable.

Sans aller jusqu'au meurtre ni à la nécrophilie, cette tentation permanente des décadents qui tiennent pour assuré que la femme idéale est la femme morte, il est toujours possible de se replier sur des positions moins radicales. Tolstoï, par exemple, prônera la chasteté, cependant que le philosophe Eduard von Hartmann se dira que la conclusion logique de l'antagonisme des sexes serait de *« se faire châtrer »*.

Le renoncement à la sexualité, ironise Mireille Dottin-Orsini, est présenté comme une libération, celle de l'homme émancipé de la femme : qu'elle soit mégère ou ménagère, elle est la prison de la liberté masculine. Tolstoï encore : *« La laideur et l'insanité de notre vie viennent du pouvoir qu'ont les femmes : ce n'est pas à la femme d'élever des revendications contre l'homme, mais à l'homme de s'émanciper de la femme. »* Ainsi se trouve inversée, et ridiculisée, la prétention de cette dernière à s'émanciper. Paul Adam le rappelle dans sa *Morale de l'amour* : *« Peut-être qu'avant d'affranchir l'épouse, il conviendrait pour les hommes intelligents de s'affranchir d'elle. »*.

Personne, cependant, n'ira aussi loin que Weininger, qui proposera une *« solution définitive »* au problème de la femme, qu'elle soit mère ou putain : l'éradication du féminin. *« Si toute féminité est immoralité,* écrit-il dans *Sexe et caractère*, *la femme doit cesser d'être femme... La femme n'a pas plus à nier sa féminité qu'à l'affirmer. Tout ce qu'elle a à faire est de la supprimer en elle... Cela veut dire que la femme doit disparaître comme femme. »* En renonçant au coït, elle accédera au stade de *« pur Etre humain »*, un statut enviable certes, dont nous savons aujourd'hui – et il n'est pas certain que ce savoir constitue un progrès – qu'il n'est pas plus à la portée des femmes que des hommes.

Roland Jaccard

★ A signaler également : *Choix de maximes consolantes sur l'amour*, de Charles Baudelaire. Ed. Marea Sell/Calmann-Lévy, 121 p., 65 F, et *Dictionnaire misogyne*, d'Agnès Michaux. J.-C. Lattès, 269 p., 110 F.

...s Flamel
...chimie qu'il n'écrivit jamais

Roger-Pol Droit

et discret
... qui lui rend hommage

Les nouveaux barbares

...sen

PASSAGES

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

... ET TOUTE MA SYMPATHIE
de Françoise Sagan.
Julliard, 214 p., 110 F.

Enquêtrice d'elle-même

DEPUIS *Bonjour tristesse*, Françoise Sagan a publié trente-six livres (1). Cela devrait suffire à ce qu'on la regarde comme un écrivain. Mais quand la machine à fabriquer des mythes s'est emparée d'une proie, il est difficile de lui desserrer la mâchoire. Quand le monstre lâche le mollet, c'est pour mieux mordre la cuisse, la joue ou la gorge. Il change ses prises avec le temps mais il n'abandonne jamais. Sagan en a pris son parti, elle n'ose même plus demander qu'on lui fiche la paix tant elle sait que l'impolitesse de notre époque entendrait cette supplique comme une coquetterie et redoublerait d'inconvenance. Elle préfère céder au racket, sacrifier à la meute une petite part d'elle-même pour conserver l'indispensable. Par paradoxe, cet indispensable est ce qui devrait être le plus public, le plus largement partagé par tous, ses livres, la littérature.

...*Et toute ma sympathie* ne va pas dissiper le malentendu. Prolongement thématique d'*Avec mon meilleur souvenir*, paru il y a neuf ans, déjà, le livre est un paquet de longues cartes postales envoyées à des amis. Un portrait d'Ava Gardner, un paysage de Cajarc, une rencontre avec Catherine Deneuve, une autre avec Federico Fellini, un éloge vibrant de Gorbatchev, une pochade sur les débats télévisés, le souvenir d'un été parisien à l'époque des blouses noires tachées d'encre, des méditations sur la nature et sur le rire, un poème sur les maisons qu'on quitte, une lettre adressée à un amour qui s'éloigne, une apologie du cheval, une préface, déjà publiée, aux lettres qu'échangèrent George Sand et Alfred de Musset. Morceaux épars, dira-t-on, ou encore œuvres de circonstance reliées et ficelées, nouvelles pièces au procès de la nonchalance saganienne, alors qu'il s'agit précisément du contraire : d'un livre soigneusement, précisément composé, d'un autoportrait, fignolé jusque dans ses blancs, ses ruses de perspectives et ses silences, de Sagan, femme et écrivain.

LE thème est joué, net, clair, à pleine voix dès les premières pages, dès le bel éloge funèbre d'Ava Gardner et de son mystère de star : *« Je pourrais juste dire qu'elle était belle, et seule, et généreuse, et qu'elle aimait rire parfois. Je pourrais dire qu'elle était de ces gens qui font de notre vie parfois une sorte de paysage poétique, mais dont on a le sentiment qu'elle est pour eux un désert d'amertume, de ces gens primitifs ou décadents, dont on ne sait où ils vont, et qui sans doute ne le savent pas eux-mêmes, tant ils sont ligotés par la nature. »* Cette phrase, si émouvante, si exacte – un parfait équilibre d'intelligence et de frisson, de timidité et d'assurance, d'eau froide et de soleil doux, – est comme une poignée de sable jetée dans un étang. Le reste du livre est fait des légères ondulations qu'elle provoque : comment écrire et vivre tout à la fois, se livrer aux autres sans cesser de s'appartenir, se donner aux mots et à l'imagination sans rompre les amarres avec le monde ? Comment se vouloir seule, unique, singulière et éviter que la solitude ne vous étouffe ?

... *Et avec toute ma sympathie* ne répond bien sûr à aucune de ces questions qui ne trouvent jamais que des réponses de hasard et des solutions provisoires. Pas de dogme ici, et pas de révélation, sinon celles de l'incertitude, de la fragilité, de la fêlure... « La fêlure blonde », c'est le sous-titre que donne Sagan a son entretien avec Catherine Deneuve. On sent d'abord l'écrivain ébloui, fasciné par le formidable sentiment d'équilibre que donne la comédienne, *« qui ne s'était pas permis depuis vingt ans la moindre faute de goût »* et dont la réserve, la pudeur, la fermeté lui valaient les qualificatifs de « froide » ou de « mystérieuse ». Et puis Sagan, habituée des stars, de ces êtres expulsés d'eux-mêmes par leur image, rencontre une femme, tout simplement, une vedette qui paraît être parvenue à demeurer une femme : *« Son champ de bataille ne se passe pas sur les planches ni sous les spots ni dans les studios. Son champ de bataille, c'est les sentiments. »* L'amour, l'amitié, l'angoisse, le goût du bonheur, tout cela miraculeusement préservé des atteintes de la gloire et du prix exorbitant de ses rançons. Vraiment préservé, indemne dans sa totalité ? Sagan, l'entretien achevé, ne le croit plus : Deneuve lui a superbement montré ce qu'elle n'était pas, sans jamais lui laisser entrevoir ce qu'elle était : *« Peut-être ce sentiment d'innocence, quelqu'un ou quelque chose le lui a-t-il fait perdre pour qu'elle n'ose pas parler d'elle autrement que dans une forme interro-négative... Peut-être cela est-il le meilleur et le pire de son charme que cette lueur mate qui parfois surgit du châtain de ses yeux, s'affole et laisse deviner une fêlure dans toute cette blondeur. »*

« Peut-être », « parfois », « pourrait », « j'ignore » : enquêtrice d'elle-même, par images interposées, Sagan parsème sa piste de ces petits cailloux de doute comme d'autres le feraient de repères. Tout tremble de ce qu'elle décrit, tout passe, tout glisse, tout se prête à l'usure et à la corruption, au combat incertain, à la trahison, à la décadence, tout sauf l'écriture elle-même, cette matière qu'elle façonne pour arracher l'instant à l'oubli, le souvenir à la mélancolie, l'image à la facticité, l'élan à la fatigue et à la vieillesse. La littérature est sa boussole.

ELLE peut, quant au reste, quant à la vie, quant au bonheur, se tromper du tout au tout. Et être trompée. Confondre amis et parasites – ils peuvent être, après tout, l'un et l'autre, – griserie et passion, lenteur et ennui. Mais l'usage des mots la rend à sa vérité, à une lucidité lumineuse, et tendre et profonde.

Nous voilà enfin aux antipodes du *« charmant petit monstre »* qui troublait tant Mauriac. La boussole de Sagan n'indique pas un nord d'enfer, de désenchantement, de chacun pour soi, de repli égoïste et craintif, de valeurs troubles et interchangeables. Son pôle se nomme générosité, ce qui se décline en d'autres mots : élégance, rire, courage, création, gentillesse. On ne peut pas seulement écrire des livres ; il faut bien vivre aussi, ce qui réclame d'autres aptitudes, mais on peut faire que la vie et les livres se rejoignent sur un point au moins : cette générosité. Générosité de la personne, générosité de l'écrivain, c'est ici tout comme. Ce qu'elle garde par devers soi, par pudeur, par élégance, par modestie, la personne laisse au style le soin de l'offrir : les blessures, les regrets, les peurs, les colères. Ce qu'elle avoue au contraire, c'est au style qu'il revient de le retenir, de le civiliser et d'éviter qu'il ne tourne à l'exhibition : la vraie générosité se doit d'être discrète. On ne s'étonnera donc pas de voir Sagan s'essayer à tous les tons, à tous les genres ; du court essai sur les vertus du rire – dont elle reproche à Bergson, par étourderie, d'avoir écrit qu'il est *« le propre de l'homme »* – à un éloge lyrique et drôle du cheval, de la farce de chansonnier à la confession poétique – *« cette femme bizarre, enfantine et ratée,/ mais qui te suit partout et te fait des reproches »*, – du reportage sur un tournage de Fellini à une étude sur les amours de Musset et de Sand qui est aussi – qui est encore – une manière de parler de ses sentiments et de leur morale : *« J'aime, c'est vrai, mille fois plus Musset que Sand : et dans leur œuvre, et dans leur personne, et dans leur personnage... Je donnerais toutes ses œuvres à elle pour une pièce de lui... Il n'empêche qu'à lire ses lettres, j'aurais préféré, je dois le dire, être l'amie de Sand que celle de Musset... Elle souffrait d'amour, elle souffrait d'amitié, elle souffrait d'estime, elle souffrait de tout ce que j'aime et admire, alors que lui souffrait de tout ce que je redoute et méprise, mais parfois ressens. »*

Dans ce riche et joli nuancier du cœur et du style, ne manquent même pas l'enthousiasme et le panégyrique. La surprise vient du sujet élu, Gorbatchev. Non pas que l'ancien maître de l'ancienne Union soviétique ne mérite pas qu'on lui tresse des couronnes, mais on n'avait pas pensé à Françoise Sagan pour le rôle. Trouvant les prétendants officiels trop mous, trop hésitants, trop prudents, pleutres en un mot, elle s'empare hardiment de la trompette. Au nom de la générosité encore, celle de Gorbatchev, de son courage, de son sourire, de son élégance, de sa défaite même quand l'essentiel fut accompli. Et devant le spectacle de cette voix frêle, timide, un peu brisée qui sait d'un seul coup s'enfler, prendre de l'audace et s'aventurer dans les registres interdits pour clamer son admiration, on a envie de terminer comme elle : *« Chapeau ! Bravo ! Hourra ! Merci ! »*

(1) Guy Schoeller, dans sa collection « Bouquins » de chez Laffont, vient de rassembler, en un volume, quatorze des romans de Sagan et une pièce de théâtre, *Château en Suède*. Le tout en 1 500 pages et pour 150 F – *Bonjour tristesse*, à titre d'exemple, n'en occupe que soixante. *Les Faux-fuyants* (1991), qui figure dans ce volume vient d'être repris en Presses-Pocket (n° 2 867).

Le mystère Forster

A quarante-cinq ans il publia son dernier roman. Il mourut quarante-six ans plus tard. Virginia Woolf le comparait à un « papillon bleu »

ASPECTS DU ROMAN
(Aspects of the Novel)
de E. M. Forster.
Traduit de l'anglais
par Sophie Basch.
Préface de Gérard-Georges Lemaire,
Christian Bourgois, 210 p., 120 F.

E. M. FORSTER ET SON MONDE
de Francis King.
Traduit de l'anglais
par Pierre Girard,
Ed. du Passage du Marais,
160 p., 120 illustrations, 145 F.

Il a en commun avec Sibelius et Greta Garbo de s'être arrêté au faîte de sa carrière. En 1924, E. M. Forster, âgé de quarante-cinq ans, publie son cinquième roman, *la Route des Indes* (1). Ce sera le dernier. Les quarante-six ans qui restent encore à l'écrivain seront réservés à des articles, des nouvelles, des conférences, un journal intime, des émissions radiophoniques, un livret d'opéra et une pièce. Il avait pourtant écrit un sixième roman qu'il avait beaucoup fait lire, mais dont il différa la publication *« après sa mort et celle de l'Angleterre ! »*. Rédigé en 1914, sous l'influence du prosélyte de la *« vie simple »* et de l'homosexualité, Edward Carpentier, *Maurice* (2) déconcerta les amis les plus intimes du romancier, qui livrait pourtant le secret fondamental de son inspiration et peut-être même ce qui sera la cause d'une stérilité qui dura un demi-siècle.

Selon l'un de ses biographes, P. N. Furbank (3), Forster aurait renoncé à écrire des romans parce que, *« étant homosexuel, il en avait assez de parler de mariage et de relations entre hommes et femmes »*. C'était peut-être, écrit encore Furbank, l'angoisse qu'instille le succès. Car Forster était porté aux nues. Dans une lettre à T. E. Lawrence, il évoquait la légende de l'anneau de Polycrate, rapportée par Hérodote. Le tyran de Samos, inquiet de la constance de sa bonne fortune, suit le conseil du roi d'Egypte de sacrifier volontairement un de ses biens les plus précieux : il jette à la mer une bague qui lui revient dans le ventre d'un poisson qu'on lui sert quelques jours plus tard. Forster pensait-il sa gloire disproportionnée avec ses mérites ? Sans doute aussi craignait-il d'être mal compris. A ses débuts, il avait déclaré : *« Rares sont ceux qui aiment mes œuvres, mais la plupart des gens m'aiment. »* Eternelle insatisfaction des créateurs généreux.

Buckingham le policeman

Car, comme le montre le très bel album publié par les jeunes éditions du Passage du Marais, Forster ne gardait pas pour lui les bénéfices de son succès. Financièrement et littérairement. Il ne ménagea pas son temps pour soutenir les écrivains débutants ou obscurs ni pour défendre les auteurs harcelés par la censure (Radclyffe Hall et, bien entendu, D. H. Lawrence).

Dès son premier roman, *Monteriano* (4), il était comparé à Tourgueniev. Sa réputation devait aller croissant, avec un sommet atteint par *Howards End* (5), qui fit connaître de tous sa fameuse devise : *« Only connect »*, interprétée par Francis King dans le sens de *« Découvrez l'harmonie en vous »*. Mais il s'agissait également d'une cohérence formelle propre à l'œuvre d'art.

C'est paradoxalement le cinéma qui étendit la renommée posthume de Forster. Les films de James Ivory et de David Lean ont multiplié son public. Et, dans son essai, *Aspects du roman*, Forster se demandait déjà, en 1926 : le roman *« sera-t-il tué par le cinéma »* ? Préoccupation de la plupart des romanciers à cette époque. Au même moment, Pirandello se posait la même question.

Forster entretenait un rapport ambigu avec son image extérieure. D'abord en ce qui concernait sa sexualité : si ses biographes connaissent et livrent le nom de ses amis, indiens, égyptiens, anglais, ils ne s'avancent guère sur la réalité physique de ces amitiés passionnées. Puis pour ce qui était de sa carrière : soupçonneux à l'égard des reconnaissances officielles (il refusa le titre de *Sir*) il finit, dans sa grande vieillesse, par accepter quelques honneurs. Mais le plus grand d'entre eux fut assurément pour lui l'offre d'une chambre à l'université de King's College, où il avait fait ses études, mais n'enseigna jamais. Il y vécut vingt ans, partageant son temps entre cette cellule studieuse et l'appartement d'un policeman marié dont il fut l'*« amant platonique »* jusqu'à sa mort.

Avec Bob Buckingham, il réalisait son rêve d'une *« affection démocratique »* : *« Je voudrais aimer un costaud issu du peuple et qu'il m'aime aussi, et même qu'il me fasse souffrir. »* Aspirait-il alors à la cruauté, certes incomparable, d'une blessure inconsciemment infligée ? Car, si le brave Buckingham le fit souffrir, ce fut à son insu : le policier prétendit ignorer, jusqu'à l'aveu fort tardif de Forster (à quatre-vingt-trois ans !) la nature de la passion qu'il inspirait.

Même si on insinua, comme l'écrit King, que *« la célébrité de Forster s'était nourrie de tous les livres qu'il n'avait pas écrits »*, il ne fait pas de doute que la littérature fut la grande affaire de sa vie. Lorsqu'il accepte, en 1926, de donner toute une série de conférences à Trinity College, il prouve avec brio quel lecteur perspicace il fut : des classiques anglais, certes, mais aussi de ses contemporains, Joyce, Virginia Woolf, Gide (dont il démonte, avec une impitoyable ironie, la méthode en analysant *les Faux-Monnayeurs*), Proust (*« L'œuvre est chaotique, mal construite, n'a et n'aura jamais de forme extérieure ; et cependant elle tient par ses coutures internes, grâce à ses rythmes »*) et Henry James (*« Il faut que la vie humaine disparaisse à peu près intégralement avant qu'il puisse nous faire un roman »*).

L'ensemble de ses conférences (qui sont, dans les pays anglo-saxons, considérées comme un exemple insurpassable de critique littéraire) est moins convaincant par son système que par ses détails. Les définitions parfois un peu grossières du genre romanesque et de ses instruments sont illustrées par des œuvres mal connues en France (6). Elles ont souvent une valeur polémique par opposition à des préjugés dominants outre-Manche. L'abus des métaphores, à des fins souvent humoristiques, déconcentre, il faut bien l'avouer, la démonstration, malgré des formules pertinentes : *« Tandis que je discours devant vous, j'entends le tic-tac de cette montre ou je ne l'entends pas, j'intègre ou je rejette la notion du temps ; alors qu'il y a toujours une montre dans un roman, même si ça déplaît à l'auteur. »* Ces petites phrases seront une mine inépuisable de sujets d'examens et de thèses.

Le problème essentiel demeurait pour Forster de distinguer l'analyse psychologique *« dans la vie »* et la pénétration à laquelle l'écrivain procède dans ses romans : *« Nous ne pouvons nous comprendre les uns les autres ; nous ne pouvons révéler ce que nous sommes, quand bien même nous le voudrions ; nous n'employons le terme d'intimité que par défaut ; la connaissance parfaite est illusoire. Alors que le roman nous permet de connaître les gens à la perfection sans compter que, à côté du plaisir général de la lecture, il compense les faiblesses de la vie. En ce sens, le roman est plus vrai que l'Histoire. »*

Forster, que Virginia Woolf comparait à un *« papillon bleu »* pour sa *« transparence et sa légèreté »*, était convaincu que nous enfermons tous en nous un secret : personne n'a le pouvoir de nous forcer à le livrer. Le romancier seul, en transformant une personne en personnage, rend l'être humain limpide. Le pessimisme de l'homme se transfigure en optimisme de l'écrivain.

René de Ceccatty

(1) 10/18, n° 1476.
(2) 10/18, n° 1979.
(3) *E. M. Forster : a life*, Cardinal, 1988.
(4) 10/18, n° 1510.
(5) 10/18, n° 1509,
(6) Outre les chefs-d'œuvre de Swift, Defoe, Jane Austen, Emily Brontë, Melville ou Dickens, il s'agit d'ouvrages de Meredith, George Eliot, Richardson, Thackeray, etc., dont certains titres ont été récemment publiés ou réédités dans la collection de Jean Gattégno, chez Julliard.

L'Italie est en état de ... l'attentat d...
Un acte barbare
La relève des ...